

DOSSIER D'ETUDE N° 78

Mars 2006



Prix de la CNAF 2005
Emilie Chevalier

Les bénéficiaires du congé paternité

Une analyse des pères par le congé de paternité

Université René Descartes – Paris V

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE : THEORIE ET METHODOLOGIE.....	8
1. DES PERES ET DES MESURES GOUVERNEMENTALES	8
1.1 Une comparaison européenne	9
1.1.1 <i>Le père et le jeune enfant</i>	9
1.1.2 <i>Promotion du rôle paternel</i>	11
1.2 Le père pourvoyeur de revenu	12
1.2.1 <i>Un congé paternel suédois : des mécanismes révélateurs</i>	13
1.2.2 <i>Une mesure française</i>	15
1.3 D'autres pères	16
2. DES PERES ET DES NEGOCIATIONS PARENTALES	18
2.1 L'enfant en tant qu'enjeu de pouvoir et de négociations.....	18
2.2 Différentes conceptions de la famille et du travail	19
2.2.1 <i>La petite enfance : domaine féminin</i>	19
2.2.2 <i>Deux dimensions essentielles de l'identité</i>	21
2.2.3 <i>Une socialisation continue</i>	21
2.3 Des conceptions et des pratiques paternelles	22
2.3.1 <i>Différents répertoires sollicités</i>	22
2.3.2 <i>Différentes appréhensions du congé de paternité</i>	23
3. UNE ENQUETE EXPLORATOIRE.....	24
3.1 Terrain et population choisis.....	24
3.2 Méthodologie d'enquête	25
3.3 Dix pères enquêtés	28
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DE L'ENQUETE EXPLORATOIRE.....	31
4. DES CONJOINTS ET DES PERES	31
4.1 Une décision évidente.....	31
4.2 Un temps conjugal et un temps paternel	33
4.3 Des réactions paternelles	37
4.3.1 <i>Une prise de conscience</i>	37
4.3.2 <i>Le sexe de l'enfant</i>	39
4.3.3 <i>Un acquis social</i>	41
5. APPRENTISSAGE DU ROLE PATERNEL	42
5.1 Différents rôles de père.....	43
5.1.1 <i>Se substituer et prendre sa place</i>	43
5.1.2 <i>L'allaitement : une relation privilégiée</i>	45
5.1.3 <i>Mise en évidence d'une typologie</i>	48

5.2 L'experte et l'apprenti	49
5.2.1 L'instinct maternel	49
5.2.2 Un apprentissage rapide.....	51
5.3 Des répertoires féminins	54
6. DIFFERENTS ROLES DE PERE	59
6.1 Les pères substitutifs.....	59
6.2 Les pères traditionnels.....	64
6.3 Les pères complémentaires	68
CONCLUSION	74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	76
Articles, ouvrages et chapitres d'ouvrages	76
Sites Internet	78
ANNEXES.....	79
Première grille d'entretien	79
Contexte de l'entretien n° 1 : Laurent	82
Re transcription	82
Bilan	99
Deuxième grille d'entretien.....	100
Contexte de l'entretien n°2 : Vincent	103
Bilan.....	103
Troisième grille d'entretien	104
Contexte de l'entretien n°3 : Arnaud.....	107
Contexte de l'entretien n°4 : Maxime.....	107
Bilan.....	107
Quatrième grille d'entretien.....	108
Contextes des entretiens n° 5 à 10	111
Bilan.....	113
Cinquième grille d'entretien.....	114

AVANT-PROPOS

Ce dossier d'étude permet la diffusion et la valorisation du mémoire de master 2 Recherche en sociologie de Emilie Chevalier, lauréate du prix de la CNAF 2005¹. Cette étude, réalisée sous la direction de François de Singly, s'intéresse à la façon dont les hommes construisent leur paternité et aux différents rôles paternels qui cohabitent au sein d'une même génération de pères. Il est difficile, aujourd'hui de définir ce qu'est être père et ce que recouvre la paternité.

Ces différents rôles sont particulièrement visibles parmi les hommes qui bénéficient du congé de paternité pour leur premier enfant. L'intérêt de ce dispositif est double ; non seulement il concerne une population large de pères mettant en évidence différentes appropriations de la paternité mais également il réunit, sur une période relativement longue, le père, la mère et l'enfant ce qui permet de mettre en exergue comment les hommes apprennent, mettent en place et en pratique leur rôle de père.

Emilie Chevalier aborde un sujet original et peu traité par les sociologues. Son travail participe ainsi aux réflexions sur les questions de genre et de rapports sociaux de sexe. Elle montre une capacité de raisonnement intégrant les diverses disciplines des sciences sociales au service du sujet complexe de la construction de l'identité paternelle.

Ce mémoire, d'excellente facture, est d'une grande clarté d'exposition et d'écriture.

Catherine Vérité
CNAF – Pôle Recherche et prospective

¹ Pour la présentation de ces prix, voir www.cnaf.fr, rubrique Jeunes Chercheurs.

REMERCIEMENTS

Je tiens, tout d'abord, à remercier mon directeur de recherche, François de Singly, pour avoir accepté d'encadrer mon travail, pour ses précieux conseils, ses critiques et de me permettre de tant apprendre à ses côtés. J'adresse également mes remerciements à Anne-Marie Guillemard pour ses conseils et pour m'avoir permis de suivre son séminaire très intéressant et enrichissant, tout au long de l'année.

Je souhaite, ensuite, remercier les pères qui ont gentiment accepté de participer à mon étude, pour m'avoir consacré un peu (peut-être beaucoup) de leur temps et sans qui, ce travail n'aurait pu être mené.

Je souhaite, enfin, vivement remercier ma famille et mes amis pour leur soutien quotidien et leurs encouragements. J'adresse également une pensée très particulière à Yvonne, ma grand-mère, qui m'a elle aussi tant appris...

INTRODUCTION

Il est difficile, aujourd'hui, de définir ce qu'est être père et ce qu'est la paternité. D'ailleurs, la définition donnée par le dictionnaire le Robert (2002), est floue et désigne la paternité comme « un lien qui unit un père à son enfant ». La nature de ce lien n'étant pas précisée, elle laisse libre cours à plusieurs définitions possibles. Chaque homme nouvellement entré dans la paternité peut alors définir son propre rôle de père et le mettre en pratique comme il l'entend. Dans ce contexte, il peut exister et coexister différents rôles qui peuvent être visibles au sein des bénéficiaires du congé de paternité, chaque bénéficiaire pouvant s'approprier ce congé selon sa propre définition du rôle de père. Cette mesure a été mise en place le premier janvier 2002 et concerne environ 60 % des hommes qui ont eu un enfant cette même année (Ruault M. et al, 2003). Le congé de paternité recrute ses bénéficiaires au sein d'une population large d'hommes mettant en évidence différentes appropriations du rôle paternel. Il permet alors l'observation d'un large éventail de pratiques et de conceptions de la paternité. Sa mise en place répond elle-même à différentes conceptions de la paternité et marque, de ce fait, le flou qui l'entoure. Il renvoie à une certaine promotion du rôle paternel, impulsée par la politique européenne (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003). Mais, cette promotion fait référence à plusieurs idéologies différentes.

Dans un premier temps, à travers ce congé, les pouvoirs publics français mettent en avant leur volonté d'orienter les familles vers une plus grande égalité dans les rôles sociaux de sexe dans une logique de conciliation vie familiale et vie professionnelle non seulement pour les femmes mais également pour les hommes. En effet, l'égalité entre les sexes est érigée en principe général commun à toutes les politiques et à tous les pays de l'Union Européenne (Fagnani J. et Letablier M-T., 2005). Dans un second temps, le but est également de répondre au manque de repères masculins dans la construction de l'identité du jeune enfant et de l'enfant en général, idée souvent véhiculée par les médias. C'est alors le discours de la paternité s'effritant qui est mis en exergue. Cet argument n'est pas toujours neutre du point de vue du genre car ce discours se réfère très souvent au besoin d'un modèle masculin pour la socialisation des garçons (Matiskainen de Koenigswarter H., 2003). Dans cette logique, ce congé vise à réintégrer les hommes dans la sphère domestique dans une logique davantage de différenciation que d'égalisation des rôles paternels et maternels. Cette situation française n'est pas atypique et se retrouve dans différents pays européens à travers des mesures équivalentes. En effet, la prise en compte politique de la petite enfance, c'est-à-dire de la période où les enfants ne sont pas encore scolarisés, s'est faite de différentes façons dans ces pays. Mais elle a toujours donné lieu à des mesures singulières au travers notamment de congés de paternité ou parentaux, dont les effets sont équivalents et véhiculent des images différentes de la paternité qui en même temps complexifient et rendent plus libre l'appropriation par les hommes de leur rôle de père.

Derrières ces différentes mesures gouvernementales se cachent une certaine définition de la mère et du père actifs, ce qui a des conséquences sur les comportements que chacun d'eux va adopter au cours de leur carrière parentale mais également professionnelle, les deux étant fortement liées. Le modèle familial qui repose sur un modèle de la famille où les rôles de père et de mère sont très différenciés sous-tendent ces prestations et l'image du père travaillant à l'extérieur du foyer et de la mère s'occupant de ses enfants est prégnante. Sur cette base, il se peut que les politiques familiales aient confirmé et consolidé, plutôt que rééquilibré, la division du travail entre les sexes. Toutefois, cette répartition dite traditionnelle donnant, en quelques sortes, à l'homme le pouvoir économique et à la femme, le pouvoir sur les enfants n'est plus en vigueur pour certaines familles. Il existe actuellement et simultanément différents modèles familiaux. Cette cohabitation est facilitée par le fait que l'enfant est en passe de devenir un élément de la réussite des hommes et la place qu'il occupe dans la société augmente (Björnberg U., 1997). Il peut être un élément d'autant plus important pour la réussite de certains hommes qui n'ont pas pu ou n'ont pas désiré s'accomplir dans une carrière professionnelle. Ainsi, l'identité paternelle prend une place croissante dans l'identité masculine. La paternité peut être valorisante pour un certain type de père comme l'est la maternité pour un certain type de mère, mères ayant peu de perspectives professionnelles (Ferrand M., 2004). Cette situation peut être visible à travers la prise du congé de paternité qui m'intéresse particulièrement car ses bénéficiaires ne forment pas un groupe homogène de pères contrairement aux

pères bénéficiaires de l'Allocation Parentale d'Education (APE). Tous n'en bénéficient pas pour les mêmes raisons et ne le mettent pas à profit de la même façon. En d'autres termes, les mesures familiales, telles que le congé de paternité, qui sont censées s'appliquer à toutes les familles sans distinction ne sont pas appréhendées et mis à profit de la même façon.

L'objet de mon étude est de montrer qu'il n'existe pas une seule façon d'être père mais plusieurs visibles parmi les bénéficiaires du congé de paternité. De ce point de vue, la naissance du premier enfant est révélatrice de confrontations parentales. Les parents négocient, en quelques sortes, leurs futurs rôles de père, de mère, de travailleur et travailleuse. Dans ce sens, les différents rôles paternels résultent de processus complexes au sein de la famille. Dans cette perspective, la période du congé de paternité est tout à fait appropriée, réunissant sur une période relativement longue le père, la mère et l'enfant, pour être appréhendée comme révélatrice de ces négociations et de ces confrontations parentales qui aboutissent à la naissance de plusieurs rôles paternels pour le premier enfant du couple.

Mon étude s'appuie, donc, sur les bénéficiaires du congé de paternité et sur la façon dont ces pères s'approprient cette période. Mais mon objet d'étude va bien au-delà du congé de paternité car ce qui m'intéresse est la façon dont on devient père actuellement et la façon dont différents rôles paternels coexistent et se mettent en place dès la naissance du premier enfant.

Mon mémoire va se diviser en deux parties.

La première partie présentera ma problématique et mon enquête exploratoire.

Au sein de cette partie, le premier chapitre visera à présenter le congé de paternité et le contexte politique français et européen au sein desquels il a été mis en place. Il exposera différents éléments législatifs et sociétaux qui contextualiseront la mise en place du congé de paternité et montreront la complexité des images actuelles du père.

Le second chapitre s'attachera à répondre à la question de départ qui découlera directement du premier chapitre et lui donnera des éléments de réponse sociologiques. Il tentera de mettre en avant la façon dont ces pères imbriquent leur dimension professionnelle et paternelle. Différentes théories et concepts sociologiques vont être explicités et appuieront mon argumentation qui aboutira à mes hypothèses de travail.

Ainsi, le troisième chapitre de cette partie présentera et justifiera la méthodologie utilisée pour mener l'enquête exploratoire qui corroboreront ou écarteront mes hypothèses.

La deuxième partie présentera les différents résultats mis en exergue par mon enquête exploratoire au travers de trois chapitres. La pertinence de ces résultats pourra être complétée par une étude beaucoup plus conséquente que pourra donner lieu mon travail de thèse.

Ce faisant, le quatrième chapitre de mon mémoire présentera la façon dont les pères appréhendent et s'approprient le congé de paternité au travers des raisons qui les ont poussées à en bénéficier.

Le cinquième chapitre mettra en évidence la façon dont ce congé a été mis à profit par ces hommes pour apprendre leur rôle de père. Il montrera, de ce fait, l'existence de différents rôles paternels.

Enfin, le sixième et dernier chapitre de mon mémoire présentera ces différents rôles de père liés à la conception du monde du travail et de la famille de ces bénéficiaires et à la façon dont ces conceptions s'imbriquent avec celles de leurs conjointes.

Le congé de paternité est une mesure relativement récente puisqu'elle a été mise place le premier janvier 2002. Cette prestation vise à réhabiliter l'autorité parentale et à revaloriser le rôle paternel. Il a, en effet, été mis en place dans un contexte politique particulier. Promouvoir le rôle paternel est devenu l'un des objectifs majeurs de la politique familiale non seulement française mais également européenne et ce, depuis quelques années (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003). Dans cette perspective, le premier chapitre de ce mémoire met en évidence ce contexte politique dans une mise en perspective comparative. Différentes mesures européennes équivalentes seront évoquées. Ces différentes mesures dont fait partie le congé de paternité mettent en avant plusieurs images du père mais également de la mère. Je vais essayer de montrer en quoi ces images éclairent le processus de mise en place de différents rôles paternels. Pour cela, il sera également question de la façon dont l'image de la mère est appréhendée au sein de ces discours. En effet, les différents rôles de père et de mère sont liés et s'influencent mutuellement.

Ensuite, le congé de paternité est également une période très intéressante dans le sens où un très grand nombre de pères en bénéficie. En 2002, 59 % des hommes qui ont été pères en ont été bénéficiaires (Chauffaut D., 2003). Ce congé donne alors à voir un large éventail de pratiques et de conceptions de la paternité qui montrent la construction de différents rôles paternels. De ce fait, le second chapitre met en avant à travers différents concepts tels que les dimensions identitaires des hommes et des femmes, et théories telles que la théorie des ressources, l'apprentissage et la mise en place de différents rôles paternels. Ce chapitre aboutit à la présentation de différentes hypothèses qui sous-tendent mon travail de terrain.

Le dernier chapitre de cette première partie, présente et justifie la méthode utilisée pour mener mon enquête exploratoire dont le but est de corroborer, ou non, mes hypothèses. L'objectif est de lancer des pistes de travail et des idées de réflexion pour une recherche beaucoup plus conséquente dans le cadre de la poursuite d'étude en thèse, ce que j'envisage.

1. Des pères et des mesures gouvernementales

Les ménages à double salaire et donc à double actif (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003) deviennent le modèle familial classique dans la plupart des pays européens et les différents gouvernements ont répondu à cette évolution en introduisant des mesures destinées à résoudre les problèmes rencontrés dans la vie quotidienne par ces familles particulièrement en ce qui concerne l'enfant et le jeune enfant d'âge préscolaire. Ce sont des mesures en faveur d'une réconciliation entre travail et famille prises à destination des deux époux en leur qualité de parents mais ce sont surtout les mères qui y recourent et rarement les pères. En effet, le monde du travail, de la famille mais également de la politique sont encore marqués par de fortes inégalités entre les hommes et les femmes. Les pouvoirs publics français mais également européens ont d'ailleurs soulevé à maintes reprises cette situation dont ils se préoccupent. Le texte de résolution du Conseil Européen des affaires sociales datant du 29 juin 2000 stipule que "*le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes impose de compenser le désavantage des femmes en ce qui concerne les conditions d'accès et de participation au travail et le désavantage des hommes pour ce qui est des conditions de participation à la vie familiale (...). La participation équilibrée des hommes et des femmes au marché du travail et à la vie familiale, qui est un avantage tant pour les hommes que pour les femmes, constitue un élément indispensable au développement de la société, et la maternité, la paternité ainsi que les droits des enfants sont des valeurs sociales éminentes qui doivent être sauvegardées par la société, par les états-membres et par la communauté européenne*" (cité par Boyer D. et Renouard S., 2004).

1.1 Une comparaison européenne

Ainsi, les congés parentaux, rémunérés ou non, ont pour but de permettre aux parents d'interrompre momentanément leur activité professionnelle pour se consacrer entièrement à l'éducation de leurs enfants. Mais, vu le faible taux de rémunération et la longueur de ces congés, une certaine idéologie et un certain modèle familial sont véhiculés.

Les mères sont davantage incitées que les pères à en bénéficier. En effet, actuellement et que ce soit en France ou, de façon plus générale, en Europe, les mères et les femmes, toutes choses étant égales par ailleurs, perçoivent en moyenne un salaire moins élevé que les hommes, 24 % de moins en moyenne (Maruani M., 2005) et 80 % des couples se caractérisent par le fait que les femmes ont des salaires moindres que ceux détenus par leurs conjoints (Méda D., 2001). Cette situation est souvent justifiée par les familles pour un moindre investissement professionnel des femmes notamment par leur recours plus fréquent à ces prestations car le manque à gagner est alors moins important pour le couple que ce que pourrait impliquer le manque à gagner impliqué par l'arrêt de travail de l'homme. Une certaine différenciation des rôles et des tâches entre l'homme et la femme est alors promulguée ; l'homme ayant essentiellement la fonction de pourvoyeur de fond et la femme ayant pour fonction principale de s'occuper de ses enfants. L'idée que le travail de l'homme fait intégralement partie de son rôle de père est extrêmement prégnante. « Un fort engagement professionnel peut être le signe d'un fort engagement familial, plus le travail masculin est construit comme une contribution au bien-être collectif, plus les femmes doivent apprendre à doser avec précaution, un trop fort investissement pouvant être perçu par elles-mêmes, par leurs familles, et par l'ensemble des acteurs sociaux comme incompatible avec l'investissement maternel nécessaire pour l'épanouissement de l'enfant » (Singly de F., 1993, p. 94). Il y a là une différence majeure qui persiste entre les hommes et les femmes que l'extension du travail salarié des femmes et des mères n'est pas parvenue à déstabiliser : la place prégnante de la dimension professionnelle dans l'identité masculine et paternelle (Singly de F., 1998). Le revenu masculin, lorsqu'il y a couple et famille, est considéré comme un revenu familial ce qui n'est pas le cas du revenu féminin, considéré essentiellement comme un revenu d'appoint donc secondaire (Singly de F., 1987). Dans l'ensemble de l'Union Européenne, environ 90 % des hommes de 20 à 49 ans s'occupant d'enfants sont au travail, alors que le pourcentage de ceux n'ayant pas cette charge familiale ne dépasse pas 80 % alors que pour les femmes, ces pourcentages sont respectivement de 59 % et de 69 % (Eurostat, 2002). Alors que la paternité tend à renforcer le statut social de l'homme, lui ajoutant un attribut supplémentaire en renforçant, ou en tout cas sans remettre en cause, ses attributs extrafamiliaux notamment professionnels, la maternité tend au contraire à fragiliser le statut de la femme en remettant en cause son engagement professionnel. Cela se traduit par le fait que la femme doit s'arrêter de travailler ou au moins réduire son activité professionnelle pour être une "bonne mère" à l'arrivée d'un enfant tandis que l'engagement professionnel de l'homme n'est pas mis à mal (Singly de F., 1987). En effet, le rôle de mère et de "bonne mère" requiert du temps et de la présence, de ce fait, carrières professionnelle et maternelle se contrarient (Singly de F., 1987). D'ailleurs, Danielle Boyer et Sonia Renouard (2004) relèvent que le portrait actuel du bon parent fait appel à des valeurs considérées socialement comme "féminines"; "le père et la mère doivent veiller avant tout à écouter, être disponibles et suivre leurs enfants" (p.3). Ainsi, même si de plus en plus souvent les couples sont d'accord pour un partage équitable des tâches (Kaufmann J-C., 1992 ; Fagnani J. et Letablier M-T., 2003), ils rencontrent des difficultés à le réaliser dans les faits. Ce partage équitable des tâches, c'est-à-dire partage des tâches parentales entre les deux parents que ce soient les tâches de soins, d'éducation et financières, semble d'autant plus difficile à réaliser durant la période de la petite enfance que celle-ci est perçue comme faisant quasi-exclusivement appel aux compétences et aux qualités dites féminines et donc maternelles comme par exemple la patience, la délicatesse et l'écoute.

1.1.1 Le père et le jeune enfant

Les changements intervenus dans le rapport des mères à l'emploi ne doivent évidemment pas occulter le fait que la présence d'enfants en bas âge continue de constituer un obstacle à l'activité professionnelle des femmes. C'est une cause directe de cessation temporaire ou définitive d'activité (Jenson J. et Sineau M.,

1998) puisque les mères doivent être disponibles. Dans cette perspective, le taux d'activité des mères décroît au fur et à mesure que le nombre d'enfant de la famille augmente et ce, dans tous les pays européens comme le met en évidence le tableau suivant (Maruani M., 2005, p. 461) :

Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans selon le nombre d'enfants de moins de 15 ans, Europe des 15 (pas de données disponibles pour la Suède, le Danemark, l'Irlande et la Finlande), 2002 (en %)

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Allemagne	87	78	66	46
Autriche	85	83	73	59
Belgique	77	76	76	61
Espagne	74	62	56	49
France	86	84	74	49
Grèce	70	64	63	52
Italie	69	61	54	42
Luxembourg	76	71	59	50
Pays-Bas	84	77	72	63
Portugal	80	83	78	63
Royaume-uni	86	76	71	49

Source : enquêtes sur les forces de travail, 2002, Eurostat

Lors de mon enquête réalisée en 2004 (dans le cadre de mon mémoire de maîtrise intitulé "Petite enfance et comportements parentaux : la place des pères et le congé de paternité" sous la direction de Catherine Scornet et Isabelle Widmer présenté à l'université d'Aix en Provence) concernant un échantillon de 144 couples ayant un enfant âgé de moins de 3 ans, près de la moitié des pères et des mères ont indiqué que la petite enfance était une période qui relevait davantage des compétences féminines que des compétences masculines alors qu'ils étaient 80 % à penser que l'adolescence ne relevait pas davantage des compétences paternelles que maternelles¹. Ces opinions mettent en évidence que la charge de l'enfant relève principalement des compétences maternelles et cela d'autant plus qu'il s'agit d'un jeune, voire d'un très jeune enfant. Dans cette logique, l'enquête annuelle du CREDOC "condition de vie et aspirations des français" de 1998 met en évidence que près de 3/4 (72,5 %) des personnes interrogées déclarent que si les deux parents travaillent, l'un des deux doit momentanément s'arrêter de travailler (48,2 %) ou réduire son temps de travail (24,3 %) pour s'occuper d'un jeune enfant. Dans ce cas, près de 2/3 (64,6 %) des enquêtés sont pour que ce soit de préférence la mère qui prennent la décision d'arrêter ou diminuer son activité professionnelle, une infime minorité (0,5 %) pense que cela revient au père et 1/3 que c'est à celui des deux dont le salaire est le moins élevé, c'est à dire dans 80 % des cas, la mère (Bihl A. et Pfefferkorn R., 2002).

Toutefois, le partage des tâches parentales est sans doute plus facile à obtenir que le partage des tâches strictement domestiques car l'enfant est en passe de devenir un élément de la réussite des hommes. En étant de plus en plus souvent perçu comme un accomplissement de soi désiré et non plus en tant qu'accomplissement du groupe pour se reproduire (Castelain-Meunier C., 2002), la place qu'il occupe

¹ Deux questions étaient posées aux pères et aux mères séparément :

On dit souvent que la petite enfance, c'est-à-dire la période où les enfants sont âgés de 0 à 3 ans, est une période qui relève davantage des compétences de la mère que de celles du père. Etes-vous, concernant cette affirmation :

1. tout à fait d'accord
2. plutôt d'accord
3. plutôt pas d'accord
4. pas du tout d'accord

On dit souvent que l'adolescence est une période qui relève davantage des compétences du père que de celles de la mère.

Etes-vous, concernant cette affirmation :

1. tout à fait d'accord
2. plutôt d'accord
3. plutôt pas d'accord
4. pas du tout d'accord

dans la société augmente. L'enfant représente l'avenir de la société en incarnant la créativité et le progrès. Ainsi, les contacts que les adultes peuvent avoir avec lui leur permettent de suivre le changement et donc de rester intégrés dans la société (Björnberg U., 1997). De plus, le souhait des hommes de développer leur paternité qui ne soit pas seulement une paternité communément qualifiée de « traditionnelle » c'est-à-dire uniquement pourvoyeuse de revenu est sans doute plus présent qu'il ne l'a jamais été auparavant.

1.1.2 Promotion du rôle paternel

Dans ce contexte, favoriser la participation paternelle dès la naissance est devenu l'un des objectifs majeurs des politiques familiales européennes à travers notamment la mise en place de congés de paternité spécifiques parallèlement à d'autres congés parentaux et maternels (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003) car ces derniers, en effet, restent affaire de femmes. D'autres mesures sont également prises pour inciter davantage les pères à s'investir auprès de leurs enfants par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocation Familiale) en France et les caisses d'assurance locales en Suède, instances gérant ces congés parentaux et de paternité. La caisse d'assurance suédoise a publié en 1999 une brochure largement diffusée s'intitulant "Dix bonnes raisons pour les pères de bénéficier du congé parental" pour promouvoir les bienfaits de la prise du congé parental par les pères. Sara Brachet (2001) en a traduit un extrait : *"L'enfant a besoin de son père autant que de sa mère. Les liens les plus profonds entre le parent et l'enfant se tissent lorsque l'enfant est encore tout petit. La période où se nouent ces liens est irrécupérable ultérieurement. Un père absent devient vite une figure secondaire pour l'enfant. S'occuper d'un enfant augmente les capacités sociales et relationnelles. Affronter et résoudre des problèmes de la vie quotidienne avec un enfant feront apparaître des nouvelles compétences. Être en congé parental développe l'instinct paternel"* (p.59). La création du livret de paternité (depuis le mois de mars 2002) en France a le même objectif. Les pères reçoivent ce livret durant la grossesse de leurs conjointes et il donne aux pères des informations sociales et juridiques concernant le droit aux prestations familiales, les congés parentaux, l'accueil du jeune enfant, les lieux de ressources et adresses utiles à la disposition des parents. Il est tout à fait significatif des inégalités qui subsistent entre les hommes et les femmes que ce livret ne soit pas adressé aux futures mères qui sont censées déjà connaître leurs droits et devoirs vis-à-vis de l'enfant à naître, presque naturellement alors que les pères doivent les apprendre.

Cette situation marque une grande différence dans les conceptions qui existent entre les hommes et les femmes au sein du monde de la famille : la mère sait et le père apprend.

Ces congés de paternité sont présentés également comme une solution pour consolider le lien père-enfant face à la menace représentée aujourd'hui par exemple par la montée du divorce et la perte de lien. De ce fait, le discours visant à augmenter l'investissement paternel a changé et n'utilise plus aujourd'hui les arguments de l'égalité entre les sexes comme cela a pu être le cas dans les années 1970 ou 1980, ce qui avait abouti à la mise en place de congés parentaux (Ferrand M., 2004 ; Brachet S., 2001), mais met en évidence les effets favorables, pour les hommes, sur le plan psychologique, liés au fait de prendre à cœur leur rôle de père (Dumon W., 1997 ; Björnberg U., 1997). Dans cette perspective, lors d'un documentaire télévisé suédois, l'un des hommes politiques interviewé qui prend un jour par semaine de congé et ayant également pris un mois de congé parental (communément appelé "le mois du père"), affirme que sa manière même de faire de la politique a changé, qu'il travaille infiniment mieux maintenant qu'il sait ce que sont les problèmes concrets des parents (Méda D., 2001). Ainsi, la femme est en congé pour prendre soin de son enfant tandis que l'homme en congé espère s'enrichir d'une nouvelle expérience qui pourrait lui servir dans sa vie professionnelle (Brachet S., 2004).

La mise en place du congé de paternité en France relève, de cette façon, de stratégies complexes et contradictoires. Il a été présenté, pour la première fois, par Ségolène Royal, ministre de la famille et de l'enfance, au mois de février 2001, dans le cadre d'une annonce d'une série de mesures devant l'Assemblée Nationale visant à réhabiliter l'autorité parentale et à revaloriser le rôle paternel. En effet, la question de l'évolution des rôles de père et de mère dans la famille occupe une place croissante dans les débats politiques liés à l'entrée massive des femmes et notamment des mères dans le monde du travail (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003). En 2002, les femmes représentent 46 % de la population active en France et 44 % en Europe, leur part variant de 39 % en Italie à 48 % en Suède et en Finlande (Maruani M., 2005). Ces débats tournent toujours autour de plusieurs registres, tantôt autour de la conciliation vie professionnelle et familiale des femmes, tantôt autour de la « réintégration » des hommes au sein du

monde familial. Ce congé de paternité a été présenté à la conférence de la famille en juin 2001 et la loi de financement de la sécurité sociale dont les articles 22 et 23 concernent la mise en place et le financement du congé de paternité a été votée le 21 décembre 2001, à l'Assemblée Nationale. Le texte a été adopté par 271 voix (dont 244 de députés socialistes) contre 253. Il est entré en vigueur le premier janvier 2002.

A travers ce congé, les pouvoirs publics français mettent en avant leur volonté d'orienter les familles vers une plus grande égalité dans les rôles sociaux de sexe dans une logique de conciliation vie familiale et vie professionnelle non seulement pour les femmes mais également pour les hommes. A la fin des années 1990, cette politique de conciliation de la vie familiale et professionnelle prend un autre tournant sous l'impulsion européenne et revêt une importance particulière liée aux objectifs fixés en matière d'emploi et avec la promotion du principe d'égalité entre les sexes. L'égalité entre hommes et femmes est érigée en principe général commun à toutes les politiques et à tous les pays de l'Union Européenne (Fagnani J. et Letablier M-T., 2005). « L'intégration de ce référentiel dans le champ politique de la « conciliation » a un double effet : il remet en question les objectifs de l'action publique en matière d'aide aux familles, et en particulier le principe du « libre choix » pour les mères de travailler ou d'élever leurs enfants. Il met aussi en exergue la figure du père au nom du partage des responsabilités parentales et souligne, à cet égard, la nécessaire neutralité des politiques vis-à-vis du genre » (Fagnani J. et Letablier M-T., 2005, p. 171). Dans un second temps, ce qui est également visé, c'est répondre au manque de repères masculins dans la construction de l'identité du jeune enfant et de l'enfant en général, idée souvent véhiculée par les médias. On a alors affaire au discours de la paternité qui s'effrite. Cet argument n'est pas toujours neutre du point de vue du genre car ce discours se réfère très souvent au besoin d'un modèle masculin pour les garçons (Matiskainen de Koenigswarter H., 2003). Depuis les années 1960, on reproche aux hommes leur surinvestissement professionnel et leurs absences auprès de leurs enfants laissant de ce fait leurs éducations aux seules mains des femmes (Ferrand M., 2004), comme l'illustre le discours tenu par Ségolène Royal présentant cette nouvelle mesure, le 25 octobre 2001, à l'Assemblée Nationale : « L'article 22 crée un congé de paternité, qui permettra au couple de s'adapter à l'arrivée du bébé. Cela peut aider à prévenir certaines ruptures précoces. Le congé sera de 11 jours (s'ajoutant aux trois jours existants), et porté à 18 en cas de naissances multiples. Il devra être pris dans les quatre mois suivant la naissance, afin de ne pas trop gêner le fonctionnement de l'entreprise »². Ainsi, ce congé vise à prévenir les ruptures conjugales afin d'empêcher l'absence des pères dans l'éducation des enfants sans gêner le fonctionnement de l'entreprise donc, sans remettre en question leur engagement professionnel. Dans cette logique, ce congé vise à réintégrer les hommes dans la sphère domestique dans une logique plus ici de différenciation que d'égalisation des rôles paternels et maternels.

1.2 Le père pourvoyeur de revenu

Depuis les années 1970, la politique familiale française s'est efforcée de changer de point de vue concernant les différents modèles familiaux en essayant de prendre ses distances avec le modèle de l'homme pourvoyeur de revenu et en intégrant l'activité professionnelle des mères. Des mesures destinées à aider les familles à articuler leur vie familiale et professionnelle ont été mise en place mais « en excluant les hommes de cette problématique, elle a persévéré dans la voie d'un « maternalisme » peu soucieux de promouvoir l'égalité au sein des ménages tout en permettant aux femmes d'exercer une activité professionnelle » (Fagnani J. et Letablier M-T., 2005, p. 167). De ce fait, l'objectif actuellement est de promouvoir la participation du père dès la naissance. Ainsi, le premier janvier 2002, le congé de paternité en France est entré en vigueur. Ce congé de paternité donne droit à 11 jours et à 18 jours de congé maximum pour les naissances multiples, non fractionnables, en plus des trois jours traditionnellement accordés par les employeurs à la naissance des enfants. Il doit être pris dans les quatre mois qui suivent la naissance ou l'adoption de l'enfant et est indemnisé par la sécurité sociale. Ces indemnités sont égales au gain journalier net de base et sont déterminées en tenant compte des salaires perçus par le salarié au cours des trois derniers mois précédant l'interruption de travail. Le montant maximal de l'indemnité journalière est égal à 66,29 euros. Pendant ce congé, le contrat de travail est suspendu. Les employeurs ne peuvent légalement refuser la prise de ce congé à leurs employés mais ils doivent être prévenus au moins un mois

² Discours retranscrit sur www.assemblee-nationale.fr

à l'avance, et, la date de retour des employés doit leur être également précisée à ce moment-là. Ainsi, ce congé donne droit à une rémunération forfaitaire en fonction du revenu ne dépassant pas un certain plafond mais les entreprises peuvent décider le versement d'un complément de rémunération permettant le maintien intégral du salaire du bénéficiaire, de même que l'Etat et les collectivités publiques peuvent également le faire. Donc, les pères sont de cette façon davantage incités à en bénéficier d'autant plus que cette période de congé est relativement courte. Ils sont alors dans une position qui leur permet de moins redouter des conséquences néfastes sur leur investissement professionnel que ce que peut donner lieu un congé parental. En 2002, 59 % des hommes qui ont eu un enfant en ont bénéficié (Ruault M. et al, 2003). Ainsi, lors de mon enquête dans le cadre de mon mémoire de maîtrise « Petite enfance et comportements parentaux : la place des pères et le congé de paternité » en 2004, 96 % des pères enquêtés connaissaient l'existence de ce congé et 66 % d'entre eux en avaient bénéficié.

Des mesures équivalentes existent dans la plupart des pays européens mais les modalités de mise en œuvre peuvent être extrêmement différentes. Ils sont parfois intégrés aux congés parentaux. Ces mesures sont quelques fois beaucoup plus anciennes. Elles ont été créées dans les années 1970, pour la plupart des pays scandinaves. Cela est le cas de la Norvège dès 1977, la Finlande dès 1978, le Danemark dès 1984. La Suède apparaît comme un pays particulièrement novateur en la matière puisqu'il a mis en place un congé parental incluant les pères dès 1974. Actuellement, le Danemark offre la possibilité aux pères de prendre un congé de deux semaines et la Norvège, quatre semaines incluses dans le congé parental d'un an. La Finlande a mis en place un congé de paternité de quatre à douze semaines. Ces pères ont également la possibilité de prendre un congé parental de 158 jours maximum à la suite de ces premiers congés qui ne peuvent être partagés entre les deux conjoints. Tous ces congés sont rémunérés ce qui n'est pas le cas de tous les pays européens. Au Royaume-Uni, ces mêmes types de congé existent depuis peu de temps. Ils ont été mis en place au début des années 2000 également sous l'impulsion européenne mais ne sont pas rémunérés (Tremblay D-G., 2004). La même situation est observée en Espagne (Martin C., 2003). Les pères bénéficient davantage de ces congés dans les pays où le taux de remplacement des revenus est élevé (Tremblay D-G., 2004).

Il semble intéressant de se pencher, dans un premier temps, plus particulièrement sur la politique familiale de la Suède souvent citée en exemple par nos politiques pour avoir réussi apparemment à concilier vie familiale et vie professionnelle pour les femmes (taux de participation des femmes au marché du travail est de 78 % contre 59,2 % pour l'UE et l'indicateur synthétique de fécondité est de 1,5 contre 1,4 pour l'UE (Morel N., 2001). Ensuite, on s'intéressera plus particulièrement aux mesures équivalentes existantes en France car on trouve en France et en Suède les mêmes tendances et situations que ce qui se passent dans les autres pays européens. Derrières ces mesures gouvernementales, qu'elles soient suédoises, françaises ou autres, se cachent une certaine définition de la mère et du père actifs ce qui a des conséquences sur les comportements que chacun d'eux va adopter au cours de leurs carrières parentales. Ces comportements vont avoir des répercussions sur le déroulement de leurs carrières professionnelles. En effet, même si la politique menée en Suède est souvent mise en avant pour promouvoir l'égalité entre les sexes, les mécanismes à l'œuvre sont équivalents à ceux mis en œuvre par la politique familiale française où pourtant l'allocation parentale d'éducation est souvent présentée comme un salaire maternel allant contre l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes (Jönson A., 2004), et produisent toutes deux des images et définitions différentes de la mère et du père. Ainsi, les mesures gouvernementales qui se rapportent à la venue d'un enfant dans les familles façonnent les comportements des hommes et des femmes de manière différente tout comme les différentes mesures concernant l'emploi modulent les carrières des hommes et des femmes selon leurs âges (Guillemard A-M., 2003).

1.2.1 Un congé paternel suédois : des mécanismes révélateurs

Dès les années 1960, les débats politiques en Suède sont marqués par la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail mais également de la famille. Ce débat central est devenu, par la suite, la base de la politique familiale actuelle élaborée dans le souci de faciliter l'insertion professionnelle des femmes. Par un effet de miroir, cette égalité doit également concerner le domaine familial. Le nouveau modèle du couple à deux revenus découlant de la période d'après guerre exige un investissement égal de la part des hommes et des femmes dans l'éducation des enfants et les charges familiales (Brachet S., 2000). En 1974, a alors été mis en place le congé parental remplaçant le congé de

maternité valable dès le premier enfant. Il s'adresse aussi bien aux pères qu'aux mères. Cette loi a voulu gommer les différences biologiques entre les hommes et les femmes et a, de ce fait, supprimé le congé de maternité. "Hommes et femmes sont officiellement considérés comme interchangeables sous tous les points de vue en matière de soins à l'enfant" (Brachet S., 2004, p.67). Ce congé a connu de nombreuses modifications et assouplissements depuis sa mise en place. Actuellement, il comprend 480 jours (16 mois) que les parents peuvent se partager jusqu'à ce que l'enfant atteigne ses huit ans. Mais, les deux parents ne peuvent pas prendre ce congé en même temps. Sur les 240 jours auxquels chacun des parents a droit, 60 jours communément appelés « les deux mois du papa » ne sont pas transférables à la conjointe. Ils ont été mis en place le premier janvier 2002 pour inciter davantage les pères à en bénéficier (en 1995, avait déjà été mis en place "le mois du papa"). Le niveau de l'allocation parentale est proportionnelle au salaire (80 % du revenu brut). En plus de ce congé parental, le père peut prendre un congé de paternité de dix jours ouvrables (dès 1980) qui doivent être pris dans les 60 jours qui suivent la naissance ou l'adoption de l'enfant, rémunérés à 80 % du salaire. En 2002, 75 % des pères suédois y ont eu recours. Depuis 2001, ces dix jours peuvent être pris par quelqu'un d'autre que le père faisant partie de l'entourage proche de la mère. Ce changement législatif est justifié notamment par le fait que la fonction de ce congé paternel est avant tout d'apporter une aide à la mère qui vient d'accoucher (Brachet S., 2004). Dans cette logique, ce congé paternel peut être comparé aux trois jours offerts aux pères français et le mois du papa au congé de paternité qui ont, d'ailleurs, été mis en place à la même date. Durant toutes ces périodes de congés, le contrat de travail reste valide (Marc C. et Zadjela H., 2004). En 2001, environ 50 % des pères ont bénéficié de ce congé sur une période moyenne de 53 jours sur les 480 disponibles (depuis 1989) alors que 100 % des mères en bénéficient. Les cas où le père utilise seul ce congé sont de 1 % (Brachet S., 2001). La proportion de pères bénéficiaires augmente plus que la proportion de jours pris (entre 8 et 14 % des jours selon les années), cela signifie qu'ils en bénéficient sur des périodes de plus en plus courtes alors que les périodes prises par les femmes sont de plus en plus longues (Brachet S., 2000).

Le congé parental suédois semble avoir eu un impact considérable sur les normes éducatives et par là sur les comportements des parents car l'idée selon laquelle l'enfant doit être gardé par ses parents au moins jusqu'à ce qu'il atteigne un an suscite un large consensus (Brachet S., 2000) et cette tâche revient la plupart du temps à la mère. Le déroulement de la vie familiale et professionnelle des couples suédois se déroulent généralement toujours de la même façon : "les deux parents travaillent à temps plein jusqu'à la naissance du premier enfant, le congé parental de longue durée s'ensuit, où le père n'utilise qu'un mois, et à la fin de ce congé, pour que les journées de crèches ne soient pas trop longues pour le jeune enfant, la mère réduit son temps de travail, généralement jusqu'à ce que le dernier enfant commence l'école. La conséquence directe est évidemment un moindre engagement professionnel de la mère pendant plusieurs années conjugué à des absences prolongées à chaque naissance" (Brachet S., 2001, p. 54). Une autre conséquence directe est l'investissement accru des pères dans le monde du travail. Les structures d'accueil préscolaires publiques sont destinées aux enfants de 1 à 5 ans. En outre, les enfants de moins d'un an sont tous gardés par l'un de leurs parents. A l'issue de ces congés longs (11 mois en moyenne pour la mère contre un mois pour le père), uniquement 60 % des femmes reprennent leur emploi et trois femmes sur cinq se retrouvent à temps partiel (Jönson A., 2004). En effet, dès qu'elle a des enfants, la femme suédoise se doit de moduler son temps de travail pour pouvoir s'en occuper. "Le congé parental le lui permet et la structure des modes de garde l'y oblige. La société verrait d'un mauvais œil les femmes qui ne prendraient pas le congé parental (de fait elles le prennent toutes) mais les hommes qui y ont recours sont généralement mal vus par leur employeur" (Jönson A., 2004, p.18) ce qui montre qu'ils sont d'autant plus obligés de s'investir professionnellement à l'arrivée d'un enfant et c'est en cela qu'ils contribuent à leur rôle de père. Etant les principales responsables de l'éducation et des soins apportés aux enfants, ce sont les mères qui culpabilisent le plus de ne pas avoir assez de temps à consacrer aux enfants. Dans ce sens, être une "bonne mère" n'a pas la même signification qu'être un "bon père" (Brachet S., 2001). En effet, un père qui ne passe pas beaucoup de temps auprès de ses enfants à cause d'une activité professionnelle prenante ne sera pas pour autant défini comme un "mauvais père" puisque son travail fait partie intégrante de sa paternité ce qui n'est pas le cas du revenu maternel excepté peut-être dans des situations particulières telles que les familles monoparentales, où le revenu maternel remplace, en quelques sortes, le revenu paternel alors inexistant. Dans ce contexte, l'absence prolongée du monde professionnel impliqué par le congé parental et le recours fréquent au temps partiel après la première naissance maintiennent le modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur et de la femme au foyer. Il existe alors un fort cloisonnement entre emplois féminins (essentiellement les secteurs de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et le secteur public) et masculins (surtout le secteur privé) et 85 % des postes à responsabilité sont

occupés par les hommes. Au niveau européen, la ségrégation de l'emploi féminin est très comparable : concentration des femmes dans le secteur tertiaire où elles représentent 80 % des effectifs et accès limité aux professions supérieures dont elles constituent entre 25 et 30 % des effectifs (Daune-Richard A-M., 1993). Les femmes continuent de se heurter en Europe à ce qui est appelé le « plafond de verre », c'est-à-dire à une sorte de barrière invisible qui les empêche d'accéder aux plus hautes positions et fait que leur présence parmi les cadres dirigeants est dérisoire et sans rapport avec ce que leurs performances scolaires leur permettraient d'espérer (Méda D., 2001). En effet, depuis les générations nées dans les années 70, les femmes ont des niveaux d'étude supérieurs à ceux obtenus par les hommes (Méda D., 2001). La parité politique suédoise presque parfaite est encore loin d'avoir son équivalent dans le monde du travail et de la famille (Jönson A., 2004). Les hommes sont plus engagés dans la sphère professionnelle que familiale et c'est l'inverse pour les femmes.

1.2.2 Une mesure française

La prise de l'APE (Allocation Parentale d'Éducation) en France est une bonne illustration des tendances précédemment évoquées, c'est-à-dire de l'idéologie prégnante du couple « traditionnel ». « Avec les années 1980, débute une période de crise économique entraînant une forte augmentation du chômage. C'est dans ce contexte que naît l'APE. On comprend alors qu'elle apparaisse plus souvent comme un dispositif visant à libérer et créer des emplois, et par voie de conséquence à promouvoir le retour des femmes au foyer plutôt que comme une véritable mesure de politique familiale » (Gosset S., 2004, p. 8). Créée en 1984, cette mesure est affaire de femmes. Elle vise, comme toutes les autres mesures de ce type, à permettre aux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant jusqu'à son troisième anniversaire. C'est, en 1994, sous l'impulsion d'Édouard Balladur et dans cet objectif de promotion de la mère au foyer, que cette prestation versée uniquement à partir du troisième enfant s'est étendue aux familles de deux enfants et a fait chuter alors le taux d'activité des mères concernées³. Ce taux d'activité qui était de 73 % en 1994, est passé à 67 % en 1995, 59 % en 1996, 57 % en 1997 et 55 % en 1998 (Bonnet C. et Labbé M., 1999). L'objectif familialiste semble avoir été atteint alors que l'objectif d'égalité affiché, c'est-à-dire l'égalité entre les sexes et conciliation travail-famille, rencontre des difficultés à se mettre en oeuvre. Transparaît alors l'idéologie véhiculée à travers ces congés parentaux : la mère doit s'occuper prioritairement de ses enfants et le père doit s'occuper prioritairement de sa carrière professionnelle. En effet, ce sont quasi-exclusivement les mères qui en bénéficient alors que cette allocation peut être indifféremment prise par les pères et les mères. L'action publique, en même temps qu'elle favorise la mise en place de dispositifs de garde de jeunes enfants pour permettre la poursuite de l'activité professionnelle des parents, aide au retrait de l'un d'entre eux (la mère, la quasi-totalité du temps) pour s'en occuper. L'APE étant une allocation forfaitaire qui ne tient pas compte des salaires antérieurs n'incitent pas les hommes à en bénéficier car 80 % des couples français sont composés d'hommes qui ont des revenus supérieurs à ceux de leurs conjointes (Boyer D. et Renouard S., 2004 ; Commaille J., Strobel P. et Villac M., 2002). Par conséquent, cette mesure a souvent été critiquée et présentée comme un salaire maternel renforçant les rôles domestiques traditionnels (Jönson A., 2004). Dans cette perspective, 2 % seulement des bénéficiaires sont des hommes (Boyer D. et Renouard S., 2003), c'est-à-dire environ 1 homme sur 100 éligibles à cette prestation contre 1 femme sur 3. De plus, les bénéficiaires masculins de l'APE forment avec leurs conjointes des couples atypiques. Près de la moitié des conjointes de ces pères appartiennent à des professions et des catégories socioprofessionnelles supérieures aux leurs. Ces mères semblent engagées dans une carrière professionnelle car près de 90 % d'entre elles ont un emploi à temps complet alors que ce taux n'atteint que 50 % pour les conjointes de l'ensemble des pères qui pourraient bénéficier de l'APE. De la même façon, 2/3 de ces pères ont des diplômes qui leur sont inférieurs et ils sont 60 % à avoir un revenu inférieur aux leurs alors qu'en France 80 % des couples sont caractérisés par le fait que ce sont les hommes qui gagnent le plus d'argent (Commaille J., Strobel P. et Villac M., 2002). La situation de ces couples contraste avec la configuration habituelle des couples avec enfants, marquée par le surinvestissement professionnel des hommes (Boyer D., 2004). En outre, 80 % d'entre eux exerçaient des professions d'employés ou d'ouvriers avant de cesser leur activité professionnelle (Boyer D. et Renouard S., 2004).

³ Depuis janvier 2004 a été instaurée la PAJE qui vise à remplacer petit à petit toutes les prestations existantes pour les parents de jeunes enfants. Les parents peuvent alors bénéficier d'un congé parental d'éducation d'une durée maximum de six mois indemnisé dès le premier enfant.

En Europe, les obstacles d'un congé de longue durée, qui sont présentés pour les hommes comme étant principalement d'ordre professionnel et financier, sont ressentis comme réels et fondés à la fois par les femmes et par les hommes alors que ces mêmes obstacles ne semblent pas exister pour les femmes. Il existe donc un consensus féminin et masculin concernant les comportements à adopter selon que l'on soit un père ou une mère. Dans cette perspective, Agnès Pitrou (1996) remarque qu'"au niveau le plus abstrait, la famille renvoie, dans cet imaginaire, au "naturel", c'est à dire à cet ordre qui suivrait une loi issue de la nature (d'où les références fréquentes au monde animal : une mère n'abandonne pas ses petits, les rôles sont répartis entre le mâle et la femelle, (...) etc.). Les raisonnements autour de la division des rôles sexués, voire de la domination d'un sexe sur l'autre, de l'instinct naturel inné, ou des mécanismes biologiques qu'il ne faut pas contrarier relèvent évidemment de cette référence atemporelle et despatialisée" (p.26). Dans les représentations actuelles des individus persistent le fait que l'image de la mère reste souvent associée à la douceur, à la tendresse, ayant des aptitudes naturelles pour s'occuper d'un jeune enfant tandis que l'homme se situe davantage du côté de l'autorité (Ridder de G., Ceroux B. et Bigot S., 2004).

1.3 D'autres pères

Le modèle familial que ce soit en Suède, en France ou dans d'autres pays européens repose très largement, dans les faits et surtout dans les idéologies, sur un modèle « traditionnel » de la famille où le père travaille à l'extérieur du foyer et où la mère s'occupe essentiellement de ses enfants. Il se peut même que les politiques familiales aient confirmé et consolidé, plutôt que rééquilibré, la division du travail entre les sexes. En effet, les politiques familiales ont facilité l'emploi des femmes en leur permettant de concilier sur leur lieu de travail, leur identité professionnelle et leur statut de mère de famille (Björnberg U., 1997). Les préoccupations des femmes, quel que soit leur emploi, sont d'être à la fois de "bonnes travailleuses" et de "bonnes mères" (Björnberg U., 1997). La femme reste survalorisée dans son rôle de mère par rapport à son rôle de femme qui travaille et c'est exactement l'inverse pour l'homme. L'emploi des femmes à temps partiel en Europe touche à peu près un tiers des femmes qui travaillent et seulement 7 % des hommes en emploi comme le montre le tableau suivant (Maruani M., 2005, p. 463) :

L'emploi à temps partiel, Europe des 15, 2002

	En % de l'emploi total	En % de l'emploi féminin	En % de l'emploi masculin
Europe des 15	18	34	7
Belgique	19	38	6
Danemark	21	31	11
Allemagne	21	40	6
Grèce	5	8	2
Espagne	8	17	3
France	16	30	5
Irlande	17	31	7
Italie	9	17	4
Luxembourg	12	26	2
Pays-Bas	44	73	22
Autriche	19	36	5
Portugal	11	16	7
Finlande	12	17	8
Suède	21	33	11
Royaume-Uni	25	44	9

Source : enquêtes sur les forces de travail, 2002, Eurostat

Dans cette perspective, il apparaît que le travail à temps partiel qu'il soit "choisi" ou "imposé", "social" ou "économique" (Commaille J. et Martin C., 1998), met en avant cette particularité de l'emploi féminin surdéterminé par un rapport particulier à la famille. Les formes d'organisation du travail et de l'emploi montrent que les femmes détiennent, en quelques sortes, un statut de rechange au sein de la famille ce que les hommes n'auraient pas. « Ce faisant, elles ne contribuent pas, contrairement aux hommes, à mener cette rupture à son terme et ne permettent pas de poser la question de la redéfinition des statuts, des rôles et des fonctions de chacun dans le couple » (Alonzo Ph., Angeloff T. et Maruani M., 2005 p. 378). Derrière ces pourcentages, certaines représentations de la femme qui travaille se cachent : "l'activité professionnelle ne siérait pas aux femmes ; elles seraient moins fiables professionnellement, plus enclines à l'absentéisme, moins disposées à s'investir, plus préoccupées en définitive par leur famille que par leur travail ; leur salaire ne serait que d'appoint et elles pourraient en conséquence se contenter de positions subalternes et de carrières médiocres, voire d'absence de carrière" (Bihr A. et Pfefferkorn R., 2002, p.188).

Mais, d'autres modèles de famille parviennent ou essaient du moins de sortir de ces idéologies extrêmement prégnantes et de former des modèles familiaux plus novateurs. Ce contexte révèle l'existence d'autres rôles de pères.

Les pères qui bénéficient de l'APE forment avec leurs conjointes des couples atypiques. La majorité d'entre eux sont formés par des pères qui sont moins diplômés et gagnent moins d'argent que leurs conjointes (Boyer D. et Renouard S., 2004). Ces mères semblent être très investies professionnellement. Or, plus une femme est diplômée, plus facilement, elle obtient le partage des tâches domestiques et parentales (Singly de F., 1987 ; Bihr A. et Pfefferkorn R., 2002). Dans cette perspective, moins les pères suédois ont un revenu élevé, plus ils prennent un nombre plus conséquent de jours de congé parental. De la même façon, plus la mère a un emploi qualifié et un revenu élevé, plus le père prend ce congé. On trouve l'effet inverse pour la mère, plus son revenu est élevé, moins durera son congé parental parce que celui-ci sera notamment partagé avec le père (Brachet S., 2001). La plus forte proportion d'hommes qui prennent ce congé travaillent dans le secteur public (57 % contre 50 %) et dans des secteurs plutôt féminisés. Cette situation peut provenir du fait que dans les secteurs très masculinisés, la demande de congés parentaux qui, légalement ne peut être refusée, est mal perçue par l'employeur et les collègues. Cela provient en partie du fait que cette demande est rare et les solutions pour y faire face n'existent pas encore. Au contraire, les métiers à dominante féminine, sont habitués à faire face à ce type de situation et les demandeurs sont facilement remplacés (Jönson A., 2004 ; Brachet S., 2004). De cette façon, les principaux obstacles au congé des pères proviennent de leur milieu de travail ce qui implique que ces mesures destinées à concilier monde du travail et de la famille pour les salariés ne fonctionnent pas ou que très partiellement pour les hommes. Les hommes craignent de faire l'objet de réprobations, plus ou moins ouvertes de la part de leur milieu professionnel. "Se prévaloir des congés pour raisons familiales ou encore quitter tôt pour aller chercher ses enfants, par exemple, risquent d'être vu comme un manque d'engagement dans son travail et à l'égard de son employeur" (Tremblay D-G., 2003). On retrouve la même situation concernant les femmes cadres, ayant des responsabilités professionnelles importantes qui connaîtraient ces mêmes reproches (Gosset S., 2004) ce qui peut expliquer que ce soit l'homme qui prennent des congés parentaux lorsqu'ils ont une catégorie socioprofessionnelle inférieure à celle de leur conjointe et semblent moins engagés professionnellement qu'elles. De nouveaux modèles familiaux sont en train de se développer et ne reposent plus uniquement sur la différenciation des sexes. Ces nouveaux modèles ouvrent la voie à l'émergence d'autres rôles de père à côté du rôle de père essentiellement pourvoyeur de revenu et c'est ce que laisse entrevoir les différents bénéficiaires du congé de paternité. En effet, contrairement aux pères bénéficiaires de l'APE qui sont 80 % à être des ouvriers ou des employés, les bénéficiaires du congé de paternité regroupent toutes les catégories socioprofessionnelles (Ruault M. et al, 2003).

Pour conclure ce premier chapitre, actuellement se développent plusieurs modèles familiaux qui ne reposent pas seulement sur le modèle « traditionnel » de la famille. Ce faisant, ils laissent la place à l'existence de différents rôles de père. Ainsi, différentes idéologies concernant le rôle de père cohabitent au sein de la société mais également de la famille. Ces dernières peuvent entrer en confrontation notamment au sein de couples nouvellement entrés dans la parentalité. C'est cette confrontation que je vais essayer d'explicitier et de mettre en évidence tout au long du prochain chapitre.

2. Des pères et des négociations parentales

Le congé de paternité est, donc, un congé de 11 jours consécutifs et de 18 jours pour les naissances multiples, non fractionnables, en plus des trois jours traditionnellement accordés par les employeurs à la naissance des enfants. En tout, les pères peuvent bénéficier d'un congé de 14 jours. L'ensemble des pères actifs sont concernés (donc autant les salariés, les professions libérales, les agriculteurs que les chômeurs). De façon générale, environ 60 % des pères choisissent d'en bénéficier alors que seulement 2 % des bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation (APE) sont des hommes (Boyer D. et Renouard S., 2004).

Les bénéficiaires du congé de paternité regroupent un large éventail de pratiques et de conceptions du rôle de père. En effet, la prise massive de ce congé dès 2002 ne renvoie pas à un type particulier de père comme cela peut être le cas pour l'APE (Allocation Parentale d'Éducation) c'est-à-dire des pères écartés de la sphère professionnelle mettant à profit ce congé notamment pour se reconverter professionnellement. Il s'agit surtout d'ouvriers ou d'employés non ou peu qualifiés (Boyer D. et Renouard S., 2004). Mais au contraire, le congé de paternité ratisse ses bénéficiaires au sein d'un large éventail de pères, chacun pouvant l'envisager de la manière dont il le souhaite, c'est-à-dire selon sa propre définition de la paternité. Ces pères appartiennent notamment à toutes les catégories socioprofessionnelles. Lors de mon enquête réalisée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en 2004, 86 % des professions intermédiaires, 75 % des employés et ouvriers, 64 % des cadres et des professions intellectuelles et 38 % des agriculteurs, artisans et commerçants interrogés en ont bénéficié. A travers la prise du congé de paternité, on peut voir apparaître à côté du rôle « traditionnel » du père, un nouveau type de père qui repose sur la volonté de certains pères de mener une carrière professionnelle et paternelle simultanées.

2.1 L'enfant en tant qu'enjeu de pouvoir et de négociations

Tous ces pères n'appréhenderaient pas de la même façon ce congé et mettraient en évidence l'existence de différents rôles de père se mettant en place dans des contextes familiaux différents. La mise en place du rôle de père dépasserait la question de la position des sexes au sein de la famille et intégrerait la position des membres du couple au sein du monde professionnel. De ce fait, n'y aurait-il pas plus qu'une question de position homme/femme au sein des couples et dans leur fonctionnement, une question de qui désire mener une carrière professionnelle et s'investir plus que l'autre professionnellement ?

A partir de cette question de départ, je suppose qu'à la naissance d'un enfant, les rôles de père et de mère se mettent en place. Des négociations ont lieu à cette occasion au sein du couple dont le commun dénominateur est l'enfant. L'enfant est appréhendé dans mon étude, en tant qu'enjeu de pouvoir et de négociations au sein de couples nouvellement entrés dans la parentalité et à partir duquel les hommes et les femmes négocient leurs futurs rôles de père, de mère, d'actif et d'active.

La notion de pouvoir est généralement définie comme l'aptitude, potentielle ou actuelle, d'un acteur à orienter le comportement d'autrui dans une direction désirée, avec ou sans son consentement (Kellerhalls J., Troutot P-Y. et Lazega E., 1984). Cette définition me paraît être adaptée pour mon étude c'est-à-dire pour définir le pouvoir qu'un époux exerce sur l'autre. Je prends appui sur la théorie des ressources qui met en évidence cette relation de pouvoir au sein du couple parental. En effet, d'après la thèse de Robert Blood et Donald Wolfe (1960, cité par Kellerhalls J., Troutot P-Y. et Lazega E., 1984), le pouvoir d'un acteur, dans le cercle familial, dans l'orientation d'une interaction est d'autant plus grande que ses ressources sont comparativement importantes. Les ressources appréhendées comme importantes dans mon étude sont les caractéristiques sociodémographiques des pères et surtout des mères, notamment le niveau de diplôme mais également l'exercice d'un emploi et la rémunération qui va avec. Toutes ces caractéristiques peuvent être comparées entre elles, entre celles détenues par les mères et celles détenues par les pères. C'est pourquoi l'utilisation de l'adverbe « comparativement » par Robert Blood et Donald Wolfe m'intéresse particulièrement car ce que je pense être déterminant n'est pas le niveau de ressources détenu par les individus mais la comparaison de ces ressources entre les deux membres du couple. En effet, les échanges familiaux et notamment les négociations parentales sont le résultat d'un rapport de pouvoir mettant en scène les ressources que chacun des membres du couple détient. Selon la théorie de Robert Blood et Donald Wolfe (1960, cité par Singly de F. et Chaland K., 2002), "les conjoints négocient à

l'intérieur des rapports sociaux de sexe, existants, qui assignent à la femme la prise en charge du travail domestique (...). Plus la femme dispose des ressources ou de capitaux [*comparativement aux ressources détenues par son conjoint*], plus elle parvient à se désengager de cette emprise" (p. 146). Cela signifie donc que je suppose que ce n'est pas uniquement le niveau de diplôme, ou le désir de mener une carrière professionnelle, de chaque conjoint qui va influencer leurs comportements mais le fait que l'un deux soit plus diplômé que l'autre ou désire plus que l'autre mener une carrière professionnelle, quel que soit d'ailleurs son niveau d'étude, ce qui le met alors dans une position de négociant. Le désir de mener une carrière professionnelle va être également un critère important. Dans cette perspective, même si la possibilité d'exercer un métier qui plaît est plus probable à mesure que le niveau de formation s'élève notamment parce que le choix d'activités professionnelles offert aux individus est plus diversifié, il me semble que cette relation n'est pas toujours vraie. On peut tout à fait envisager la situation d'un individu peu diplômé ou moins diplômé que son(sa) conjoint(e) mais très investi dans sa profession et pouvant négocier avec son(sa) conjoint(e) sa place parentale. De ce fait, une femme moins diplômée que son conjoint, ayant un salaire moins important peut être plus investie que lui professionnellement et vice versa. Un homme peut être plus diplômé, avoir un meilleur salaire que sa conjointe et être moins investi qu'elle professionnellement. Bien que marginaux, ces cas de figure peuvent exister et, dans ce sens, il faut rester vigilant à la façon dont les individus s'investissent professionnellement quelles que soient leurs ressources. Ainsi, les conceptions qu'ont chaque membre du couple parental du monde du travail et de la famille peuvent les influencer vers une certaine organisation familiale au détriment d'autres possibles.

2.2 Différentes conceptions de la famille et du travail

A l'arrivée d'un enfant, les différentes conceptions qu'ont les hommes et les femmes de la famille et du monde du travail vont entrer en confrontation. De cette façon et c'est en cela que l'enfant peut être appréhendé comme un enjeu de pouvoir et de stratégie au sein de la famille, les conceptions que détiennent les hommes nouvellement entrés dans la paternité vont s'ajuster par rapport aux différentes conceptions qu'ont de la même façon, leurs conjointes.

2.2.1 La petite enfance : domaine féminin

Les différentes conceptions familiales, c'est-à-dire de la paternité et de la maternité, peuvent avoir des conséquences sur les conceptions qu'ont les individus hommes ou femmes du monde du travail. Une enquête menée par Michel Bozon en 1995 (cité par Cicchelli V., 2001) montrent que 61 % des jeunes filles interrogées et 53 % des jeunes garçons estiment que, pour un couple ayant un enfant âgé de moins de trois ans, la meilleure solution envisageable est que la femme réduise son engagement dans le travail ou l'arrête temporairement tandis que l'homme continue son activité professionnelle à plein temps. De ce fait, arrêter de travailler même temporairement pour élever son ou ses enfants, peut montrer qu'« on est une bonne mère à la fois compétente et dévouée » (Gosset S., 2004, p. 82) comme cela peut être le cas des femmes bénéficiaires de l'APE. D'ailleurs, pour ces femmes, reprendre à temps complet, après une période relativement longue d'arrêt que peut représenter la prise de l'APE, peut être vécu comme un abandon de leurs enfants (Gosset S., 2004) donc, comme un abandon de leur rôle de mère.

La petite enfance, c'est-à-dire généralement la période où les enfants n'ont pas l'âge d'être scolarisés, apparaît fréquemment comme une période féminine faisant appel quasi exclusivement aux compétences maternelles. Cette spécificité de la période de la prime enfance est le résultat d'une longue tradition historique. Dès le Moyen Age, « le père laisse aux femmes le soin des tout petits (en raison de l'allaitement) et l'éducation des filles » (Knibielher Y., 2001 a, p. 53). Le Siècle des Lumières renforce cette idée selon laquelle la mère est plus apte que le père à s'occuper des jeunes enfants, voire des enfants en général. Le XIXème siècle met, dans cette continuation, en évidence la théorie des deux mondes qui fige la différenciation des rôles parentaux selon le sexe. La mère reste au foyer et s'occupe des enfants et le père travaille à l'extérieur pour subvenir aux besoins matériels de ses enfants et de sa femme. « Ce partage fut alors considéré comme fonctionnel, conforme à la nature, bien adapté à la différence des sexes. Il est resté à l'honneur jusqu'à la fin du baby-boom, et le fonctionnalisme anglosaxon (Parsons T., 1955) lui a apporté une caution théorique » (Knibielher Y., 2001 a, p. 54). Même si ce modèle a été vivement critiqué dès les années 1970 notamment par les chercheuses féministes telle que la sociologue Andrée Michel, la

norme actuelle concernant l'éducation et les soins procurés aux enfants met en avant le fait que c'est une affaire de femmes (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003) et cela d'autant plus lorsqu'il s'agit de la petite enfance où les tâches liées aux jeunes enfants, la plupart du temps de soins, sont perçus comme délicates. Il peut alors être approuvé l'idée que les hommes peuvent avoir du mal à les accomplir. Dans les représentations actuelles des individus, « l'homme et la femme ont des attitudes différentes. Ainsi, l'image de la femme est souvent associée à la douceur, à la tendresse, tandis que l'homme se situe davantage du côté de l'autorité » (Ridder de G., Ceroux B. et Bigot S., 2004, p. 45). En outre, les écrits savants et notamment psychanalytiques développés dans les années 1950 et 1960 concernant la succession des besoins de l'enfant mettent en avant le modèle qui repose, dans un premier temps, sur l'affection comme étant donnée prioritairement par la mère et, ensuite, sur l'autorité comme étant assurée prioritairement par le père (Le Camus J., 2001).

Dans cette perspective, la position occupée par la mère au sein de la famille peut être comparée à un chef d'orchestre (Commaille J., 1993) en dirigeant, en quelques sortes, son conjoint. En effet, en étant sur responsabilisées dans leur rôle de mère (Commaille J., 1993), les femmes peuvent résister elles-mêmes à l'investissement de leur conjoint : « il se pose le problème de la compétence du père. Les femmes mettent en doute les compétences de leurs conjoints » (Gosset S., 2004, p. 82) ce qui est renforcé par l'attitude des professionnels (qui sont surtout des professionnelles) de la petite enfance qui s'adressent quasi exclusivement aux mères. Ce comportement peut laisser entendre que les pères ne sont pas aussi aptes qu'elles à s'occuper de leurs enfants notamment lorsque ces derniers sont jeunes (Castelain-Meunier C., 2002).

Ce faisant, ce sont surtout aux femmes que se posent la question de la conciliation vie familiale et professionnelle comme le montrent de nombreuses enquêtes (Cicchelli V., 2001 ; Commaille J., 1993). La fin du XXème siècle est marquée par une part majoritaire de femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer. Elles représentent actuellement 46 % de la population active. Le taux d'activité des femmes mariées, âgées de 25 à 49 ans n'a cessé d'augmenter depuis la seconde guerre mondiale. Il était de 50 % en 1950 (Le Camus J., 1999), il s'élève à 80 % aujourd'hui et celui de l'homme à 95 % (Djider Z., 2002). Les mères sont aussi majoritairement actives même si leur taux d'activité décroît au fur et à mesure que le nombre d'enfants de la famille augmente alors que le taux d'activité des pères reste inchangé (Labarthe G., 2002). La reconnaissance sociale de la femme mère passe d'abord par la reconnaissance de son statut de mère avant son statut de femme qui travaille (Commaille J., 1993). En outre, le déficit d'équipements publics prenant en charge la petite enfance peut avoir des effets sur le comportement de certaines femmes qui peuvent suspendre pour un temps au moins leur engagement professionnel en prenant, par exemple, un congé parental et renforcer d'autant plus cette question de la conciliation entre le monde du travail et de la famille.

L'attrait de la maternité (résultat d'une longue tradition historique) reste encore un élément très fort de l'identité féminine (Cicchelli V., 2001). « Les femmes subissent toujours plus ou moins la prégnance du modèle traditionnel où la bonne mère se consacre à ses enfants. Ce dernier a trouvé à se régénérer dans les nouvelles normes éducatives qui placent la disponibilité parentale, dans les faits maternelle, en son cœur. » (Gosset S., 2004, p. 186). La mère se doit d'être disponible pour que l'enfant puisse grandir et s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. La disponibilité maternelle est l'un des critères principaux pour le bon développement psychologique et émotionnel de l'enfant. Les mères en allant travailler et en laissant l'enfant aux mains d'autres personnes peuvent culpabiliser et douter de leurs compétences et du fait qu'elles soient de bonnes mères car la bonne mère se doit d'être disponible et à l'écoute de son enfant. « On comprend alors la crainte des mères de se séparer de leur bébé, leur chagrin de ne pas en profiter, leur sentiment de faute à l'idée de le confier à quelqu'un » (Cicchelli V., 2001, p. 35).

La femme, de ce fait, est sur responsabilisée dans son rôle de femme mère, et cela d'autant plus, durant la période de la petite enfance. Leur dimension maternelle occupe une large place au sein de leur identité féminine et elles rencontrent des difficultés à s'en dégager. Dans ce contexte, les seules femmes qui y parviennent sont les femmes investies professionnellement (Commaille J., 1993)). Mais pour que cet investissement continue après l'arrivée d'enfant et ce, dès le premier enfant, il me semble qu'il faut que le conjoint ait également une dimension paternelle conséquente au sein de son identité d'homme.

2.2.2 Deux dimensions essentielles de l'identité

Deux dimensions essentielles structurant l'identité personnelle des hommes et des femmes vont particulièrement m'intéresser : la dimension paternelle ou maternelle et la dimension professionnelle. Même si la dimension professionnelle structure davantage l'identité masculine, et encore plus l'identité de l'homme père que l'identité de la femme mère (Singly de F., 1996), l'homme à la naissance de son premier enfant peut revoir son investissement professionnel à la hausse ou à la baisse tout comme cela se passe pour la femme : « la grossesse et l'accouchement sont vécus comme deux événements, qui soit déclenchent une transformation profonde de l'identité personnelle, soit cristallisent des tendances pouvant déjà être à l'œuvre avant cet événement » (Cicchelli V., 2001, p. 37). De ce fait, à la naissance d'un enfant et surtout du premier enfant, l'homme reconfigure sa dimension professionnelle par rapport à sa dimension paternelle. En d'autres termes, lorsque l'homme devient père, sa dimension paternelle fait intégralement partie de son identité personnelle (Dubar C., 2000 b). En effet, tout comme l'enfant peut être associé à la réalisation personnelle chez une femme en lui permettant de s'enrichir et en lui donnant un sentiment d'utilité personnelle (Singly de F., 1996 b), il peut avoir le même sens chez un homme et cela d'autant plus que l'enfant est vécu comme un accomplissement de soi en étant, aujourd'hui, avec les progrès de la médecine et la légalisation de la contraception, voulu et non plus subi comme il a pu l'être jusque dans les années 1960 (Castelain-Meunier C., 2002). Cela peut expliquer l'existence de plusieurs rôles possibles de pères tout comme l'existence de plusieurs rôles possibles de mères liés à leur conception du monde du travail et de la famille et de la façon dont ils imbriquent les deux. Actuellement, la dimension identitaire paternelle entre, en quelques sortes, en concurrence avec la dimension professionnelle comme la dimension professionnelle est entrée en concurrence avec l'identité maternelle pour les femmes, dans les années 1980. En effet, c'est à cette époque où les couples dont les deux membres sont actifs deviennent majoritaires (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003).

Ainsi, les femmes ayant une dimension professionnelle forte, et pour lesquelles à la naissance d'un enfant, « l'objectif principal est de préserver sa disponibilité pour l'exercice des responsabilités professionnelles » (Commaille J., 1993, p. 40) pourraient avoir des conjoints dont la dimension paternelle soit supérieure, ou au moins égale, à leur dimension maternelle. En effet, pour ce type de femmes mères, « la privation du travail peut être vécue comme une souffrance intime, une atteinte à l'estime de soi autant qu'une perte de relation aux autres » (Dubar C., 2000 b, p. 12).

2.2.3 Une socialisation continue

Durant leur enfance, les individus reçoivent une socialisation consistant en un apprentissage des codes, des normes et des valeurs relatifs à une société. Cette transmission fonctionne sur une logique de tri et non d'accumulation passive, l'enfant et l'adulte pour construire leurs dimensions identitaires (d'homme/femme, de travailleur/travailleuse, en l'occurrence ici de père/de mère) ne retient qu'une part de son héritage éducatif explicite (Ferrand M., 2004 ; Kaufmann J-C., 2001). Dans ce contexte, les individus adultes n'ont pas fini de se construire étant, en quelques sortes, en formation permanente (en socialisation continue) notamment en confrontation quasi-permanente avec la socialisation de leur conjoint/conjointe. En effet, au sein de la socialisation secondaire, le conjoint, en l'occurrence ici la conjointe est la principale actrice en tant qu'autrui significatif (Singly de F., 2001). Au sein du couple, les individus interagissent les uns sur les autres, sur la socialisation des uns et des autres, faisant apparaître de nouvelles références (normes, valeurs) qui peuvent être entendues comme un nouveau cadre d'actions. François de Singly appelle ce processus « le processus de détachement de soi » dans le cadre de la vie commune amoureuse que l'on pourrait étendre au cadre de la vie parentale. « C'est une distance vis-à-vis de soi, une forme de regard critique sur soi, amenant à changer sa ligne de conduite pour respecter son partenaire et maintenir la relation avec lui » (Singly de F., 2001, p. 53).

Ainsi, la notion de socialisation par frottement (Singly de F., 2000) peut être particulièrement éclairante à ce sujet. C'est "le processus qui, au sein des sociétés occidentales, prépare jeunes et adultes à deux dimensions importantes pour la vie ensemble : d'abord le fait d'être sensible aux autres, d'être attentif à ce que ces derniers réclament, d'ajuster quasi-automatiquement ses propres prétentions spatiales et temporelles à celles des personnes avec lesquelles il vit ; ensuite la souplesse identitaire qui autorise chacun à appartenir à un groupe privé sans renoncer pour autant à être soi-même" (p. 20). Donc, ici pour

mon sujet c'est une socialisation par frottement à la socialisation de sa conjointe en tant qu'autrui significatif (Singly de F., 1996 a et b). En effet, l'adaptation d'un conjoint aux préférences de l'autre ne peut s'opérer que parce que l'autre est un fort agent socialisateur (Kellerhalls J., Troutot P-Y. et Lazega E., 1984).

2.3 Des conceptions et des pratiques paternelles

Dans cette perspective, le rôle de père n'est pas, ou très partiellement, hérité mais est construit : « la socialisation ne peut plus avoir pour objectif principal de transmettre l'héritage des générations antérieures, non seulement parce que le monde change, mais aussi parce qu'un certain vide est requis pour que les individus puissent intervenir à leur tour et produire leur histoire » (Singly de F., 2003, p. 28).

2.3.1 Différents répertoires sollicités

A la naissance d'un enfant, il est demandé aux hommes de jouer un rôle de père mais ce rôle n'est pas clairement défini : "pour une position donnée, plusieurs rôles appropriés sont possibles" (Singly de F., 2003). La tâche des individus est de créer, en quelques sortes, leur rôle (rôle de père), de se l'approprier mais dans certaines limites, c'est-à-dire dans un cadre déterminé. En effet, aujourd'hui le modèle du papa-joueur (Singly de F., 1996 b) semble avoir envahi tout l'éventail des différents rôles de pères. Ce serait un aspect essentiel du père actuel repérable au sein de ses différentes déclinaisons. Les futurs pères naviguent alors dans un régime d'incertitudes, puisant ici et là leurs références ce qui conduit à un patchwork, répertoire personnel dont ils n'ont pas nécessairement conscience (Ridder de G., Ceroux B. et Bigot S., 2004). Ces références peuvent être multiples : leurs amis et leur famille et surtout la conception du rôle de père de leur conjointe. La conjointe détient dans ce contexte un rôle très important. De ce point de vue, donc, ce qui va être déterminant dans la construction des rôles paternels, ce sont les ressources (économiques, culturelles et scolaires) détenues par les hommes et par les femmes et le niveau de la dimension paternelle et maternelle des hommes et des femmes au sein de leur identité personnelle. En fonction de ces ressources, les pères vont devoir composer un rôle personnel (Singly de F. et Chaland K., 2002). Ces ressources, allant de pair avec les différentes dimensions identitaires d'homme et de femme et surtout d'homme et de femme qui travaillent, vont se confronter lors des négociations parentales (Singly de F., 1976).

Le répertoire d'actions dans lequel s'inscrit le rôle de père peut être élargi au fur et à mesure que le niveau scolaire des parents s'élève et que l'activité professionnelle de la mère se rapproche de celle du père surtout en terme d'investissement professionnel. "Une typologie peut alors s'établir allant de la "paternité traditionnelle" (mère inactive continue) à la "paternité substitutive" (égalité d'engagement dans la vie professionnelle des deux parents) en passant par un moyen terme représenté par la "paternité complémentaire" (mère active discontinue, ou active continue mais investissant moins que le père dans la sphère productive)" (Ferrand M., 2004, p. 38). D'après Claude Dubar, dans ce contexte "ce qui se dessine, c'est une pluralité de modes de vie, de conceptions, de configurations, c'est-à-dire des combinaisons inédites de formes identitaires" (2000 a, p. 92). De ce fait, la répartition traditionnelle selon le sexe qui donne à l'homme le pouvoir économique et à la femme, le pouvoir sur les enfants n'est plus en vigueur pour certains couples, notamment ceux dont la femme a un niveau de diplôme élevé (comparativement à celui du mari) voulant le mettre à profit pour mener une carrière professionnelle, c'est-à-dire ayant une dimension professionnelle prégnante et également ceux dont les hommes n'ont pas de dimension professionnelle importante. Dans cette perspective, je pense que la hauteur des salaires (qui va souvent de pair avec le niveau d'étude atteint) de chacun des deux époux va être également déterminant dans cette confrontation des ressources.

En effet, être active pour une femme permet une négociation plus fréquente dans la répartition des tâches au sein du couple tout comme son niveau d'éducation. Le diplôme est "une ressource symbolique qui dépasse la dimension concrète de la disponibilité réelle en temps" (Devreux A-M. et Frinking G., 2001, p. 96). En effet, la majorité des femmes en ascension sociale ou scolaire tendent vers une organisation familiale plus égalitaire (Menahem G., 1989). Un partage plus égalitaire des tâches est plus souvent revendiqué au fur et à mesure que s'élève la formation socioprofessionnelle de l'homme et de la femme.

Mais, « les clivages induits en ce domaine, par la formation de l'épouse sont beaucoup plus nets que ceux liés à la profession de l'homme » (Kellerhalls J., Troutot P-Y. et Lazega E., 1984, p. 56). Cependant, il ne faut pas oublier que l'inverse est encore extrêmement fréquent ce qui explique alors que ces couples, formés par une femme ayant de fortes ressources scolaires désirant les mettre à profit dans une carrière professionnelle et disposant de ressources plus importantes que son mari, soient encore considérés comme atypiques. « L'hypergamie (le fait pour une femme d'épouser quelqu'un dont le statut social est un peu supérieur au sien) est très répandu. Cette légère différence de statut entre l'homme et la femme a une importance considérable : elle oriente les jeux de pouvoirs dans le couple, elle prédétermine les choix de réorganisation lors de la venue des enfants et tend à travers les générations, à établir un cercle vicieux entre discrimination féminine et organisation traditionnelle du mariage » (Kellerhalls J., Troutot P-Y. et Lazega E., 1984, p. 24). Cependant, même si ce modèle reste marginal, on peut le mettre en parallèle et le compléter avec le modèle où, même si la femme est moins diplômée, a un salaire moindre que son conjoint, peut être plus investie que lui professionnellement. Ces différentes situations peuvent être repérées à travers les pratiques et les différentes conceptions de la paternité, de la maternité, de l'homme actif et de la femme active que l'on retrouve au sein des bénéficiaires du congé de paternité.

2.3.2 Différentes appréhensions du congé de paternité

Dans cette perspective, la période du congé de paternité est tout à fait appropriée pour être appréhendée comme révélatrice de négociations et de confrontations parentales pour la mise en route des rôles maternels et paternels mais cela est seulement valable pour le premier enfant du couple pour que les rôles de père et de mère ne soient pas encore établis. Par ailleurs, beaucoup de pères bénéficient de cette mesure. Cela touche environ 60 % des pères, donc, la prise de ce congé laisse entrevoir un aperçu du large éventail de pratiques et de conceptions de la paternité. Ainsi, cette période me permettrait d'observer plusieurs configurations de couples dont les membres et surtout les hommes seraient plus ou moins investis dans leur activité professionnelle et appréhenderaient leur paternité différemment.

Ces négociations et cette relation de pouvoir entre conjoints pourraient avoir lieu dans la décision de bénéficier du congé de paternité et dans la mise en place des rôles de père qui pourrait en découler. Les pères ne décideraient pas seuls de bénéficier ou pas du congé de paternité. Les mères seraient liées à cette décision et à la façon dont ils le mettraient à profit.

Les pères qui ont une conjointe ayant un haut niveau de diplôme, menant une carrière professionnelle et ayant une rémunération conséquente, donc, ayant une dimension identitaire professionnelle forte seraient davantage incités à bénéficier de ce congé dans une logique d'implication forte au sein de la famille et cela d'autant plus que ces pères ont un niveau de diplôme inférieur, une profession moins qualifiée et des revenus inférieurs aux leurs, n'ayant pas ou peu d'ambitions professionnelles.

On peut alors supposer que ce sont les pères qui n'ont pas une reconnaissance ou une valorisation professionnelle forte qui cherchent cette valorisation au sein de la famille et notamment auprès des tâches parentales, dévalorisation professionnelle par rapport à leurs conjointes, dans un premier temps, et dévalorisation professionnelle par rapport aux pères qui ont une dimension identitaire professionnelle forte, dans un second temps. Ces pères peuvent envisager le congé de paternité comme un temps familial. De la même façon, les pères ayant une valorisation professionnelle forte, peuvent également l'envisager comme un temps familial si, et seulement si, leurs conjointes ont également une dimension professionnelle forte.

Pour ces deux types de père, leur dimension paternelle serait prégnante ou tout au moins égale à leur dimension professionnelle.

Concernant les conjointes de ces pères, leur rôle de mère ne serait pas ce qui les qualifierait en premier lieu et elles considèreraient le rôle de père tout aussi important. D'après Michèle Ferrand (2004), la maternité est très valorisante surtout pour un certain type de femme. L'enfant renforce l'identité des femmes qui ont peu de perspectives professionnelles (parce qu'elles sont peu diplômées, parce qu'elle envisagent d'être femme au foyer ou parce que ces deux raisons sont liées) alors que la venue d'un enfant entre en concurrence avec d'autres possibilités (notamment de carrière professionnelle) pour celles qui ont

fait des études et veulent les rentabiliser. Donc pour ces femmes, il serait également important que leurs conjoints puissent s'investir dès le départ auprès de leur enfant. Le congé de paternité serait alors une bonne expérience de départ qui mettrait en évidence l'apprentissage et l'existence de différents rôles de père.

Trois catégories de père existeraient. Il y aurait une première catégorie qui mettrait en avant un homme dont la dimension paternelle primerait sur la dimension professionnelle. En outre, d'après Jean Kellerhalls, Pierre-Yves Troutot et Emmanuel Lazega (1984), dans les milieux populaires, l'enfant donne accès à des tâches particulières vécues comme des tâches privilégiées par rapport à l'activité professionnelle. Il paraît doter les parents, surtout la mère, d'un statut social jugé plus prestigieux que le statut professionnel. Par le même processus, l'enfant peut doter certains pères d'un statut social plus prestigieux que le statut professionnel leur confère.

Il y aurait, ensuite, une catégorie de père dont la dimension paternelle aurait la même importance que la dimension professionnelle au sein de leur identité personnelle.

Enfin, il y aurait les pères dont la dimension professionnelle primerait sur leur dimension paternelle. Ils pourraient davantage s'investir auprès de leur enfant que les autres pères en tant que pourvoyeurs de revenu. Ils s'investiraient peut-être autant que les autres pères auprès de leur enfant mais de façon différente, le revenu paternel pouvant être considéré comme une forme indirecte d'investissement paternel (Singly de F., 1996 b). Ils appréhenderaient ce congé davantage comme un temps professionnel et/ou personnel que familial.

Les motivations de ces pères à la recherche d'une valorisation familiale ne seraient pas les mêmes que les autres pères qui auraient également pris ce congé. Les premiers appréhenderaient cette période plutôt comme un temps familial que comme un temps personnel et/ou professionnel. Ils pourraient alors mettre en avant leurs motivations à vouloir s'investir par la suite auprès de leurs enfants. Les seconds types de pères mettraient en avant ce congé comme une expérience originale et novatrice dont ils n'auraient jamais pensé reproduire, par la suite, en prenant d'autres congés pour s'occuper de leur enfant ou en modifiant leurs horaires de travail. En effet, le moyen le plus courant pour les femmes de concilier monde du travail et familial consiste à opter pour le travail à temps partiel alors que pour les hommes dans la même situation, la solution est de garder un emploi à temps plein mais à horaire réduit (Eurostat, 2002). Ils en bénéficieraient car ils n'auraient pas vraiment de raisons pour ne pas le faire. Ces différentes approches du congé de paternité pourraient être visibles non seulement dans les pratiques des pères durant cette période mais aussi à travers leurs conceptions de la famille et du monde du travail.

En partant de ces hypothèses, différents comportements paternels vis-à-vis de ce congé seraient visibles et montreraient l'existence et la construction de différents rôles de père.

Ces hypothèses vont être testées, par la suite, à travers une enquête exploratoire qui me permettra de me renseigner sur la faisabilité d'un futur travail de thèse qui demandera un travail de terrain beaucoup plus conséquent.

3. Une enquête exploratoire

Mes hypothèses vont être testées au travers d'une enquête exploratoire. La méthodologie d'enquête adoptée découle directement du terrain d'étude et de la population spécifique choisis.

3.1 Terrain et population choisis

J'ai choisi de m'intéresser au congé de paternité car je pense que c'est une période particulièrement appropriée pour être appréhendée comme révélatrice des négociations et des confrontations parentales à la naissance du premier enfant. En effet, le congé de paternité touche environ 60 % des pères (Ruault M. et al, 2003), il peut alors mettre au jour la mise en place de différents rôles paternels. De plus, il réunit le

père, la mère et l'enfant durant une période relativement longue par rapport aux soirées et aux week-ends qu'ils ont pu passer ensemble avant cette période. Ce congé est souvent la première expérience paternelle étant la plupart du temps pris juste après la naissance de ce dernier.

J'ai également choisi de mener des entretiens semi directifs qu'avec des bénéficiaires de cette mesure. J'aurais pu choisir de rencontrer également leurs conjointes, au travers d'entretiens menés ensemble ou séparément, mais je n'aurais pas eu le même type d'informations. En effet, je m'intéresse aux différents rôles de pères et à la façon dont ces rôles se mettent en place. Je m'intéresse donc à la dimension identitaire paternelle des hommes donc à leur identité personnelle et non à leur identité conjugale. Dans ce sens, le discours des mères ne m'intéresse pas mais le discours des pères sur les mères m'intéresse.

La prise du congé de paternité me permet de me renseigner sur les différentes façons d'être père à travers la façon dont les hommes s'approprient leur paternité et à la façon dont ce congé les aide dans ce sens. Les questions posées lors de ces entretiens portent sur la décision d'en bénéficier, leurs motivations, leurs pratiques durant le congé de paternité et après, leurs conceptions de la paternité mais également de la maternité, leurs opinions concernant leurs activités professionnelles et celles de leurs conjointes. Pour parvenir à ces informations, j'ai rencontré des pères qui en ont bénéficié pour leur premier enfant car leur rôle de père n'est pas encore établi, il est en devenir. De ce point de vue, on peut également supposer que l'arrivée d'un deuxième enfant, ou d'autres enfants en général, au sein du couple, modifie leur rôle de père. Mais, on peut supposer que cette modification, s'il y en a une, sera influencée, de toute façon, par ce premier rôle de père. Les modifications seront structurées par celui-ci.

3.2 Méthodologie d'enquête

Ce travail de terrain est envisagé en tant qu'enquête exploratoire dans le sens où son objectif est d'explorer ce que pourrait être une enquête beaucoup plus vaste que je projette de réaliser dans le cadre d'un travail de thèse. Deux objectifs sont, dans cette logique, visés.

Le premier objectif est de construire et de tester ma grille d'entretien pour qu'elle soit la plus proche possible de ma problématique mais également du discours des enquêtés. En effet, « la grille des questions doit être logique (il est utile de les ranger par thèmes) et l'ensemble cohérent : le coq-à-l'âne et le pot-pourri doivent être systématiquement combattus. Pour une raison qui est rarement pris en compte : l'informateur gère son degré d'implication dans l'entretien, et celui-ci dépend en grande partie de la confiance qu'il fait à l'enquêteur. Des questions sans suite, ou des questions surprenantes non justifiées, lui donnent immédiatement une indication négative (Singly de F., 1992). Ce qui l'incite d'autant plus à ne pas trop s'engager que les changements de thèmes ne lui en laissent pas le temps » (Kaufmann J-C., 1996, p. 44). C'est dans ce sens que j'ai retravaillé après chaque entretien la grille des questions pour coller au plus près du discours des enquêtés notamment en déplaçant des questions, en en supprimant et en en rajoutant. Ce travail a été considérable surtout concernant les quatre premiers entretiens. Certaines questions ont été ajoutées et d'autres supprimées ou modifiées car les éléments qu'elles me permettaient d'obtenir ne correspondaient pas aux informations que je recherche. En outre, les enquêtés ont été, pour moi, des informateurs privilégiés concernant certaines pratiques et le sens donné à celles-ci, comme par exemple l'allaitement, et m'ont permis d'introduire des questions auxquelles je n'aurais pas pensé.

Dans cet objectif, la grille d'entretien commence par des questions simples et faciles pour mettre l'enquêté en confiance (Kaufmann J-C., 1996). Dans ce même but, la consigne du début de l'entretien (ré)explique l'enquête aux pères en insistant sur le fait que je ne mène pas d'entretien avec leur conjointe. En effet, les pères ne se sentent pas toujours à l'aise face à leurs conjointes devant les questions portant sur l'enfant et la paternité. Cette situation a été visible pour la réalisation de mon mémoire de maîtrise. J'avais utilisé un seul questionnaire pour recueillir des informations sur l'investissement parental des pères au travers notamment de questions d'opinions qui leur étaient destinées et qui n'ont au final été remplies que par leurs conjointes. En effet, un seul questionnaire était distribué aux deux conjoints mais il était divisé en deux parties, une partie ne concernait que les pères et ne devait être remplie que par eux et une autre que les mères et ne devait être remplie que par elles. Cette situation peut être expliquée par le fait que les pères ne se sentent pas toujours aptes et compétents pour parler de leur enfant et ils peuvent craindre

d'être comparés à leurs conjointes car ils font souvent l'objet de critiques sur leur non investissement que ce soit dans les livres de psychanalyse largement diffusés, d'émissions télévisées, de films ou au sein de la famille. Ainsi, lors de la remise des questionnaires, certains pères m'ont demandé s'ils allaient être notés.

Ensuite, dans la même exigence de mise en confiance, j'ai appris la grille de questions au préalable ce qui me permettait de poser les questions de la façon la plus naturelle possible pour que l'entretien ne paraisse pas trop artificiel, pour qu'il s'approche le plus possible d'une discussion. J'ai alors pris une certaine liberté par rapport à la grille d'entretien et c'est en cela que les entretiens réalisés sont semi directifs.

Grille d'entretien :

Consignes: Dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères (je ne mène d'ailleurs aucun entretien avec les mères), de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité.

1. Période du congé

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Vous n'aviez pas envisagé d'en bénéficier après que votre conjointe ait repris son activité ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ?

Combien de jours avez-vous pris ? Pourquoi ?

2. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?

A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?

En aviez-vous discuté avec votre conjointe avant de le prendre ?

Aviez-vous discuté avec votre conjointe de la période à laquelle vous vouliez en bénéficier ?

En aviez-vous discuté avec votre employeur ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans votre choix ?

Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

Est-ce que la rémunération du congé de paternité aurait pu vous y faire renoncer ?

3. Pratiques et apprentissage du rôle paternel

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails possibles ?

De façon plus générale, quelles activités avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Est-ce que votre conjointe allaite ou a allaité votre enfant ?

Combien de temps l'a-t-elle allaité ?

C'était une décision personnelle ou conjugale ?

Est-ce que ça a eu des répercussions sur les activités que vous avez pris en charge ? Pourquoi ?

Est-ce que votre conjointe continue actuellement à s'occuper de la nourriture de votre enfant ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, jouer à des jeux sur consoles, sortir voir des amis sans l'enfant, faire du sport, lire un bouquin, vous reposer) ?

Avez-vous été seul avec l'enfant pendant le congé de paternité ?

Si non, à partir de quelle période avez-vous été seul avec l'enfant ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités, ça concernait en particulier ?

Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que l'autre ?

Pensez-vous que ces conseils vous ont aidé à mettre en pratique votre rôle de père ?

Y avait-il ou y a-t-il toujours d'autres personnes que votre conjointe qui vous donnent des conseils (par exemple votre mère, votre père, des amis pères) ?

Dans ce cas, est-ce plutôt des femmes (mère, belle-mère, amies, etc.) ou des hommes (père, beau-père, amis, etc.) ?

Pensez-vous que ces conseils ont la même importance que ceux donnés par votre conjointe ? Pourquoi ? Était-ce important que votre conjointe soit également en congé à ce moment-là ? Pourquoi ?

Durant ce congé, qu'avez-vous le plus apprécié ?

Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?

Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?

Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?

Est-ce que le sexe de l'enfant vous a incité à en bénéficier ?

Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisées ? Pourquoi ?

Pensez-vous que le sexe de l'enfant a des conséquences sur la façon dont vous vous êtes occupé de l'enfant pendant le congé ? maintenant ? plus tard ?

4. Rôle de père

A quel moment prend-on conscience du fait que l'on va devenir père ?

Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?

Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ?

Est-ce le fait de mettre en pratique votre rôle de père en faisant concrètement des activités avec votre enfant ?

Est-ce que le fait que votre conjointe soit aussi en congé vous a aidé à mettre en œuvre et en pratique votre rôle ?

Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?

Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?

De la même façon, avez-vous pris conscience du rôle de mère de votre conjointe à cette occasion ? Pourquoi ?

Et elle, à votre avis comment concevait-elle votre rôle de père avant, pendant et après ?

Sa conception a-t-elle évolué depuis, notamment au cours de la période de ce congé ? Pourquoi ?

Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?

Son rôle est-il plus difficile que le votre ? Pourquoi ?

5. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité qui nécessite des responsabilités ?

Est-ce une activité que vous aimez ? Pourquoi ?

Etes-vous satisfait par votre activité professionnelle ?

Trouvez-vous cette activité valorisante ? Pourquoi ?

A la suite de la naissance de votre enfant et du congé de paternité, avez-vous décidé de vous investir plus dans votre profession ? ou est-ce le contraire ? Avez-vous réduit ou augmenté vos horaires de travail, avez-vous pris d'autres congés pour vous occuper de votre enfant depuis ?

Est-ce directement lié au congé de paternité ou est-ce que c'était déjà prévu ? Si c'était déjà prévu quand l'avez-vous décidé ?

Étiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?

Cette satisfaction est-elle liée à la conception que vous avez du rôle de père ?

Est-ce que vous pensez que votre activité est valorisante ?

Est-ce que le fait d'être père est valorisant professionnellement ? Est-ce qu'on sent vis-à-vis des collègues ou de la hiérarchie un changement de statut ?

Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?

Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Etes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?

Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle de la conjointe

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?

Avait-elle une activité professionnelle avant d'avoir l'enfant ?

Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité à responsabilité ?

Est-elle satisfaite de son activité ?

Est-ce que sa représentation de son activité est liée à sa conception du rôle de mère ? du rôle de père ?

Est-ce que son investissement professionnel a changé depuis l'arrivée de votre enfant ?

A-t-elle réduit ou augmenté ses horaires de travail, a-t-elle pris d'autres congés ? A-t-elle changé son activité en demandant par exemple une promotion, une augmentation de salaire ?
 Pensez-vous qu'elle se sente valorisée à travers sa profession ? Pourquoi ?
 Comptait-elle faire évoluer sa carrière ?
 Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ? Pourquoi ? Se sentait-elle investie dans son travail professionnel avant d'avoir l'enfant ?
Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?
Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Qu'en pense-t-elle ?

7. Décision d'avoir un enfant
 Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?
 Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?
 Songez-vous à avoir d'autres enfants ?
 Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

8. Autres questions hors magnétophone
 Quel est votre âge ?
 Age de votre conjointe ?
 Quel est votre niveau d'étude ?
 Le niveau de votre conjointe ?
 Quel est à peu près votre salaire mensuel ?
 Celui de votre conjointe ?
 Depuis combien de temps vivez-vous ensemble ?
 Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ?
 Même chose pour conjointe ?
 Quelles étaient leurs activités professionnelles ?

Le deuxième objectif de ces entretiens est de recueillir des premiers résultats pour mettre en avant des idées de réflexions qui pourront être approfondies par la suite. En effet, « l'entretien exploratoire est une technique étonnamment précieuse » en constituant « l'une des phases les plus agréables d'une recherche : celle de la découverte, des idées qui jaillissent » (Quivy R. et Campenhout L., 1988, p. 61, cité par Kaufmann J-C., 1996, p. 38)

3.3 Dix pères enquêtés

J'ai réalisé dix entretiens avec des pères bénéficiaires du congé de paternité. Ils ont pris ces congés pour leur premier enfant et ils n'en avaient pas d'autres au moment de l'enquête. L'âge de ce premier enfant varie de 2 mois et demie à 24 mois. Parmi ces enfants, il y a cinq filles et cinq garçons.

Au début de mon enquête, je voulais rencontrer les pères dans les trois mois qui suivent la prise de ce congé pour que leurs souvenirs concernant cette période soient très présents. Mais, je me suis rendue compte que mener des entretiens avec des pères qui avaient pris ces congés depuis plusieurs mois était plus intéressant. Ces hommes pouvaient, en effet, me parler de la période qui a suivi l'après congé, la façon dont ils ont mis en place leur rôle de père après ce congé et les implications qu'a eues ce congé dans leur vie quotidienne. Cela n'était pas possible pour les autres pères nouvellement bénéficiaires qui ne pouvaient faire que des suppositions. Néanmoins, pour tous ces pères, cette période était assez récente pour qu'ils puissent s'en souvenir encore de façon complète.

Les entretiens ont été longs, ils ont duré entre une heure et une heure et demie. J'ai rencontré six de ces pères à leur domicile, deux d'entre eux dans des cafés, un sur son lieu de travail et un chez une amie commune. Je ne connaissais aucun de ces pères personnellement. Je les ai rencontrés par l'intermédiaire d'amis communs et pour deux d'entre eux, c'est un des pères interviewés qui a été mon intermédiaire. Ils ont été contactés par téléphone et/ou par e-mail. Ils ont tous immédiatement accepté de participer à mon étude. Les entretiens ont débuté le 16 janvier et se sont terminés le 28 mars 2005.

Huit pères ont pris la totalité des jours de congés. Pour les deux pères restant, l'un a pris dix jours et l'autre a pris cinq jours. Pour ce dernier, ce congé n'était pas avantageux financièrement. Certains pères ont pris d'autres jours de congés ou de RTT pour allonger cette période. C'est le cas du père qui a pris 5 jours et c'est le cas d'un père qui a pris la totalité des jours de congés. De la même façon, huit pères l'ont pris immédiatement après la naissance de leurs enfants et lorsqu'ils ont pu, ils l'ont cumulé avec les trois jours traditionnellement accordés par les employeurs à la naissance d'un enfant. Pour les deux autres, l'un l'a pris un mois après la naissance de son enfant et l'autre deux mois après.

Ces pères vivent avec leurs conjointes depuis au moins trois ans sauf pour l'un d'entre eux qui vient de se séparer de sa conjointe avec laquelle il vivait depuis un peu plus de deux ans. Ils sont âgés de 21 à 33 ans. Leurs conjointes ont à peu près le même âge qu'eux. Trois de ces couples vivent dans le département du Vaucluse (84), deux couples vivent à Paris et les cinq autres vivent en région parisienne, dans la banlieue ouest de Paris. Ce sont les couples vauclusiens qui regroupent les pères et les mères les moins diplômés et ayant les salaires les plus bas. En effet, leur salaire net mensuel varie du simple au quadruple selon les pères et ils ont des activités professionnelles également très différentes. Les salaires de leurs conjointes sont tout autant disparates tout comme leurs activités professionnelles. Le niveau d'études atteint par les pères enquêtés et leurs conjointes est également très différent en allant du CAP au doctorat.

Pour trois de ces couples, les femmes ont des salaires plus élevés que leurs conjoints et pour deux d'entre eux, elles gagnent presque le double de leur mari. Pour ces couples, il y a trois cas de figure : la mère a un diplôme supérieur à celui de son mari, elle a un diplôme égal ou elle a un diplôme inférieur. Pour deux de ces couples, les pères et les mères ont le même niveau d'étude et gagnent le même salaire. Et pour cinq de ces couples, l'homme a un salaire supérieur à celui de sa conjointe. Dans ce cas-là, la mère peut avoir un diplôme supérieur au père et cela est le cas de deux de ces couples. Ensuite, le père peut avoir un diplôme supérieur ou un diplôme égal aux mères. C'est le cas de deux autres couples. Enfin, l'un de ces pères a également un niveau d'études supérieur à sa conjointe.

Ainsi, plusieurs cas de figure sont présents dans cette étude exploratoire.

J'ai modifié les prénoms des pères, des mères et des enfants pour garantir l'anonymat de mes enquêtés. Dans le même souci, je ne fais pas apparaître le nom des entreprises pour lesquelles ils travaillent.

Tableau récapitulatif des enquêtés :

Prénom	Age	Niveau d'étude	Profession	Salaire en euro	Lieu d'habitation	Prénom de l'enfant	Son âge	Spécificités
Arnaud	33	Bac + 5	Consultant	4000	Paris	Brian	11 mois	/
Marie-Claire	33	Bac + 5	Directrice marketing	4000				A un fils âgé de 6 ans d'un premier mariage
Roland	32	Bac + 4	Responsable commercial	4000	Paris	Arthur	11 mois	/
Marie	30	Bac + 5	Consultante	2200				/
Jérôme	33	Bac + 5	Cadre informatique	3500	Région parisienne	Julia	14 mois	/
Martine	34	Bac + 2	Comptable	1500				/
Patrice	30	Bac + 4	Consultant et directeur de mission	3500	Région parisienne	Laura	13 mois	/
Claire	27	Bac + 5	Professeur des écoles	1700				/
Maxime	28	Bac + 5	Ingénieur	1600	Région parisienne	Nina	15 mois	Vient de s'arrêter de travailler pour s'occuper de sa fille
Emilie	28	Bac + 5	Ingénieur	1600				/
Guillaume	29	Bac + 8	Journaliste	2000	Région parisienne	Noémie	22 mois	/
Lucie	30	Bac + 5	Documentaliste	3700				/
Ludovic	32	Bac + 5	Architecte	1800	Région parisienne	César	15 mois	/
Aurélie	33	Bac + 5	Directrice commerciale	3000				/
Laurent	21	CAP	Chauffeur-livreur	900	Vaucluse	Léo	2 ½ mois	/
Magali	21	CAP	Vendeuse	700				/
Vincent	28	Bac + 1	Employé dans l'hôtellerie	1400	Vaucluse	Clément	24 mois	Est séparé de sa conjointe depuis peu
Isabelle	24	Niveau Bac	Secrétaire	900				A la garde de leur fils
Eric	30	BEP	Mécanicien	1000	Vaucluse	Manon	3 ½ mois	/
Géraldine	26	Bac	Secrétaire médicale	1200				/

A travers ces entretiens exploratoires, un large éventail de pratiques et de conceptions de la paternité m'est apparu. En effet, ces hommes ont utilisé la période du congé de paternité pour apprendre et mettre en place leur rôle de père. Ces différents résultats vont être mis en évidence dans la deuxième partie de ce mémoire.

Bien que les entretiens menés sont peu nombreux s'inscrivant dans une enquête exploratoire, ils mettent en avant des premiers résultats tout à fait intéressants qui pourront être approfondis, dans le cadre d'un travail de thèse beaucoup plus important.

Ces résultats sont présentés au travers de trois chapitres.

Dans un premier temps, je vais mettre en avant le contexte familial et professionnel dans lequel les pères prennent la décision d'en bénéficier et la façon dont ils appréhendent ce congé.

Dans un deuxième temps, je vais m'attacher à l'apprentissage et à la construction des différents rôles de père.

Dans un troisième et dernier temps, je vais présenter ces différents rôles en les regroupant selon trois catégories.

Tout au long des chapitres suivant et concernant les extraits d'entretiens cités, E signifie Enquêtrice et e signifie enquêté.

4. Des conjoints et des pères

Les pères rencontrés bénéficient du congé de paternité parce qu'ils n'ont pas de raisons de ne pas le faire. Il leur paraît évident d'en bénéficier pour aider leurs conjointes et cela passe notamment par le fait de s'occuper de leur enfant. Ainsi, les pères prennent plutôt ce congé en tant que conjoints qu'en tant que pères. Cette période aide également ces hommes nouvellement entrés dans la paternité à prendre conscience de leur nouveau rôle et de se l'approprier.

4.1 Une décision évidente

Tout d'abord, les pères décident de bénéficier du congé de paternité généralement deux ou trois mois avant la naissance de l'enfant et au plus tard à la naissance de celui-ci. C'est à ce moment-là qu'ils font les démarches administratives nécessaires pour pouvoir en bénéficier. Cette période courte de décision peut être expliquée par le fait que la plupart des pères souhaite en bénéficier dès la naissance. Pour cela, ils doivent avertir leurs employeurs au moins un mois à l'avance ce qui correspond au délais légal où les démarches administratives doivent être entreprises :

« Eh bais...euh...j'avais posé en fait pour que ça tombe dès qu'elle accouche et que ça suive... En fait le mieux que j'aurais aimé c'est que dès qu'elle accouche c'est que j'ai directement mes deux semaines. Et bon, par rapport au travail, on peut pas donc...parce que je suppose que c'est partout pareil donc demander de le déposer un mois avant... » (Eric, ouvrier), « Non, en fait...je l'ai fixé euh...assez longtemps à l'avance, c'est à dire deux mois avant la naissance, je crois. Ce devait être à peu près le délais légal...euh... Je l'ai fixé par rapport à la date prévue d'accouchement. Tout simplement. » (Guillaume, journaliste), « Euh...Bais déjà tu le fais quand tu sais la date de l'accouchement. Donc, tu le fais, je sais pas...3 semaines avant. » (Laurent, ouvrier)

La prise de décision d'en bénéficier n'a vraisemblablement pas abouti à de longues négociations avec la mère au travers de discussions répétées ou approfondies. C'est évident, pour eux, de prendre ce congé de paternité comme il est tout aussi évident de bénéficier des congés payés, des RTT ou d'autres mesures en leur faveur. Ils y ont droit alors ils en bénéficient :

« Euh oui mais ce n'était même pas une décision enfin je sais pas, ça paraissait évident que, enfin c'est... J'ai pas décidé d'en bénéficier, j'en bénéficie de fait. Bais comme je bénéficie d'autres mesures offertes, enfin c'est évident. » (Ludovic, architecte), « Non, en fait nous...enfin, moi, j'ai découvert après que c'était nouveau. Mais enfin, pour moi, ça coulait de source, quoi. Il n'y avait pas de... J'allais les prendre. » (Jérôme, cadre informaticien)

La plupart des pères rencontrés n'ont pas discuté de ce congé avec leurs conjointes. Seulement quelques uns l'ont fait et cela, de façon furtive :

« E : Et vous en aviez discuté avec Claire [sa conjointe] ? e : Oui, oui, on s'était entendu. Moi, je voulais le prendre à tout prix parce que c'était important d'être là à ce moment-là. » (Patrice, consultant), « E : Elle était aussi d'accord que tu prennes le congé à cette période-là ? e : Oui mais on discute toujours les choses...euh...d'un commun accord, quoi. Je ne vais pas prendre une décision sans lui en parler, quoi. On discute toujours du truc et on voit en fait. » (Eric, ouvrier).

Toutes les conjointes semblent être favorables à cette mesure et elles n'ont, de toute façon, pas besoin d'inciter leur conjoint à en bénéficier comme cela est le cas de Maxime (ex informaticien⁴) :

« E : Est-ce qu'Emilie [sa conjointe] voulait que tu prennes ce congé ? e : Bais ça c'est moi qui ai proposé avant donc, c'était direct pris d'avance. E : Et elle, ça ne la dérangeait pas ? e : Ah, ouais, ouais. Non, au contraire. Je ne sais pas comment elle aurait réagi si je ne les avais pas pris plutôt. Non, c'est clair qu'elle voulait que je les prenne. E : Vous en aviez discuté avant de cette décision d'en bénéficier ? e : Non, c'était...vraiment, c'était évident. Il n'y a même pas à discuter (rires). Ouais, c'était évident. ».

Cette évidence est d'autant plus forte que le congé de paternité en tant que nouvelle mesure a bénéficié d'une forte publicité à travers les médias. La télévision a été une informatrice privilégiée lors de sa mise en place, en touchant la quasi-totalité des foyers français et a pu, de cette façon, légitimer cette mesure aux yeux du plus grand nombre comme l'illustrent les propos de Maxime et Eric :

« C'était, c'était, c'était, pour moi, c'était évident. Il n'y avait pas...dès que j'ai su qu'elle était enceinte, je savais déjà qu'il y avait des congés de paternité. C'était, c'était passé à la télé. Tu vois, c'était évident, quoi. » (Maxime, ex informaticien), « Bais en fait...moi j'avais eu envie de le prendre dès qu'ils en ont parlé à la télé, comme je me tiens au courant des actualités, quoi... » (Eric, ouvrier).

Ainsi, la quasi-totalité des pères connaissent l'existence de ce congé. Dans mon enquête menée en 2004 dans le cadre de mon mémoire de maîtrise intitulé « Petite enfance et comportements parentaux : la place des pères et le congé de paternité » (présenté à l'université d'Aix-en-Provence sous la direction de Scornet C. et Widmer I.), 96 % des pères interrogés connaissaient son existence. En effet, comme je l'évoquais précédemment, dès sa mise en place, le congé de paternité a bénéficié d'une large diffusion dans les médias ce qui a permis sa rapide appropriation par les pères de nouveau-nés (Chauffaut D., 2003). Dès la première année de sa mise en œuvre en 2002, 59 % des hommes qui ont été pères en ont bénéficié (Ruault M. et al, 2003) alors que les prévisions faites à cette époque-là étaient de 40 %⁵.

Le fait qu'un grand nombre de pères en bénéficie dès 2002 a également pu favoriser la connaissance de l'existence de cette mesure dans les différentes entreprises ce qui a pu inciter les nouveaux pères à prendre ce congé à leur tour (Chauffaut D., 2003). Jérôme (cadre informaticien) met en avant cette raison :

« Bais en fait, dans mon entreprise, il y avait beaucoup de jeunes papas. Moi, j'ai des collègues qui ont eu un enfant genre 6 mois avant, ils l'ont pris et je sais pas. Ouais, c'était complètement naturel, quoi. Ouais, ouais, ouais. »

Dans cette perspective, il semble que la prise du congé de paternité par l'entourage amical ou familial peut avoir les mêmes conséquences que celle de l'entourage professionnel :

« Non, moi, je me suis toujours dit que j'en prendrais et euh, elle était aussi pour que j'en prenne puisque tout le monde avait tendance à en prendre autour d'elle. » (Arnaud, consultant), « E : Est-ce que t'en as parlé à Aurélie [sa conjointe] du fait que tu allais en bénéficier ? e : Euh... Oui bien sûr mais en fait on en a parlé avec des amis qui ont eu des enfants avant nous donc on en a déjà parlé et c'était... En fait, ouais la plupart de nos copains, ils ont fait des enfants avant nous, donc...à chaque fois on en discute : ouais, qu'est-ce que tu en penses ? Avec Aurélie, on fait comme ça, on se demande. » (Ludovic, architecte)

⁴ Maxime vient d'arrêter son activité professionnelle pour garder sa fille et permettre à sa conjointe qui ne veut pas faire garder sa fille par une autre personne que lui, de retrouver, à son tour, une activité professionnelle. C'est en cela que Maxime est ex informaticien.

⁵ Ce pourcentage est extrait du journal « Le Monde » datant du 22 octobre 2003.

En contre partie, la plupart des pères que j'ai rencontrés ont décidé de la période à laquelle ils allaient en bénéficier après en avoir discuté avec leurs conjointes. La période est choisie d'un commun accord. Il apparaît alors que la décision d'en bénéficier est plutôt personnelle mais la décision de la période choisie plutôt conjugale :

« Ah, ouais, ouais, tout à fait. C'était d'un commun accord on en avait discuté ensemble. Savoir quand est-ce que je pouvais les prendre. » (Vincent, employé), « on en discute enfin...sur le congé de paternité, non...la question, c'était quand et on s'est posé la question : à quel moment c'est plus profitable et pour Claire et pour Laura ? » (Patrice, consultant), « E : Donc, tu as choisi avec Marie la période à laquelle tu allais en bénéficier ou c'est plutôt toi qui l'a choisi ? e : Ouais, on l'a décidé ensemble. » (Roland, responsable commercial).

Cette situation n'est pas surprenante puisqu'il semble que les pères bénéficient de ce congé autant en tant que conjoints qu'en tant que pères. De cette façon, il semble aller de soi que les conjointes aient leur mot à dire quant au choix de la période à laquelle ils vont en bénéficier. En effet, ils appréhendent le congé de paternité comme un temps conjugal. En outre, le verbe « aider » revient tout au long de tous ces entretiens exploratoires. Ce verbe marque, à mon sens, une différence entre le rôle de père et de mère. En effet, dans un grand nombre de couple, le père aide la mère. Le père donne un « coup de main » (Singly de F., 1996). Son rapport au temps est différent de celui de la mère qui est disponible, il s'agit d'un moment maîtrisé aux frontières bien délimitées (singly de F., 1996). Les propos de Laurent (ouvrier) lorsqu'il évoque l'après congé sont extrêmement explicites à ce sujet :

« Et je vais te dire maintenant que si je ne sais pas quoi faire, hop, je vais aller le changer. Maintenant, c'est moi qui le fais tout seul mais la première fois, c'est elle qui m'a dit va le changer. La première fois, c'est elle mais après non. Après, je le fais tout seul. C'est logique après, tu vois ? »

Par conséquent, pour ces pères qui en bénéficient en tant que conjoints, il paraît logique de prendre ce congé juste après la naissance parce que c'est à cette période qu'ils sont les plus utiles. Dans mon enquête, huit pères sur dix sont dans ce cas. En effet, les pères mais également les mères puisqu'elles participent également au choix de la période à laquelle leurs conjoints bénéficient de cette prestation, ont anticipé le fait que la venue d'un enfant et surtout du premier enfant occasionne un bouleversement de toute l'organisation familiale :

« E : Et pourquoi les prendre dès la naissance puisque tu disposes de quatre mois pour les prendre ? e : Ah, ouais mais après, ça servait plus à rien pour moi, quoi. Ah, non, non, non, c'était pour...premièrement, pour aider ma femme dans le foyer parce que ça change tout, donc, c'est tout de suite qu'on en a besoin je pensais, histoire de se roder aussi, quoi. Je pense qu'après, je les aurais jamais pris, hein. C'était tout de suite ou...enfin, c'est tout de suite après l'arrivée de la maternité mais 4 mois après pff...enfin, c'est pas trop tard mais je trouve qu'on est moins utiles, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien), « Et moi, je me suis dit : au plus tôt c'est pris au mieux c'est puisqu'en fait, même si nous au départ en tant que père on se mêle pas trop, on n'ose pas trop, hein. On est quand même là et le fait d'être là et puis...le fait d'être là, on sent que ça rassure quand même la mère. Et donc, moi, je trouve que c'est mieux. » (Eric, ouvrier)

4.2 Un temps conjugal et un temps paternel

Le congé de paternité est appréhendé non seulement comme un temps conjugal mais également comme un temps paternel. En effet, dans leurs motivations, une première différence entre les pères rencontrés apparaît. En effet, si l'on ne tient pas compte de l'évidence d'en bénéficier, certains pères en bénéficient d'abord pour aider leur conjointe et c'est en cela qu'ils s'occupent de leur enfant :

« E : C'était pour profiter de Nina surtout ? e : De Nina et puis surtout pour aider Emilie aussi parce que c'est...souvent on dit que ce n'est pas évident pour les mamans. Et puis, c'est plutôt le cas. En fait, c'était ça...ouais, c'était ça, ma première raison en fait...alors je m'occupe de ma femme et en même temps de Nina. C'est la même chose. » (Maxime, ex informaticien), « Ouais. Mais bon, pour moi c'est, pour moi c'est équivalent parce que le fait d'aider Géraldine, c'est...en fait, tu lui enlèves des trucs qui pourraient l'empêcher de faire certaines choses euh...ou de plus passer de temps avec donc, c'est complémentaire. » (Eric, ouvrier)

Ensuite, certains pères mettent, d'abord, en avant le fait d'aider leurs conjointes et ensuite, évoquent le fait de s'occuper de leur enfant. Il y a une sorte de hiérarchisation entre le statut de conjoint et le statut de père. Cela est le cas, par exemple, de Ludovic (architecte) :

« Bais il permet de...il permet d'abord de faire face aux tâches toutes bêtes du quotidien c'est à dire aller faire des courses pour tout ce qui manque pour le bébé, pour tout ce qui manque pour la maman. Donc de faire des trucs aussi bien pour elle, pour le bébé ou pour la maison, des trucs comme ça. Il suffit de se relayer parce

qu'on ne dort pas beaucoup. La maman est plus fatiguée parce qu'elle sort de l'accouchement, parce qu'elle se lève la nuit, parce qu'elle allaite. Ce n'est pas uniquement au moment du congé de paternité qu'on apprend à s'occuper du bébé. Là, on gère au plus pressées aux plus...aux trucs qu'on n'avait pas pensé parce que si on avait déjà prévu des trucs comme la table à langer...il y a des trucs qu'on n'avait pas prévu...Et puis c'est vrai qu'il faut le changer deux ou trois fois par jour, il faut faire tourner le lave-linge »

Enfin, il y a les pères qui hiérarchisent les deux statuts, mais à l'inverse des pères précédents, ils en bénéficient d'abord pour s'occuper de leur enfant et, ensuite, pour aider leur conjointe. Cela est le cas, par exemple, de Roland (responsable commercial) :

« E : Et pourquoi ? e : Bais pour être là euh...bon, les trois jours pour être là à la maternité pour pas laisser Marie toute seule et puis pour pouvoir profiter du petit, évidemment. Et puis après euh...quand on est revenu, enfin quand ils sont revenus tous les deux de la maternité euh...pour être là aussi, pour aider mon amie et puis surtout pour en profiter...des premiers jours avec le bout de chou (...) Donc, je voulais être absolument...entre guillemets au même niveau qu'elle...pour m'occuper d'Arthur et être aussi autonome qu'elle. »

Pour ces pères, prendre le congé de paternité dès la naissance permet donc de mettre en pratique leur rôle rapidement, d'apprendre à s'occuper de leur enfant en même temps que leurs conjointes, pour être aussi autonomes qu'elles. Cela est le cas de Guillaume (architecte) et de Roland (responsable commercial) dont les propos sont sans équivoque à ce sujet :

« Et pour ça, il fallait que je prenne ma place assez vite, je pense. Et, j'ai pu le comparer avec des amis qui ont pris leur congé un peu plus tard vers...au bout des trois mois, par exemple. Où là, effectivement, la maman a pris un peu le dessus entre guillemets sur le bébé mais c'est normal. Elle s'en est occupée tout le temps, quoi, pendant trois mois. » (Guillaume, journaliste), « Je voulais surtout pas dès le début, dès la naissance, avoir un déficit, avoir euh...être à la traîne, quoi. Et me dire : ah bais ça, elle sait faire parce qu'elle a eu ces moments privilégiés avec lui. » (Roland, responsable commercial).

Contrairement à la plupart des pères interviewés, cette période ne correspond pas, pour Roland et Guillaume, à des périodes où professionnellement prendre ce congé est évident :

« Après, il se trouve que mes employeurs sont...sont souvent très compliqués pour ce qui est des congés. Là, c'était la première fois qu'il donnait un congé de paternité, ils ne savaient pas trop comment ça fonctionnait. C'est un peu moi qui ai dû trouver les textes, etc. Euh...et donc l'idée de modifier la date du congé...enfin au moment où Noémie est née, ça aurait compliqué un peu les choses, ça aurait compliqué nos relations en fait. Il faut savoir que j'étais arrivé dans la société début février et que Noémie est née fin avril donc, je n'étais pas sensé avoir de congés, par exemple. Enfin, j'étais dans le cadre de la loi mais disons qu'au niveau relationnel avec l'employeur, ça ne s'est pas mal passé mais c'est ressorti quelques mois après où ils m'ont dit que quand même ils avaient été sympas avec moi, qu'ils m'avaient accordé le congé de paternité. Bon, j'ai pas relevé, je ne leur ai pas dit qu'ils n'avaient pas le choix. Mais, ouais (rires), ça a été vécu un peu comme une faveur ou en tout cas comme un...presque comme un sale coup que je leur faisais de leur poser 10 jours deux mois après que je sois arrivé. Voilà. C'est oublié maintenant (rires). Mais, ils sont toujours très compliqués pour les congés...en général. » (Guillaume, journaliste), « Quand elle était enceinte, je dirais que déjà je, la décision de prendre le congé de paternité, je l'ai mûrie là parce que c'était une époque où au niveau du boulot, c'était très chaud. » (Roland, responsable commercial).

Pour tous les autres, la période du congé de paternité coïncide avec une période d'activité professionnelle faible ou dans une ambiance professionnelle sereine. Trois cas de figure se sont présentés dans mon enquête exploratoire.

Il y a d'abord les pères qui semblent avoir pris ce congé sans que cela ne pose aucun problème à leurs employeurs. C'est le cas de Ludovic (architecte) qui travaille depuis longtemps dans la même entreprise et qui s'entend bien avec son employeur :

« E : Ton employeur, il était d'accord pour que tu prennes ces congés ? e : Non pas du tout. Pas du tout. Mon patron, il est assez cool donc euh. Je l'avais prévenu quand même pas mal avant...il ne savait pas du tout que ça existait. Je lui ai appris, il a dit que c'était pas mal alors (rires). »

C'est également le cas de Laurent, Eric et Vincent. Ils occupent tous les trois à cette période des emplois qui ne semblent pas requérir de fortes responsabilités. Ils sont ouvriers et employés :

« E : Et, ton employeur, il a tout de suite était d'accord ? Pour que tu prennes ce congé et à cette période ? e : Ouais. Ouais...il n'avait pas le choix. Lui, que ce soit une semaine avant ou après, c'est pareil. » (Laurent, ouvrier), « E : Et à ton employeur, ça ne lui a pas posé problème que tu prennes ces congés ? e : Bais non parce que c'était un mois à l'avance donc ils ont le temps de voir s'il y en a qui sont en congés euh...tout ça. E : Tu n'as pas eu de réflexions ? e : Euh...non, non. E : Ca s'est bien passé ? e : Ouais, ouais dans l'ensemble ouais.

... Ouais parce que je pense qu'à partir du moment de toutes façons, où c'est officiel et que tout le monde, les gens ils l'acceptent, quoi. Mais euh...ouais, je vois ce que tu veux, il y en a des fois qui peuvent : ouais maintenant... Non, il n'y a pas eu de trucs comme ça. Sur ce point-là, il n'y a pas eu de problème. » (Eric, ouvrier), « E : Et, ça n'a pas posé problème par rapport à ton employeur, que tu ne l'ais pas prévenu à l'avance ? e : Non, non, en fait, ça s'est fait comme ça du jour au lendemain où j'ai dit voilà je suis papa. On m'a dit, et bais, tu as droit à tes 11 jours, voilà. Donc, ça tombait bien, quoi (rires). Ça tombait bien, voilà. » (Vincent, employé).

Le départ de ces nouveaux pères de l'entreprise ne semble pas poser, ou en tout cas, moins de problème notamment pour le bon fonctionnement de celle-ci. En effet, même pour une période relativement courte, il semble plus facile de remplacer un employé qu'un dirigeant (Brachet S., 2003 et 2004) que cela soit un homme ou une femme. D'après Stéphanie Gosset (2004), « une ouvrière est facilement remplaçable » (p. 165). Il peut en être déduit que, de la même façon, un ouvrier l'est tout autant. Toutefois même si cela l'est dans une moins grande mesure que pour la prise de l'Allocation Parentale d'Éducation par les hommes (Boyer D. et Renouard S., 2004), certains pères rencontrent des difficultés à bénéficier du congé de paternité comme ils en rencontrent pour bénéficier de l'APE. Jérôme (cadre informaticien) qui a des responsabilités professionnelles importantes en encadrant un groupe d'informaticiens met bien en avant cette idée dans ces propos concernant le congé parental et la réduction du temps de travail au quatre cinquième. Selon lui, tous les pères mais également toutes les femmes ne peuvent pas bénéficier de telles mesures mais ce n'est pas une question de sexe mais de responsabilité. Jérôme met bien en évidence comme l'ont fait un certain nombre d'auteurs tels que Jacques Commaille en 1993 ou Vincenzo Cicchelli en 2001, que dans les représentations actuelles, c'est surtout à la femme que revient la charge quotidienne d'éducation et de soin que donne l'enfant même si elle peut en retenir une grande valorisation et gratification (Ferrand M., 2004) et que de ce fait, c'est surtout à elle que se pose la question de la conciliation vie familiale et vie professionnelle :

« E : Pourquoi mieux ? [il vient de dire que c'est mieux que ce soit sa conjointe qui prenne un congé parental pour leur deuxième enfant que lui] e : Bais, c'est sûr, quoi. Les patrons, ils préfèrent embaucher des femmes qui ont déjà des enfants...mais, mais c'est connu et c'est normal... Elle pourra envisager de mener une carrière...enfin mener, envisager peut-être de s'investir plus dans son activité. Enfin, je sais pas, elle verra, quoi. Non mais c'est vrai qu'en plus pour elle, c'est plus facile de s'arrêter maintenant parce qu'elle n'a pas de grandes responsabilités professionnelles et tout. C'est mieux. C'est comme par exemple, dans mon entreprise, il y a pleins de femmes qui se mettent au troisième...je sais plus comment ça s'appelle, elle ne travaille pas le mercredi. E : Le quatre cinquième ? e : Ouais, c'est ça mais ça, c'est pas possible quand t'as des responsabilités parce que si le mercredi, il y a un problème, il faut prendre une décision comment on fait ? Non, non, c'est pas possible mais même quand t'as pas beaucoup de responsabilités, quoi. Il y a une collègue qui travaille pas le mercredi, une fois, on a eu un problème avec l'ordi et on savait pas quoi et on savait qu'elle savait alors on a dû attendre le lendemain matin pour le résoudre. Ah, non, c'est pas possible ou alors je sais pas moi. E : T'as l'impression que c'est pas possible peut-être parce que l'informatique c'est surtout un milieu d'hommes ? e : Non, non, non. Ah, non, c'est pas une question d'homme ou femme mais de responsabilité ? je vois pas une femme directrice prendre ces congés parce que c'est trop chaud pour la remplacer. Non, non, c'est vraiment une question de responsabilité. »

Les hommes et les femmes ayant certaines responsabilités peuvent connaître les mêmes difficultés. « Il est vrai qu'il demeure assez mal toléré que des femmes à qui l'on confie de lourdes responsabilités aient l'outrecuidance de se dégager du temps pour élever leurs enfants » (Gosset S., 2004, p. 124). Dans cette perspective, cette question de la conciliation vie familiale et professionnelle se pose également pour les hommes mais d'une autre façon. Pour les femmes, la question serait plutôt de concilier le travail par rapport à la famille et pour les hommes, la question serait de concilier la famille par rapport au travail.

Ensuite, pour ceux qui ont des responsabilités professionnelles importantes le congé de paternité est pris à une période où professionnellement, cela ne pose pas de problème ou moins de problème pour le fonctionnement de l'entreprise :

« E : Et comment ça s'est passé ? Tu as pu choisir la date à laquelle tu les prenais ? e : Ah, oui, non, non. Ah, oui, ouais, avec mon employeur, il n'y a pas de problème. Il savait qu'il y avait, que j'allais avoir un enfant. En plus, nous, on l'a déclenché comme elle arrivait à terme. Et voilà donc... En plus, c'était pendant Noël et tout ça donc... Il n'y a eu aucun souci. Donc, je l'ai pris au...au dernier moment, en fait. Enfin, je les avais prévenus depuis un petit moment et puis après la date, on l'a fixée quand j'en avais besoin, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien), « E : Combien de temps avant, tu savais que tu allais les prendre juste après la naissance de Nina ? e : En théorie, c'est un mois qu'il faut...donc, je me suis posé la question un mois avant par rapport à

mon emploi du temps mais je n'avais pas. Mais mon emploi du temps, ça allait en fait. C'était pas, c'était pas surchargé, en fait. Quoi, enfin, je les posais quand je voulais. » (Maxime, ex informaticien).

Il n'est pas inintéressant de souligner que tous deux (Jérôme et Maxime) sont ou étaient informaticiens or l'informatique est un milieu qui peut être considéré comme plutôt masculin. D'après Sara Brachet (2002), les pères suédois ont plus de difficultés à prendre un congé parental lorsqu'ils travaillent dans un milieu fortement masculin et, de ce fait, peu habitué à ce genre de congé. En effet, dans les milieux plus féminins comme les milieux professionnels touchant à la santé ou à la petite enfance, ces congés sont mieux acceptés car les employeurs sont habitués à gérer les remplacements du personnel en congé.

Dans cette perspective et cela est le troisième cas de figure, certains pères repoussent même la période à laquelle ils souhaitent en bénéficier pour qu'elle puisse tomber à une période où professionnellement, leurs absences ne posent pas de problème :

*« Et puis d'autres choses, c'est que ça correspondait un moment où professionnellement, je pouvais le faire assez facilement et le prévoir. J'avais pas forcément, je ne pouvais pas forcément le prendre début janvier... Des vacances pendant Noël, j'ai bossé, rebossé pendant deux semaines, deux semaines et demie et puis après, j'ai pris le congé de paternité ensuite début février...un mois après ouais, un mois après. » (Patrice, consultant),
« E : D'accord, comment as-tu fait pour choisir la période ? C'est toi qui l'as choisie ? C'était lié à ton travail ?
e : Euh...c'était une semaine facile pour mon travail et c'est une semaine qu'on a pris aussi pour euh...ma femme aussi a pris cette semaine et on a pu euh...partir. On est parti en vacances pendant cette semaine, pendant dix jours, en fait. Et c'était, euh...on voulait partir à un endroit où...fallait que le bébé ait aussi un certain âge pour partir aussi. Donc, ça tombait bien en fait deux mois c'était bien. On est parti au Maroc. » (Arnaud, consultant).*

Comme le souligne Delphine Chauffaut (2003), « dans certaines entreprises (petites entreprises avec une faible flexibilité, grandes entreprises exigeantes avec leurs cadres) ou parmi les chefs d'entreprise, la charge de travail au moment de la naissance peut être telle qu'elle reporte, voire empêche la prise du congé » (p. 3). Il n'est donc pas surprenant que ce soient les cadres les plus nombreux lorsqu'ils bénéficient du congé de paternité à prendre moins de 11 jours, c'est-à-dire moins de la totalité des congés alors que 77 % des pères qui prennent la totalité sont des employés ou des ouvriers (Ruault M. et al, 2003). Dans mon enquête exploratoire, les deux pères qui n'ont pas pris la totalité des jours auxquels ils avaient droit sont des cadres ayant de fortes responsabilités. C'est le cas de Roland (responsable commercial) qui a pris presque la totalité des jours (10 jours sur les 11 proposés) qui m'avait précisé lors de l'entretien que le congé de paternité était très mal considéré dans son entreprise :

*« e : Complètement ouais. J'ai hésité avant de le prendre ce congé. Je ne savais pas trop. E : Par rapport à quoi ?
e : Par rapport à la perception déjà de ma hiérarchie. Déjà, premier frein. Parce que ici prendre des congés c'est considéré comme euh...comme un, comme du communisme. E : c'est pas parce que c'est le congé de paternité ? C'est tous les congés ? e : Tous types de congés et a fortiori le congé de paternité qui est optionnel. Les congés payés, on doit les poser même si on peut les mettre sur un compte épargne autant, les RTT, bon, ça passe même si ça craint. Le congé paternité, le congé maternité, le congé parental même si le congé de maternité est un, est un droit, enfin tous sont des droits. Non mais ça passe beaucoup moins bien. Le congé paternité, maternité, parental, maladie, tout ça, tout ça, ça passe mal. »*

C'est le cas également d'Arnaud (consultant) qui a pris 5 jours de congés. Il a complété ces jours par des RTT ce qui lui a fait en tout une dizaine de jours. Pour lui, c'est surtout le désavantage financier qui est à l'origine de ce choix :

« Et j'ai pris que cinq jours par contre, parce que je, parce que je savais que d'un point de vue salaire et tout ça, ça me coûterait. Et, je me suis dit cinq jours, c'est le minimum pour pouvoir partir une semaine en plus sur l'année...sachant que...qu'en fait sur l'année, j'ai eu énormément de jours de congés parce que...parce que je ne sais pas si pour tout le monde c'est comme ça. Mais à la naissance, il y a, on a droit à trois jours. »

En effet, les cadres ayant des salaires importants pour lesquels les entreprises ne remboursent pas la part du salaire supérieur au plafond, subissent une perte de revenu qui peut les inciter à ne pas prendre la totalité des jours ou à ne pas en bénéficier du tout (Chauffaut D., 2003 ; Ruault M. et al, 2003). Cependant, ces cas de figure sont plutôt rares concernant le congé de paternité par rapport à l'APE et les hommes semblent assez facilement pouvoir accéder à ce congé. D'ailleurs, il est plutôt bien accepté par les entreprises (Chauffaut D., 2003). En effet, il est relativement court (11 jours au maximum) et les pères essaient d'en bénéficier à un moment où l'activité est peu dense pour éviter de gêner le fonctionnement

de l'entreprise. Dans ce sens, la conciliation travail-famille se pose également aux hommes. En outre, deux pères (Guillaume et Ludovic) sur les dix pères avec lesquels j'ai mené des entretiens ont appris à leurs employeurs ce qu'était le congé de paternité. Malgré la publicité dont a joui le congé de paternité lors de sa mise en route, il semble surprenant que certains chefs d'entreprise ne connaissent pas encore cette mesure.

4.3 Des réactions paternelles

Pour tous les pères enquêtés, le congé est une période bouleversante dans le sens où ils ne s'attendaient pas à s'occuper autant de leurs conjointes et de leurs enfants :

« Je ne pensais pas le bébé, enfin, elle a eu un baby blues, enfin, moi, il me semble que c'est le baby blues, mais ça a été assez important, quoi. En plus avec les travaux et tout...mais je ne pensais pas qu'elle soit aussi fatiguée, qu'elle irait jusqu'à ce point là, quoi. Donc, il a fallu s'occuper plus que prévu d'Emilie et puis, et puis, de Nina [sa fille], quoi aussi. » (Maxime, ex informaticien), « E : Et tu t'attendais à ça, à ce que ce soit aussi bouleversant ? e : Non, franchement non. Franchement non et ça me semble difficile de l'anticiper. Ce n'est pas, ce n'est pas du tout négatif. C'est juste que...c'est une révolution, quoi, vraiment. Donc pour ça, c'était bien que je sois là pour...pour simplement l'aider à gérer les choses. » (Guillaume, journaliste), « E : Et est-ce que pendant le congé, tu as eu des activités personnelles vraiment pour toi ? e : Non, non. Vraiment aucune. Oh, non, je ne crois pas. C'est pas possible. De toute façon, ce congé-là, il porte bien son nom, on s'occupe que de ça. On fait que ça. Ah, ouais. » (Jérôme, cadre informaticien).

Les pères sont surpris par la charge de travail quotidienne que représente un bébé. Ils n'ont pas pensé que le congé allait être aussi difficile et fatigant ce qui souligne d'autant plus leur surprise :

« E : Qu'est-ce que tu as le plus apprécié durant le congé de paternité ? Quelle activité... e : Dormir. E : Dormir ? e : Bais ouais dormir...en fait, t'es crevé...alors dès que t'as un moment tu dors...tu apprécies vraiment...ouais c'est vraiment bien ces moments de calme où tu penses qu'à toi, en fait...où y a pas le bébé qui pleure...qui a faim, qui veut...Non, non, t'es seul...et t'apprécies ces moments de calme...Ouais, ça peut paraître un peu...bizarre j'imagine (rires) mais, mais oui dormir. » (Ludovic, architecte) « E : Tu t'attendais pas à ça en fait ? e : Je m'y attendais mais je ne pensais pas que ça pouvait porter autant sur les nerfs. Je ne pensais pas que ça pouvait être aussi difficile à gérer au quotidien. Au fait, j'ai dit en gros à Claire d'un côté je te dis oui mais j'en peux plus, j'en peux plus. Je sais plus quoi faire. Je savais qu'en disant ça ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était attendre et se reposer. Mais...voilà. » (Patrice, consultant), « Moi, je ne m'attendais pas autant...à être fatigué. Ce n'est vraiment pas des vacances, tu vois ? Ce n'est même pas des congés. Vraiment, t'es trop fatigué, tu dors pas. Tu vois même, tu n'arrives pas à dormir parce que tu te dis je suis père. Tu vois, c'est bizarre et tout. » (Laurent, ouvrier)

4.3.1 Une prise de conscience

Comme la fatigue des pères rencontrés en témoigne, ce congé n'a pas été mis à profit pour se reposer mais pour s'occuper de l'enfant. Et c'est justement en s'occupant de leur enfant que certains pères ont pris conscience de leur rôle et ont pu se l'approprier. Le congé de paternité les a aidés dans ce sens. En effet, le congé est un moment privilégié qui les aide à prendre conscience de leur rôle parce qu'ils peuvent le mettre en pratique. :

« E : D'accord. Et est-ce que le congé de paternité t'aide à réaliser ton nouveau rôle de père ? e : Oui. Ah, bais oui. Oui, oui, oui. Oui parce qu'en fait c'est pareil. Pendant le temps de la maternité, je la voyais genre, parce que je travaille, pendant la maternité, je travaillais (...) Donc, c'est vraiment quand on est rentré chez nous, là, on s'est retrouvé tous les deux, à se dire : et bais, là, il n'y a personne pour nous aider, il faut y aller, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien), « E : Alors le congé t'a aidé ? e : Ouais. Bais ouais parce que t'as participé, t'as pu...tu t'es occupé de lui. Alors là, tu vois que t'es vraiment père, tu vois ? Mais, il devrait donner au moins 20 jours...un mois de congé de paternité. Ce serait mieux...pour moi, hein ? » (Laurent, ouvrier), « E : C'est plus maintenant que tu réalises ton rôle en fait que pendant le congé de paternité ? e : Ouais...mais avant tu sais que tu es père...mais... Ouais, la différence c'est que ton rôle prend une autre dimension... Au début, tu ne connais pas encore toutes les dimensions de ton rôle...au fur et à mesure, tu les découvres et te découvres...père. C'est en étant en contact avec lui que tu te rends compte...donc, c'est vrai que pour ça le congé t'aide mais tu en es qu'au début...mais si ça se trouve dans un an, je te dis autre chose...je te dis qu'à l'époque je ne me rendais pas encore compte... Ton rôle de père évolue tous les jours, tous les jours... Tu apprends tous les jours de nouveaux trucs...ton bébé change et toi tu changes...t'es bien obligé. » (Ludovic, architecte)

Ludovic évoque, dans l'extrait précédent, l'existence de plusieurs dimensions du rôle de père que les hommes découvrent progressivement et met, ainsi, en évidence la complexité d'appropriation de leur paternité.

Cependant, la prise de conscience est plutôt progressive. Les pères prenant conscience de leur rôle tous les jours, le congé ne peut être appréhendé qu'en tant qu'aide :

« E : Et est-ce que le congé t'aide à prendre conscience que t'es devenu père ou ça se passe pas là ? e : ... Euh, c'est énormément, moi, je dis que c'est le temps qui fait que. Parce que même là encore, des fois quand je rentre etc., des fois, en tant que père t'as l'impression de, de pas être vraiment lucide. Mais autant, ça joue sur trois fois rien parce que autant par exemple, je vais la prendre trois minutes avec moi, on va rigoler, on va faire la fête, ça rattrape le... Mais bon je sais que...là, c'est vraiment sur une période de trois mois euh...c'est le début, vraiment le début, quoi. Disons qu'il y aura vraiment une différence quand elle va commencer à prononcer ses premiers mots, à...à mon avis... Et puis même tout au long, ça va évoluer je pense...parce que ça évolue déjà, quoi. » (Eric, ouvrier)

Il n'y a pas vraiment d'évènement qui joue un rôle de déclic même si le moment fort de la prise de conscience reste la naissance :

« Enfin, moi, je ne suis pas, ça n'a pas été du jour au lendemain le déclic : oh, je suis papa, quoi. Il y a évidemment, la naissance, enfin l'accouchement en tant que tel auquel j'ai assisté. Euh...donc euh, je suis pratiquement la première personne à avoir pris Noémie, à l'avoir baigné, donc voilà, là, aussi on devient père. Ça ne se fait pas comme ça, quoi. » (Guillaume, journaliste), « E : Et donc, à quel moment, tu peux dire que tu deviens père en fait ? Pendant la grossesse, pendant l'accouchement, pendant le congé de paternité ? Est-ce que ça t'a aidé ? e : Ouais, je pense que ça m'a aidé alors après, c'est, c'est une irruption. Il n'y a pas un de moment de rupture où tu vois ? Si, il y a là, il y a. Je pense qu'il y a la naissance et le lendemain matin quand tu te retrouves dehors, tu quittes la maternité et ce que j'ai fait ce soir-là. Je suis allé au resto avec les copains et là tu leur dis c'est super. Et après, c'est un peu tous les jours et puis ce moment-là, ça renforce ça, ouais. Ça renforce, ouais...ce sentiment de paternité. » (Arnaud, consultant). « E : C'est à ce moment-là [c'est-à-dire la naissance] qu'on réalise ? e : Ah, ouais, ouais. E : On réalise pas avant ? e : Si mais c'est trop intellectuel. Enfin, ce n'était pas concret pour moi, quoi. Bien sûr qu'on réalise puisque enfin on réalise parce qu'on voit le ventre de sa femme et puis après, on commence à se préparer, je sais pas moi, avec la poussette ou des trucs comme ça, quoi, en préparant sa venue et tout ça, quoi, en sentant son ventre qui bouge ou des trucs comme ça mais c'est, c'est euh... Ouais, c'est trop intellectuel en fait, moi, je ne matérialisais pas du tout, quoi. Après ouais. Après, c'est sûr que là, après la maternité quand on sort et qu'on se retrouve dans la voiture avec elle dans la nacelle à l'arrière. Ah, bais là, ouais, ah, bais, là, c'est clair que c'est concret et là... (Jérôme, cadre informaticien).

La naissance reste un évènement majeur participant de façon conséquente à leur prise de conscience car « ça devient concret ». Ce n'est pas pendant la grossesse qu'ils réalisent. A ce moment-là, ils savent leur futur paternité effective, ils se projettent mais ils ne réalisent pas. La raison alors évoquée est le fait qu'ils ne ressentent rien contrairement à leurs conjointes :

« Pendant la grossesse...bais pendant la grossesse...ouais, il y a un gros problème pour le père, c'est qu'en fait, nous, on ne vit rien de l'intérieur donc, on est là, on sait qu'on va être papa, on sait que le bébé, il est là. On touche, on sent que ça bouge et tout mais euh...concrètement euh...c'est pas, c'est vraiment que de l'abstrait quoi. C'est euh...je vais être papa, quoi. Ah, mais je pense que là où il y a vraiment le, où il y a quand même le truc, c'est qu'à l'accouchement, quoi. Une fois que le bébé est sorti et qu'on a...qu'on a passé le cap de l'accouchement puisque bon tant qu'on ne l'a pas vécu, on ne sait pas ce que c'est. Et moi, je l'ai vécu donc maintenant (rires), maintenant, je sais de quoi je parle parce que c'est assez... Et là on prend conscience quand même. Mais c'est...sur le coup, ce sera important mais c'est que un 50 % qui reste qu'à 50 % pour un moment je pense quand même. » (Eric, ouvrier)

Et c'est pour cette raison notamment que, durant la grossesse, les pères essaient de se préparer à la naissance. Différentes façons sont sollicitées. Certains pères lisent : « pendant la grossesse, j'ai lu dix tonnes de bouquins alors que Lucie pas du tout, quoi. Euh...mais, mais c'est ma manière d'approcher les choses en général, quoi. Je lis des bouquins...avant de faire quoi que ce soit donc...là, c'était comme ça. Je théorise beaucoup. Euh...voilà, je compte assez peu sur mon instinct. » (Guillaume, journaliste), d'autres vont à des

séances d'haptonomie⁶ : « *Bais avant, je, je, si j'ai toujours pensé que je, que même dans le ventre elle peut sentir...qui je suis moi. Enfin, tu vois, il y a quand même un espèce de truc même quand ils sont dans le ventre. On a même fait des séances d'haptonomie, je ne sais pas si tu connais ? Mais tu rentres en contact avec le bébé ou des choses comme ça.* » (Maxime, ex informaticien), d'autres encore préparent l'arrivée de l'enfant en faisant des travaux dans sa future chambre ou en achetant tout le nécessaire pour la venue d'un jeune enfant comme par exemple la poussette, la table à langer : « *Bais, là, ça commence à devenir concret parce que tu sais que dans six mois...ou environ...tu sais qu'il lui faudra une chambre...que...qu'il faudra qu'il ait une chambre, un berceau. Nous, en fait six mois avant la naissance de César, on n'était pas du tout prêt. Il n'y avait pas de chambre et puis petit à petit, il y a tout qui va se mettre en place et...et ton rôle de père, il est là aussi. Tu sais qu'il va falloir assuré...parce que tu sais que tu as une femme qui va de plus en plus tourner au ralenti, pas efficace. Donc, tout ce qu'il va y avoir à faire. C'est toi qui va le faire, quoi. Euh...et comme on venait de faire le déménagement pour venir ici. Je savais qu'il y avait des travaux à faire et je gérais comme je pouvais. E : Donc, là quand tu commences à faire les travaux pour l'enfant, tu réalises que tu vas devenir père ? e : Ouais. Ouais. Bais ouais, ça vient au milieu de ta vie, ça commence à devenir une préoccupation.* » (Ludovic, architecte). Mais malgré toutes ces stratégies, leur future paternité reste abstraite : « *ça reste abstrait* » (Jérôme, cadre informaticien), « *E : Donc, pendant que Lucie était enceinte, tu lisais des bouquins, est-ce que déjà tu parvenais à te projeter père ? Tu ne réalisais pas encore mais tu... e : Oui, j'y pensais beaucoup mais en fait, ce n'était pas tellement pour ça que je lisais les bouquins. C'était pour savoir ce qui se passait, ce qui se passait dans ma femme. Je...je, en fait, pour le papa justement, c'est assez abstrait la grossesse, ce qui se passe vraiment...on voit rien de l'extérieur. Donc...on voit rien, si, on voit le ventre qui s'arrondit, les « j'ai envie de vomir », les trucs comme ça mais... On voit sa femme enceinte mais on ne se projette pas ce que c'est un bébé, qu'est-ce qu'il y a dedans, comment ça marche, où est-ce qu'il en est. Donc, je lisais les trucs, soit les sites web, soit les bouquins effectivement sur le développement in utero, quoi essentiellement, comment ça se passe un accouchement.* » (Guillaume, journaliste)

Dans cette perspective, le congé de paternité aide les pères à rendre leur paternité concrète en participant aux tâches quotidiennes impliquées par un jeune enfant. Tous les pères y participent. De ce fait, il est difficile d'affirmer que certains d'entre eux ne seraient que des pères pourvoyeurs de revenu.

La relation qu'ont les femmes à l'enfant peut apparaître aux pères comme étant plus concrète. C'est, pour cela, qu'ils pensent que les mères prennent conscience de leur rôle bien avant les pères et ce, durant la grossesse :

« *C'est vrai qu'à l'accouchement aussi. C'est important pour les papas, je pense. E : Dans quel sens ? e : Bais, c'est...tu réalises pas qu'il y a un bébé avant, quoi. Quand tu vois la personne physique qui sort et tout, là, tu réalises bien. E : Tu dis que c'est important pour les papas parce que tu penses que les mamans, elles réalisent avant ? e : Elles réalisent un peu avant, parce qu'elles le sentent plus.* » (Maxime, ex informaticien) « *E : Tu crois que la mère elle réalise déjà pendant la grossesse ? e : Ah, ouais. Bais oui. Parce qu'il y a déjà un truc qui se fait, elle sent que son enfant, il bouge, il y a des réactions qui se font par rapport à son comportement. En fait, c'est tout ce lien qui fait qu'après en fait la maman, elle peut plus facilement dialoguer avec son petit même si il parle pas encore...faire des choses avec son petit que le père, il a du mal à faire.* » (Eric, ouvrier)

Eric, dans l'extrait précédent, traduit bien cette idée d'un lien maternel supérieur, naturel (Pitrou A., 1996) qui légitime le fait que la petite enfance serait un domaine, une période féminine.

4.3.2 Le sexe de l'enfant

Le sexe de l'enfant n'a pas joué dans la façon dont les pères ont appréhendé et mis à profit le congé de paternité :

« *E : Est-ce que tu crois que le fait que Noémie soit une fille ça a changé quelque chose ? Est-ce que tu aurais été pareil si ça avait été un petit garçon ? e : Oui, je pense. Aucune idée. Enfin, je ne vois pas de lien direct... Ouais en fait, je ne vois pas ce que ça pourrait impliquer de différent... » (Guillaume, journaliste), « *E : Donc, tu ne le ferais pas de la même façon mais tu t'investirais autant ? e : Ah, ouais. Ah, bais, oui* » (Roland,*

⁶ L'haptonomie se pratique dès le quatrième mois de grossesse et rassemble au sein des séances le père et la mère. Le père essaie d'entrer en contact avec l'enfant par le toucher et le bercer à travers le ventre de la mère. Les contacts haptonomiques c'est-à-dire ces touchers, confèreraient à l'enfant un important sentiment de sécurité, gage d'un plus grand équilibre émotionnel après sa naissance. Quant au père, il trouverait un moyen d'entrer en contact avec son enfant avant sa naissance.

responsable commercial), « E : mais ta relation maintenant ou pendant le congé avec ta fille, tu crois que ça aurait été différent si ça avait été un petit garçon ? e : Oh, je pense que j'aurais fait les mêmes choses. » (Eric, ouvrier)

Cela est certainement dû au fait que le congé de paternité concerne la petite enfance. En effet, les pères pensent que la relation avec l'enfant, si c'est une fille ou un garçon, n'est pas la même lorsque l'enfant grandit. Certains des pères enquêtés parlent même d'une relation différente à très court terme. Ils ne pensent pas qu'il y ait de différence dans l'appréhension du congé de paternité mais celle-ci apparaît rapidement après, dès que l'enfant a quelques mois. C'est le cas par exemple d'Arnaud qui a un garçon ou de Jérôme qui a une fille. Tous deux déclarent vivre une relation privilégiée avec leur enfant justement due à leur sexe. Les arguments de chacun sont bien évidemment différents mais les deux pères trouvent leur compte :

« E : C'est quoi qui aurait changé ? e : ... Je ne sais pas, je ne sais pas. Et, je vois, il a un an et il joue avec des petites voitures, il fait des trucs de garçon, dès qu'il a un marteau, il tape, dès qu'il me voit bricoler, il est fou, enfin il est hystérique, il me suie partout. Et je pense que tous ces trucs-là, je ne pense pas qu'une petite fille serait aussi sensible à tout ça. Donc, bais euh...je pense qu'au début, on se dit que c'est pareil et puis je pense que c'est quand même un petit peu différent. » (Arnaud, consultant), « Mais alors là, après, je pense que c'est les histoires fille-père et garçon enfin fils-mère, quoi. Moi, au début, je pensais que c'était pareil...que ce soit une fille ou un garçon, ce serait pareil, quoi. Enfin nous, on voulait un fils en plus. Mais bon, c'est pas grave, voilà. Et en fait, je ne regrette pas que ce soit une fille. Parce que là, moi, je l'ai vu après, c'est que...elle est beaucoup plus proche de moi que de ma femme, en fait. » (Jérôme, cadre informaticien)

En effet, comme le décrit Jérôme (cadre informaticien) dans l'extrait d'entretien précédent, les pères peuvent être d'autant plus heureux d'avoir une fille que la proximité affective est plus simple à mettre en œuvre avec elle qu'avec un garçon (Singly de F., 1996). D'autres parlent d'une relation à plus long terme. C'est le cas de Ludovic (architecte), père d'un petit garçon :

« Peut-être que la relation n'est pas la même quand ils grandissent, je sais pas...euh... E : C'est-à-dire ? e : Eh bais euh...peut-être que César viendra me voir, je sais pas plus facilement pour me parler de trucs de gars, quoi (rires)... Je pourrais plus l'aider qu'Aurélie à ce moment-là alors... Euh...alors qu'une fille peut-être qu'elle ira voir Aurélie plus facilement... Oui, en fait, je pense qu'il y a une différence... Même maintenant, César, il vient me voir par exemple quand je bricole, il aime bien ça alors plus tard...en fait, c'est moi qui bricole...mais je ne lui ai pas dit que c'était moi le bricoleur, ça s'est mis en place tout seul...par exemple, elle fait la cuisine et moi la vaisselle, tu vois c'est pareil...on ne fait pas les mêmes choses...peut-être qu'on ne fera pas les mêmes chose avec César, c'est pareil, il y aura une différence »

Laurent (ouvrier), père d'un garçon, évoque une relation différente à l'enfant à plus long terme. L'objectif de son investissement durant le congé de paternité est de s'habituer à l'enfant pour tisser des liens pour plus tard, quand l'enfant sera plus grand :

« E : le fait que tu te sois investi dans le congé c'était parce que c'était un petit garçon ? e : Je pense. Je pense...vraiment je pense. Ça aurait été une fille, je sais pas. Je sais pas, je peux pas te dire parce que c'est un garçon. Mais je pense que c'est parce que c'est un garçon que j'ai plus ouais...plus aimé. Déjà je voulais un garçon, je l'ai toujours dit. E : Tu crois que ça change les relations ? e : Ouais...ouais je pense mais je peux pas te dire mais je crois. E : Pourquoi ? e : Pourquoi...parce que c'est un mec et...je sais pas. Mais pour plus tard aussi, pour plus tard quand on ira s'amuser au foot, tu vois, à la play [playstation], qu'une fille. Qu'une fille, qu'est-ce que j'aurais fait, j'aurais joué à la poupée ? Tu vois ? Je pourrai en profiter plus moi plus tard. E : Tu ne t'en serais pas occuper autant parce que tu penses déjà à la relation plus tard ? e : Je pense. E : Tu essaies de créer une relation pour plus tard ? e : Oui, comme je sais qu'on ira jouer au foot, qu'on pourra faire du vélo... E : Alors, tu t'investis plus avec lui ? e : Ouais, peut-être, je pense, je crois, hein...Parce que une fille, une fille, si à mon avis. A mon avis ouais, comme c'est un garçon je m'en occupe plus. Je pense mais il faut demander aux autres pères qui ont des filles...mais moi je sais, je sais que j'ai un collègue qui a une fille, et lui il est fou de moto et lui, quand il a eu une fille il était dégoûté...au départ. Bon maintenant, c'est sa fille, c'est comme ça mais vraiment dégoûté. »

Le discours que tient Laurent fait référence au discours de la perte des liens entre pères et enfants, discours qui fait notamment référence aux valeurs masculines pour la construction du jeune garçon (Matiskainen de Koenigswarter H., 2003). Ce discours dans l'entretien de Laurent peut prendre une place d'autant plus importante peut-être parce qu'il appartient à un milieu plutôt populaire où les normes et les marques de

virilité sont peut-être plus importantes que dans les autres classes sociales. Cette idée est renforcée par le discours de Vincent (employé), père d'un garçon qui fait également partie d'un milieu assez populaire :
« E : Pourquoi tu voulais un garçon ? e : Bais, je t'ai dit peut-être parce que, par, par fierté masculine, j'en sais rien (rires). Ouais, c'est vrai...peut-être parce qu'on se projette...c'est peut-être encore un cliché, quoi...mais c'est que peut-être tu te projettes dans l'avenir, quoi...même pour jouer au ballon avec lui, tu vois, pour...quoi, pour des trucs de mecs, quoi. Et ça, ça rentre peut-être dans le cadre, là c'est encore de l'auto-analyse, ça rentre encore peut-être dans le cadre où quand t'as le petit, tout à l'heure je te parlais de la concurrence, tu vois ? Tu vas pouvoir te dire, moi je suis un garçon, je vais pouvoir peut-être plus lui apporter que la mère par exemple, j'en sais rien. »

Cependant, la prise du congé de paternité n'est pas directement liée au sexe de l'enfant mais le sexe peut, tout de même, jouer un rôle dans la façon dont certains pères s'occupent de leur enfant durant cette période. Les pères ne se comporteraient pas de la même façon avec l'enfant si c'est une fille ou un garçon et ce, dès la période du congé de paternité.

4.3.3 Un acquis social

Sans grande surprise, les pères rencontrés se déclarent satisfaits par le congé de paternité même si, pour eux, cette période reste trop courte :

« non, c'est, c'est difficile de se plaindre, c'est pas mal mais je pense qu'une semaine de plus, c'est bien. Mais euh...après, il faut pouvoir le gérer professionnellement. Je pense aussi que ce qui serait bien c'est de pouvoir le fractionner ce que certains employeurs permettent mais ce que la loi ne permet pas. » (Guillaume, journaliste), « E : Donc, le congé, il a répondu à tes attentes ? e : Oui bien sûr. Sauf que forcément c'est un peu court mais bon...enfin bon, comme les vacances, c'est un peu court, le congé c'est un peu court parce que...il y a pleins de choses à faire et que...et puis après, il faut faire les faire-part et il faut les envoyer et puis après on reçoit des cadeaux et puis il faut faire les remerciements...et tout et tout »... (Ludovic, architecte), « Ouais, j'ai trouvé ça court. Au départ, j'avais pas envie de retourner au boulot même si comme je te dis, on a pas vraiment l'impression d'être utile par rapport à l'enfant. Mais quand même être avec l'enfant quand même on se dit que c'est bien quoi. Bais moi, j'ai trouvé que c'était quand même court. Ouais. » (Eric, ouvrier)

Les pères pensent que ce congé marque déjà une amélioration par rapport aux trois jours traditionnels donnés à la naissance d'un enfant. Mais, ils se demandent comment faisaient les pères avant l'instauration de cette mesure comme c'est le cas de Jérôme (cadre informaticien) :

« Et puis après, bais oui, c'était...c'était clair que moi, il fallait que je participe aussi à l'arrivée de Julia dans la maison. Bais, c'est notre première enfant avec Martine. Elle aussi, elle avait besoin de moi. Enfin...elle voyait...enfin, je sais pas moi, je sais pas comment ils faisaient avant, en fait. Moi, je me dis plutôt ça. Enfin parce que déjà pour nous, c'était...c'est pas évident, quoi. Et même les 15 jours, c'est passé vite, quoi. »

En effet, les pères se sont appropriés le congé de paternité sans difficultés et sans résistance. Cela renforce d'autant plus l'évidence d'en bénéficier. Il leur paraît normal et même aller de soi que les pères doivent être présents auprès de leur conjointe et de leur enfant à la naissance de l'enfant alors que l'on peut supposer que les pères des autres générations pensent ne pas avoir manqué à leur paternité en n'étant pas présent à ce moment-là. Ce discours rappelle celui de la présence des pères à l'accouchement. Il apparaît évident, actuellement, que le père assiste à l'accouchement or dans les années 1980, cela ne paraissait pas forcément évident aux pères, à leurs conjointes et même aux médecins. Dans cette perspective, le discours de ces hommes bénéficiaires peut donner l'impression qu'en ne prenant pas ce congé, ils auraient failli à leur rôle de père ce qui met en évidence que le père « moderne » est présent et doit l'être auprès de son enfant en participant aux tâches de soins quotidiennes que permet la prise du congé de paternité. Son investissement paternel ne peut plus passer uniquement par une présence professionnelle mais doit être complété par une présence familiale quotidienne. Dans cette perspective, certains pères ne comprennent pas que des pères qui peuvent en bénéficier ne le fassent pas. Cela paraît étrange :

« Ouais... Il y a un collègue à moi qui vient d'avoir un petit et lui, il l'a pas pris ça. Je ne lui ai pas demandé pourquoi, on s'est croisé à l'hôpital en plus. Magali, elle rentrait et lui il partait. Il me dit ouais...je lui dis tu vas être en congé, il me dit non et tout. Il voulait pas être en congé, je ne sais pas pourquoi. Ouais, mais c'est un truc familial c'est...déjà je trouve que c'est obligé de le prendre, hein...parce que mon collègue, le lendemain, il retravaille, il le voit pas son petit, quoi. Pour moi, t'as droit à 2 semaines, alors autant les prendre...C'est ça que...que je dis la première fois. T'y as droit alors prends-les. Pourquoi, je ne les prendrais pas, j'y ai droit. Et du coup, voilà. Mais moi à mon avis, ils sont obligés de les prendre...pour s'habituer, je te dis...ça te change

tout, c'est un truc, t'es obligé. Quoi, je pense, je ne sais pas. Mon collègue, il ne pense pas pareil que moi. Je ne sais pas ce qu'il est devenu maintenant... Je ne sais pas pourquoi, il les a pas pris...moi je dis c'est obligé. Au moins, tu t'habitues à le voir, ça change tout je te dis, tu peux pas. Il y a tout qui change je ne sais pas comment t'expliquer. Y a ta vie qui change entière. Tout le monde te le dit en plus, tout le monde te le dira. Ta vie elle change. Alors, voilà. » (Laurent, ouvrier), « Moi, mes raisons pour prendre le congé, c'étaient...que d'une part, j'y avais droit tout simplement et ça me semblait étrange de ne pas le prendre alors que j'avais la possibilité de prendre un congé. » (Guillaume journaliste)

Cette situation leur paraît tellement étrange qu'ils envisagent alors le fait que certains des pères des anciennes générations devaient poser une période de vacances pour être présents à ce moment-là, ce qu'auraient fait quelques uns de mes enquêtés s'ils n'avaient pas eu droit à ce congé de paternité :

« parce que si je n'avais pas eu le congé de paternité, j'aurais posé deux semaines de vacances. » (Patrice, consultant), « Je pense qu'aussi non, j'aurais pris de toutes les façons, une semaine si j'avais pas eu droit aux congés, ouais, je pense que j'aurais pris une semaine ou dix jours pour...je ne sais pas moi pour justement, pour pouvoir me permettre de prendre du temps un peu et de, et de me poser avec mon fils. » (Arnaud, consultant)

Ainsi, il leur semble inconcevable de retourner travailler au bout des trois jours traditionnellement accordés aux pères à la naissance de leurs enfants et de laisser de cette façon leurs conjointes seules avec l'enfant, ce qui renforce le fait que les pères bénéficient de cette période en tant que pères mais également en tant que conjoints c'est-à-dire en tant qu'époux qui aide sa conjointe qui sort de l'accouchement, lourde épreuve. Dans ce sens, par l'appropriation que se font ces pères de ce congé, le congé de paternité ressemble au congé de paternité suédois donnant droit à dix jours qui doivent être pris dans les deux mois qui suivent la naissance, mis en place pour aider les mères sortant de l'accouchement.

Le congé de paternité est passé rapidement du côté de l'acquis social au même titre que les congés payés ou les RTT. Cette situation est soulignée par l'un de mes enquêtés (Jérôme, cadre informaticien) qui ne savait pas que le congé n'a été mis en place que récemment. Il pensait qu'il avait « toujours existé ».

En conclusion, différentes façons de s'approprier sa paternité sont visibles à travers la prise du congé de paternité, la façon dont les pères le mettent à profit et le conçoivent. Comme cela va apparaître dans le chapitre suivant, le congé de paternité est également une période d'apprentissages qui se fait sous la direction des mères. En effet, la petite enfance et les soins procurés aux nourrissons font appel aux compétences féminines (Castelain-Meunier C., 2002) et c'est en tant qu'experte que les hommes sollicitent alors les mères. En effet, « les femmes ne cessent de se référer au devoir de leurs conjoints de s'impliquer dans les soins aux bébés, tout en justifiant un plus grand investissement de leur part en raison de la spécificité de la relation maternelle, de la puissance de l'amour maternel pour l'épanouissement du bébé. Ainsi, sont-elles tiraillées entre leur envie de faire participer le père à la construction de la relation (ce serait aussi son droit) tout en étant consciente que le lien paternel est forcément médiatisé par elles » (Cicchelli V., 2001, p. 36). Il sera alors question de la façon dont les hommes font l'apprentissage de leur rôle de père, la façon dont ils le mettent en pratique et à la façon dont se construisent ces différents rôles.

5. Apprentissage du rôle paternel

Le congé étant la plupart du temps pris dans la semaine qui suit la naissance de leur premier enfant, il représente la première expérience paternelle des hommes nouvellement entrés dans la paternité et permet l'apprentissage de leur rôle de père. Cependant même si le congé est pris plus tard, comme c'est le cas de deux de mes enquêtés (Patrice et Arnaud, consultants), il est quand même mis à profit en tant que période d'apprentissages en permettant aux pères d'être avec leur enfant pendant une période relativement longue par rapport aux week-ends et aux soirées qu'ils ont alors pu passer avec leur nouveau-né avant d'en bénéficier.

L'homme apprend son rôle de père. D'ailleurs, le verbe « apprendre » est un verbe qui revient sans cesse tout au long des dix entretiens que j'ai réalisés.

5.1 Différents rôles de père

Tout d'abord, la plupart des pères anticipent le congé de paternité en tant que période d'apprentissages qui leur permettra de tisser un premier lien avec leur enfant, de le connaître et de s'habituer à lui :

« Et puis pour apprendre avec elle à découvrir l'espèce de petit machin qui est sorti du ventre et avec qui on va faire notre vie maintenant, quoi...et que je connaissais pas avant qu'il arrive parce que j'avais beau le voir dans le ventre bouger un peu euh... Je pense que Claire déjà la connaissait mieux avec les neuf mois de grossesse. » (Patrice, consultant), « C'était pour l'aider...même pour moi, c'était pour m'habituer aussi. Parce que je le vois que le soir, je ne le vois pas beaucoup aussi non. Comme au début, il fait que dormir quand j'arrivais, il dormait tout le temps. » (Laurent, ouvrier), « Ah, ouais, ouais, ouais. C'était super sympa. C'était une dizaine de jours très forts, très sympas. Je pense qu'on construit beaucoup...enfin qui ont beaucoup aidé à la construction de la relation. » (Arnaud, consultant)

5.1.1 Se substituer et prendre sa place

Les pères utilisent ce congé pour trouver leur place ou pour prendre leur place auprès de leur enfant :

« Après...euh, évidemment quelque chose me travaillait à me dire qu'il fallait surtout pas et qui me travaille encore aujourd'hui c'est qu'il fallait que je trouve ma place de père tout de suite » (Roland, responsable commercial), « Et le deuxième point qui était important pour moi et pour elle aussi je pense, c'était que moi je voulais trouver ma place assez vite, ma place de père. » (Guillaume, journaliste)

Derrière cette idée de « prendre sa place », une certaine influence du discours psychanalytique est mise en exergue dans les conceptions du rôle de père au sein de la famille qu'ont les hommes actuellement et ce, depuis la période d'après-guerre. L'un des discours psychanalytiques les plus médiatisés concernant la fonction paternelle met en avant son rôle séparateur pour défusionner la dyade mère-enfant, la transformer en triade et la mettre en relation avec le reste du monde (Knibielher Y., 2001 a). En effet, c'est après la seconde guerre mondiale et surtout dans les années 1960, que la psychologie et la psychanalyse ont été fortement vulgarisées et diffusées au plus grand nombre en laissant entrevoir ce que serait le nouveau métier ou rôle de père. La psychanalyse d'inspiration lacanienne, majoritaire en France, insiste sur la place que le père doit prendre en insistant sur une place symbolique qui sépare l'enfant de la mère en coupant le cordon ainsi que sur son rôle essentiellement autoritaire. En effet, Jacques Lacan oppose une fonction maternelle de soin ancrée dans le réel à une fonction paternelle de séparation et de médiation sociale, ouvrant sur le symbolique ce qui amène à une dualité au sein des rôles parentaux assimilés dès lors à des fonctions. La mère représente l'affection et le père l'autorité (Neyrand G., 2001). Ainsi, ce discours est présent dans la considération de la place du père dès la petite enfance. Les propos de Patrice (consultant) tout au long de son entretien sont extrêmement intéressants à ce sujet :

« La seconde raison c'est que j'ai euh...j'ai, enfin je souhaitais que Laura soit un peu plus éveillée et on en a discuté avec Claire qui est mon épouse pour que je puisse être, qu'elle ne fasse pas que dormir en fin de compte et que ce soit un peu une période où elle commence à être un peu éveillée et qu'elle puisse prendre conscience qu'il y a une troisième personne dans la maison et pas que deux personnes elle et la maman. (...) Je ne m'étais pas encore posé la question de la façon dont j'étais devenu père. Enfin, moi, ouais, je ne m'étais pas posé la question de cette façon là. Et donc, je le réalise là. Euh, je, c'est par rapport à comment je l'imaginai. Euh...je savais bien cette notion de couper le cordon...symbolique entre la mère et la fille et de me positionner. (...) E : D'accord. Et aujourd'hui, si tu devais définir ton rôle de père, comment tu le définirais ? e : ...mon rôle de père euh...le père des ciseaux...des premiers jours. Le père qui coupe le, le père qui permet à la fille de s'ouvrir à la relation, de se détacher de sa maman et de s'ouvrir au monde. »

Pour Patrice, il ne fait aucun doute que c'est parce que sa femme lui a laissé de la place qu'il a pu la trouver et, ce faisant, elle l'a aidé à « se positionner ». L'emploi de ce verbe renforce encore plus la présence du discours psychanalytique et cette idée de place univoque :

« je pense que je suis devenu père parce que Claire m'a permis de devenir père. Enfin, Claire naturellement, enfin, elle m'a laissé la place de devenir père et à...et à exister, enfin à me positionner, elle m'a aidé à me positionner père dans la relation que j'avais avec ma fille, voilà. Elle a été facilitante, elle a été bienveillante pour me permettre de l'être. »

A travers ce terme de place transparaît, donc, l'idée que le père et la mère auraient chacun leur place auprès de l'enfant. Ce faisant, ils ne seraient pas interchangeables. Ils ne pourraient pas se substituer l'un à l'autre. Être père serait avoir une place immuable, au sein de la famille. En conséquence, prendre sa place n'a pas le même sens que se substituer c'est-à-dire pouvoir se mettre à la place de quelqu'un d'autre. Or dans le discours des enquêtés, ces deux termes peuvent être employés simultanément comme cela est le cas de Guillaume (journaliste) :

« parce que je voulais absolument pouvoir me substituer entre guillemets à Lucie. Enfin, pour moi, c'est important que le bébé ne mange pas que avec sa maman, n'aille pas se coucher que avec sa maman, voilà. Et pour ça, il fallait que je prenne ma place assez vite, je pense. »

Cet emploi simultané de deux termes opposés montre que le rôle de père n'est pas clairement défini. D'ailleurs, la paternité est définie par le dictionnaire *Le Robert* (2002) « par un lien qui unit un père à son enfant » mais la nature de ce lien n'est pas explicitée. Ainsi, cette définition convient à tous les différents rôles de père qui peuvent exister et coexister.

Actuellement, les hommes se trouvent dans une situation complexe. Ils peuvent s'approprier leur rôle de père en oscillant entre plusieurs définitions ce qui augmente d'autant plus les difficultés qu'ils peuvent alors rencontrer. Mais, en même temps cette simultanée augmente la place laissée aux hommes pour inventer et créer leur propre définition. Pour y parvenir, les hommes piochent, en quelques sortes, des bouts de répertoire de leur nouveau rôle à plusieurs registres, à plusieurs discours qui peuvent être opposés. En conséquence, cette simultanée en laissant plus de marge aux pères peut être une source d'angoisse pour la construction de leur rôle au sein de la famille :

« e : Pour pas prendre de retard vis-à-vis de la mère. E : Ok, d'accord. e : Je voulais surtout pas dès le début, dès la naissance, avoir un déficit, avoir euh...être à la traîne quoi. Et me dire : ah bais ça, elle sait faire parce qu'elle a eu ces moments privilégiés avec lui. Et finalement déjà, dès les premiers jours, me sentir larguer parce que bais les soins, je sais pas faire nanana. Donc, je voulais être absolument...entre guillemets au même niveau qu'elle...pour m'occuper d'Arthur et être aussi autonome qu'elle. » (Roland, responsable commercial).

Un sentiment d'angoisse se dégage des propos de Roland. Cette angoisse souligne, à mon sens, les difficultés rencontrées par les hommes pour définir leur paternité et se définir père. Il y a une sorte de flou autour de ce qu'est et ce que doit être la paternité. Dans cette perspective, est employé couramment le verbe « materner » pour désigner l'action d'un homme qui s'occupe d'un jeune enfant comme j'ai pu le remarquer auprès de psychologues cliniciens invités dans des émissions télévisées à grand public. Les pères doivent, en quelques sortes, trouver leur place, se différencier des mères tout en maternant, donc en faisant la même chose. Ainsi, ce sentiment d'angoisse provient pour une large part de la façon dont est mise en évidence la paternité actuellement au sein de la famille mais également de la société. Le père doit être présent au sein de la famille pour permettre à sa conjointe de concilier emploi et famille donc dans une logique d'égalisation des rôles mais également pour permettre à l'enfant de se construire et de grandir en référence à des repères masculins incarnés par le père. Le discours visant la montée de la violence juvénile fait d'ailleurs référence à ce discours et au manque de repères masculins dans les familles (Matiskainen de Koenigswarter H., 2003). En effet, depuis la période d'après-guerre, on reproche aux hommes leur absence au sein de la famille (Hurstel F., 2005 ; Ferrand M., 2004). Roland emploie, d'ailleurs, le terme de déficit qui fait référence directement à cette absence. En effet, un déficit est défini comme « ce qui manque pour équilibrer les recettes avec les dépenses » or un manque est « une absence ou grave insuffisance d'une chose nécessaire » (Le Robert, 2002), la grave insuffisance pouvant être le manque de repères masculins pour la construction du jeune garçon étant la chose nécessaire. De la même façon, Roland souhaite ne pas être en retard par rapport à sa femme or être en retard, c'est bien ne pas être présent. Cette expression fait directement référence à la compétition qui peut exister entre le père et la mère. Le père est face à une sorte de chevrottement de discours complexes et contradictoires que l'on retrouve derrière la mise en place du congé de paternité. En conséquence, ces discours peuvent être source d'angoisse pour les hommes et notamment ceux qui viennent d'entrer dans la paternité. Roland sait qu'il doit devenir père et qu'il doit agir, pour cela, rapidement pour pouvoir être présent. Son discours met également, en avant une certaine égalité, ou une certaine volonté d'égalité, dans le rôle de mère et de père à travers l'emploi du mot « équilibre » qui revient tout au long de l'entretien que j'ai réalisé avec lui. Il cherche une relation à l'enfant complètement équilibrée entre le père et la mère ce qui rejoint les propos de Guillaume (journaliste) concernant le souhait qu'il ne s'établisse pas de relation privilégiée ou de domaine réservé à l'un ou à l'autre des parents. D'ailleurs, c'est dans ce but que Roland et sa conjointe décident de ne pas allaiter l'enfant :

« E : Tu penses que ça aurait changé pas mal de choses [si l'enfant avait été allaité] ? e : Je penses pas que ça aurait changé pas mal de choses. Mais je pense que...en tout cas, je suis très content de...qu'elle n'ait pas allaité. Et je pense avoir partagé des, plus de moments de bonheur. Après euh...ça m'a rendu plus heureux et...Arthur, je pense qu'à la limite, ça lui est égal, peut-être qu'il aurait préféré avoir le sein. Il faut peut-être aussi se mettre à sa place. Je sais pas, peut-être, certainement. Mais en tout cas, il a pu sentir une osmose au niveau de ses parents. Ca, c'est vrai que moi j'étais pas là en tant que simple spectateur. On était tous les trois des acteurs. Ca, c'est génial. Et depuis le début, il sent euh...ce côté complètement équilibré dans la famille. E : Dans quel sens en fait ? Tu le ressens à quoi ça ? e : Équilibré mais je le dis pas dans le sens des tâches hein, là évidemment il s'en rend compte, il se dit pas : tiens le bain, c'est maman ou c'est papa. C'est pas le biberon : c'est maman...c'est papa, tiens le matin... On n'a pas de euh...de rite. Donc, déjà, ça c'est bien, on est déjà bien équilibré là-dessus. Enfin bon, moi, je trouve ça super agréable. Et puis, c'est équilibré aussi parce que on se prend jamais la tête. »

5.1.2 L'allaitement : une relation privilégiée

D'une façon générale pour tous les pères que j'ai enquêtés, l'allaitement privilégie la relation qu'a la mère avec l'enfant, la relation maternelle s'en trouve renforcée. Les pères ont apparemment conscience de cet effet :

« Mais c'est vrai du fait aussi de l'allaiter, elle est vachement maman pour l'instant. » (Eric, ouvrier), « Non, mais non, enfin, je sais que du coup, elle avait une relation plus privilégiée avec sa mère du fait de lui donner le sein. » (Jérôme, cadre informaticien), « Non mais c'est important, quoi mais ce n'est pas du tout la même relation, par exemple Emilie, elle lui donne à manger parce qu'elle est toujours dans le contexte allaitement, enfin, je ne sais pas. Mais, même naturellement, il y a ce côté vers le sein, vers le, tu vois ? Vers la mère nourricière. Enfin tout ça pour dire que de façon générale, c'est plus fort la relation, et puis même une mère avec ses enfants, enfin... (...) Mais c'est avec l'allaitement en fait. Elle a toute, elle a changé. C'était une relation assez, c'est une relation assez forte. » (Maxime, ex informaticien)

Il apparaît alors que le rapport exclusif que craignait Roland (responsable commercial) entre la mère et l'enfant dû à l'allaitement n'est pas complètement sans sens :

« E : D'accord. Donc, toi tu n'étais pas trop pour dès le début ? e : Non. ... Mais c'est difficile de dire qu'on est pour ou contre. C'est pas...c'est pas mon, j'ai pas à être, j'ai pas à me prononcer...en étant pour ou contre. Elle connaissait mon...mon sentiment dessus. Elle savait que déjà, j'étais pas persuadé des vertus thérapeutique du lait maternel. Je ne suis pas médecin mais euh...mais plus globalement enfin quand on regarde les enfants, ils sont pas moins idiots quand on leur a donné un biberon tout de suite enfin bon, ils ne sont pas moins malades avec ce qu'on entend et quand on regarde autour de nous en tout cas. Et puis, c'est vrai que le rapport exclusif qui se crée avec la mère. Moi, ça me gênait un peu, j'avais envie d'être là, de me lever, d'en profiter, de l'avoir dans mes bras, de lui donner le biberon pas à avoir qu'à regarder enfin. »

En effet, dans le contexte de l'allaitement, le rapport à la nourriture pour l'enfant est exclusivement maternel. Les deux parents ne peuvent pas alors se substituer l'un à l'autre. De ce fait, il est évident que, pour au moins la durée de l'allaitement, un domaine est exclusivement réservé à la mère :

« E : Et Marie-Claire quand elle était seule avec lui, elle faisait les mêmes activités ou il y avait des différences ? e : Bais...des différences, il y avait une différence première puisqu'elle allaitait. Donc ça, elle faisait ça avec lui, elle l'allaitait et moi non. Bais forcément...Euh, bais aussi non, non. Pour tout ce qui est bain, le changer, etc., on s'est réparti à peu près, on faisait moitié/moitié à peu près, il n'y avait pas d'écart. » (Arnaud, consultant), « E : Donc, tu avais des tâches à toi et elle à elle ? e : Ouais...bais, je te dis l'allaitement, c'est forcément...euh, dans les tâches communes, c'était moitié-moitié. » (Maxime, ex informaticien), « E : T'es surtout là pour aider la maman ? e : Bais ouais. Bais ouais à part ça, je vois pas autre chose parce qu'on peut pas vraiment euh...peut-être que dans le cas où on donne le biberon, peut-être qu'on peut plus se retourner, c'est peut-être un autre aussi schéma. Mais bon dans notre cas euh... [plus loin dans l'entretien] e : Non, c'est elle qui se lève. ... Bon, moi, ça me réveille un peu mais bon...je peux rien faire donc je me rendors. C'est vrai que quand il y a les biberons, peut-être qu'il y en a un qui se lève, un coup c'est l'un, un coup c'est l'autre. » (Eric, ouvrier)

Dans cette perspective, il est assez fréquent qu'après la période de l'allaitement, la mère reste celle qui s'occupe principalement de la nourriture de l'enfant :

« E : D'accord. Mais après quand il y a eu les biberons, comment vous vous organisiez ? C'était une nuit chacun ? e : (rire) C'est celui qui craque en premier. Non mais au début, on a dit : ouais, on se relaie et tout ça. Et puis pff...elle, elle en a fait plus que moi, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien), « Donc euh...pour tout ce

qui est nourriture, autant c'est toujours Claire qui a managé la chose. Pour la nourriture en fait, elle fait toute la nourriture, elle va au marché, elle fait ses petits plats etc. Elle n'arrête pas...encore maintenant après l'allaitement, c'est elle qui s'occupe de ça...c'est vrai, c'est drôle quand même... » (Patrice, consultant), « au début, il y a tout le rapport mère-nourriture qui est vachement fort déjà, je pense, que donc elle a allaité quasiment jusqu'à quatre mois et ça c'est, je pense que Brian est bien marqué par ça aussi...d'autant plus que c'est elle qui s'occupe encore aujourd'hui de la nourriture ... » (Arnaud, consultant)

Mais, cette situation n'est pas vérifiée dans tous les cas. En effet, même si la conjointe de Guillaume (journaliste) a allaité leur fille, il n'y a aucun domaine, dans leur couple parental, qui est réservé à l'un ou à l'autre :

« E : Donc, ça t'a aidé et vous a aidé à mettre en route ton rôle de père et son rôle de mère ? e : Euh, ouais, ouais. Notre position vis-à-vis de Noémie, nos positions respectives, on n'est pas identique, pas du tout. Donc, ça nous a aidé déjà à accepter ça...qu'on ne faisait pas tous les deux pareils que...il y a sans doute des choses que Lucie fait mieux que moi et il y a d'autres choses que je fais mieux ou que je préfère ou voilà. Donc, c'est vrai que Noémie maintenant elle a plus de 22 mois et qu'elle ne s'adresse pas à nous de la même manière mais autant. On est autant demandé, enfin l'un que l'autre. Ouais, je pense que c'est important. Et puis surtout, le fait de pouvoir, enfin des choses très, très matérielles, de pouvoir prendre le relais avec Lucie sur à peu près n'importe quelle situation ce qui n'est pas le cas, enfin on a des amis où c'est que la maman qui peut coucher l'enfant, quoi. Et, enfin, ça, on trouve ça catastrophique...ou que la maman qui peut donner à manger, qui sait donner à manger ou qui veut donner à manger enfin ça revient au même, quoi, ça ou changer les couches ou voilà. Et le problème, c'est quand elles cumulent, quand il n'y a que elle qui peut le changer, lui donner à manger, qui peut le coucher. Non, mais je plaisante mais c'est un peu le cadre, c'est souvent, ça va ensemble. Et où le papa, il peut jouer...éventuellement, s'il fait doucement. Et euh...on voulait pas ça du tout, du tout. Pour nous, c'était important. »

Lucie, la conjointe de Guillaume a allaité sa fille sur une très courte période, sur une dizaine de jours. Leur fille a alors commencé à prendre des biberons pendant le congé de paternité. De ce fait, il se peut que la période d'allaitement n'ait pas été assez longue pour avoir eu des conséquences sur leur organisation familiale contrairement à d'autres couples dont l'allaitement a duré plusieurs mois et continue encore aujourd'hui notamment pour Maxime (ex informaticien) alors que leur fille a 15 mois. De la même façon, l'allaitement ne permet pas, ou très marginalement aux pères de rester seul avec l'enfant comme le souligne Eric (ouvrier) :

« E : Même si t'es tout seul ? Ca t'est déjà arrivé de t'occuper de Manon tout seul ? e : Non. Bais non parce que pour l'instant quand même c'est rare que je l'ai seul, seul avec moi. Bais de toutes façons déjà du fait de l'allaitement, c'est impossible que je l'ai trop longtemps seul. Parce que là, si elle se met à pleurer, qu'elle a faim et que...là, je suis cuit, là. Parce qu'en plus elle le sait que papa, il n'a pas moyen de donner à manger (rires). »

A partir de ces résultats, je suppose que ce n'est pas le fait d'allaiter qui renforce la relation des mères avec l'enfant mais c'est le fait que les mères qui choisissent d'allaiter et ce, sur une longue durée sont celles qui ont plutôt une dimension identitaire maternelle forte.

Les réactions des pères vis-à-vis de l'allaitement sont nuancées. Concernant mes entretiens, il y a trois façons de réagir différentes. Les pères peuvent avoir un comportement de refus catégorique comme cela est le cas de Roland (responsable commercial) et appréhender, en quelques sortes, l'allaitement comme une entrave à leur investissement paternel ce qui colle parfaitement à son discours d'égalité et d'interchangeabilité entre les rôles de père et de mère. Ils peuvent, ensuite, tenir un discours mitigé comme c'est le cas par exemple d'Eric (ouvrier) qui accepte que sa fille soit allaitée pour sa santé future mais a du mal à accepter cette relation forte entre elle et sa femme :

« la mère elle est 24 heures sur 24 avec l'enfant. Le seul moment où elle est pas avec c'est quand il dort, parce que si non, elle est tout le temps, tout le temps, tout le temps. ... Et je pense que l'allaitement, ça resserre encore plus ce rapprochement. Mais, c'est bien. Moi, je trouve que c'est bien. Bon, c'est vrai que des fois on se dit, on a l'impression d'être un peu inutile mais bon. Si t'as un peu réfléchi dans ta tête, tu te dis : attends, c'est bon, c'est ma fille, c'est ma femme, il faut que j'arrête de délirer. Quand ça viendra, ça viendra, petit à petit. Et puis quand on peut, on essaie un peu. »

En effet, il a parfois l'impression d'être inutile ou en tout cas de ne pas être indispensable. L'idée mise en avant, dans son discours, est que le rôle de père est secondaire par rapport au rôle de mère :

« Parce qu'au départ, c'est vrai que le père, il n'a pas trop l'impression d'être utile vraiment puisque...c'est euh...dodo, le tété, la couche, le si, le mi. Même là jusqu'à présent, je pense que c'est qu'au bout de trois mois qu'on commence vraiment à plus rentrer dans...parce que là, on commence un peu avec les mains (il gesticule avec ses mains comme s'il y avait sa fille devant lui), à euh, des petits bruits tout ça. Mais bon je pense, que bon du fait du lien qu'elle a la mère avec l'enfant, elle, elle rentre plus facilement dans la communication...Voilà. (...) pour l'instant, je pense que je suis pas indispensable »

Enfin, il y a les pères qui peuvent être conscients qu'une relation privilégiée se crée mais ils l'acceptent de façon extrêmement positive et cela d'autant plus que ça leur permet de se décharger de certaines responsabilités. C'est le cas notamment de Jérôme (cadre informaticien) qui est très content de ne pas avoir à s'occuper des biberons :

« Mais d'un autre côté, j'étais bien content à quatre heures du mat de dormir, quoi. Donc euh...c'est pas négatif. Non, non. Non parce que après quand il y a eu les biberons justement pff, j'ai un peu regretter le temps où elle allaitait, quoi (rire). Non, non, c'était euh...non, non, ce n'était pas du tout négatif. De toutes façons, c'est, c'est, c'est naturel. Moi, je pouvais rien n'y faire. Voilà, elle lui donne le sein. C'est ce qu'on voulait. On en avait discuté avant. On était très content tous les deux qu'elle lui donne. Voilà quoi. »

L'allaitement est justifié par son origine naturelle :

« Bais il n'y a pas que ça mais ça faisait partie aussi des trucs...parce que bon, c'est naturel si on...enfin, si les femmes elles ont du lait, c'est pas pour rien. Et avant, ça a toujours été fait comme ça et les bébés s'en portent mieux quoi. » (Eric, ouvrier), « Ouais, ouais...Ouais, enfin je pense que c'est beaucoup plus naturel [l'allaitement], enfin souvent dans notre société...enfin, je ne sais pas ce qui est promu le plus. C'est clair que les biberons, c'est très présent. Mes parents, nos parents, c'est la génération biberon, quoi. Il y a le côté les femmes qui travaillent et tout. Mais on veut l'indépendance, l'indépendance des gens, enfin des parents, de pouvoir faire ce qu'ils veulent mais...nous, on n'a pas cette vision là, quoi, en fait. Mais on essaie de faire un truc...tout en sachant bien qu'il y a une relation entre la mère et l'enfant. Donc que t'enlèves, que ce soit le biberon ou pas...enfin, pourquoi faire souffrir tout le monde alors que...enfin, ça peut être plus progressif que ça. » (Maxime, ex informaticien), « Non, non, c'était euh...non, non, ce n'était pas du tout négatif. De toutes façons, c'est, c'est, c'est naturel. Moi, je pouvais rien n'y faire. Voilà, elle lui donne le sein. C'est ce qu'on voulait. On en avait discuté avant. On était très content tous les deux qu'elle lui donne. » (Jérôme, cadre informaticien)

Derrière ce discours peut se cacher l'idée que le lien de la mère à l'enfant étant plus naturel que celui du père, est alors plus légitime. En effet, "au niveau le plus abstrait, la famille renvoie, dans cet imaginaire, au "naturel", c'est à dire à cet ordre qui suivrait une loi issue de la nature (d'où les références fréquentes au monde animal : une mère n'abandonne pas ses petits, les rôles sont répartis entre le mâle et la femelle, (...) etc.). Les raisonnements autour de la division des rôles sexués, voire de la domination d'un sexe sur l'autre, de l'instinct naturel inné, ou des mécanismes biologiques qu'il ne faut pas contrarier relèvent évidemment de cette référence atemporelle et despatialisée" (Pitrou A., 1996, p.26). Cette idée est présente dans les propos de Patrice (consultant) :

« Mais je crois que porter un enfant c'est un truc...tellement hallucinant, tellement naturel et tellement fou que disons que, qu'à vie...la relation avec une mère elle est...enfin moi, j'ai une relation avec ma mère qui est complètement différente de celle que j'ai avec mon père, quoi. Elle est moins intrinsèque, quoi. »

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la petite enfance soit définie comme spécifiquement féminine. Comme je viens de l'évoquer l'allaitement et le discours savant qui l'accompagne vont dans ce sens mais également le discours autour du fait que la femme porte l'enfant pendant neuf mois. Cela confère à la femme les qualités essentielles pour pouvoir mener à bien les soins donnés à l'enfant et surtout au jeune enfant. Pour certains pères, cette relation forte s'estompe au fur et à mesure que l'enfant grandit, la relation tendant de plus en plus vers l'équilibre :

« C'est une grande différence, ça c'est sûr. Il n'y a pas que ça certainement. Je ne sais pas trop ce qu'il y a mais je ne sais pas ...si nous on les portait physiquement, je pense...on a aussi certaines facultés enfin je ne sais pas, les femmes, elles sont ce qu'elles sont. Voilà. (...) il y a à la fois le caractère et à la fois la nature aussi...d'un homme avec un petit h. Et en général, il a plus tendance, il a plus de recul avec ses enfants, quoi. Donc, ça viendra certainement, ça s'équilibrera certainement plus tard. » (Maxime, ex informaticien), « je pense que si. Je pense qu'il est en train de se dégager de ça parce que je pense qu'aujourd'hui, il a conscience de comment

sont ses parents, que moi je suis plus comme lui et que sa mère est plus, est plus différente et que donc aujourd'hui, il s'en sépare. Mais, à la petite enfance, lorsqu'il est bébé, je pense que oui. Le fait que oui, le fait que...je ne sais même pas d'ailleurs, je dis ça mais je ne sais pas s'il fait vraiment la différence entre sa maman et lui. Enfin, c'est un peu les mêmes odeurs, je pense qu'il est, il est très, très près que ce que ça peut être avec le père. » (Arnaud, consultant)

5.1.3 Mise en évidence d'une typologie

La typologie regroupant différents types de père établie par Michèle Ferrand (2004) me paraît être particulièrement intéressante pour mettre en évidence les différents rôles de père que j'ai pu repérer parmi mes dix pères enquêtés. Je vais prendre des libertés par rapport à cette typologie pour mettre en évidence ces différents rôles en introduisant en plus des critères mis en évidence par Michèle Ferrand, des critères supplémentaires comme l'allaitement, sa durée et les différentes conceptions de la paternité, de la maternité et de l'activité professionnelles des pères rencontrés. Je vais, de ce fait, redéfinir cette typologie.

Michèle Ferrand parle de paternité traditionnelle qui concerne essentiellement les pères pourvoyeurs de revenu. Ces pères s'occupent peu voire pas du tout de la charge quotidienne de l'enfant, mais cela ne veut pas dire, à mon sens, que les pères traditionnels n'ont aucun lien direct avec leur enfant. Ils en ont mais il s'agit surtout et presque exclusivement de câlins et de jeux. Les conjointes de ces pères ont une identité maternelle très forte qui structure leur identité professionnelle. La maternité, pour elles, est très valorisante. Elles peuvent choisir de rester au foyer et être mère inactive continue selon Michèle Ferrand. Pour mon enquête, elles choisissent plutôt de prendre un congé parental, de baisser leurs horaires de travail tandis que les pères augmentent les leurs. Les pères traditionnels sont particulièrement enclins à définir la maternité et les compétences de leurs conjointes comme étant exclusivement naturelles. Ainsi, ces conjointes optent plutôt pour un allaitement long de leur enfant. Dans mon enquête exploratoire, les pères traditionnels sont Eric (ouvrier), Patrice (consultant) et Arnaud (consultant). Ensuite, il y a la paternité complémentaire. Ces pères sont sollicités à certains moments par leurs conjointes pour les remplacer. Ils savent autant que les mères s'occuper de leur enfant mais ils interviennent surtout lorsque la mère ne peut pas le faire, d'après Michèle Ferrand. Les mères essaient de concilier leur identité maternelle et professionnelle même si la première reste plus importante à leurs yeux. Ces mères choisissent d'allaiter leur enfant mais pas forcément sur une longue période car il faut qu'elles puissent reprendre leur activité professionnelle assez rapidement. Pour mes enquêtés, il s'agit de Maxime (ex informaticien), de Jérôme (cadre informaticien), Laurent (ouvrier) et de Ludovic (architecte). Enfin, il y a la paternité substitutive. Ces pères sont complètement autonomes à l'égard de leurs femmes et de leurs enfants, d'après Michèle Ferrand. Ils peuvent parler d'instinct maternel tout comme ils peuvent parler d'instinct paternel. Les conjointes de ces pères ont une identité professionnelle forte et veulent que leurs conjoints soient autant présents qu'elles auprès de leur enfant, qu'ils soient interchangeables. En effet, ces femmes désirent ou mènent déjà une carrière professionnelle et/ou sont très investies professionnellement. En effet, on peut envisager que des femmes soient très investies professionnellement mais qu'elles ne veuillent pas ou ne puissent pas mener de carrière professionnelle. Ces femmes peuvent ne pas choisir d'allaiter et si elles le choisissent, cela se fait plutôt sur une très courte période. Dans mon enquête, il s'agit de Roland (responsable commercial), Guillaume (journaliste) et de Vincent (employé). Le rôle de père ne correspond pas seulement à un choix des hommes mais résulte d'une confrontation conjugale, plus ou moins consciente. En effet, dans la socialisation secondaire qui se fait à l'âge adulte, le conjoint ou la conjointe prend une place très importante en tant qu'autrui significatif. Les conjoints se construisent ensemble des identités personnelles qui sont aussi des formes de moi conjugal (Singly de F., 2001).

Dans cette perspective, la décision d'allaiter l'enfant se prend à deux. C'est une décision conjugale qui trouve son origine dans le fait que ce soit bénéfique pour l'enfant, pour ses défenses immunitaires ce qui est actuellement le discours médical le plus répandu. Une seconde raison existe également. L'enfant se construirait psychologiquement et émotionnellement dans de meilleures conditions :

« E : Et l'allaitement, c'était une décision du couple ou c'était plutôt Martine ou toi qui voulait ? e : Non, c'était...c'était une décision du couple. On le voulait tous les deux, quoi. On pensait que c'était mieux pour elle, enfin pour Julia, qu'elle récupère les anti-corps. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire), « Mais bon même, c'est mieux d'allaiter parce que pour les défenses immunitaires, pour pleins de choses, c'est 100 fois mieux, quoi. » (Eric, ouvrier, traditionnel), « E : C'est elle qui voulait allaiter, toi, tu voulais aussi ? Comment ça s'est passé ? e : Moi, je... Non, non, il y a pleins de raisons...mêmes médicales maintenant au

niveau des seins... Non, non, il y a pleins de raisons. Ne serait-ce, enfin je ne sais pas si tu sais mais euh...par exemple les allergies, t'as pleins de choses...déjà, c'est plus pratique (rires), ce n'est pas négligeable. C'est plus, il y a très peu, il y a les anti-corps et puis, il y a le côté où l'enfant se construit émotionnellement, enfin, psychologiquement aussi beaucoup. Enfin, c'est quelque chose de bon, de bon pour la construction psychologique de l'enfant. Enfin, il y a pleins, pleins de choses. » (Maxime, ex informaticien, complémentaire)

Ainsi, l'allaitement est lié à la façon dont les pères ont mis à profit la période du congé de paternité et, d'une façon plus large, à la façon dont ils ont construit leur identité paternelle. Dans ce contexte, il n'est alors plus du tout surprenant que l'apprentissage du rôle de père se fasse d'abord grâce aux conseils de la mère.

5.2 L'experte et l'apprenti

La mère est l'initiatrice de cet apprentissage pour tous les hommes quelle que soit leur paternité. Cet apprentissage passe notamment par le fait de donner des conseils ou des ordres aux pères :

« E : Et pendant le congé de paternité qui donnait le plus de conseils à l'autre ? e : Je dirais que c'était, que c'était peut-être plus Marie parce que...parce que elle avait plus l'habitude. Je te disais que c'était rejoint un peu sur un terrain d'égalité mais parce que aussi elle a l'instinct maternel. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « Je savais pas la tenir, je savais pas enfin tu vois, j'étais pas maladroit, enfin si maladroit ou malhabile et qu'elle me disait oui, fais comme si ou fais comme ça. Et du coup, ça m'a appris pleins de choses. » (Patrice, consultant, traditionnel)

5.2.1 L'instinct maternel

Au sein de la période de la petite enfance, la mère passe pour experte. Tout se passe, la quasi-totalité du temps, comme si le père doit apprendre à être père et au contraire comme si la mère sait d'instinct être mère parce qu'elle a porté l'enfant ou seulement parce qu'elle est une femme :

« e : Elle , elle était déjà, elle était déjà un peu. Ça faisait longtemps qu'elle voulait être maman. Autant, la première année où on est sorti ensemble, elle voulait déjà un petit, pourtant à 15 ans. Mais comme elle, comme je t'ai dit, comme elle a des nièces petites, elle vient d'avoir une petite sœur, il y a 5 mois, tu vois. Vraiment, elle est rentrée dans le rôle de mère de suite, tu vois. Elle, même avant d'accoucher, elle était déjà mère, tu vois ? » (Laurent, ouvrier, complémentaire), « E : Donc, c'est parce qu'elles sont habituées, ce n'est pas inné ? e : Si, ah, bais si quand même. Il y a les deux. Il y a des trucs innés et des trucs qu'elles apprennent c'est sûr mais elles ont le besoin tôt de tenir, je sais pas, un enfant dans leur bras alors que les garçons, je crois pas. Moi, non, en tout cas...enfin jusqu'à ce que t'es ton enfant alors là, c'est pas pareil, pas pareil du tout, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire)

C'est comme si son rôle était inné, naturel, comme si la maternité avait une certaine supériorité face à la paternité, une supériorité notamment en ce qui concerne les compétences. En effet, la famille et les rôles parentaux sont « un domaine où la confusion entre fonction naturelle et fonction sociale des appartenances de sexe est la plus forte est donc source de stéréotypes particulièrement difficiles à discerner » (Blöss, 2001, p. 61). Dans cette perspective, les jeunes filles, de façon générale, sont plus aisément confrontées à prendre un bébé dans leur bras et à s'en occuper que les jeunes garçons. Elles sont en quelques sortes habituées très tôt dès leur socialisation primaire (Berger P. et Luckmann T., 1996) à ce genre de tâches au sein même de la famille ou de leur entourage proche ce qui peut laisser croire que leur rôle est naturel. « La socialisation n'est pas d'abord transmission des valeurs, de normes et de règles mais développe une certaine représentation du monde » (Dubar C., 2000 b, p. 32).

Les habitudes et les compétences que les mères ont acquises dans leur enfance et adolescence peuvent être renforcées par le choix de l'activité professionnelle qu'elles ont choisi d'exercer. En effet, « les femmes qui projettent de privilégier leur vie familiale s'orientent dans des filières qui leur permettent de réaliser ce dessein » (Gosset S., 2004, p. 19). C'est le cas de la conjointe de Patrice (consultant, traditionnel) qui est professeur des écoles. Ce statut lui confère des compétences maternelles encore plus particulières et efficaces du point de vue de son conjoint :

« Et il y a aussi le fait eh bais que Claire, elle est instit et qu'elle travaille avec des enfants qui ont deux ans et demie/trois ans, des bébés, elle en a gardé pleins quand elle était baby-sitters, enfin elle avait une connaissance de l'enfant que moi j'avais pas...sur les bébés. »

Durant la période du congé de paternité, les pères ont réalisé toutes les tâches que l'on peut faire avec un nourrisson à l'exception des tâches liées à la nourriture pour ceux dont les femmes allaitent :

« E : Ok, maintenant, est-ce que tu pourrais me parler des activités que tu as faites pendant ce congé ? e : Eh bais tout, je l'ai lavé, je le change...Je lui donne ses médicaments [Léo, son fils, a eu des problèmes de santé à la naissance, il avait souvent mal au ventre, du mal à digérer], son biberon...je fais tout, je l'habille, comme si c'était Magali. Même maintenant c'est comme ça. Bon, elle en fait plus que moi mais par exemple ce matin, elle n'était pas là, je l'ai lavé, je l'ai habillé...j'ai tout fait...seul. Si je fais tout je l'endors. » (Laurent, ouvrier, complémentaire), « je sais pas, c'est un mélange de...le biberon, je lui donnais très souvent, je lui changeais beaucoup les couches, je lui ai donné très souvent les bains. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « il y avait une différence première puisqu'elle allaitait. Donc ça, elle faisait ça avec lui, elle l'allaitait et moi non. Bais forcément...Euh, bais aussi non, non. Pour tout ce qui est bain, le changer, etc., on s'est réparti à peu près, on faisait moitié/moitié à peu près, il n'y avait pas d'écart. » (Arnaud, consultant, traditionnel), « E : Donc, quel genre d'activités tu fais avec ou pour lui pendant le congé ? e : Bais on n'en fait pas des tas...bais quand Aurélie elle allaitait moi je faisais rien, je la regardais allaiter. Après, on lui fait faire le rot après il dort, il dort parce qu'il est plein à ras bord. Après il se réveille et on le change. On le regarde beaucoup surtout quand il dort. » (Ludovic, architecte, complémentaire)

Ils ont tous participé aux bains de l'enfant même si cette dernière tâche apparaît comme la plus technique, et, c'est pour celle-ci qu'ils ont le plus d'appréhensions. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où laver un jeune enfant et de surcroît un nourrisson peut apparaître comme une tâche particulièrement délicate faisant de ce fait appel aux compétences féminines. Ainsi, les hommes peuvent avoir du mal à la réaliser. Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que ce soit davantage des pères traditionnels et complémentaires qui mettent en avant cette situation :

« Pour le laver par contre là, j'ai regardé comment elle faisait. Là, c'est pas pareil. Tu dois le tenir par la tête et tout là...Elle regardait » (Laurent, ouvrier, complémentaires), « j'avais peur de pas bien lui faire la toilette, de mal la nettoyer, tu sais qu'elle ait des problèmes après ou quoi » (Eric, ouvrier, traditionnel)

Même si cela est plus fréquent pour les jeunes filles, les jeunes garçons peuvent également être habitués tôt à s'occuper d'enfants ce qui peut alors avoir des conséquences sur leur organisation familiale notamment lorsqu'ils deviennent pères. En effet, il semble que les pères qui ont eu le moins d'appréhensions à s'occuper d'un bébé soient les pères qui ont déjà eu une expérience avec des enfants :

« J'ai des petits frères aussi qui sont plus jeunes que moi, qui ont huit ans de moins, donc je pense que j'ai vu aussi...euh...enfin, en tout cas, je n'ai jamais eu peur de, d'aider...ça ne m'a jamais fait peur » (Arnaud, consultant, traditionnel), « il se trouve que déjà moi, j'avais eu l'occasion avec ma petite sœur, avec qui j'ai dix ans d'écart de pratiquer un peu...de pratiquer pas mal même. Après, je sais pas, j'ai sans doute dû le faire avec des, des...enfin, je ne sais pas, ça ne me paraît pas être une prouesse technique de changer de couche ou de faire un biberon (rires). » (Guillaume, journaliste, substitutif), « Bais...non, ça ne me fait pas peur parce que bon, comme...bais déjà, moi, je suis vachement enfant, bon, là je fais un boulot qui a aucun rapport mais à l'époque au départ quand je pensais à travailler, je travaillais, j'étais animateur. Donc, déjà, j'ai un bon contact avec les enfants. » (Eric, ouvrier, traditionnel)

Il semble que les pères qui ont une conjointe qui allaite se soient plus occupés de leur conjointe que de leur enfant durant cette période. Cela peut être expliqué d'abord par le fait que l'allaitement fatigue encore plus les mères et que l'aide des pères notamment ménagère est encore plus nécessaire, et, ensuite, par le fait que la conception de la maternité des femmes qui allaitent, et cela notamment sur une longue durée, est moins encline à une plus grande participation de leurs conjoints auprès de leur enfant. Ainsi, les hommes sont alors davantage sollicités en qualité de conjoint qu'en qualité de père durant cette période et même après puisque, par exemple, Maxime 15 mois après la naissance de sa fille s'occupe davantage de toutes les tâches annexes, d'organisation que ne le fait sa conjointe :

« E : Tu t'es déjà occupé de Nina ce premier jour ? e : Ouais...enfin moi...enfin, moi...c'était particulier. Emilie, elle est très et en plus elle allaite. Donc, elle est très, moi je ne pouvais que les aider toutes les deux. C'étaient des petites choses, quoi, lui faire à manger. (...) Il y a une relation forte entre elles. Il y a aussi une relation avec la nourriture qui est aussi une relation de corps, de corps, c'est plus, c'est plus... Elles vont faire la sieste ensemble, enfin le début de la sieste ou des choses comme ça. Elles se font des petits câlins. Et moi, c'est

un peu plus...ouais, j'essaie de cadrer un peu. Le matin par exemple, j'essaie de la réveiller, pour lui donner un peu plus des horaires pour qu'Emilie se repose. Enfin, tu vois ? C'est des petites choses comme ça. Je m'occupe des trajets, des trucs un petit peu plus annexes, quoi. Enfin, un peu plus annexes... »

Eric (ouvrier, traditionnel) est également sollicité en tant que conjoint :

« E : D'accord. En gros, qu'est-ce que tu as fait pendant le congé ? e : Bais...bais en fait, moi surtout parce que bon après ça dépend des pères, des pères et même des hommes, moi, ça ne me dérange pas de filer un coup de main, de faire la vaisselle, ou d'aider à ou faire tourner une machine des trucs comme ça. Je ne suis pas le style de mec qui nana na sont habitués à ce qu'on leur mâche tout parce que moi avant, j'ai vécu seul avec mon frère et donc, j'ai l'habitude de me débrouiller. Donc euh...en fait, j'ai filé un coup de main, j'ai fait tourner les machines, faire la vaisselle, aider aux tâches ménagères puisque elle est plus pris, la maman, elle est plus pris par l'enfant. Parce que sinon...au départ, moi, j'entend parce que je connais pas mal de, de filles qui ont été mères et tout ça et que quand elles arrivent chez elle, c'est le chantier et tout. Parce que l'enfant...quand c'est le premier, ça te demande encore plus de...comme on sait pas, je suppose qu'après, c'est le fait d'en avoir déjà eu un que, qu'on a les réflexes. Mais la première fois en fait, ça demande beaucoup de temps. Et tout ce qui est ménage et tout ça, et tout ça, bon, on ne peut pas autant s'y mettre qu'avant, quoi. Et bon, il y a toujours l'appréhension quand c'est le premier enfant, dès qu'il y a un petit pleur, le moindre truc, tac, tac, d'aller voir, tac. Et on peut pas se focaliser sur quelque chose. Et moi, en fait, j'ai pu aider quand même pas mal sur ça. Aussi quand il y a des trucs à aller acheter, des couches, des si, des ça, allez hop, je fais une liste, j'y vais, tac, tac, tac. C'est le côté pratique. » (Eric, ouvrier, traditionnel)

Toutefois, tous les hommes que j'ai rencontrés appréhendent cette période en tant que conjoints même si pour certains, ils l'appréhendent, ensuite ou d'abord, en tant que pères. En effet, ils se sont tous occupés de tâches annexes comme le ménage, la cuisine mais surtout les courses. Cette dernière tâche a concerné la totalité des pères enquêtés :

« On rentre à la maison avec un bébé avec une femme qui n'est même pas en état de marcher ou de sortir qui est crevée, il faut faire des choses bêtes, ne serait-ce qu'aller faire des courses ou des trucs comme ça, quoi. » (Ludovic, architecte, complémentaire), « la maman rentre quand même de la maternité un peu fatiguée. Donc, c'est bien aussi de pouvoir prendre le relais, pas uniquement pour s'occuper du bébé mais aussi pour s'occuper de la maison, faire les courses, voilà. » (Guillaume, journaliste, substitutif), « Attends, je ne m'en rappelle plus, ah, oui, elle ne pouvait pas trop s'asseoir au début...parce que c'est pareil, je ne voyais pas trop non plus ma femme avec la poussette ou quoi aller faire des courses quoi tout de suite. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire), « aller même faire les courses pour que Claire n'ait pas de soucis pour les faire » (Patrice, consultant, traditionnel)

5.2.2 Un apprentissage rapide

Les pères apprennent très rapidement les gestes pour s'occuper de leur premier enfant. Ainsi, pour Ludovic (architecte, complémentaire), le congé de paternité est une sorte de mise à jour des gestes de bases à apprendre :

« ça te permet de oui, de, sur les gestes de base, oui, déjà de, d'être là toute la journée et tout parce qu'aussi non après quand tu rentres le soir...même si à cet âge-là ouais, tu as un biberon à 18 heures et un autre à 11 heures, donc tu peux voir deux biberons, si tu ne rentres pas trop tard. Mais, ce n'est pas la même chose que d'être là toute la journée. Et puis, de toutes les façons, au début, c'est 24 heures sur 24 donc euh...Donc, oui, heureusement qu'au niveau du congé de paternité, tu, t'essaies de faire une sorte de mise à jour sur ce que, sur ce que tu ne savais pas. Après, il y a un tas de choses. »

Le temps d'adaptation ne dépasse pas quelques jours et se fait généralement au retour de la clinique dès les premiers jours du congé de paternité :

« ça vient super vite et au bout de deux...ou trois jours, on est complètement opérationnel. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « Ah, ouais, ouais. C'est simple. Pour apprendre, c'est instantané. Ouais, je ne sais pas...peut-être ouais, une fois ou deux, quoi, et c'est bon. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire), « E : Donc, t'as vu une évolution ? e : Ouais, voilà. Oui, oui, oui. Au bout des 14 jours, tu sais...tu sais tout faire quoi en fait. Ah, t'apprends vite. Parce que comme changer les couches, comme c'est 20 fois par jour. La première journée c'est bizarre. Mais, après, la deuxième semaine, ça allait bien. Mais, tu vois bien que ça a changé en 14 jours. » (Laurent, ouvrier, complémentaire)

Durant le temps de la clinique, les pères participent généralement peu aux soins de l'enfant. Plusieurs explications peuvent être avancées. D'abord, les pères ne sont pas encore en congé et voient assez peu leur enfant et leur femme ce qui ne leur permet pas ou peu d'apprendre les gestes nécessaires. Ensuite, les sages-femmes, les infirmières s'adressent peu aux hommes doutant de leur compétence paternelle (Castelain-Meunier C., 2002). Enfin, on peut supposer que les mères se sentant surinvesties dans leur rôle de mère (Fagnani J. et Letablier M-T, 2003 ; Commaille J., 1993) mettent un point d'honneur à assimiler rapidement les gestes de base pour pouvoir elles-mêmes les transmettre ensuite à leurs conjoints :

« Bais le premier jour de congé, je l'ai passé à la maternité. Euh...parce que...il est né dans la nuit. Quand il est né, je suis resté un peu avec Aurélie puis je suis rentré ici dormir un peu. Et puis le lendemain, je suis retourné à la maternité...avec Aurélie... Et puis, il y a toutes les visites, les parents qui viennent le voir. Effectivement, euh..., là, là, c'est vraiment pour en profiter les premiers jours de congés, les tous premiers jours parce que on est à la maternité, on n'a pas à s'occuper de l'organisation. Tout est à disposition, on a juste à être là. Les infirmières, elles sont toutes là, tu leur demandes un petit peu. » (Ludovic, architecte, complémentaire), « E : D'accord. Et est-ce que le congé de paternité t'aide à réaliser ton nouveau rôle de père ? e : Oui. Ah, bais oui. Oui, oui, oui. Oui parce qu'en fait c'est pareil. Pendant le temps de la maternité, je la voyais genre, parce que je travaille, pendant la maternité, je travaillais, mais bon comme c'était entre Noël et le jour de l'an, c'était dur, je faisais de la présence enfin même pas. J'étais au boulot mais on faisait un peu ce qu'on voulait. Donc, j'y allais le midi, j'y allais le soir. Donc, j'y allais beaucoup quoi. Donc, je la voyais pas mal. Et euh...mais c'était pareil, c'était...ça n'a rien à voir avec quand on est à la maison parce que là, quand on était à la maternité déjà, Martine, elle était assistée ce qui est normal. Il y a les sages-femmes qui sont là et qui expliquent comment la laver, comment lui changer les couches, comment on lui donne à manger tout ça. Et euh...et moi quand j'étais là pendant la maternité, bais, il se passait rien en fait, je n'ai jamais rien fait comme changer les couches etc...j'étais juste là, à la regarder, à la toucher quoi et discuter avec ma femme de comment ça se passait, quoi. Mais physiquement, il se passait, il se passait rien quoi, juste la toucher quoi. Enfin, il n'y avait pas toutes, toutes les tâches vraiment...qu'il y a autour quoi, s'occuper d'elle quoi. Je m'occupais pas d'elle. Bais non, à la maternité, je ne m'occupais pas d'elle. Parce que justement quoi, je la voyais 2 ou 3 heures par jour. Donc et puis en plus, à cet âge-là, ils ne font que dormir. Non, c'est vraiment, c'est vraiment après la maternité quand elle est sortie, ça n'a pas duré longtemps non plus. Ça a duré 3 ou 4 jours. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire)

Ainsi, même si pour certains enquêtés, les pères et les mères sont sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit du premier enfant et doivent apprendre en même temps leur rôle : « e : Ah, oui, oui, oui. Enfin mais de toutes les façons, au début, on est tous les deux quasiment sur un pied d'égalité hein. Parce qu'elle a beau avoir plus l'habitude, quand c'est son enfant euh...ça devient plus dur. Alors que moi comme j'avais pas l'habitude, comme c'est mon enfant, c'est beaucoup plus facile. Donc, on s'est rejoint. C'était bien pour ça. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « au départ, on était tous les deux paumés et c'est beaucoup à la maternité qu'ils nous disent, les infirmières, les aides soignantes. » (Maxime, ex informaticien, complémentaire), il reste qu'au départ c'est au travers des conseils de leurs conjointes que les pères et même les pères substitutifs apprennent à s'occuper de leur jeune enfant. D'ailleurs, la première justification donnée par les pères est qu'elles ont passé déjà quelques jours avec leur enfant à la maternité :

« Ouais. Ouais, ouais. Au début, c'était peut-être plus elle parce que déjà, elle avait partagé 3, 4 jours avec lui...à la maternité où moi, j'y étais un peu pour profiter de lui. C'est vrai que je lui donnais des bains là-bas. Euh...je lui ai donné ses biberons, je lui ai changé ses couches. Mais j'avais pas le quotidien vraiment comme on l'a pu l'avoir quand ils sont rentrés tous les deux. Donc, là-dessus, elle a pris cette avance...entre guillemets hein parce que c'est pas la course hein. Mais c'est vrai que quand ils sont arrivés tous les deux, ils avaient déjà noué une relation. Elle le connaissait mieux que moi. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « C'est vrai qu'à la fin du congé de paternité, on est un peu plus à l'aise avec le bébé, donc, on fait peut-être un peu plus de choses mais euh...alors que le premier jour, enfin quand le bébé et la maman revienne à la maison, on est peut-être un peu plus en retrait, un peu plus en observation mais sinon, globalement, c'est la même chose, quoi. » (Guillaume, journaliste, substitutif), « Donc, c'est vraiment quand on est rentré chez nous, là, on s'est retrouvé tous les deux, à se dire : et bais, là, il n'y a personne pour nous aider, il faut y aller quoi. Donc, bien sûr, c'était plus sa mère qui faisait les choses au début (rire) parce que bon, elle a été un peu plus expliquée que moi, genre les couches et puis voilà, de toutes façons, elle l'allaitait donc, ça, ça a été réglé. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire)

Ce sont les conjointes qui gèrent l'apprentissage des pères notamment en leur donnant des conseils qui peuvent se transformer en ordres. Cet apprentissage se fait plutôt de façon explicite. Apparemment, la femme observe son conjoint tout en lui montrant quels sont les gestes à faire pendant quelques temps et

quand elle le sent prêt, elle intervient pour qu'il puisse effectuer la tâche mais cela, toujours sous son regard :

« E : Souvent, elle te dit de faire telle ou telle activité ou telle ou telle tâche ou c'est toi qui le fait ? e : Non, c'est moi maintenant... E : Mais pendant le congé de paternité ? e : Non, c'est elle qui me demandait... par exemple, pour la couche, elle me l'a dit une fois, tu vois, parce que je ne savais pas comment ça marchait. Non mais après les 14 jours, c'est la première semaine qui était comme ça. (...) E : Et pour le laver par exemple ? e : Pour le laver par contre là, j'ai regardé comment elle faisait. Là, c'est pas pareil. Tu dois le tenir par la tête et tout là... Elle regardait. Une fois, tiens, elle m'a dit lave-le. Elle me regardait à côté et voilà, je l'ai lavé. Et depuis maintenant, je le lave souvent. » (Laurent, ouvrier, complémentaire), « Alors, c'est très explicite hein. Ah, ouais, ouais. Elle me le montre. Voilà. Après, elle me dit voilà : il y a le truc qu'il faut mettre devant là, hop, on scotche et puis après euh... je sais pas, j'ai dû la regarder une fois ou deux comme ça. Et puis, après, je l'ai fait et elle m'a regardé en me disant si ça allait, quoi. » (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire), « E : Quand vous faisiez des activités qui donnait le plus de conseils à l'autre ? Qui prenait le plus d'initiatives ? e : Bais, il y a des trucs que ...ça me dérangeait pas mais il a fallu en fait un temps d'adaptation dans le sens où les premières fois ouais, elle m'a dit tu peux changer le petit... j'y vais, de toutes les façons, il va falloir que je le fasse. » (Vincent, employé), « E : Elle te laissait seul pour que tu puisses réaliser les activités seul. Toutes les activités ? Elle te le disait ? e : Oui, oui... Bais, donne lui le bain. » (Patrice, consultant, traditionnel)

Arnaud (consultant, traditionnel) parle d'une trame construite. Il sait tout ce qu'il doit faire mais il le fait dans l'ordre qu'il souhaite :

« Pour la toilette, elle m'a dit on fait ça comme ça et le machin, je ne sais pas tu prends un truc, un tampon stérile, tu le mets là, tu le mets comme ci, tu fais ça et tout et après, j'ai refait tout le temps alors pas exactement dans le même ordre et tout. Mais en gros, j'avais une trame qui était construite donc euh... »

Dans ce contexte, la mère dirige l'apprentissage du père. Elle peut être comparée à une maîtresse d'école. En effet, la mère lui donne, d'abord, la leçon en lui montrant et lui expliquant ce qu'il faut faire. Ensuite, elle lui donne des exercices à accomplir, des exercices pratiques en lui demandant de réaliser telle ou telle tâche. Puis, elle l'évalue. Les propos de Laurent (ouvrier, complémentaire) mettent bien en évidence cette évaluation maternelle qui lui permet par après de pouvoir s'occuper de son fils seul :

« E : Et tu crois que c'est mieux de le prendre quand la mère est encore en congé ? e : Ah, bais ouais. Ah, bais ouais. E : Pourquoi ? e : Parce qu'au moins on est tous les deux, on s'en occupe tous les deux. Moi, comme c'est elle qui s'en occupe, tu vois, moi... c'est qu'elle me montrait tous ce qu'il fallait faire pour que je fasse bien et tout. Il fallait qu'elle soit là. Mais quand elle n'est pas là comme maintenant, au bout de 3 mois maintenant, quand elle n'est pas là, je m'en occupe... »

Puis, le père prend progressivement confiance en lui. Cela passe par la prise d'initiative ou par le fait de réaliser des tâches seul. Cela est le deuxième temps du congé de paternité pour les pères substitutifs ce qui semble logique puisque ces pères doivent être opérants au plus tôt pour pouvoir prendre le relais avec les mères lorsqu'elles vont reprendre leur activité professionnelle :

« E : C'est uniquement pour le changer ou c'est aussi pour d'autres activités ? e : Oh, non, lui donner le biberon, se lever la nuit, euh..., le bercer quand il pleure un peu trop pour l'endormir... c'était devenu des initiatives. C'était volontaire. Tiens une nuit c'est toi, le lendemain, c'est moi. » (Vincent, employé, substitutif), « E : Donc, déjà au niveau du congé de paternité, tu passais du temps tout seul avec Arthur ? e : Ouais. Ouais, ouais. Je crois que déjà au bout de, peut-être que les... les deux/trois premiers jours, on est resté quasiment tout le temps ensemble, sauf quand je suis allé chercher, faire les courses, chercher du lait ou des choses comme ça. Mais sinon, au bout de trois/quatre jours, oui, oui, elle commençait à s'absenter soit pour faire des courses, soit pour faire des déjeuners. » (Roland, responsable commercial, substitutif), « E : Tout à l'heure, tu disais que tu t'étais aperçu d'une évolution tout au long du congé, qu'à la fin, tu faisais plus de choses qu'au départ. En fait, qu'est-ce qu'il t'a permis d'apprendre le congé ? e : Ce n'est pas que tu sais faire plus, c'est que... tu te rends compte que tu sais faire. En fait, c'est le, c'est pas que la technique évolue énormément, changer une couche... on t'a montré une fois, deux fois après ça va, quoi. Non, c'est que tu es plus autonome. Tu demandes pas l'avis de ton épouse pour lui donner à manger, pour la changer, pour sortir... parce que tu te rends compte que... qu'en gros, tu ne fais pas trop de bêtises. Ouais, ça te vient assez vite enfin chez moi en tout cas. E : Donc, tu prends plus d'initiatives ? e : Ouais, voilà. Plus d'initiatives et puis c'est ton bébé, quoi. C'est pas le bébé de ta femme dont tu veux bien t'occuper de temps en temps. » (Guillaume, journaliste, substitutif)

Dès ce deuxième temps, les pères et les mères se donnent mutuellement des conseils :

« Ouais, quand on voyait qu'il y avait un truc qui marchait bien. On disait ouais, moi je fais comme ça, essaie comme ça si ça marche. Donc, ouais, on se donnait, on arrivait à trouver des petits trucs, je ne sais pas, des petites découvertes comme je ne sais pas moi, comme lui faire faire le rot, le mettre dans telle ou telle position. Ouais, dans telle ou telle position, ça marche bien, j'ai essayé comme ça, ça marche bien. Tu devrais essayer si ça marche bien. » (Vincent, employé, substitutif), « Oui alors c'est vrai...alors on se donne des conseils...tous les deux...enfin, l'un vis-à-vis de l'autre », (Roland, responsable commercial, substitutif)

Ce deuxième temps peut se mettre en place, pour les pères traditionnels et complémentaires, après le congé voire quelques mois après. Cela est plutôt le cas des couples dont les mères ont allaité pendant un temps assez long leur enfant prenant pour cela un congé pour allaitement supplémentaire. Ainsi, restant à la maison pour s'occuper de l'enfant, elles sont dans une position qui leur permet de donner à leurs conjoints plus de conseils puisqu'elles connaissent alors mieux l'enfant :

« E : Et lequel de vous deux donne le plus de conseils à l'autre en fait ? e : Euh...je pense que dans un premier temps, c'était Claire. E : Au tout début...e : Non, les six premiers mois. Et...je pense que ça va aussi avec la notion, enfin tu disais le rôle de, enfin affirmer ma paternité, je pense que si j'arrive à l'affirmer doucement depuis six mois quoi. C'est une espèce de...au début c'est que Claire avec Laura petite et au fur et à mesure, ça commence à s'équilibrer. » (Patrice, consultant, traditionnel), « Ouais et puis tu essaies et puis tu te rends compte et puis... Aurélie après, comme elle était en congé maternité, elle s'en occupait toute la journée et puis donc c'est sûr que moi quand je rentrais le soir, elle avait des trucs à m'apprendre. Là, c'est différent. (...) Ah, oui, oui, oui. On apprend. On apprend en même temps. Je pense qu'Aurélie elle a appris plus vite que moi et qu'elle m'a appris des trucs parce que eh bais parce que, parce qu'elle était là toute la journée, parce qu'elle avait le congé maternité...ce qui fait qu'elle s'en est occupée longtemps. En plus, elle allaitait donc forcément, elle s'en occupait plus que moi parce qu'elle était collée » (Ludovic, architecte, complémentaire)

Pour Guillaume (journaliste, substitutif), les conseils que lui donne sa conjointe durant le congé de paternité sont insupportables. En effet, il se peut que pour certains pères le rôle de la mère initiatrice soit pesant et ne paraisse pas naturel et légitime. Guillaume a alors réussi à apprendre son rôle de père et en le mettant en pratique à partir du moment où il a dit à Lucie d'arrêter de lui donner des conseils. Cela a donné lieu à un clash. En effet, ça peut être lourd à gérer pour un père d'être en permanence dirigé par sa femme. C'est de cette façon qu'il a pu imposer sa façon de faire :

« E : Est-ce que Lucie t'aide à devenir père en te donnant des conseils ? e : Bais, bizarrement, ça a plutôt été l'inverse. Mais là, je pense que c'est vraiment lié à nos caractères à tous les deux...euh...je pense qu'elle m'a plutôt aidé à devenir père en arrêtant de me donner des conseils. Mais c'est parce que je lui ai demandé, quoi. E : Tu lui as demandé ? e : « Lâches-moi, maintenant, je pense que je gère correctement », ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a plus de dialogue. On peut se parler, on peut se dire : tiens il fait froid aujourd'hui, est-ce que je lui mets un pull ? Enfin, on peut se parler quand même. Mais euh...on arrivait en fait dans une phase où effectivement, elle savait mieux s'en occuper que moi parce qu'elle avait passé plus de temps avec, parce que je suis arrivé donc une semaine, 10 jours après. Et au bout de deux ou trois jours où je me suis rendu compte que ça va, que j'arrivais à m'en occuper...il y a eu un petit clash, quoi. Je pense que c'était nécessaire, enfin, ça n'a pas duré toute une journée, ça a duré, je ne sais pas, 10 à 15 minutes où voilà : tout se passe bien, je m'occupe bien de Noémie, laisse-moi faire. Et en fait, ça a été salutaire parce que du coup elle a pu aussi commencer à se reposer. C'est là, en fait, que ça s'est fait, quoi. Donc euh...ouais, c'est plus là que j'ai pris mon rôle, mes responsabilités et...et puis ouais. Tu fais des bêtises, tu essaies qu'elles ne soient pas trop graves. Et puis voilà, quoi (rires). »

5.3 Des répertoires féminins

Les pères apprennent également leur rôle grâce aux conseils de la famille, des amis proches et des professionnels :

« Ouais mais c'est aussi en regardant d'autres personnes, en prenant des conseils un peu à droite et à gauche. C'est un peu un amalgame d'une expérience personnelle et de l'expérience des autres. » (Vincent, employé, substitutif)

Vincent explicite assez bien le fait que les pères se servent de différents répertoires pour apprendre leur rôle de père ce qui les conduirait à leur répertoire personnel, à une sorte de patchwork personnel (Ridder de G., Ceroux B. et Bigot S., 2004).

Cependant, les répertoires sollicités sont avant tout des répertoires féminins c'est-à-dire de leurs conjointes, de leurs amies, de leur nourrice, des éducatrices, de leurs belles-mères et de leurs mères. En effet, même si les parents ne sont pas les plus sollicités en raison d'un fossé générationnel ou culturel trop grand comme l'indique Guillaume (journaliste, substitutif) : « *Non pas du tout. On ne parle pas du tout d'éducation ou de rôles. Non, en plus, je pense qu'il y a un gap entre...enfin, je ne sais pas si c'est uniquement générationnel ou aussi culturel. Mon père est tunisien. Donc, c'est le modèle méditerranéen de l'homme...enfin, il jouait son rôle de père méditerranéen, quoi. Je ne sais pas comment le décrire mais en tout cas, il a dû nous changer une ou deux fois mais euh mais ce n'est pas trop son dada. Et encore, il est plutôt européenisé je dirais dans son genre. Euh...mais par rapport à ce que moi je peux faire avec Noémie, il est à dis mille lieux, quoi, de différence. C'est sûr. Voilà. Je dis méditerranéen mais il y a des européens qui fonctionnent exactement de la même manière, c'est à dire, il y a le rôle de l'homme et le rôle de la femme séparés. Papa travaille et ramène de l'argent et maman s'occupe des enfants, etc., quoi. Et pour Lucie et moi, c'est assez différent, je crois.* », il reste que ce sont les mères, voire les belles-mères qui le sont, dans ce cas : « *On prend les conseils des parents euh surtout des siens parce que les miens, j'ai des parents âgés, c'est plus dur et puis la mémoire fait défaut. Et donc surtout sa mère qui est très...très férue d'enfants qui en a gardé pendant 10 ans, 2, 3, 4. Donc, elle sait très bien comment faut faire.* » (Roland, responsable commercial, substitutif), « *Ouais. Ouais, on peut dire ça comme ça, quoi. Ouais, ce sont des gestes à apprendre, c'est vrai que...tu vas, comme on dit les grands-mères, on va voir souvent les grands-mères parce que comme elles sont grands-mères, elles sont forcément mères donc, les petits, ça les connaît quoi. Si t'as ton premier enfant, vers qui tu te tournes, vers les grands-mères parce que si t'as des conseils à voir, ouais en premier, ce sont les grands-mères...peut-être aussi des grands-pères mais les grands-mères parce que ouais, parce que souvent, c'est, c'est. Tu sens que tu vas avoir les réponses, quoi, les réponses que tu veux avoir c'est. E : Les pères sont moins sollicités ? e : Bais, oui... Oui, parce que dans l'ensemble, c'est quand même plus l'instinct maternel, je pense. Peut-être parce que la, la...l'ancienne génération justement, la mère est au foyer et le père au travail.* » (Vincent, employé, substitutif)

Il y a peut-être derrière le discours de ces pères qui se réfèrent davantage aux mères qu'aux pères une volonté de se différencier de leur propre père dont ils ne souhaitent pas reproduire le comportement. Ainsi, « il ne s'agit plus ici de reproduction d'un modèle mais au contraire de distance à son égard » (Menahem G., 1989, p. 528). Lors de l'entretien, Roland (responsable commercial, substitutif) explicite clairement le fait qu'il ne voulait absolument pas être comme son père qui était très investi professionnellement et qui, de ce fait, ne voyait que très rarement ses enfants : « *E : Ta seconde motivation donc c'est de ne pas prendre de retard par rapport à Marie ? e : Euh, oui c'est vrai que...je sais pas à quoi c'est dû. Si c'est peut-être aussi alors on va faire de la psychologie de bas étage, mais euh, mon père ne s'est pas forcément occupé de nous aussi hein donc, enfin, il était très pris par son boulot donc, je me suis dit j'ai un boulot très prenant mais je vais pas, sous prétexte d'avoir un boulot très prenant accumuler un retard au niveau de la vie...privée et j'essaie surtout vis à vis de mon enfant. J'ai envie d'être très présent euh...pour lui, enfin pour lui mais vis à vis de lui, pour que lui ressente cette présence.* »

Les pères substitutifs sont les pères les plus créatifs concernant leur répertoire paternel. Ils sont en rupture avec le modèle paternel qui regroupe le couple « obéissance » et « autorité » (Singly de F., 1996, p. 156).

De la même façon, lorsqu'il s'agit des amis, ce sont plus souvent des femmes qui sont sollicitées et elles le sont la plupart du temps par l'intermédiaire de leurs conjointes qui ensuite, transmettent les conseils à leur conjoint. Les pères en parlent peu voire pas du tout avec d'autres pères :

« *E : Et est-ce que t'en parles avec d'autres pères ? e : Ouais, ouais, ouais. Mais là après pff...après, il y a des pères qui en font moins que d'autres, quoi. Alors dans mon entourage du boulot, je ne suis pas bien servi en fait. J'ai changé aussi d'entreprise enfin pas d'entreprise mais de secteur et là, je suis tombé avec 2 pères...mais bon, avec eux, j'ai pas vraiment de conseils quoi. Avant, il y en avait d'autres qui étaient plus proches de leur enfant, qui faisaient beaucoup plus de choses donc avec eux ouais. E : Et est-ce que t'en parles plus avec des mamans ou avec des papas ? e : ... peut-être plus avec des mamans en fait. Là, ça dépend peut-être des âges aussi. Je pense que déjà, toute la génération de mes parents, demander aux pères, ce n'est même pas la peine, je crois sur ces âges-là. (Jérôme, cadre informaticien, complémentaire), « E : Et entre pères, vous ne discutez pas ? e : Si on discute mais c'est moins, c'est moins, c'est moins... C'est moins, moins qu'elle quoi. Oui, on discute oui, de quelques petits trucs du genre, je ne sais pas. J'avais un collègue qui me racontait pour ces nuits ou je ne sais pas ses dents ou comment ça se passe. Mais c'est pas les mêmes...on ne rentre pas dans le détail quoi. E : Donc tu apprends plus grâce à Emilie que grâce à des amis pères ? e : Ouais. Mais je discute avec des filles aussi par contre, avec des mamans. » (Maxime, ex informaticien, complémentaire)*

La seule situation qui apparemment peut être propice à la discussion entre pères est la situation de dîners entre couples. Dans ce cas-là, la discussion est très certainement impulsée par les femmes :

« Bais ouais. Oui, des amis proches. Bais en général après, on se faisait, ce qui change aussi c'est des soirées qu'on faisait avant entre célibataires, on les faisait après avec des amis qui ont des enfants parce qu'ils ont le même problème, on va dire quoi (rires). Ce sont les mêmes soucis de santé, les mêmes...et on comparait, quoi. Et ton petit, comment ça s'est passé pour les dents ? Et ci et ça, donc tu vois, ça change aussi de ce côté-là, quoi. Ca nous a un peu rapproché des gens... » (Vincent, employé, substitutif), « c'est qu'on réunit les copains qu'on n'a pas vu depuis longtemps pour voir eux comment ils sont, s'ils changent euh...parce qu'ils ont souvent déménagé, ils ont leur propre maison, leur propre appartement...ils ont un bébé qu'on n'a pas vu depuis un mois et qui a changé, qu'on voit comment ils ont changé...et puis on se rend compte qu'on parle de choses qu'on ne parlait pas avant. C'est vrai que, qu'avant euh...quand t'as pas d'enfant, tu parles boulot...après c'est plus pareil. Donc, forcément après on discute, c'est plus pareil, alors le tien : il fait ses nuits ? Il se réveille à quelle heure ? Il a fait sa première dent ? tu vois, c'est plus le boulot, les trucs comme ça et tout. » (Ludovic, architecte, complémentaire), « E : Et t'en discutes plus avec des hommes ou avec des femmes ? Avec des papas ou des mamans ? e : Euh...alors plus avec des mamans. C'est vrai. Mais ça dépend, je dirais que d'une manière générale, plus avec des mamans mais ça peut arriver d'en discuter avec des hommes...euh...mais c'est moins...les conversations sont moins orientées sur les enfants quand on se voit entre hommes ou quand on se voit entre couples. Donc, si je, si...si je me fais une petite bouffe le midi entre copains, c'est rare qu'on dise bais alors : quelle crème t'as acheté pour ses petits boutons machin nana ? Alors que c'est quelque chose de très...de très important, quoi. Alors j'ai cette information plus par...la mère de mon amie, par ma belle-mère ou par sa sœur. Voilà. Mais ça arrive beaucoup d'en parler lors de discussions, de dîners entre amis de savoir :bais tiens, ils ont trouvé un nouveau lait, ils ont trouvé de nouveaux, de nouvelles céréales, j'en sais rien, anti-régurgitations, des symptômes qu'on connaît dès le début, quoi. » (Roland, responsable commercial, substitutif)

Les pères se réfèrent plus souvent à des femmes mères. La première raison est que le statut de mère de toutes ces femmes leur confère un rôle d'experte qui est incontestable notamment en ce qui concerne la petite enfance, période considérée comme féminine (Castelain-Meunier C., 2002). De ce fait, Jérôme (cadre informaticien, complémentaire) pense que ça changera quand l'enfant grandira, qu'ils en parleront alors plus avec des pères et se donneront alors plus de conseils :

« c'est le début, quoi. Et elle est encore trop jeune pour...je pense que peut-être qu'après enfin je sais pas, peut-être que les maris, ils ont plus...ils parleront plus, quoi. E : Donc, toi, en fait, tu penses que le père prend pleinement son rôle que plus tard ? Que la petite enfance, c'est plutôt la mère ? e : Alors après si le père, il s'implique beaucoup, c'est tout de suite. Voilà, il parlera. S'il s'implique moins enfin, c'est au début parce que après, je pense que forcément il s'implique, quoi. »

Ensuite, la deuxième raison pour laquelle les pères se réfèrent plus à des femmes est la conséquence de leur majorité dans les corps de métier qui touchent à la petite enfance (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003). De cette façon, ils peuvent prendre des conseils auprès des éducatrices au sein des crèches ou alors auprès de leur nourrice. Dans ce cas-là, les pères sollicitent l'avis de professionnelles dont le pédiatre, seul homme, peut tout de même faire partie :

« E : Ce sont des conseils de tes parents, de Martine ? Vous les sollicitez ? Comment ça se passe ? e : Il y a la nounou tiens, il y a la nounou aussi. Beaucoup la nounou en fait parce que elle, elle la voit plus que nous. Donc, forcément, elle nous dit euh...comment ça se passe la journée. » (Jérôme, cadre informaticien complémentaire), « Donc, on en discute avec eux. Et puis maintenant, il y a la crèche aussi. Donc, on leur demande des conseils. Quand on a le moindre doute, on en discute avec les filles de la crèche. On a comme ça un point de vue professionnel...ou avec le pédiatre aussi. » (Ludovic, architecte, complémentaire)

Le rôle de père s'apprend. En effet, pour les pères que j'ai enquêtés, ce n'est pas inné d'être père ou même d'être parent et Vincent parle même de technique lorsqu'il parle du rôle de parent :

« E : Entre vous, vous en parliez beaucoup de comment, vous vous donniez beaucoup de conseils ? e : Euh oui...et puis des questions...enfin nos préoccupations. Enfin, c'est pas évident de s'occuper d'un enfant, ce n'est pas inné contrairement à ce que les gens disent. » (Ludovic, architecte, complémentaire), « Non mais par contre des conseils sur, je ne sais pas moi, sur...ouais peut-être des conseils, ouais mais voilà tu peux pas, t'as pas la science infuse non plus quoi. T'as toujours des choses à apprendre quoi, tout simplement. » (Vincent, employé, substitutif).

Même si le rôle de parent n'est pas inné, le rôle de mère, d'après les pères rencontrés, comporte une part d'inné, de naturel voire d'instinct :

« Si, ah, bais si quand même. Il y a les deux. Il y a des trucs innés et des trucs qu'elles apprennent c'est sûr mais elles ont le besoin tôt de tenir, je sais pas, un enfant dans leur bras alors que les garçons, je crois pas. Moi, non, en tout cas...enfin jusqu'à ce que t'es ton enfant alors là, c'est pas pareil, pas pareil du tout, quoi. » (Jérôme, informaticien, complémentaire), « Mais, je pense qu'effectivement, le rôle de parents s'apprend et la différence entre l'homme et la femme, c'est que la femme, elle a neuf mois pour se dire : il va m'arriver quelque chose. Et l'autre qui ne fait pas d'effort pour se poser cette question là, et bais, ça lui arrive du jour au lendemain... Mais je crois que porter un enfant c'est un truc...tellement hallucinant, tellement naturel et tellement fou que disons que, qu'à vie...la relation avec une mère elle est...enfin moi, j'ai une relation avec ma mère qui est complètement différente de celle que j'ai avec mon père, quoi. Elle est moins intrinsèque, quoi. » (Patrice, consultant, traditionnel), « E : Et tu penses que le rôle de mère, c'est pareil ? Qu'on l'apprend tout le temps ? e : Bais ouais...Bais, il y a ensuite, il y a le côté, il y a le côté bais je te dis. C'est plus naturel pour les mères » (Maxime, ex informaticien, complémentaire), « Ouais, enfin on dit que les mères ont peut-être l'instinct un peu plus maternel donc c'est un peu plus inné, elles ressentent les choses, elles ressentent le petit. » (Vincent, employé, substitutif)

C'est pour cette raison que certains d'entre eux pensent que le rôle de père est plus difficile au début car le père doit tout apprendre en une seule fois. Jérôme (cadre informaticien, complémentaire) met bien en évidence cette différence :

« Ouais, ouais pour moi oui, c'est comme ça. Je sais pas, c'est peut-être plus difficile au départ mais après peut-être pas quoi, on verra. Mais au départ, il faut que tu apprennes tout, tout, tout. Tu découvres tout en même temps, c'est pas évident mais c'est pas vraiment difficile non plus. Je sais pas. C'est bizarre...mais maintenant, c'est pareil, c'est aussi difficile, quoi qu'au début pour la mère, c'est pas facile car elle doit montrer au père aussi (rire). Non mais je pense qu'au début, c'est plus difficile oui et après, c'est pareil voilà. »

Cependant, pour les pères traditionnels et complémentaires, le rôle de mère reste plus difficile car, bien qu'étant naturel, les femmes ont la charge quotidienne de l'enfant ce qui est jugé comme étant particulièrement difficile et cela notamment durant la petite enfance :

« Ah, le rôle de père est plus facile. Bais oui parce que en fait, on est euh...on est mais euh...c'est un truc que je peux pas expliquer comme par exemple, Géraldine joue avec Manon et tout ça, moi, je peux le faire un petit peu mais...(on entend justement Géraldine qui joue avec Manon) je sens une différence que j'explique pas mais je sais que les femmes, elles ont un truc, c'est pas pareil...Il n'y a pas de mot, c'est pas pareil. Il n'y a pas d'explication. » (Eric, ouvrier, traditionnel), « E : Et tu penses que le rôle de père est plus difficile que le rôle de mère ? e : Non, non, non... E : Tu crois pas ? e : c'est sûr qu'elle s'en occupe plus que le père...non, c'est plus, c'est moins difficile d'être père. Ah, ouais, c'est sûr même...parce que elle se lève les nuits mais je pourrais aussi, mais j'y vais pas parce qu'il n'y a qu'elle qui arrive à le calmer et vite fait, tu vois ? (...) Ouais, elle s'en sort elle. Ouais, comme je t'ai dit, elle, elle est devenue mère depuis longtemps, tu vois ? Avec ses nièces et tout...avant d'avoir Léo, elle est déjà mère, tu vois ? » (Laurent, ouvrier, complémentaire)

Pour conclure, le rôle de père est un rôle qui s'apprend. Le congé de paternité permet d'observer l'apprentissage du rôle paternel dont les mères sont les principales personnes sollicitées. Elles sont, en quelques sortes, expertes en ce domaine car elles ont l'expérience de la maternité c'est-à-dire un côté naturel qui leur donne cet avantage. En effet, le rôle de mère s'apprend et, en même temps, contient une part d'inné ce que l'allaitement et la relation qui se crée alors entre la mère et l'enfant vient renforcer. A ce sujet, l'expérience de Laurent (ouvrier, complémentaire) est tout à fait intéressante. En effet, même s'il se rend compte que Magali s'occupe plus de l'enfant que lui, il rationalise le fait que Magali est plus proche de Léo par une différence naturelle entre le rôle de père et de mère. Le fait de citer le discours des pédiatres et des infirmières pour illustrer ses propos donnent plus de poids à ses croyances :

« E : Et pourquoi ? e : Je sais pas...c'est-à-dire qu'il sent que c'est la mère ou le père. Ils savent la différence. Et même à la naissance...je devais couper le cordon ombilical mais vu qu'il était trop court, vraiment court, je n'ai pas pu et quand c'est vraiment court, ça veut dire que le petit est plus proche de la mère, qu'il est beaucoup plus proche de la mère. E : ça, je ne savais pas mais qui c'est qui vous l'a dit, c'est la sage-femme ? e : Ouais, c'est celle qui l'a fait accoucher. Il était vraiment trop court. Elle ne pouvait même pas, même pas le poser sur le ventre, tu vois le cordon, il était trop court, il était juste comme ça (il me montre avec ses mains approximativement la taille du cordon, environ 25 cm). Et c'est pour ça qu'elle m'a dit la femme que c'est pour ça que le petit il est plus proche...il sera toujours plus proche de la mère que du père. Il y a un nom, mais le nom je ne m'en rappelle plus. E : Et toi... e : A moi, ça ne m'a rien fait à moi. Parce que là maintenant, c'est

devenu normal. Mais quand il est sur sa mère, il pleurera moins. Il s'arrête plus vite, tu vois ? E : Et tu crois que ce n'est pas plus dû au fait qu'elle le prenne tout le temps ? e : Non...non, je te dis. Tout le monde nous dit que c'est, les infirmières après dans la semaine qu'elle est restée à l'hôpital, nous expliquaient ça que c'est...je ne sais pas comment, que des fois le cordon est trop court, que c'est...il y a un nom, que c'est...il est plus proche de la mère. Parce que lui, il était vraiment proche, je te dis, elle a coupé et...ses jambes étaient encore à l'intérieur et tout, vraiment court. Je te dis, ça veut dire ça. Mais même qu'elle le prenne ou pas parce qu'elle ne le prend pas plus que moi. Bon, c'est sûr que quand je travaille, elle est là toute la journée mais les week-end, elle le prend autant moi que elle. »

La façon dont les pères enquêtés ont appréhendé et mis à profit le congé de paternité me permet d'observer la façon dont chaque bénéficiaire s'approprie différemment sa paternité. Ainsi, le dernier chapitre de mon mémoire s'intéresse à ces différentes façons d'être père, regroupées en trois catégories.

6. Différents rôles de père

Différents rôles de pères visibles parmi les bénéficiaires du congé de paternité peuvent être regroupés selon trois catégories : les pères substitutifs, traditionnels et complémentaires. Pour mon étude, le terme « traditionnel » ne renvoie pas à une définition de la famille « traditionnelle » au sens de la théorie parsonienne (Parsons T., 1955), qui met pourtant en avant une théorie de la famille moderne, c'est-à-dire au père autoritaire qui n'est que pourvoyeur de revenu et qui ne participe pas directement à l'élevage des enfants, domaine exclusif de la femme tout comme l'est l'affection. En effet, comme le met en évidence François de Singly (1996), le père pourvoyeur de revenu participe de façon indirecte à l'élevage des enfants puisque c'est son salaire qui permet de subvenir aux besoins familiaux. De ce fait, le père pourvoyeur est présent et n'est pas abstrait ou symbolique. Par conséquent, les pères que je nomme, dans mon enquête exploratoire, de traditionnels participent par leur revenu à l'élevage de leur enfant, lien indirect à l'enfant. Ils ont également un lien direct qui s'exprime le plus souvent par les jeux et les câlins.

Le rôle de père qu'il soit substitutif, traditionnel ou complémentaire comprend trois aspects principaux : pourvoyeur de revenu, joueur (jeux et câlins) et soigneur. Par soigneur, j'essaie de désigner la prise en charge des tâches qui ont un rapport de soin à l'enfant, c'est-à-dire, pour ce qui concerne un jeune enfant ou un nourrisson, principalement les soins corporels comme laver, habiller, changer l'enfant, laver ses habits ou lui préparer, lui donner à manger. Ces trois aspects sont présents dans chacun des différents rôles de père mais n'ont pas la même intensité. En effet, « pour une position donnée, plusieurs rôles appropriés sont possibles ; chacun peut mettre l'accent sur telle ou telle dimension et pondérer des tirades extraites de répertoires différents » (Singly de F., 2003, p. 100).

6.1 Les pères substitutifs

Le rôle de père substitutif contient les trois aspects (pourvoyeur, joueur et soigneur) de façon égale. Ce sont les pères qui ont mis à profit le congé de paternité, d'abord, en tant que pères et ensuite, en tant que conjoints. Dans mon enquête, il s'agit de Roland (responsable commercial), Guillaume (journaliste) et Vincent (employé).

Dans cette perspective, le but du congé de paternité est d'apprendre les gestes de base pour pouvoir être aussi autonomes que leurs conjointes à l'égard de leur enfant, pour être sur un pied d'égalité comme le fait remarquer Guillaume :

« Mais déjà, en prenant le congé...pas tout de suite [il l'a pris moins d'une semaine après], je me rendais compte, très vite, que Lucie me disait : mais non, pas comme ça, c'est comme ça, ou euh...ah bais là, elle a faim. Elle devinait des choses que moi, j'étais obligé de réapprendre et vite quoi, parce que je voulais absolument pouvoir me substituer entre guillemets à Lucie. Enfin, pour moi, c'est important que le bébé ne mange pas que avec sa maman, n'aille pas se coucher que avec sa maman, voilà. Et pour ça, il fallait que je prenne ma place assez vite, je pense. »

Comme il le met en avant dans l'extrait précédent, si dans certains couples, la mère sait mieux s'occuper de l'enfant c'est parce qu'elle a l'habitude. Pour lui, il n'existe pas d'instinct maternel :

« Après l'instinct maternel du genre : j'interprète les pleurs de mon enfant et tout. J'y crois pas, ça, je pense que c'est vraiment de la déduction logique. »

Si cet instinct existe, il existe alors un instinct paternel. C'est l'opinion de Roland et de Vincent. Cependant pour Roland, l'instinct paternel n'est pas l'instinct maternel alors que pour Vincent, les deux semblent être beaucoup plus proches :

« L'instinct maternel n'est pas l'instinct paternel. Mais, les deux existent. Il n'y a pas de raison. » (Roland, responsable commercial), « e : Pour certaines femmes pas pour toutes. De toutes façons, il y a des cas, on en voit dans la vie de tous les jours, il y a des femmes qui ne sont pas maternelles pour un sous. Le père est peut-être plus maternel, tu vois ? E : Et tu penses que ça peut être plus inné pour le père ? e : Sans vouloir me vanter, je vais dire oui, pour ma part. » (Vincent, employé)

Toutefois, même si ces pères se mettent en concurrence avec leur conjointe, comme le met en évidence Vincent : « *Et c'est une espèce de concurrence, on va dire. C'est une concurrence que des fois quand il pleurait, on...on disait donne-le moi quoi. Donne-le moi, je vais savoir peut-être mieux faire que toi, tu vois ? Donc c'était, c'était...une espèce de concurrence, on va dire, quoi. E : Et c'était plus toi ou elle qui se mettait en concurrence ? e : Les deux...parce que l'un et l'autre, on pensait savoir mieux faire que l'autre.* » et disent partager les tâches concernant l'enfant de façon équivalente et ce, dès le congé de paternité, ils ont le souci de se différencier de leur conjointe. Le discours de Guillaume traduit bien cette idée :

« *ça veut dire accepter de se mettre sur un pied d'égalité avec la maman dans...dans ton rapport avec l'enfant et...et encore, enfin ça ne veut pas dire mimer, être à l'identique ou pas du tout quoi, juste être sur un pied d'égalité quoi.* »

Pour parvenir à cette différenciation, comme le fait Roland, ils insistent sur la différence qui existe entre le rôle de père et de mère qui réside dans le jeu :

« *Je ne parle pas des tâches ménagères hein...mais par rapport à l'enfant. C'est vrai que le papa est joueur, que la maman pas trop. Il ne faut pas que l'homme se cantonne au rôle de jeux, qu'ils mettent les mains...dans la merde entre guillemets parce que il y a trop de pères qui se cantonnent à : c'est bon, allez, je viens de, de, de...de donner de ma personne, je viens de jouer une heure avec lui. Bais oui, mais tu l'as pas changé, tu lui as pas donné son bain, tu lui as pas...en gros, tu n'as pas fait les tâches quotidiennes* »

Le discours des pères substitutifs concernant le rôle et la place du père au sein de la famille comme cela est visible dans les extraits précédents, est tout autant ambigu que les autres pères. L'idée de se substituer mais également de prendre sa place cohabitent. Je pense que ces pères désirent montrer, de ce fait, qu'ils effectuent les mêmes tâches parentales que les mères mais de façon différente. Par l'utilisation de ces deux discours, ils essaient peut-être de démontrer qu'ils ont des compétences égales aux mères et que la paternité est autant légitime que la maternité.

Ensuite, pour Roland et Vincent, la période du congé de paternité est une période bouleversante qui remet en cause leurs conceptions du monde du travail et de la famille et révèle la façon dont ils veulent s'impliquer auprès de leur enfant. Leur dimension homme père prend plus d'importance que leur dimension homme qui travaille comme le dit très clairement Roland :

« *Je suis un papa avant d'être un homme d'affaire. Ouais, complètement. Alors qu'avant euh...je, j'étais obnubilé par le travail donc euh. Pas, pas que ça...oui, oui, là, je me sens papa...avant tout, homme, homme-papa.* »

En effet, le congé de paternité lui a fait prendre conscience de son rôle de père et de l'importance de celui-ci :

« *E : Et à quelle période [tu as décidé de bénéficier du congé de paternité] ? Quand elle était enceinte ? e : Quand elle était enceinte, je dirais que déjà je, la décision de prendre le congé de paternité, je l'ai mûrie là parce que c'était une époque où au niveau du boulot, c'était très chaud. Maintenant, c'est plus trop le cas. Mais à l'époque...j'avais plus de responsabilités, on va dire...que j'ai un peu lâché aujourd'hui du fait d'avoir un enfant, du fait d'avoir des priorités autres.* »

Roland souhaite maintenir ces nouvelles priorités que lui a fait découvrir le congé de paternité pour ses prochains enfants :

« *il ne faut qu'espérer...s'investir de plus en plus et laisser tomber petit à petit même si j'ai pas l'âge de laisser tomber un boulot ou de prendre ça à la légère parce que on est dans une période plutôt ascendante au niveau de la carrière mais pff, non, j'ai bien compris que le bonheur n'était pas là, quoi...il est dans les enfants, dans... Donc, j'espère que je pourrais m'investir autant [pour le deuxième enfant], que j'aurais le recul nécessaire pour le faire.* »

De la même façon, pour Vincent, cette période a été bouleversante puisqu'à la suite de ce congé, il a décidé de s'arrêter de travailler pendant six mois pour se consacrer à son enfant :

« *E : C'était pendant le congé de paternité que tu as décidé d'arrêter ton travail ou c'était avant ? e : Non, c'est réellement pendant ce congé, dans le sens où, dans le sens où j'ai vraiment pris conscience que bais que de revenir au boulot bais ça, ça...ce serait dur, quoi. Ce serait dur de le savoir à la maison et que moi...je puisse pas être là pour... J'avais vraiment envie d'être là pour tous les moments, chaque minute, chaque, tu vois ? Chaque seconde, voir, voir comment il évolue.* »

Il exerce alors un emploi qui ne lui plaît pas, il est préparateur de commande :

« E : D'accord. C'était un boulot qui te plaisait ? e : Euh, on va dire que c'était un boulot de transition, quoi. Voilà. J'étais, j'ai pris ça. J'ai commencé en intérim en fait, dedans et on m'a permis de pouvoir prendre, de signer un CDI. C'était ouais, c'était une bonne occasion et j'ai signé et suite à ça, j'ai cessé mon activité, quoi. »

Après, les six mois, il a repris un emploi hâtivement dans la restauration qui ne lui a pas plu davantage. Il connaît le patron et a besoin d'argent rapidement. Il est alors difficile de penser que Vincent a bénéficié de ce congé de six mois pour se reconvertir professionnellement bien qu'il exerçait avant un emploi peu valorisé à ses yeux. Il semble qu'il en ait bénéficié pour être présent auprès de son fils.

Isabelle ne retravaille pas pour s'occuper de leur fils. Cette situation pèse sur Vincent. Il aurait voulu que sa conjointe trouve un emploi assez rapidement. Il aborde sans cesse ce sujet avec sa conjointe mais sans succès :

« E : Aviez-vous discuté du fait qu'elle n'avait pas de boulot ? e : Oui...je lui faisais régulièrement la remarque (rires). (...) E : Et c'est toi qui... e : qui abordais le sujet [le sujet était la reprise d'activité de sa femme], ouais parce que c'est vrai que travailler beaucoup et tirer la langue à la fin du mois, au bout d'un moment tu, tu. T'as une charge plein le dos, c'est vrai que tu, bon c'est vrai que moi, j'étais prêt à assumer mais...au bout d'un moment, tu te dis quand même là, on peut un peu freiner, enfin pas l'éducation du petit mais freiner les fréquences être avec lui pour trouver une activité tous les deux quoi. Tu vois pour soulager l'autre surtout, quoi. »

Pour lui, il était normal qu'il retrouve un emploi pour contribuer aux besoins de la famille et cela d'autant plus qu'il considère que c'est d'abord au père que revient cette tâche. En effet, « la dimension professionnelle structure davantage l'identité masculine que l'identité féminine, et encore plus l'identité de l'homme père que l'identité de la femme mère » (Singly de F., 1996, p. 176). Mais Vincent ne voulait pas, pour autant, y contribuer seul notamment parce qu'il aurait voulu passer du temps avec son fils. En effet, son nouvel emploi lui permet de ramener plus d'argent que le premier mais ça lui demande en même temps de travailler davantage. C'est pour cela qu'il a voulu qu'Isabelle travaille pour lui enlever du poids et pouvoir être plus présent auprès de son fils :

« E : Et pour toi ? e : Et bais, pour moi, ça m'aurait soulagé parce que d'avoir le fardeau de ramener le salaire qui était pas énorme pour trois, ouais... E : Et si elle avait travaillé, tu aurais pu plus t'occuper de Clément aussi ? e : Ouais, j'aurais peut-être pu prendre un boulot avec moins d'heures, alors là forcément, parce que là, je travaillais la nuit, donc l'après-midi, je dormais. Le soir, le petit il se couche donc je ne le vois pas, le lendemain matin, je me levais très tôt donc je ne le voyais pas puisqu'il dormait. On avait une vie décalée en fait où...ouais...je le voyais moins. »

Vincent n'est pas parvenu à modifier la perception de la maternité de sa conjointe qui prime sur son identité de femme qui travaille. En effet, Vincent aurait aimé que sa conjointe travaille qu'elle ait des ambitions professionnelles pour qu'elle puisse, en quelques sortes, le laisser se désinvestir (ne serait-ce qu'un peu) professionnellement pour qu'il puisse retrouver un investissement familial qui lui convienne. Mais, cela n'a pu se faire et Vincent et Isabelle se sont récemment séparés. Isabelle a rencontré quelqu'un d'autre, peut-être plus en phase avec sa conception du travail et de la famille.

Pour Guillaume, contrairement aux deux autres pères substitutifs de mon enquête, la période du congé de paternité n'a pas révélé la façon dont il voulait s'impliquer auprès de son enfant mais l'a plutôt confirmé. En effet, il passe beaucoup de temps chez lui à s'occuper de son enfant mais il passait déjà beaucoup de temps chez lui avant la naissance de sa fille. L'organisation familiale de ce couple n'a pas vraiment été modifiée. Au moment où il a rencontré Lucie (sa conjointe), il était doctorant et avait un poste d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche). Il s'occupait déjà principalement des tâches domestiques :

« Ouais, peut-être, ouais. Et puis, alors après mais ça c'est plus dans notre histoire à nous, il se trouve que quand Lucie m'a rencontré, à peu près quasiment, enfin il y a eu au moins un an où j'étais à la maison, uniquement à la maison. Elle s'y est habituée et elle aimait bien. E : Mais tu as eu le choix de rester à la maison ou non ? e : Ah, oui, oui, en fait je travaillais sur ma thèse. Euh...donc, j'étais beaucoup à la maison, quoi, je travaillais de chez moi. Je faisais quelques cours à droite et à gauche. J'avais une, j'étais ATER, je ne sais pas si tu connais ? J'étais ATER, donc j'avais à peu près six heures de cours par semaine. Je gagnais 8000 francs et la plupart du temps, j'étais à la maison soit pour travailler mes cours, soit pour travailler ma thèse. Donc, c'était très confortable, je le recommanderais. Vivement le statut d'ATER mais pas en première année peut-être. Mais euh...donc, effectivement quand Lucie rentrait, moi, il se trouve qu'en plus, ce n'est pas lié au statut d'ATER

mais je cuisine, donc elle rentrait, j'avais fait les courses, j'avais fait à manger, etc., nickel, quoi. Elle s'est un peu habituée à ça. Ça faisait partie de ses appréhensions d'ailleurs quand on a repris, en fait on s'est rendu compte quand elle a repris le travail qu'on ne s'était jamais connu tous les deux que avec l'un d'entre nous à la maison soit moi, sur ma thèse, soit après en fait moi j'ai commencé au journal donc euh...soit donc Lucie en congé de maternité. Mais genre à deux semaines près, quoi. J'ai commencé le boulot le 25 mars et elle a commencé le congé le 14 avril, un truc comme ça, quoi. Donc, on avait jamais été tous les deux à travailler. Et ça, ça faisait partie de ses appréhensions à Lucie du genre : comment on va faire pour faire les courses ? Bais, le samedi comme tout le monde, quoi (rires). Et donc, elle aspire je pense à ce qu'on retrouve cette situation. »

Il est journaliste, pour le moment, mais il candidate à un poste de maître de conférences pour la rentrée prochaine ce qui lui permettrait de retrouver une organisation familiale qui lui convienne davantage et retrouver un équilibre travail-famille plus approprié à ses attentes. Dans ce sens, il a réduit son temps de présence au bureau. Il part beaucoup plus tôt le soir pour récupérer sa fille à la crèche. Pour cela, il a réorganisé son temps de travail. Il accomplit autant de travail en en faisant une partie chez lui :

« Et je retravaille à la maison parce qu'on a un ordinateur avec Internet et que j'ai installé tout mon environnement de travail ici. Donc, ce n'est pas parce que je pars à 17 heures 15 que vers 20 heures/20 heures 30 quand Noémie est couchée que je ne vais pas retravailler non plus. Et ils l'ont observé, ils s'en sont rendus compte et on m'embête pas trop sur les horaires. »

Dans cette même perspective, à la suite de ce congé de paternité et lorsque sa femme a repris son activité professionnelle, Roland a également baissé ses horaires de travail :

« E : Et quotidiennement, est-ce que tu fais moins d'heures supplémentaires ? e : Complètement. Ouais. Ah, je par rapport au rythme que j'avais avant, avant d'avoir Arthur et celui que j'ai aujourd'hui, ça n'a rien avoir. Je travaille peut-être de façon plus intense, dans la journée...quoi que c'était déjà bien intense avant. Mais en tout cas, avant j'arrivais jamais après 9 heures et je partais rarement avant 20 heures. Aujourd'hui, j'arrive jamais avant 9 heures...9 heures et quart, 9 heures et demie. J'amène Arthur tous les matins à la crèche. Je pourrais me lever plus tôt mais bon. Et je pars jamais (rires) après euh...19 heures 30. »

La conciliation emploi-famille aurait les mêmes conséquences pour ces pères que pour les mères dans la même situation. En effet, de la même façon que lorsque les mères décident de baisser leur temps de travail à la suite d'une naissance (Gosset S., 2004), les pères essaient d'accomplir autant de tâches qu'ils le faisaient auparavant et, pour cela, ils travaillent de façon plus intense sur leur lieu de travail où plus souvent chez eux lorsqu'ils ne s'occupent pas de l'enfant. Durant, un certain temps, tout comme cela se passe pour les mères dans la même situation (Gosset S., 2004), ces pères sont observés par leur hiérarchie comme le met bien en évidence Guillaume :

« Donc, il y a eu une petite période d'observation de la part de ma hiérarchie pour voir si c'était compatible, je dirais, avec mes fonctions. »

Tout comme Guillaume qui souhaite changer de travail notamment pour être plus présent familialement, à la suite du congé de paternité et du fait d'avoir un enfant, Roland décide de se mettre en mobilité interne pour avoir un poste moins contraignant qui lui permette d'être plus présent auprès de son enfant :

« Après bon, voilà, ça fait quatre mois que je suis en mobilité interne et que j'ai beaucoup réduit au niveau de mon travail. J'ai beaucoup moins de déplacement, on me donne moins de responsabilité. Mais, j'ai fait un choix personnel pour ma carrière. Aujourd'hui, en tout cas, je me suis mis un peu en retrait... Et je profite énormément de mon fils. »

L'organisation familiale de ces pères a été mise en place conjugalement.

Guillaume n'est pas « un accroc du boulot » contrairement à sa conjointe qui « adore son boulot ». Lucie est très investie et engagée professionnellement :

« Lucie contrairement à moi, elle est très, très branchée boulot. Enfin, elle a toujours fait de très gros horaires, beaucoup plus que moi, ouais. »

Elle n'a pas réduit son temps de travail et n'a jamais envisagé de prendre un congé parental. Elle rentre rarement le soir avant 21 heures ce qui fait que durant la semaine, c'est Guillaume qui gère complètement sa fille. D'ailleurs, au sein de ce couple, le rapport au temps semble être inversé par rapport à la plupart des autres couples où le temps paternel est un temps bien délimité et le temps maternel est plus diffus, la mère étant en permanence disponible (Singly de F., 1996). Guillaume semble être tout le temps disponible pour sa fille contrairement à Lucie :

« Elle est plus accès aussi sur l'éducation. Elle pense à éduquer Noémie, à ne pas lui donner les mauvaises habitudes. Elle anticipe aussi sur le fait qu'un jour Noémie aura des petits frères ou des petites sœurs. Il faut qu'elle apprenne à jouer toute seule : je ne peux pas m'occuper de toi tout le temps, etc. Alors que moi de ce côté là, je peux lui apprendre d'énormes conneries ou si je suis en train de faire la vaisselle et qu'elle veut jouer, j'arrête la vaisselle et je vais jouer. Voilà. Mais parce que ça m'éclate quoi pas parce qu'elle me l'a demandé et qu'elle a tapé des pieds, ça, ça me fait plutôt rire mais... Alors que Lucie, elle va dire : non, je fais la vaisselle, je m'occuperais de toi après ou des choses comme ça, quoi, plus dans l'éducation quand même. Donc, il y a des différences (rires). »

On peut se demander si dans ce couple, ce n'est pas la mère qui donne un « coup de main » (Singly de F., 1996) au père du fait de son fort engagement professionnel. Elle a un salaire deux fois plus important que celui de Guillaume. D'ailleurs Lucie « aime gagner de l'argent ». Pour elle, sa dimension de femme qui travaille semble prévaloir sur sa dimension de femme mère et cela d'autant plus qu'elle a un conjoint dont ses deux dimensions identitaires sont inversées :

« E : Donc, tu peux dire qu'elle a plus d'ambitions professionnelles que toi ? e : Ah, clairement, ouais. Des ambitions professionnelles, enfin je considère que vouloir devenir maître de conf, c'est une ambition...professionnelle. C'est difficile d'y arriver et voilà. Mais, elle est plus peut-être carriériste ou enfin sans, j'aime pas le terme carriériste c'est un peu péjoratif. E : Ambitieuses ? e : Ouais, enfin, elle s'investit vraiment dans son boulot. Métro-boulot quoi vraiment. Elle aime gagner de l'argent. Enfin, elle gagne presque deux fois ce que je gagne. Elle a toujours aimé ça, quoi.

D'ailleurs, pour Guillaume, c'est plus gratifiant de s'occuper de sa fille qui est « devenue sa priorité » :

« E : Mais pour toi, j'ai l'impression que c'est plus valorisant d'être à la maison à t'occuper de Noémie que de travailler ? e : Pour moi ? E : Ouais. e : Je ne sais pas si c'est plus valorisant mais c'est plus gratifiant. En tout cas, moi, je préfère. »

Dans cette perspective, Roland a dû réduire ses horaires parce que Marie (sa conjointe) se trouve dans l'impossibilité de le faire et cela d'autant plus que son lieu de travail est plus éloigné de son domicile que celui de Roland :

« Mais, non, c'est une décision personnelle même si Marie m'a dit : bon, moi, ça va être difficile dans mon boulot euh de partir à 17 heures 30 le soir. Enfin, c'est même impossible. Et puis, il faut pas que j'arrive trop tard donc euh. Voilà. Donc, on s'est dit la crèche le matin, c'est plutôt moi sauf exception où je suis obligé d'être tôt au boulot. »

De façon générale, Roland et Marie se « coachent » mutuellement. Marie encourage Roland à être plus présent à la maison depuis qu'ils ont Arthur alors qu'avant, elle l'encourageait professionnellement :

« E : Est-ce qu'au sein du couple, il y a beaucoup de négociations sur ce que chacun d'entre vous devait faire ? Par exemple, elle te dit qu'elle aimerait que tu sois plus souvent là et toi pareil... e : Ouais. Ouais, ouais, ouais, enfin beaucoup de négociations peut-être pas mais il y en a en tout cas. C'est récurrent...de dire : bais écoute là, ce serait bien quand même que tu réduises un peu ou euh que tu sois là un peu plus souvent, que tu rentres plus tôt...euh...c'est pas grave si tu arrives à 9 heures et demie, l'important c'est qu'on partage des moments avec Arthur. Donc, on prend beaucoup de recul par rapport à ça en se disant que de toutes les manières le boulot franchement...les...les boîtes, c'est des boîtes à fric, quoi. C'est, c'est...on sera pas forcément mieux vu, mieux payé, mieux reconnu parce qu'on aura passé euh...une demi-heure ou une heure de plus par jour au boulot donc euh...autant...profiter de ces heures, de ces quelques minutes avec notre enfant qu'on...qu'on nous redonnera pas quoi. E : Et ces discussions, c'est plutôt à ton initiative ou à l'initiative de Marie ? e : Les deux. Les deux parce que disons que elle vis à vis de moi au début, elle m'a pas mal poussé au niveau du boulot quand on n'avait pas d'enfant en me disant : allez vas-y, vas-y, fonce, fonce, fonce, ce que j'ai plutôt fait. Et c'est vrai qu'à partir du moment de...quand Arthur est né euh...ça a été un peu l'inverse. »

De la même façon, Roland encourage Marie à s'engager davantage professionnellement :

« E : D'accord. Et est-ce que toi aussi tu la pousses ou la freines ? e : Euh...moi, je la pousserais plus. On m'appelle (rires)...on m'appelle le coach.(...) Euh, et puis, j'essaie de la pousser sur cette voix-là. Il faut arrêter de se plaindre, de dire que le boulot, c'est chiant nana. Si t'es pas contente, tu trouves, tu cherches ailleurs. Moi, c'est ce que je fais aujourd'hui même si j'ai un peu de mal à trouver. Mais euh voilà, j'ai décidé que je pouvais plus supporter certains agissements. Voilà, je dis merde et maintenant je trouve autre chose. Donc, là-dessus oui, vis à vis d'elle j'essaie de la pousser vers le haut. Elle manque de confiance en elle, donc j'essaie de lui donner confiance en elle. »

Comme je l'ai précédemment évoqué, tout au long de l'entretien réalisé avec Roland, le mot « équilibre » revient sans cesse. Peut-être le fait qu'il s'engage moins professionnellement et elle plus, leur permettront d'y parvenir. En effet, sa conjointe a un salaire moins élevé que Roland et cela a poussé Roland à renoncer à un congé parental alors que Marie a pris trois mois supplémentaires après son congé maternité. Cependant, Roland est parti en vacances une semaine seul avec son fils âgé de quatre mois. Actuellement, toujours dans une optique d'équilibre, Marie et Roland pensent à réduire leur temps de travail pour un quatre cinquième pour qu'Arthur ne passe plus que trois jours par semaine à la crèche. Cette recherche de l'équilibre se retrouve également dans l'égalité des tâches ménagères. Marie et Roland forment également un couple plutôt égalitaire tout comme cela est le cas de Guillaume et Lucie.

Comme il est facilement repérable pour ces pères, le rôle de la mère et sa conception de son activité professionnelle et de sa maternité sont particulièrement décisifs dans la façon dont ils choisissent d'être présents auprès de leur enfant. Cela va se retrouver, par la suite, pour les autres pères enquêtés.

6.2 Les pères traditionnels

Les pères traditionnels ont une dimension paternelle largement dominée par l'aspect pourvoyeur de revenu. Ils bénéficient du congé de paternité essentiellement en tant que conjoints même si cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas eu à cette occasion des activités de soin et de jeu, seules activités possibles avec l'enfant alors. En effet, les pères traditionnels sont d'abord pourvoyeurs et ensuite, joueurs mais ils sont très peu, voire pas du tout, soigneurs. Trois des pères que j'ai rencontrés dans le cadre de mon enquête exploratoire sont des pères traditionnels. Il s'agit d'Arnaud (consultant), d'Eric (ouvrier) et de Patrice (consultant). Pour ces pères, la maternité est naturelle, instinctive, innée et c'est, pour cela, que les mères ont les compétences et la capacité de prendre en charge quotidiennement leur enfant ce qui est d'ailleurs considéré par ces pères comme particulièrement pénible. D'ailleurs, le congé de paternité a permis à Patrice de s'en rendre compte :

« Et plus simplement de, de pas, il y a des parents ou plutôt des papas, d'un bébé, ils ne se rendent pas compte du travail que c'est. Je pense que ça aide à prendre conscience de ça. Ça aide à prendre conscience... Moi, ça m'a aidé de prendre conscience et sachant que si ça n'avait pas été le congé, ça aurait été des vacances »

Cette sorte de supériorité de la maternité est d'autant plus forte que mon étude concerne la période de la petite enfance. C'est une période spécifique comme le souligne Eric :

« Parce que nous, qu'on soit là, qu'on soit pas là, c'est pas encore une période où je pense que le bébé, il a vraiment... que ce soit indispensable que le papa soit là. Bon moi quand je rentre, je vais la voir, je vais : ah... Je fais le fou et tout et je vois qu'elle est contente de me voir. Mais pour l'instant, c'est pas... »

Le congé de paternité a été pour eux une période agréable qu'ils ont renouvelé ou l'auraient renouvelé s'ils avaient pu, par la suite, au travers de congés familiaux :

« E : Est-ce que ça t'a donné envie de prendre d'autres congés ? e : Ouais, Bais, en fait, on a pris des congés... euh... Non, après, on a pris des congés. J'ai peut-être pris un jour par ci, par là pour avoir les week-ends un peu plus long. E : C'est parce que durant le congé tu as apprécié d'être présent ou parce que de toutes les façons, tu l'aurais fait ? e : Non, je l'aurais fait. Et puis après, à la fin de l'été, on s'est pris quasiment un mois et on a fait... on a passé un mois avec lui, quoi. On n'a pas cherché à bouger, à le laisser aux parents, aux grands-parents, tout ça. Je pense que ouais, le fait que ça se soit bien passé, ça m'a incité à... à... à faire d'autres congés, à les prendre là, avec lui et tout ça. » (Arnaud, consultant), « E : Donc, tu y as pensé [à prendre d'autres congés] ? e : Oui. Bais oui, même aujourd'hui, j'y pense et tout. Il y a des fois tu rentres du boulot et tu te dis : purée, je serais mieux chez moi avec ma fille et ma femme que de (rires) mais bon... » (Eric, ouvrier)

A travers ces congés, ils mettent plutôt en avant le fait d'être en vacances en famille. Dans cette perspective, Patrice a modifié ses horaires de travail à la suite du congé de paternité pour être avant tout avec Claire, sa conjointe :

« C'est important d'être avec Laura et Claire. Claire est à mi-temps. Elle travaille le lundi, mardi et le mercredi, jeudi et vendredi, elle est avec elle et j'aime bien être avec elle le matin et le soir. J'essaie de rentrer pas trop tard le soir. »

En effet, tout comme ces pères bénéficient du congé de paternité en tant que conjoints, ils souhaitent, de la même façon, renouveler cette première expérience en tant que conjoints.

Pour ces pères, la naissance de l'enfant et ensuite, la période du congé de paternité peuvent être révélatrices d'un plus grand investissement professionnel en tant qu'investissement paternel.

Patrice est en train de créer sa propre entreprise de services car il a pris confiance en lui à l'arrivée de son enfant :

« Mais, j'ai pris conscience de, il n'y a pas longtemps, je crois même que je n'en ai pas complètement conscience, je viens de me rendre compte, c'est que...mais là, on rentre dans un domaine qui est très personnel et qui tient un peu de ce qui analytique, qui est, que je suis convaincu que j'ai des ressources pour exister, que j'ai pas besoin des autres pour exister. Et très concrètement, j'ai souvent essayé d'exister par l'autre dans la relation avec mon père, avec ma mère et avec ma femme. Et aujourd'hui, je me rends compte que je peux exister seul sans forcément par la relation donc, je suis un être qui a parfaitement la capacité sans être à la recherche de conseils de ci, de ça. Je pense que j'ai pris de l'assurance...très fondamentalement, de la confiance en moi. Et ça, ça s'est fait sur les, sur les...après la naissance de Laura, sur les premiers mois, ça, ça a été l'élément déclencheur et ça, ça se concrétise maintenant. Le fait que je change de boulot maintenant n'est pas complètement innocent et notamment pour faire une aventure comme celle-ci. C'est parce que j'ai confiance en moi et en ma capacité de le gérer. »

Pour ce père, le bénéfice d'avoir un enfant est avant tout professionnel et, ensuite, personnel comme le montre la reprise de l'activité musicale dans l'extrait suivant. Toutefois, ni le congé de paternité ni même la naissance de l'enfant n'ont révélé la façon dont il voulait être présent auprès de son enfant. Ils l'ont plutôt confirmé :

« E : ça t'a permis d'avoir des ambitions professionnelles ? e : Je pense que j'en avais déjà. Euh...mais en tout cas...de les, de les organiser différemment, de les hiérarchiser différemment...de les envisager différemment. E : C'est-à-dire ? e : C'est-à-dire concrètement qu'avant, j'étais intéressé par le projet, d'être dans l'action etc. Aujourd'hui, j'ai envie de prendre du recul, de gérer une équipe, d'avoir plus de distance, de recul, enfin, je suis un homme de cœur, j'aime bien, j'aime bien, j'aime bien être sur le terrain mais de, de prendre du recul et de gagner suffisamment d'argent pour pouvoir me faire plaisir, partir au ski et faire de la musique. Maintenant aussi me ménager du temps. J'ai repris la musique depuis, depuis six mois alors que j'avais arrêté la musique pendant trois ans. »

Il sait que le fait de monter son entreprise va lui demander un fort investissement et qu'il va être moins présent physiquement quotidiennement auprès de son enfant mais il n'hésite pas. Pour lui, c'est très important de réaliser ses ambitions professionnelles :

« Professionnellement...c'est euh...c'est un des moyens d'arriver à ce que je veux faire c'est à dire avoir des fonctions d'encadrement globales. En fait, créer cette société permet d'avoir des fonctions d'encadrement et de gérer des équipes. Moi, je suis très opérationnel aujourd'hui, je vais tâcher d'être moins opérationnel et de prendre mes distances et un des moyens de la faire, il y aurait peut-être des moyens plus pépères de la faire en rentrant dans un grand compte, enfin en rentrant chez EDF et travailler peut-être différemment et arriver aux mêmes responsabilités peut-être dans un peu plus de temps...en gagnant peut-être autant d'argent. Mais, j'aime, j'aime, c'est une histoire qui m'amuse avec des gens que j'aime bien donc j'ai envie de tenter ma chance. »

Sa dimension essentielle de pourvoyeur de fond est extrêmement repérable dans son discours et gagner de l'argent est d'autant plus important pour lui. Cela fait d'autant plus partie de son rôle de père que sa femme est à temps partiel depuis qu'elle a repris son activité professionnelle :

« E : Et ça fait partie de ton rôle de père...gagner davantage d'argent ? e : Oui, je pense oui. E : Et ça s'est mis en place dès le départ ? e : ...euh, à partir du moment où Claire s'est mise à mi-temps, je me suis dit que si je veux lui payer des études plus tard, lui acheter un machin, lui acheter un truc...euh...ça fait partie de mon rôle de père, voilà. Ah, oui ça pour ça a toujours été...enfin c'est le rôle des parents globalement enfin. Il se trouve que Claire s'est mise à mi-temps. C'est vrai que j'aurais préféré me mettre à mi-temps et que Claire bosse dans la société dans laquelle je travaille et passer du temps avec Laura...et passer du temps avec ma femme et ma fille, ma fille et ma femme et faire de la musique donc euh... A partir du moment où c'est moi qui suis à plein temps et que c'est moi qui bosse, c'est sûr que c'est moi qui est un gros salaire parce que instit tu commences à 7000 balles pour finir à 12000 euh...(rires) Donc si tu veux, bais voilà, c'est moi un peu qui...c'est moi qui paie des vacances à la montagne. »

En effet, sa conjointe est avant tout une femme mère avant d'être une femme qui travaille. Elle organise sa vie autour de la naissance de sa fille. Il n'est pas inintéressant de souligner qu'elle gagne deux fois moins d'argent que son conjoint et qu'elle s'est mise à mi-temps à la naissance de sa fille. Cela fait longtemps qu'elle envisage sa future vie de femme et de mère de cette façon puisqu'elle a choisi le métier de professeur des écoles dans ce sens :

« E : Est-ce que vous avez parlé ensemble de cette nouvelle organisation familiale ? e : Bais oui, c'est un choix. C'est un petit sacrifice financier parce qu'elle gagne moins d'argent et il fallait s'organiser différemment mais bon, c'était. Claire y tenait beaucoup de pouvoir s'occuper de Laura... que les premiers pas de Laura que ce soit Claire qui lui fasse faire et pas la nounou. Enfin, tu vois le fait de passer du temps avec elle, ça joue aussi là-dessus et elle s'est toujours dit aussi qu'elle choisirait le métier d'institut car ça lui laisserait cette souplesse. Et donc, moi, ça me paraissait naturel qu'à partir du moment où elle avait envie d'être à mi-temps il fallait trouver le moyen d'y arriver. »

De ce fait, c'est principalement Laura qui s'occupe non seulement des charges parentales (excepté les charges financières) mais également des charges domestiques. Le fonctionnement quotidien du couple paraît assez inégalitaire ou en tout cas, laisse entrevoir un fonctionnement où chacun a une place et n'en change pas :

« Parce que quand je rentre le soir pour moi et j'ai un peu honte de le dire et je le dis plus ouvertement depuis quelques temps, depuis quelques semaines parce que je m'en suis rendu compte et donc je peux travailler dessus (rires) mais c'est du genre : quoi, le repas est pas fait, t'as pas lavé mes trucs, j'ai besoin d'une chemise pour demain. »

De la même façon que ce que ça a pu être pour Patrice, l'enfant a également permis à Arnaud de se rendre compte de l'importance de sa profession. A la différence près qui est que l'investissement professionnel paternel de Patrice se situe dans la continuité de son investissement professionnel en tant qu'homme alors que pour Arnaud, cela marque plutôt une coupure. Il acquiert avec l'enfant de nouvelles ambitions professionnelles :

« E : Et du coup, est-ce que ton activité professionnelle prend plus d'importance ? e : Euh...peut-être, ouais. Alors, plus d'importance... du coup, peut-être que... Ouais, j'ai une conscience peut-être plus de l'importance de travailler pour... euh... pour quelque chose d'autres que pour moi, tu vois ? En particulier, pour, pour, pour Brian pour que, pour qu'il ait une plus belle maison, des vacances sympas parce que l'argent c'est important pour les contraintes de tous les jours, etc. Donc, ça oui et du coup, ça m'a donné un nouveau stress, c'est vrai et ça m'a donné de nouvelles ambitions, je pense, ouais. (...) Oui. C'est sûr. Avant, c'était, je gagne de l'argent de poche pour sortir et faire des trucs et maintenant, c'est plus... ouais, à plus long terme, pour essayer de construire une qualité de vie, un patrimoine... pour moi, pour Marie-Claire et pour Brian. »

Cependant, Arnaud et Patrice étaient déjà très investis dans leur activité professionnelle avant d'avoir leur premier enfant et Arnaud est en train de changer de poste pour une activité à plus hautes responsabilités et à plus haut salaire. Ce n'est pas directement lié à la naissance de l'enfant même si avoir un enfant lui a donné confiance :

« E : Et cette demande d'évolution, elle est directement liée à la naissance de ton enfant ? e : Ce n'est pas directement lié mais je pense que ça m'a aidé à m'affirmer et à prendre ce job, oui. »

Ainsi, pour ces pères, le fait d'avoir un enfant renforce leur identité d'homme qui travaille. Dans cette perspective, Arnaud pense que le fait de devenir père est valorisé au sein de son entreprise. Du statut de jeune homme, il passe à un statut de père, d'homme raisonnable et responsable :

« E : Et donc quand tu parlais de ton rôle social au boulot, donc c'est assez valorisant de devenir père vis à vis des collègues et des patrons ? e : Ouais, ouais. Bon, après, ça doit dépendre des endroits, chez [il cite le nom de son entreprise qui est une grande entreprise de cosmétiques], c'est un truc bien vu. C'est, euh... enfin, je le ressens comme ça. Ça, je ne sais pas, ça donne une épaisseur en plus au... E : Et tu le sens par rapport à quoi, aux comportements des autres ? e : Par rapport à mon chef qui a, qui a deux ou trois enfants et, tu vois ? depuis que l'on partage ce, enfin, c'est une impression de partager quelque chose tous ensemble alors qu'avant il prenait peut-être plus pour un... branleur. »

Par contre, ce n'est pas le cas de la maternité. Sa conjointe travaille dans la même entreprise que lui et sa maternité n'a pas eu les mêmes conséquences qu'a pu avoir sa paternité :

« Bais moi, comme je t'ai dit, moi, le fait d'être père, ça m'a un peu conforté dans mon boulot, j'ai pris de l'ampleur. Mon entourage m'a plutôt valorisé pour ça alors que Marie-Claire en devenant mère, tu vois ? elle a beaucoup galéré pour, pour trouver un boulot sympa en revenant, etc. Et je pense que c'est plus dur au boulot

pour les mères que pour les pères. Le boulot est plus fait...même une boîte comme la notre qui se veut un peu égalitaire, je trouve que, qu'elle n'a pas bien traitée Marie-Claire. Elle n'a pas été très bien traitée »

La maternité est encore aujourd'hui plus pesante sur les carrières professionnelles des mères que ce que peut être la paternité pour les pères comme le montrent de nombreuses enquêtes qui s'intéressent notamment à la conciliation vie familiale et vie professionnelle (Commaille J., 1993 ; Bonnet C. et Labbé M., 1999 ; Fagnani J. et Letablier M-T., 2003). D'ailleurs, Marie-Claire qui semble être investie dans son boulot a revu ses ambitions professionnelles à la baisse :

« Ah, ouais, ouais. Je pense qu'elle a ses copines qui lui disent pleins de choses...elle a opté pour un job qui est un peu moins, euh... Le job qu'elle avait en partant était plus...comment dire...un peu plus violent que le job qu'elle a en revenant. Il est plus près de la maison, avec des horaires un peu plus cool, moins de voyage. Avant, elle travaillait dans la zone de l'Amérique Latine donc elle était tout le temps en voyage en Amérique Latine. Maintenant, elle est, dans un job de développement international donc, elle est en France. Donc, elle fait quelques voyages mais c'est rare. Tout, ça, ensuite, elle a, non, non, elle a. Je pense qu'elle fait des horaires un peu moins, moins qu'avant. Ça a beaucoup changé, quoi. »

En même temps que l'investissement professionnel de l'homme père s'accroît celui de la femme mère diminue. Derrière cette situation, l'idée que le revenu paternel est avant tout familial alors que le revenu maternel ne l'est que secondairement (Singly de F., 2001) est très prégnante. Le revenu de la femme est plus personnel et doit davantage relever d'un choix que d'une obligation comme l'est davantage celui de l'homme :

« Moi, j'aimerais pas, je suis pas à dire la femme, faut pas qu'elle travaille ou quoi que ce soit. Non, non pas du tout. Ça, c'est un choix si elle veut travailler, elle travaille. Mais j'estime qu'elle ait aussi le choix, si elle veut rester à la maison et avoir plusieurs enfants et s'occuper des enfants et que ce soit possible. » (Eric, ouvrier)

Par la force des choses, depuis les années 1980, les couples où les deux membres ont une profession deviennent majoritaires (Fagnani J. et Letablier M-T., 2003), l'image de la femme qui travaille et surtout de la femme mère qui travaille sont rentrées dans les mœurs mais le revenu de la femme ne prend pas le même sens que celui de l'homme et surtout du père, à part peut-être au sein de familles monoparentales qui sont essentiellement féminines. Ainsi, même si Géraldine gagne un peu mieux sa vie qu'Eric, c'est elle qui a bénéficié d'un congé parental et qui en bénéficie toujours actuellement. Pour lui, il est naturel que ce soit la mère qui prenne ce congé :

« E : Toi, tu n'avais pas envisagé de prendre un congé parental ? e : ... Hum... Une fois, on en avait discuté comme ça mais pff...en fait, pour moi, je savais, c'était clair que ce devait être la mère qui doit être avec ses...voilà. E : Pour Géraldine aussi c'est clair ? e : Bais oui. E : Vous avez les mêmes idées ? e : Ouais, ouais, ouais. Et bon, déjà, il y a le fait de l'allaiter déjà. C'est...on peut pas choisir. Mais bon, à partir du moment où les deux ils se disent : ouais, s'il faut qu'on l'allaite enfin que...on sait très bien ce que ça engage aussi donc euh... »

En contre partie, Eric semble vivre assez mal cette situation. Il a un emploi qui ne lui plaît pas et qui n'est pas bien payé :

« E : Et ça te plaît ? e : Ça va mais bon...je ne vais pas rentrer dans les détails (rires). Comparé, non mais bon après, il y a pleins d'autres trucs qui rentrent en jeu, que...c'est mal...ça paye pas bien...alors que pour les responsabilités qu'il y a, tu te sens engagé par rapport aux véhicules de clients, que...s'il y a un truc, que on a pas droit à l'erreur et que c'est pas vraiment pris en compte. Voilà. Donc, voilà. Mais bon, je cherche à côté. »

C'est pour cette raison qu'il essaie de trouver un autre emploi ce qui n'est pas vraiment différent de la situation des autres pères traditionnels que j'ai rencontrés, à la différence près qu'Eric semble souffrir de ne pas être un père soigneur. En effet, il semble être dans une situation qui n'est ni valorisante socialement ni familialement. Il se sent inutile :

« Bais ouais. Bais oui, parce qu'en fait, la mère elle est 24 heures sur 24 avec l'enfant. Le seul moment où elle est pas avec c'est quand il dort, parce que si non, elle est tout le temps, tout le temps, tout le temps. ... Et je pense que l'allaitement, ça resserre encore plus ce rapprochement. Mais, c'est bien. Moi, je trouve que c'est bien. Bon, c'est vrai que des fois on se dit, on a l'impression d'être un peu inutile mais bon. Si t'as un peu réfléchis dans ta tête, tu te dis : attends, c'est bon, c'est ma fille, c'est ma femme, il faut que j'arrête de délirer. Quand ça viendra, ça viendra, petit à petit. Et puis quand on peut, on essaie un peu. »

Cette idée d'inutilité revient fréquemment tout au long de son entretien.

Dans cette continuation, ces pères ne restent que de façon ponctuelle seul avec leur enfant :

« E : Même si t'es tout seul ? Ca t'est déjà arriver de t'occuper de Manon tout seul ? e : Non. Bais non parce que pour l'instant quand même c'est rare que je l'ai seul, seul avec moi. Bais de toutes façons déjà du fait de l'allaitement, c'est impossible que je l'ai trop longtemps seul. Parce que là, si elle se met à pleurer, qu'elle a faim et que...là, je suis cuit, là. Parce qu'en plus elle le sait que papa, il n'a pas moyen de donner à manger (rires). Donc quand elle a faim c'est : ah, maman. » (Eric, ouvrier), « Par exemple, depuis un mois le week-end, je pars seul assez régulièrement avec Laura me balader...voir les canards. Euh...ce qui permet à Claire de se reposer enfin de faire autre chose, de lire un bouquin, j'en sais rien, quoi, de faire sa lessive (rires). » (Patrice, consultant), « E : Quand tu étais seul avec lui, qu'est-ce que tu faisais ? e : Je, on faisait beaucoup de promenades dans la ville où on était. C'était une jolie ville fortifiée...avec des souks mais très propre, très jolie donc, je me promenais beaucoup avec lui. [Il a profité du congé de paternité pour partir une semaine au Maroc] Le matin, je, je lisais pas mal au bord de la piscine avec le bébé endormi. Je faisais...des fois je le prenais, je le regardais en face, j'essayais de le faire parler, de le faire bouger, de le faire réagir en fait. » (Arnaud, consultant)

En effet, ces pères peuvent passer un moment seul avec leur enfant uniquement dans le cadre d'un moment court, de détente et de loisirs qui ne ressemble pas vraiment à ce que peut être une prise en charge quotidienne de l'enfant.

A l'arrivée du premier enfant, l'identité professionnelle de ces pères prend encore plus d'importance et cela, parfois, à leur dépens. Ces pères s'impliquent auprès de leur enfant avant tout en tant que pourvoyeurs de revenu. Leurs conjointes sont avant tout des femmes mères avant d'être des femmes qui travaillent. Leur dimension maternelle prime sur leur dimension professionnelle. Par ailleurs, il semble intéressant de mettre en évidence que toutes ces mères ont allaité leur enfant et ce, sur des périodes relativement longues au minimum quatre mois alors que les conjointes des pères substitutifs n'ont pas allaité leur enfant ou alors sur une période très courte, tout au plus, d'une dizaine de jours. De ce fait, il semble bien que la décision d'allaiter ne concerne pas toutes les femmes d'une façon égale mais concerne davantage les femmes dont la dimension maternelle est très prégnante au sein de leur identité de femme. Ces pères ne peuvent pas remplacer leurs conjointes auprès de leur enfant lorsque celles-ci ne peuvent pas le faire et ils ne restent jamais seuls ou très rarement seuls avec leur enfant. C'est d'ailleurs, cette principale et dernière caractéristique qui les différencie des pères complémentaires.

6.3 Les pères complémentaires

Les pères complémentaires sont les pères dont l'aspect pourvoyeur de revenu est également très présent et prévaut sur les autres aspects. Cependant, ce ne sont pas des pères traditionnels parce qu'ils peuvent, lorsque leurs conjointes ne le peuvent pas ou lorsqu'ils le désirent, s'occuper de leur enfant. Les deux autres aspects (joueur et soigneur) sont d'égale intensité au sein de leur rôle de père. Les pères complémentaires, dans mon enquête, sont Jérôme (cadre informaticien), Laurent (ouvrier), Maxime (ex informaticien) et Ludovic (architecte).

Tout d'abord, ces pères peuvent, lorsqu'ils le désirent ou lorsque leurs femmes ne le peuvent pas, s'occuper de façon complètement autonome de leur enfant et cela, sur une période relativement longue ou sur des périodes répétitives. Dans cette perspective, Jérôme s'occupe de sa fille lorsque sa nourrice part en vacances pendant une semaine. Cela arrive une fois par an. C'est la deuxième année consécutive qu'il prend sa fille en charge de cette façon. Pendant une semaine, il gère complètement sa fille (excepté les bains qui sont le domaine réservé de la mère). Il ne l'a pas vraiment choisi puisque sa conjointe ne peut pas prendre de congés à ce moment-là de l'année :

« E : Tu étais seul avec elle ? e : Ouais. Je crois que la nounou, elle devait pas être là parce qu'en fait, la nounou, on l'a trouvée en mars. Ouais, c'est ça début mars hop, elle est partie chez la nounou. Je pense qu'elle a dû prendre une semaine de vacances en avril, un truc comme ça, avril, mai, je sais plus. Et Martine, elle pouvait pas prendre de vacances avec son métier, c'est pas la bonne période. Donc, j'ai dû prendre la semaine tout seul avec elle. Ouais au bout de 3 ou 4 mois, oui. »

Ensuite, Ludovic s'occupe tous les matins de son fils et c'est lui qui le mène à la crèche parce qu'Aurélien est obligée de partir tôt pour aller travailler :

« Mais, elle a retrouvé un poste intéressant mais c'est loin d'ici...elle met une heure voire plus en voiture. En fait...un voisin qui travaille au même endroit, enfin pas dans la même entreprise mais au même endroit, lui a conseillé de partir vers 6h30 le matin pour mettre qu'une heure... Aussi non, ouais, je crois qu'une fois, elle est

partie en retard et elle a mis plus de deux heures...c'est fatigant pour elle...Le soir, c'est la même chose...elle part vers 5 heures au plus tard aussi non, elle met, elle met plus de deux heures pour rentrer, c'est invivable... Avant, avant, en plus, en plus, elle travaillait à un quart d'heure de son boulot mais comme euh...on a déménagé et qu'elle a changé d'endroit bais ça change, quoi...C'est le trajet qui la fatigue... Donc, il se trouve que c'est aussi pour ça que c'est moi qui m'occupe de César le matin... »

De la même façon, Maxime a décidé de s'arrêter de travailler pour s'occuper de sa fille pour que sa conjointe puisse souffler et reprendre une activité professionnelle :

E : Et cette idée [d'arrêter son emploi], elle t'est venue pendant le congé de paternité, après, avant ? e : Après, après, après. Longtemps après, ça a mûri. En fait, le truc pour tout te dire, c'est que...Emilie souvent, en plus avec l'allaitement, elle a tendance à aller un peu trop loin, enfin un peu trop loin, ouais il me semble que c'est un peu trop loin. Et pour elle et pour Nina, enfin pour elle, ouais. Des fois, des fois, ce n'est pas très, très constructif. Donc... Puis, elle m'avait dit aussi qu'elle voulait aussi un peu prendre l'air parce que ça fait un an qu'elle est tout le temps avec elle donc. Il faut qu'elle prenne l'air, qu'elle travaille un peu donc, qu'elle voit un peu des amis aux alentours, qu'elle se...

Maxime est très clair sur le rôle que doit avoir le père par rapport à la mère. Il est celui qui remplace la mère lorsque la mère n'est pas là. Il a un rôle secondaire de la même façon ou sur le même modèle qui fait que le revenu de la mère est secondaire par rapport au revenu paternel (Singly de F., 2001) :

« En général, je pense, enfin il faut généraliser, je pense que ouais...que...la relation avec...enfin, au départ, la mère, c'est tout pour l'enfant, quoi. Le papa...c'est pareil, on dit souvent que, enfin la mère c'est la reine, euh, le roi et que le père, c'est le prince, quoi. Si jamais, il n'y a pas la mère, il y a le père. Non mais c'est important quoi mais ce n'est pas du tout la même relation »

Enfin, Laurent va s'occuper de son enfant tous les samedis lorsque sa conjointe aura repris son activité professionnelle (lorsque je l'ai rencontré, sa conjointe était encore en congé maternité). Ils ont discuté du fait que Magali allait arrêter l'un de ses deux emplois pour s'occuper de Léo. Donc, au moment du congé de paternité, elle sait que Laurent va se retrouver à certains moments, seul avec l'enfant notamment le samedi. Donc, il faut qu'il soit prêt à s'en occuper seul toute une journée. Laurent a conscience de cette situation et voulait être en congé en même temps que sa conjointe pour bénéficier des compétences maternelles de Magali afin de les mettre en pratique lorsqu'il sera seul avec l'enfant. D'ailleurs, il m'informe qu'il est autonome et peut se débrouiller seul maintenant, il sait tout faire comme si c'est Magali qui le fait :

« E : Et tu crois que c'est mieux de le prendre quand la mère est encore en congé ? e : Ah, bais ouais. Ah, bais ouais. E : Pourquoi ? e : Parce qu'au moins on est tous les deux, on s'en occupe tous les deux. Moi, comme c'est elle qui s'en occupe, tu vois, moi...c'est qu'elle me montrait tous ce qu'il fallait faire pour que je fasse bien et tout. Il fallait qu'elle soit là. Mais quand elle n'est pas là comme maintenant, au bout de 3 mois maintenant, quand elle n'est pas là, je m'en occupe...tout va bien. Le petit, il pleure pas, comme si c'était sa mère. Bon, il sent, il doit savoir que c'est moi...le père, il me voit et tout mais...il est comme si c'était Magali qui le gardait, il pleure pas, il mange, je le lave, il est content. Au bout de 3 mois, tout est rentré...lui pareil. Je ne sais pas s'il préfère la mère ou le père...il y a que quand il pleure, je te dis, quand il pleure il doit sentir que c'est sa mère »

Ainsi, tout comme ces pères bénéficient d'abord du congé de paternité en tant que conjoints et ensuite en tant que pères, ils s'occupent de leur enfant, après ce congé, d'abord en tant que conjoints et après en tant que pères. Dans ce sens, Maxime arrête d'abord son activité pour que sa conjointe puisse souffler et ensuite pour s'occuper de son enfant.

Le rôle de la mère et sa conception de la maternité dans la façon dont ces hommes deviennent pères sont extrêmement importants. Dans cette perspective, Jérôme prend en charge ou essaie de prendre en charge les tâches de soins parce que sa femme le veut. Tout comme il participe aux tâches domestiques parce que sa femme le souhaite :

« E : Tu as déjà changé Julia tout seul pendant le congé ? e : Ah, bais si, si, si. Bais si. Parce que je me suis entraîné vite hein, dès le début. Parce que ça, je pense que Martine, elle ne voulait pas tout faire toute seule. Ca, on en a pas discuté en fait. On n'en a pas discuté mais déjà avant quand on vivait ensemble, on répartissait un peu les tâches, les tâches ménagères et tout ça. C'était pas forcément équilibré mais il y avait une répartition de faite. Et après, non mais on en a pas vraiment discuté de ça, quoi. Mais de toute façon, moi, je voulais participer donc euh...Et...ah, ouais, les couches... »

Jérôme est le seul père de mon enquête à parler des activités de soins en tant que corvées alors que ce terme renvoie généralement aux tâches ménagères. Cela peut souligner le fait qu'il se sente obligé d'y participer. Jérôme met, d'ailleurs, au même rang les tâches dites parentales et celles dites domestiques :

« E : Et est-ce qu'il y avait une activité ou une tâche que tu préférerais faire ? e : Ah, aucune. Oh, non, là, non. Oh, non. C'est des corvées hein. Bon, il y a le bain. C'est sympa le bain. Mais pff...je le faisais le bain même si c'est ma femme qui le faisait beaucoup plus mais ça m'arrivait de le faire. Mais euh...ouais, tout le reste, ouais, c'est des corvées. »

De la même façon, il a baissé ses horaires de travail après la naissance de sa fille mais la raison principale est que son entreprise traverse une période de faible activité :

« E : Et concernant tes horaires de travail ont été modifiées après le congé ? e : Après ouais. J'ai réduit mais après au niveau du boulot aussi, c'était pas terrible non plus au niveau de l'activité. Enfin, ça me motivait moins. Donc, c'était la même activité mais il y avait moins de travail. Mais il y a eu deux choses. Donc, d'un côté, j'allais pas rester tard le soir. Ouais parce que avec Julia forcément, ça motive plus pour rentrer. Maintenant, je dis pas que je travaillerais moins, je travaille pas moins. S'il faut travailler tard, je travaille tard mais il faut vraiment, ouais avant, j'avais peut-être plus, ouais mais là, je vois même au boulot, il y en a qui ont tendance à travailler tard pour rien. Donc, il n'y a pas forcément quelque chose derrière, un travail urgent. Mais voilà, ils vont travailler plus tard. »

D'ailleurs, il souhaite changer d'entreprise pour que son activité soit plus intéressante. Son identité professionnelle semble être très importante, pour lui, tout comme elle semble être moins importante pour sa conjointe. En effet, elle a décidé de prendre un congé parental de trois ans dans quelques mois, à la naissance de leur deuxième enfant. Les raisons évoquées sont financières mais pas seulement. Martine a une dimension maternelle très prégnante au sein de son identité personnelle :

« E : Et pourquoi vous avez décidé que ce serait elle qui en bénéficierait ? e : Bais au début, on s'est posé la question... Mais c'est beaucoup plus avantageux que ce soit elle qui s'arrête parce que vivre sur son salaire avec deux enfants pendant 3 ans...c'est pas possible. E : Mais tu n'es pas obligé de prendre 3 ans. e : Ouais. Ouais, ouais. Je sais mais tant qu'à faire s'arrêter 3 ans ou pas du tout. Ouais, c'est sûr que j'aurais pu le prendre mais en fait, je suis content que ce soit Martine, je ne suis pas sûr que j'aurais pu...et puis Martine, je pense que ça l'aurait gêné que ce soit moi et pas elle. »

Il me semble que Jérôme aurait pu être un père traditionnel, d'ailleurs, il va peut-être le devenir avec l'arrivée du deuxième enfant. De la même façon, Laurent aurait pu l'être également si sa conjointe s'était complètement désengagée du monde du travail comme cela avait été prévu par le couple pendant un certain temps. Mais ils ont dû y renoncer car leur loyer était trop élevé et parce que Magali « aime bien son boulot ».

En effet, pour Laurent, le congé de paternité a été une période bouleversante. Sa vie a changé brutalement et il s'est rendu compte de l'importance de son travail. Son statut change, il devient père de famille et doit subvenir dorénavant aux besoins de celle-ci :

« E : Donc, en fait, ton rôle de père il est aussi professionnel ? e : Ah, ouais. Ouais, ouais mais je te dis, avant, je sais pas, avant...avant, je me voyais...le travail avec quand je ne pensais pas avoir d'enfant, alors je ne pensais pas y rester non plus là-bas à ce travail déjà. Et depuis que j'ai un enfant, je suis obligé de rester et j'ai envie de travailler plus pour avoir plus de sous, tu vois ? En fait, c'est l'argent, ce n'est pas que j'aime mon travail. Si j'avais un travail et que je gagnais 10000 francs par mois, je ne me ferais pas chier, tu vois ? C'est qu'il me faut des sous, il me faut des sous et je me démerde avec et comme là avec la maison et le loyer. Ce n'est pas l'appartement. Il faut que je travaille plus pour qu'on s'en sorte. »

Laurent n'a aucune autre solution que d'envisager une reconnaissance paternelle à travers une reconnaissance professionnelle. Il se considère « obligé » de s'investir davantage professionnellement pour pouvoir subvenir aux besoins de sa nouvelle famille :

« E : Donc tu es menuisier... e : ouais...souvent livreur. E : Et ça te prend beaucoup de temps ? e : Ouais et ouais parce que je commence...je fais 8 heures par jour et même...plus. Des fois, je dois faire les 10 heures. Je commence à 6 heures du matin quand je vais livrer et...des fois je reviens à 5 ou 6 heures du soir...12 heures des fois ! Je pars à 6 heures du matin et je reviens à 6 heures du soir. E : Mais avant de prendre le congé, tu faisais autant d'heures ? e : Non...non j'en faisais de temps en temps mais maintenant que j'ai le petit, j'essaie d'en faire le plus possible...je suis obligé...ça vaut cher un petit. Acheter tous les produits, le docteur une fois par mois. Ca vaut cher. »

Il est d'autant plus « obligé » d'augmenter ses heures que Magali a baissé les siennes. En effet, ils auraient conclu qu'à la naissance de l'enfant, Magali arrêterait l'un de ses emplois pour pouvoir s'occuper de son enfant. En effet, elle en cumulait deux auparavant : vendeuse dans une boulangerie et chez un fleuriste. Elle va continuer son travail chez le fleuriste parce qu'elle aime bien son métier. Pour Laurent, le métier de Magali est un passe-temps qui lui permet de sortir de sa maison parce qu'il reconnaît que c'est difficile de s'occuper à plein temps d'un enfant. Il voit son activité plutôt comme un loisir que comme un « gagne-pain » : « E : le fait que Magali soit plus à la maison et toi au boulot, est-ce que ça marque la différence entre le rôle de père et de mère ? e : Bais oui, ouais, ouais, ouais. Parce qu'il y a souvent...il y a souvent pour tout le monde, la femme qui, qui travaille pas et le père qui travaille. C'est souvent comme ça. Mais moi je trouve que c'est normal qu'elle travaille quand même un peu, tu vois ? E : Pourquoi ? e : Parce que au moins elle reste pas là, parce que des fois, elle devient folle, il y a des journées, là. Au moins elle sort un peu, tu vois, elle change un peu... Même elle, elle te le dit. Elle est contente d'aller travailler. Parce que là pendant, pendant un an elle n'a pas travaillé, là parce qu'elle a eu des problèmes et pendant les 3 mois que tu as avec l'accouchement, eh, bais, elle devenait folle des fois. Elle est contente d'aller travailler, elle te le dira. Elle est contente d'aller travailler. Pour changer de...ça change de...de journée, tu vois ? C'est pour décompresser, elle est contente d'aller travailler. En plus, elle aime son métier. Elle est contente d'aller travailler. »

Dans ses paroles, l'image de la femme au foyer et de l'homme pourvoyeur est très prégnante. En effet, l'image de la mère active est entrée dans les mœurs mais son activité reste secondaire par rapport à son rôle de mère (Commaille, 1993 ; Singly de, 2001). Cette image est renforcée par le comportement du patron de Laurent. Il a augmenté son salaire à la naissance de l'enfant car il a changé de statut. Il est passé du statut de jeune homme au statut de père de famille. C'est exactement par le même processus qu'Arnaud (consultant, traditionnel) a eu une promotion. En conséquence, Laurent s'investit plus dans sa profession, il se sent valorisé professionnellement aux yeux de sa compagne mais également aux yeux de son patron :

« E : Donc du coup tu t'investis plus dans ta profession ? e : Ah ouais. Ouais. Et pourtant avant je m'en foutais. Je me disais qu'on me vire, on me vire...mais maintenant je ne veux pas être viré. Donc, je fais plus attention à ce que je fais maintenant. Comme je te dis il y a tout qui change, vraiment avant si ça me saoule, je me dis je m'en vais, tu vois mon patron c'est un con, c'est comme tous les patrons, quoi. Avant il me faisait chier...maintenant que je suis que je suis devenu père, il me fait moins chier quoi...parce que même lui il a changé déjà. Il m'a augmenté et tout déjà... Déjà il m'a augmenté et il me fait moins chier, je ne sais pas pourquoi...c'est lui...je sais pas. Ouais, je sais pas »

L'idée que la dimension principale du père est de subvenir aux besoins familiaux est présente dès le début de l'entretien et revient régulièrement :

« E : Donc, en fait, ton rôle de père il est aussi professionnel ? e : Ah, ouais. Ouais, ouais mais je te dis, avant, je sais pas, avant...avant, je me voyais...le travail avec quand je ne pensais pas avoir d'enfant, alors je ne pensais pas y rester non plus là-bas à ce travail déjà. Et depuis que j'ai un enfant, je suis obligé de rester et j'ai envie de travailler plus pour avoir plus de sous, tu vois ? En fait, c'est l'argent, ce n'est pas que j'aime mon travail. Si j'avais un travail et que je gagnais 10000 francs par mois, je ne me ferais pas chier, tu vois ? C'est qu'il me faut des sous, il me faut des sous et je me démerde avec et comme là avec la maison et le loyer. Ce n'est pas l'appartement. Il faut que je travaille plus pour qu'on s'en sorte. »

De plus, le fait que Magali arrête une de ses activités a été négocié avant la naissance de l'enfant :

« e : Non, c'était prévu, elle me l'avait dit elle. On en avait parlé et on avait dit qu'elle arrêterait un travail. Et...elle avait choisi d'arrêter celui du matin. Et les sous qui manquent du matin...elle, elle a agrandi son contrat et moi je rattrape avec plus d'heures, tu vois ? Ça revient au même en fait. Le salaire à la fin du mois avec les deux, ça fait comme avant, voilà. »

Les femmes mères arbitrent plutôt en faveur de la disponibilité, condition de l'épanouissement de leur enfant en restreignant le temps passé à leur activité professionnelle, condition de leur propre réussite professionnelle (Singly de F., 1993). Par conséquent, pour Laurent, il est naturel de faire ce choix, condition nécessaire à ce que l'enfant grandisse dans les meilleures conditions possibles :

« E : C'est un choix personnel... e : Ah, ouais, ouais...mais même tout le monde me le dit, le pédiatre et tout...C'est mieux... qu'il voit souvent sa mère. Parce que...s'il va chez une nounou...au bout d'un an il l'appellera sa mère... [plus loin dans l'entretien] E : Du coup, comment vous le vivez le fait qu'elle soit plus présente à la maison... e : Ah, oui, c'est pas pour...c'est pour le petit. C'est le pédiatre qui nous a dit il faut que

le petit il voit... E : Et toi tu étais d'accord ? e : Eh, ouais, c'est comme ça. Eh, oui...lui il te dit ce qui est bien pour le petit. Quand il te parle le pédiatre il te dit ouais il faut faire ça. Il te dit ça va être dur pour vous, comme là il m'a dit, il faut diminuer le biberon, il nous a dit ça va être dur pour vous mais vous êtes obligés parce qu'aussi non le petit il n'arrêtera pas de manger et il va devenir gros et tout. E : Donc Magali elle est d'accord pour travailler moins ? e : Ah, ouais, ouais, ouais. E : Et avant que le pédiatre lui dise, elle l'avait envisagé ? e : Ouais, ouais, c'était prévu depuis... Le pédiatre il nous l'a dit mais avant qu'il nous le dise c'était prévu qu'elle arrête déjà. »

De ce fait, il est tout à fait imaginable que Magali décide d'arrêter complètement son emploi notamment à la naissance d'un deuxième enfant. Dans ce cas-là, il se peut que Laurent devienne un père traditionnel.

Dans cette perspective, Maxime aurait pu être un père substitutif. D'ailleurs, peut-être que c'est ce qui va se passer puisqu'il arrête son activité professionnelle pour s'occuper de sa famille.

Maxime aurait pu être un père substitutif si sa conjointe avait eu une identité maternelle moins prégnante. En effet, elle n'a plus d'activité professionnelle depuis qu'elle a eu sa fille aujourd'hui âgée de 15 mois. Il ne se sent pas valorisé professionnellement. D'ailleurs, le fait qu'il n'aime pas son boulot a joué dans le fait de s'arrêter, pour un temps qui n'est pas encore déterminé :

« E : Pourquoi, tu voulais l'arrêter ton boulot ? e : Bais, il y avait pleins de raisons (rires). Non, mais déjà...je suis un peu, un peu cloisonné, quoi. E : C'est-à-dire ? e : C'est pas euh... C'est pas valorisant socialement (rires). E : C'est-à-dire ? e : Euh... Non mais t'as pas l'impression d'être utile. Souvent, ce qu'on fait par exemple, tu vois quasiment personne et euh...et euh...t'as pas d'interface avec le client par exemple. »

Il n'a pas d'ambition professionnelle et il pense qu'élever un enfant est plus utile, plus valorisant en tout cas que le travail qu'il faisait auparavant :

« Mais en fait c'est valorisant, c'est valorisant pour ouais... On est, j'ai l'impression qu'on est plus utile quand, quand on élève un enfant que, que faire ce que je faisais, quoi. [plus loin dans l'entretien] Si, c'est valorisant mais peut-être moins pour la so [société, il a dit le mot juste avant], enfin par rapport, tu me disais, au regard des autres. Moi, moi, je pense que pour moi, que c'est très utile, quoi, que d'élever un enfant, c'est, c'est, c'est un peu une vie qui se construit. Bon, il n'y a pas que ça mais il y a des choses très utiles et puis par contre, pour la société, c'est...ouais, c'est un peu écarté, quoi. Légèrement écarté. »

D'ailleurs, l'idée de s'arrêter vient de lui et a donné lieu à de nombreuses discussions au sein du couple qui ont abouties en sa faveur :

« E : Est-ce que cette discussion revenait assez régulièrement ? e : Ouais. E : Qui l'abordait régulièrement ? e : C'est moi, c'est moi. Ouais bais en fait, on en a discuté. On a tendance à dire, enfin Emilie a tendance à dire tout va bien et moi, je sentais qu'il fallait, qu'il faut qu'elle prenne un peu l'air quoi. E : Mais, elle aussi, elle est d'accord ? e : Ouais. Elle est d'accord mais des fois, elle a tendance à dire que ça va, voilà quoi, à minimiser un peu son...son fardeau (rires). »

Pour ces pères complémentaires, les conjointes ont un rôle extrêmement déterminant. Ce dernier groupe de pères montre bien que les pères oscillent entre différentes conceptions et pratiques de la paternité qui ne sont pas immuables. Ainsi, ils ne prennent pas « leur place » mais « une place ».

Pour Ludovic, bien que le rôle de sa conjointe soit très important, il semble avoir moins influencé son comportement. Etre père complémentaire semble bien lui convenir. Et l'on pourrait supposer que son rôle de père complémentaire perdure avec la venue d'autres enfants.

Ludovic semble peu investi dans son activité professionnelle et a baissé ses horaires de travail pour s'occuper de son fils. Mais, cela est également dû au fait qu'il pense ne pas être assez bien payé : « En plus avec mon employeur, je suis dans une relation où à défaut d'avoir des augmentations j'essaie de réduire mon travail donc... », et cela d'autant plus que sa conjointe a un salaire deux fois plus important que le sien. D'ailleurs, pour leur deuxième enfant, ils envisagent chacun de prendre un congé parental ou de réduire leur temps de travail. Leur choix penche plus en faveur d'Aurélié, sa conjointe :

« E : Est-ce que t'as déjà envisagé de t'arrêter momentanément de travailler pour rester avec lui ? prendre des congés ou autre ? e : ouais, j'y ai déjà pensé. Et d'ailleurs pour le second enfant pourquoi pas. Aurélié y pense aussi. E : Elle pense que tu pourrais t'arrêter ou elle pense qu'elle pourrait s'arrêter ? e : Bais...les deux en fait mais je pense qu'elle préférerait que ce soit elle. Ouais, elle dit pourquoi pas s'arrêter ou alors et là c'est plus sérieux se mettre au quatre cinquième...c'est à dire qu'elle ne travaillerait pas le mercredi...quand t'as deux enfants je pense que c'est bien... (...) En plus, ça ne fera pas une grosse perte d'argent...comme, comme elle a un salaire important, elle peut, elle peut se le permettre »

Il peut paraître étrange, de prime abord, que le fait pour une femme de gagner plus d'argent soit mis en avant par le conjoint pour l'inciter à moins travailler alors que c'est exactement l'inverse pour un homme. Pour lui, généralement, le fait de gagner plus d'argent que sa conjointe est l'argument premier pour que ce soit elle qui arrête ou diminue son activité. Mais cela paraît moins étrange si l'on prend en compte le fait que l'homme peut mal vivre le fait que sa femme gagne plus d'argent que lui et son arrêt, au moins temporaire, de son activité ou sa diminution rétablit, en quelques sortes, une configuration plus « traditionnelle » du couple (Gosset S., 2004). Ainsi, Ludovic cherche une autre entreprise pour avoir un salaire supérieur mais il n'est pas prêt pour cela à travailler davantage :

« Euh bais...je cherche et dernièrement j'ai eu des rendez-vous...dans une plus grande entreprise avec un salaire plus important parce que je trouve que je ne suis pas assez payé pour ce que je fais...pas forcément avec de plus grandes responsabilités mais s'il y en a pourquoi pas... J'ai eu un entretien cette semaine avec une entreprise...qui, qui correspondait. Ca s'est bien passé...mais...mais j'allais partir et le gars, il m'a parlé du fait qu'on attendait un gros investissement et que l'on travaille jusqu'à je sais plus, je crois qu'il a dit huit heures...et là, je me suis rassis, j'étais déjà debout, et je lui ai demandé d'expliquer les horaires...et là, je lui ai dit que c'était pas possible... E : Parce que tu veux rentrer assez tôt pour voir César ? e : Bais ouais quand même...j'ai envie de passer du temps chaque jour avec lui. Il se trouve que je ne suis pas prêt à m'investir de trop dans mon activité professionnelle. C'est pas possible...c'est pas possible. »

En guise de conclusion à ce dernier chapitre, les mères à travers leur conception de leur activité et de leur maternité influencent la façon dont les pères deviennent pères et la façon dont ils s'investissent auprès de leur premier enfant. Cela n'est pas étonnant puisque les conjoint(es) sont les principaux acteurs de la socialisation secondaire des individus en tant qu'autrui significatif. En effet, « la socialisation ne s'achève pas avec l'enfance, elle est permanente : les ajustements sont le signe de l'attention aux personnes [*ici pour les pères, ces personnes sont principalement leur conjointe*] et aux choses, de la non rigidité des principes » (Singly de F., 2003, p. 137). Les individus adultes sont en quelques sortes en socialisation permanente. De la même façon, si je m'intéressais à la façon dont les femmes devenaient mères, j'aurais certainement mis en évidence la façon dont la conception de l'activité des pères et de leur paternité les auraient influencées comme cela a déjà été mis en avant par Stéphanie Gosset (2004) lors de son étude portant sur les femmes bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation (APE). Par ailleurs, il semble que l'aspect invariant du rôle de père est l'aspect joueur et c'est ce qui le différencie en grande partie de la mère. Dans ce sens, cet aspect joueur existe dès le départ même si les formes qu'il prend ne sont pas les mêmes que celles qu'il prend avec un enfant plus grand. Ce sont des jeux sans règle, des petites bousculades, des jeux tactiles, des stimulations du bébé qui peuvent également revêtir la forme de jeux-câlins. La mère ne joue pas avec son enfant ou en tout cas moins que lui :

« On a le rôle classique, je pense que la mère est plutôt, je pense que quand il tombe, il appelle plutôt sa maman et quand il fait des câlins, c'est plutôt elle et moi, c'est plutôt quand on rigole, on fait des bagarres et on joue beaucoup ensemble. » (Arnaud, consultant, traditionnel), « Alors là, je pense que c'est un grand classique chez les papas mais tout ce qui est jeux. Euh, effectivement, dès que j'ai un moment de libre avec Noémie, on joue. On joue beaucoup plus que Lucie, enfin Lucie joue quasiment pas. » (Guillaume, journaliste, substitutif), « Je ne parle pas des tâches ménagères hein...mais par rapport à l'enfant. C'est vrai que le papa est joueur, que la maman pas trop. Il ne faut pas que l'homme se cantonne au rôle de jeux, qu'ils mettent les mains...dans la merde entre guillemets parce que il y a trop de pères qui se cantonnent à : c'est bon, allez, je viens de, de, de...de donner de ma personne, je viens de jouer une heure avec lui. Bais oui, mais tu l'as pas changé, tu lui as pas donné son bain, tu lui as pas...en gros, tu n'as pas fait les tâches quotidiennes » (Roland, responsable commercial, substitutif)

CONCLUSION

Différents rôles de père existent, coexistent et sont visibles à travers les bénéficiaires du congé de paternité. En effet, ces pères ont mis à profit ce congé de façon différente même si tous les pères en bénéficient d'abord parce que cela leur paraît évident tout comme ils leur paraissent évidents de bénéficier, par exemple, des congés payés. Dans les motivations qui les ont influencées dans le choix d'en bénéficier, une première différence entre les pères rencontrés apparaît et marque l'existence de différentes appropriations de ce congé par les pères. Certains en bénéficient plutôt en tant que conjoints, d'autres en tant que conjoints et pères, et, d'autres encore plutôt en tant que pères. Ainsi, contrairement à ce que j'avais supposé au préalable, certains pères ne l'envisagent pas comme un temps familial et d'autres, comme un temps professionnel et/ou personnel mais certains pères l'envisagent davantage comme un temps conjugal et d'autres comme un temps paternel.

La décision de prendre ce congé n'aboutit pas, comme je l'ai également supposé, à une négociation conjugale. Cette négociation pourrait être visible concernant les couples dont le conjoint n'aurait pas bénéficié de cette mesure. En effet, la décision de ne pas en bénéficier pourrait mettre au jour l'existence de négociations au sein des couples et cela d'autant plus si la mère souhaite que le père en bénéficie.

Dès les premiers jours de ce congé, les pères mettent en pratique leur rôle et trouvent, de ce fait, la façon dont ils veulent être présents auprès de l'enfant. Le congé de paternité est une période d'apprentissages. La mère en est l'initiatrice comme si son rôle était inné, naturel, comme si la maternité avait une certaine supériorité face à la paternité. Dans cette perspective, ce sont les femmes mères qu'elles soient les conjointes, les belles-mères, les mères, les nourrices, les éducatrices ou tout simplement les amies qui donnent des conseils aux hommes par rapport à leurs enfants et qui leur permettent, de ce fait, de devenir et d'apprendre à être père.

Ces différents rôles de pères sont regroupés selon trois types : les pères substitutifs, les pères complémentaires et les pères traditionnels (Ferrand M., 2004). Cette typologie mise en évidence par Michèle Ferrand peut être mise en lien avec les conceptions de la paternité et de la maternité qu'ont les hommes et à la façon dont elles s'imbriquent avec celles de leurs conjointes et, avec l'allaitement. En effet, les différents rôles de père résultent d'une confrontation conjugale plus ou moins consciente. Dans la socialisation secondaire qui se fait à l'âge adulte, le conjoint ou la conjointe prend une place très importante en tant qu'autrui significatif (Singly de F., 2001). En outre, le terme « traditionnel » ne renvoie pas au père autoritaire qui n'est que pourvoyeur de revenu et qui ne participe pas directement à l'élevage des enfants, domaine exclusif de la femme tout comme l'est l'affection. En effet, comme le met en évidence François de Singly (1996), le père pourvoyeur de revenu participe de façon indirecte à l'élevage des enfants puisque c'est son salaire qui permet de subvenir aux besoins familiaux. De ce fait, le père pourvoyeur est présent et n'est pas abstrait ou symbolique. Ces pères ont également un lien direct à l'enfant qui s'exprime le plus souvent par les jeux et les câlins. Dans cette perspective, tous les rôles de père contiennent un lien direct et un lien indirect à l'enfant. En effet, le rôle de père, qu'il soit substitutif, traditionnel ou complémentaire, comprend trois aspects principaux : pourvoyeur de revenu, joueur (jeux et câlins) et soigneur. Par soigneur, j'essaie de désigner la prise en charge des tâches qui ont un rapport de soin à l'enfant, c'est-à-dire, pour ce qui concerne un jeune enfant ou un nourrisson, principalement les soins corporels comme laver, habiller, changer l'enfant, laver ses habits ou lui préparer, lui donner à manger. Ces trois aspects sont présents dans chacun des différents rôles de père mais n'ont pas la même importance. En effet, « pour une position donnée, plusieurs rôles appropriés sont possibles ; chacun peut mettre l'accent sur telle ou telle dimension et pondérer des tirades extraites de répertoires différents » (Singly de F., 2003, p. 100).

Le rôle de père substitutif contient les trois aspects (pourvoyeur, joueur et soigneur) de façon égale. Ce sont les pères qui ont mis à profit le congé de paternité d'abord en tant que pères et ensuite en tant que conjoints. Leur dimension paternelle prime sur leur dimension professionnelle. A la suite de ce congé, ils ont réduit leurs horaires de travail et/ou ont pris d'autres congés pour s'occuper de leur enfant. Les conjointes de ces pères n'ont pas forcément des niveaux de diplôme et de salaire supérieurs aux leurs

même si cela peut être le cas mais sont très investies professionnellement. Elles ont une dimension professionnelle forte qui peut primer sur leur dimension maternelle et ne souhaitent en aucune façon se désengager de la sphère professionnelle pour la sphère familiale. Les pères traditionnels ont une dimension paternelle largement dominée par l'aspect pourvoyeur de revenu. Ils bénéficient du congé de paternité essentiellement en tant que conjoints même si cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas eu à cette occasion des activités de soins et de jeux. En effet, les pères traditionnels sont d'abord pourvoyeurs et ensuite, joueurs mais ils sont très peu, voire pas du tout, soigneurs. Pour ces pères, la maternité est définie comme étant naturelle, instinctive, innée et c'est pour cela que les mères ont les compétences et la capacité de prendre en charge quotidiennement leur enfant. La naissance de l'enfant peut être révélatrice d'un plus grand investissement professionnel en tant qu'investissement paternel. Leurs conjointes sont avant tout des femmes mères avant d'être des femmes qui travaillent. A la naissance de leur enfant, elles ont revu leurs ambitions professionnelles à la baisse, elles ont baissé leurs horaires de travail et/ou ont bénéficié d'un congé parental. Par ailleurs, toutes ces mères ont allaité leur enfant et ce, sur des périodes relativement longues au minimum quatre mois alors que les conjointes des pères substitutifs n'ont pas allaité leur enfant ou alors sur une période très courte, tout au plus, d'une dizaine de jours. De ce fait, il semble que la décision d'allaiter ne concerne pas tous les couples d'une façon égale mais concerne davantage les couples dont les femmes ont une dimension maternelle très prégnante au sein de leur identité de femme. Les pères complémentaires sont les pères dont l'aspect pourvoyeur de revenu est également très présent et prévaut sur les autres aspects. Cependant, ce ne sont pas des pères traditionnels parce qu'ils peuvent, lorsque leurs conjointes ne peuvent pas le faire ou lorsqu'ils le désirent, s'occuper de leur enfant. Les deux autres aspects (joueur et soigneur) sont d'égale intensité au sein de leur rôle de père. La dimension maternelle de leurs conjointes prime sur leur dimension professionnelle qui reste suffisamment importante, pour le moment, pour les maintenir sur le marché du travail.

Ce ne sont pas uniquement les différentes caractéristiques sociodémographiques des hommes et des femmes nouvellement entrés dans la parentalité et leur comparaison qui déterminent la façon dont les pères s'impliquent auprès de leur enfant mais également leurs conceptions de la paternité, de la maternité, leur activité professionnelle et celle de leur conjointe et donc, de façon générale, la façon dont s'imbrique leur projet de vie. C'est cette situation que permet d'observer le congé de paternité en mettant en évidence un large éventail de pratiques, de conceptions paternelles et de configuration de couples. Ainsi, des couples comprenant des pères et des mères dont les caractéristiques sociodémographiques sont identiques peuvent mettre en évidence des rôles de père différents. Dans cette perspective, une catégorie socioprofessionnelle ne prédétermine pas un rôle de père. Tous les ouvriers ne sont pas des pères traditionnels et tous les cadres, des pères substitutifs.

Ces résultats ont été mis en évidence par une enquête exploratoire qui a été pour mon étude extrêmement enrichissante en me permettant de corroborer certaines de mes hypothèses et d'en écarter d'autres. Elle m'a également permis de me renseigner sur certaines pratiques telles que l'allaitement ayant des répercussions sur l'appropriation et la construction des différents rôles paternels. Toutefois, la pertinence de ces résultats doit être vérifiée par une étude plus conséquente que pourra donner lieu mon travail de thèse.

Articles, ouvrages et chapitres d'ouvrages

- Algava Elisabeth, « Quel temps pour les activités parentales ? », in *études et résultats*, DREES, mars 2002, n°162
- Alonzo Philippe, Angeloff Tania et Maruani Margaret, « Travail, famille et genre », in Maruani Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La découverte, 2005, p. 372-380
- Aubin Claire et Gisserot Hélène (dir.), *Les femmes en France : 1895-1995*, Paris, La documentation française, 1995
- Barrère-Maurisson Marie-Agnès, *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Paris, La documentation française, 2001
- Barrère-Maurisson Marie-Agnès et Rivier Sabine, *Temps parental, parentalité et "parentalisme" : à propos des nouvelles pratiques, institution et régulation en matière de famille*, Matisse, avril 2002
- Bastard Benoît et Cardia-Vonèche Laura, « La famille et l'équilibre homme/femme. Pouvoir dans la famille, pouvoir sur la famille », in Ruano-Borbarlan Jean-Claude et Choc Bruno (coord.), *Pouvoir, des relations individuelles aux relations internationales*, Auxerre, Editions des Sciences Humaines, 2002, p.203 à 209
- Berger Peter et Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Meridiens klincksieck (Réed.), 1996
- Bihl Alain et Pfefferkorn Roland, *Homme-femme. Quelle égalité*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2002
- Björnberg Ulla, "Les limites culturelles et politiques d'une transformation des rôles familiaux", in Commaille Jacques et Singly de François, *La question familiale en Europe*, Paris, L'harmattan, 1997, p.221 à 238
- Blood Robert O. et Wolfe Donald M., *Husbands and wives*, New-York, Free press, 1960
- Blöss Thierry (dir.), *La dialectique des rapports hommes/femmes*, Paris, PUF, 2001
- Blöss Thierry, « L'égalité parentale au cœur des contradictions de la vie privée et des politiques », in Blöss Thierry (dir.), *La dialectique des rapports hommes/femmes*, Paris, PUF, 2001
- Bonnet Carole et Labbé Morgane, "L'activité professionnelle des femmes après la naissance de leurs deux premiers enfants. Impact de l'allocation parentale d'éducation", in *Etudes et Résultats*, DREES, novembre 1999, n°37
- Boyer Danielle, "Les pères bénéficiaires de l'APE : révélateurs de nouvelles pratiques paternelles", in *Recherches et Prévisions*, CNAF, juin 2004, n°76, p.53-62
- Boyer Danielle et Renouard Sonia, "Les pères bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation", *L'Essentiel*, CNAF, 2003, n°17
- Boyer Danielle et Renouard Sonia, "Les hommes bénéficiaires de l'APE. Quels arbitrages au sein des couples", in *Dossier d'étude*, CNAF, juin 2004, n°57
- Bozon Michel, « L'enquête auprès des jeunes adultes sur la place et le rôle des femmes en France », in Aubin Claire et Gisserot Hélène (dir.), *Les femmes en France : 1895-1995*, Paris, La documentation française, 1995
- Brachet Sara, "Le congé parental en Suède : une affaire de femmes ?", *colloque des jeunes chercheurs*, université de Paris X Nanterre, 11-12 janvier 2000
- Brachet Sara, "Politique familiale et assurance parentale en Suède : une synthèses", *Dossier d'études*, CNAF, juin 2001, n°21
- Brachet Sara, "L'égalité : une vaine quête ? Hommes, femmes et congé parental en Suède", in *Terrain*, mars 2004, n°42, p. 65 à 84
- Brachet Sara, "Le congé parentale en Suède, implication pour la garde des enfants de moins de 3 ans", communication pour le colloque de Dakar, Sénégal, 2002
- Brachet Sara, *Genre, parentalité et congé parental en Suède*, Thèse de doctorat sous la direction de Cosio-Zavala Maria-Eugénia., Paris X-Nanterre, 20 décembre 2004
- Castelain-Meunier Christine, *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, PUF, 2002
- Chauffaut Delphine, "Le congé de paternité : vécus et représentations dans les premiers mois de sa mise en œuvre", in *Etudes et résultats*, DREES, 2003, n°228
- Cicchelli Vincenzo, « La construction du rôle maternel à l'arrivée du premier enfant », in *Recherches et prévisions*, CNAF, 2001, n°62, p. 33 à 45
- Commaille Jacques, *Les stratégies des femmes. Travail, famille, politique*, Paris, La découverte, 1993
- Commaille Jacques, *Misères de la famille, questions d'Etat*, Paris, Presse de sciences po, 1996

- Commaille Jacques et Singly de François, *La question familiale en Europe*, Paris, L'harmattan, 1997
- Commaille Jacques et Martin Claude, *Les enjeux politiques de la familiale*, Paris, Bayard, 1998
- Commaille Jacques, Strobel Pierre et Villac Michel, *La politique familiale*, Paris, La Découverte, 2002
- Dandurand Renée, Lefebvre Pierre et Lamoureux Jean-Pierre. (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000*, Paris, L'harmattan, 1998
- Daune-Richard Anne-Marie, "Activité et emploi des femmes : des constructions sociétales en France et en Suède", in *Sociétés contemporaines*, 1993, n°3
- Devreux Anne-Marie et Frinking Gerard, "Les pratiques des hommes dans le travail domestique. Une comparaison franco-néerlandaise", in *Cultures et sociétés urbaines*, CNRS, 2001
- Djider Zohor, « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », in *INSEE Première*, mars 2002, n°834
- Dubar Claude, *La crise des identités*, Paris, PUF, 2000 a
- Dubar Claude, *La socialisation*, Paris, A. Colin, 2000 b
- Dumon Wilfried, "Les incertitudes des politiques à l'égard de la famille", in Commaille Jacques et Singly de François, *La question familiale en Europe*, Paris, L'harmattan, 1997, p. 81 à 104
- Eurostat, *Conciliation vie familiale, vie professionnelle*, 2002
- Fagnani Jeanne et Letablier Marie-Thérèse, "S'occuper des enfants au quotidien : mais que font donc les pères ?", in *Droit social*, mars 2003, n°3
- Fagnani Jeanne et Letablier Marie-Thérèse, « La politique familiale française », in Maruani Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005, p. 167-175
- Ferrand Michèle, *Féminin/masculin*, Paris, La Découverte, 2004
- Gosset Stéphanie, « Les dynamiques identitaires des femmes ayant recours à l'APE », in *Dossier d'étude*, CNAF, juillet 2004, n°58
- Guillemard Anne-Marie, *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*, Paris A. Colin, 2003
- Hantrais Lynda et Letablier Marie-Thérèse, *Famille, travail et politique familiale européenne*, Noisy-le-Grand, PUF, 1996
- Housseaux Frédérique, "La famille, pilier des identités", in *Insee première*, décembre 2003, n°937
- Hurstel Françoise, « Les fonctions de père dans la société contemporaine post-industrielle : enjeux anthropologiques et subjectifs », in Zaouche-Gaudron Chantal (dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Erès, 2001, p. 61-74
- INSEE, *Données sociales, la société française*, Paris, PUF, 2002, p. 31 à 38
- Jenson Jeanne et Sineau Mariette, *Qui doit garder le jeune enfant ?*, Paris, LGDJ, 1998
- Jönson Alexandra, "Les politiques familiales et le genre : vers une convergence européenne ?", in *L'Essentiel*, CNAF, octobre 2004, n°30
- Kaufmann Jean-Claude, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992
- Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Evreux, A. Colin, 1996
- Kaufmann Jean-Claude (dir.), *Faire ou faire-faire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996
- Kaufmann Jean-Claude, *Le cœur à l'ouvrage*, Paris, Nathan, 1997
- Kaufmann Jean-Claude, *Ego*, Paris, Nathan, 2001
- Kellerhalls Jean, Troutot Pierre-Yves et Lazega Emmanuel, *Microsociologie de la famille*, Paris, PUF, collection Que sais-je, 1984
- Knibielher Yvonne, *Les pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette, 1987
- Knibielher Yvonne, « Les figures du pères », in Zaouche-Gaudron Chantal (dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Erès, 2001 a, p. 51-60
- Knibielher Yvonne, « La responsabilité paternelle », in Zaouche-Gaudron Chantal (dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Erès, 2001 b, p. 153-161
- Labarthe Gilles, "Les structures familiales", in INSEE, *Données sociales, la société française*, Paris, PUF, 2002, p. 31 à 38
- Laufer Jacqueline, Marry Catherine et Maruani Margaret (dir.), *Masculin/Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001
- Le Camus Jean, *Le père éducateur du jeune enfant*, Paris, PUF, 1999
- Le Camus Jean, « La onction du père dans les premières années de la vie de l'enfant », in Zaouche-Gaudron Chantal (dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Erès, 2001, p. 75-93
- Marc Céline et Zadjela Hélène, "Emploi et politique familiale : doit-on s'inspirer du "modèle suédois" ?", colloque Matisse, septembre 2004
- Martin Claude, "Les politiques familiales en Europe du Sud. Le cas de l'Espagne", in *Dossier d'études*, CNAF, avril 2003, n°43

- Matiskainen de Koenigswarter Heini, "Politique de la paternité en Finlande, un miroir pour la France", communication présentée au premier congrès de l'AFS (Association Française de Sociologie), Villetanneuse, 24-27 février 2003
- Maruani Margaret (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, Paris, La Découverte, 2005
- Méda Dominique, *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 2001
- Méda Dominique, Wierink Marie. et Simon M-O., "Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ?", in *Premières Synthèses, DARES*, juillet 2003, n°29.2
- Menahem Georges, "Les rapports domestiques s'enracinent dans le passé familial des conjoints", in *Population*, 1989, n°3, p. 515 à 530
- Morel Nathalie, "Politique sociale et égalité entre les sexes", in *Recherches et prévisions*, 2001, n°64, p.65-79
- Neyrand Gérard, « Les mésaventures du père », in *Sciences humaines*, janvier 2001, n° 112, p. 22 à 29
- Parsons Talcott, *Family, Socialization and Interaction Process*, Glencoe, the free press, 1955
- Pauti Anne, "La politique familiale en Suède", in *Population*, 1992, n°4, p.961-985
- Pitrou Agnès, "Le mythe de la famille et du familial", in Kaufmann Jean-Claude (dir.), *Faire ou faire-faire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, p. 25 à 37
- Quivy Raymond et Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988
- Ridder de Guido, Ceroux Benoît et Bigot Sylvie, "Les projets d'implication paternelle à l'épreuve de la première année", in *Recherches et prévisions, CNAF*, juin 2004, n°76, p. 39-51
- Ruano-Borbarlan Jean-Claude et Choc Bruno (coord.), *Pouvoir, des relations individuelles aux relations internationales*, Auxerre, Editions des Sciences Humaines, 2002, p.203 à 209
- Ruault Marie et al, "Les pères bénéficiaires du congé de paternité en 2002", in *Etudes et résultats, DREES*, 2003, n°266
- Singly de François, "La lutte conjugale pour le pouvoir domestique", in *Revue française de sociologie*, 1976, XVIII, p. 81 à 100
- Singly de François, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987
- Singly de François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992
- Singly de François, « Les habits neufs de la domination masculine », in *Esprit*, 1993, n°11, p.54 à 64
- Singly de François, *Parents salariés et petites maladies d'enfant. Le congé pour enfants malades*, Paris, La documentation française, 1993
- Singly de François, "L'appropriation de l'héritage culturel", in *Lien social et politiques*, 1996 a, n°35, p.153 à 165
- Singly de François, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 1996 b
- Singly de François, "Le père et ses politiques", in Dandurand Renée, Lefebvre Pierre et Lamoureux Jean-Pierre (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000*, Paris, L'harmattan, 1998, p.191 à 211
- Singly de François, *Libres ensemble*, Paris, Nathan, 2000
- Singly de François, « Charges et charmes de la vie privé » in Laufer Jacqueline, Marry Catherine et Maruani Margaret (dir.), *Masculin/Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001, p.149 à 167
- Singly de François et Chaland Karine, "Avoir le "second rôle" dans une équipe conjugale. Le cas des femmes de préfets et de sous-préfets", in *Revue française de sociologie*, 2002, n°43.1, p.127 à 158
- Singly de François, *Les uns avec les autres*, Paris, Armand Colin, 2003
- Tremblay Diane-Gabrielle, « Conciliation emploi-famille et temps de travail ; de nouveaux enjeux. Les résultats d'une enquête dans plusieurs secteurs », Note de recherche, université de Québec, juillet 2003
- Tremblay Diane-Gabrielle, *Conciliation entre emploi et famille. Les temps sociaux*, Montréal, Editions Octares, 2004
- Zaouche-Gaudron Chantal,(dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Erès, 2001

Sites Internet

- www.assemblee-nationale.fr
- www.insee.fr
- www.ined.fr
- www.legifrance.gouv.fr

J'ai travaillé la grille d'entretien après la réalisation de chaque entretien. Avant de parvenir à la cinquième et dernière version de ma grille, quatre autres versions ont vu le jour. Pour chacune de ces versions, certaines questions ont été supprimées, d'autres rajoutées, déplacées ou reformulées. Ce travail a été très important surtout pour les quatre premiers entretiens.

Cette partie comprend les cinq grilles d'entretiens, le contexte, la retranscription et le bilan du premier entretien pour mettre en avant la façon dont j'ai travaillé après la réalisation de ces entretiens. Cette partie annexe contient également les contextes et les bilans des autres entretiens exploratoires.

Première grille d'entretien

Consignes : dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères, de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité. C'est pour cela que je ne mène aucun entretien avec les mères. Les questions vont donc porter sur la façon dont vous avez décidé d'en bénéficier, dont vous envisagiez cette période, dont cette période vous a satisfait et bien sûr sur ce que vous avez fait concrètement durant cette période. N'hésitez pas à me donner tous les détails car tout m'intéresse.

1. Période du congé

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Votre conjointe était-elle toujours en congé ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ? Vous, elle, pourquoi ?

Combien de jours vous avez pris ? Pourquoi ?

La longueur de ces congés vous a-t-elle satisfait ?

2. Pratiques

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails ?

De façon plus générale, quelles activités principales avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, réparer votre voiture, jouer à des jeux sur consoles, sortie voir des amis sans l'enfant, faire du sport, vous reposer) ? Ces activités vous ont-elles pris plus ou moins de temps que les premières ?

La plupart du temps, étiez-vous seul avec l'enfant ? pour toutes ces activités ? Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que les autres ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités ça concernait en particulier ?

Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisé ?

Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?

Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans le choix de vos activités ?

Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?

Après en avoir bénéficié, qu'est-ce que représente pour vous ce congé ?

Qu'est-ce qu'il représentait avant de le prendre ?
A-t-il répondu à vos attentes ?

3. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?

Quelles étaient vos motivations ?

A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?

En aviez-vous discuté avec votre conjointe ?

Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? pourquoi ?

Quelles étaient ses motivations/ses justifications ?

Pourquoi a-t-elle évoqué ces motivations, d'après vous ?

Ainsi, vos motivations à prendre ce congé étaient-elles liées à ses motivations ? Vous a-t-elle influencé dans votre décision ? Pourquoi ?

Ou pensez-vous que vous aviez plutôt choisi d'en bénéficier tout seul ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami-père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

4. Rôle de père

Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?

Votre conception a-t-elle évolué depuis ? Pourquoi ?

Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ? Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?

Avez-vous le sentiment d'avoir inventé votre rôle de père ? A qui vous êtes-vous référé ?

Est-ce qu'il correspond à l'idée que vous vous faisiez de ce rôle ?

Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?

Est-ce les activités que vous avez faites et les activités que votre conjointe a faites durant cette période qui vous ont aidé à prendre conscience de ce rôle et de le mettre en pratique ?

De la même façon, avez-vous pris conscience du rôle de mère de votre conjointe à cette occasion ? Pourquoi ?

Et elle, à votre avis comment concevait-elle votre rôle de père avant, pendant et après ?

Sa conception a-t-elle évolué depuis, notamment au cours de la période de ce congé ? Pourquoi ?

Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?

Son rôle est-il plus difficile à jouer que le votre ? Pourquoi ?

5. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ?

Est-ce que la prise de ce congé et ce que vous avez vécu a eu des conséquences sur votre investissement professionnel ?

Après cette période avez-vous repris votre activité professionnelle normalement ?

Votre opinion concernant votre activité s'est-elle modifiée ? De quelle façon ?

Que représente votre activité professionnelle ?

Etes-vous satisfait par votre activité professionnelle ? Qu'en pensez-vous ?

Est-ce que cette (non)satisfaction a joué dans la décision de prendre ce congé de paternité ?

Etiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?

Vous sentez-vous plus ou moins investi dans votre profession aujourd'hui ? Pourquoi ? Votre investissement a-t-il augmenté depuis que vous êtes père ?

Cette représentation est-elle liée à la représentation que vous avez du rôle de père ?

Quelle est l'opinion de votre conjointe concernant votre activité ?

Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?

Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Etes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?

Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle de la mère

Est-ce que votre conjointe a une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ?

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?

Compte-t-elle reprendre son activité normalement ? Ou l'a-t-elle déjà repris normalement ?

Se sent-elle investie dans son travail ?

Se sentait-elle investie dans son travail professionnel avant d'avoir l'enfant ?

A-t-elle modifié ses horaires de travail ou compte-t-elle le faire ? Pourquoi ?

Est-elle satisfaite de son activité ?

Qu'est-ce que ça représente pour elle ?

Est-ce que sa représentation de son activité est liée à sa conception du rôle de mère ? du rôle de père ?

Que pensez-vous de son activité professionnelle ?

Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant dans votre famille ?

Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ?

Qu'en pense-t-elle ?

7. Décision d'avoir un enfant

Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?

Cela faisait longtemps que l'un de vous deux y pensiez ?

Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?

Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

8. Autres questions hors magnétophone

Quel est votre âge ?

Age de votre conjointe ?

Quel est votre niveau d'étude ?

Le niveau de votre conjointe ?

Profession de vos parents ?

Profession de ceux de votre conjointe ?

Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ?

Même chose pour conjointe ?

Contexte de l'entretien n° 1 : Laurent

Laurent a 21 ans et vit avec son amie Magali, 21 ans, depuis deux ans. Ils se sont rencontrés lorsqu'ils avaient 15 ans. Ils ont un bébé Léo, âgé de 2 ½ mois. Ils vivent tous les deux dans le sud de la France, dans le département du Vaucluse (84). Laurent a pris la totalité du congé de paternité, c'est-à-dire 11 jours qu'il a cumulé avec les 3 jours payés par l'employeur, une semaine après que son amie soit sortie de la maternité. Il est ouvrier depuis plus d'un an dans une entreprise de menuiserie. Il a un CAP métallier. Son ami travaille également chez un fleuriste depuis plus de deux ans. Elle a également un CAP. L'entretien s'est déroulé chez lui. Il y avait également son amie et son bébé. On s'est isolé dans la chambre de Léo, pour le réaliser. Elle est séparée par deux portes du salon où Magali et le bébé se tenaient. Laurent est le cousin d'un ami. Je l'ai contacté une semaine avant par téléphone de la part de son cousin pour lui proposer l'entretien. Il a, tout de suite, été d'accord. Il paraissait même content que je le sollicite. Quand je suis arrivée chez lui, il était un peu inquiet et m'a demandé ce qu'il fallait qu'il réponde. J'ai essayé de le rassurer en lui disant que je ne m'attendais à rien de précis et que toutes les réponses aux questions que j'allais lui poser étaient bonnes. Son amie m'a demandé si je ne voulais pas que je l'entretienne car elle pensait avoir plus de choses à dire, en tout cas, des choses plus intéressantes que lui sur ce congé. Elle a même insisté car Laurent « n'y connaît rien », il « ne sait pas ». J'ai trouvé qu'il était intéressant que Magali appelle ce congé, le congé de maternité. Je l'ai reprise en lui disant que c'était le congé de paternité mais elle m'a dit que je me trompais alors je n'ai pas insisté. Tout le long de l'entretien, Laurent avait le sourire mais semblait gêné. Il tenait un coussin qu'il n'arrêtait pas de tripoter dans tout les sens. J'étais également nerveuse, je pense qu'il ne l'a pas vu car c'est le premier entretien que je réalise. L'entretien a duré environ 1h20min. Après l'entretien, je suis restée un petit moment avec eux et Magali en a profité lorsque l'on a été seules, lorsque Laurent est allé aux toilettes, pour me parler de Laurent et du fait qu'il ne s'était pas investi comme elle le voulait durant le congé de paternité. Mais cette discussion a été trop brève car Laurent est revenu.

Retranscription

E signifie Enquêtrice

e : enquêté

... : temps d'arrêt

(*Italique*) : rajouts postérieurs à l'entretien

E : Donc on va commencer l'entretien. Comment as-tu décidé de bénéficier du congé de paternité ? C'est toi qui as décidé d'en bénéficier ou plutôt Magali ?

e : J'ai été obligé...comme Magali elle était fatiguée et tout et le congé c'est fait exprès. Comme elle était fatiguée, c'était pour l'aider...Du coup, j'ai pris 11 jours.

E : Tu les as pris à quel moment ? Tout de suite après la naissance ?

e : Non, une semaine après. Elle a accouché un lundi et le vendredi quand elle est sortie de l'hôpital, j'étais en congé.

E : Et alors, qui a fait les démarches pour que tu en bénéficies ?

e : C'est moi.

E : Beaucoup de temps avant ?

e : Euh... Bais déjà tu le fais quand tu sais la date de l'accouchement. Donc, tu le fais, je sais pas...3 semaines avant.

E : C'est toi qui as choisi cette période là ?

e : Ah ! Ouais, ouais ! Parce que avant, ça servait à rien. Elle est à l'hôpital. Magali, elle est toute la journée à l'hôpital, ça ne servait à rien d'être là. Je ne la voyais que le soir.

E : Donc Léo, il avait une semaine ?

e : Oui, c'est ça...

E : Et, ton employeur, il a tout de suite était d'accord ? Pour que tu prennes ce congé et à cette période ?

e : Ouais. Ouais... Il n'avait pas le choix. Lui, que ce soit une semaine avant ou après, c'est pareil.

E : Et, t'en as discuté avec Magali...

e : Oui, elle était d'accord. Ça ne servait à rien qu'elle soit à l'hôpital et moi...ça ne servait à rien...il fallait que je sois avec elle. Donc, je n'allais la voir que le soir.

E : Donc, on peut dire que c'est plutôt toi qui as choisi la période que Magali ?

e : Ouais.

E : Elle s'en foutait de la date ?

e : Bais, d'abord, c'était plus logique je trouve moi. Parce que comme elle était à l'hôpital, j'allais pas rester sur la chaise...à regarder... Je n'allais la voir que les soirs après le travail et voilà. Au moins quand elle est sortie de l'hôpital, on était tout les deux à s'occuper du petit.

E : Donc tu as pris tes 14 jours puisque tu as pris en plus les 3 jours...As-tu été satisfait par la longueur de ces congés ?

e : Non, c'est trop court...parce que au début le petit, il a une semaine. Il fait que dormir. Au bout de 2 ou 3 semaines, il commence à plus bouger. C'est mieux. Alors que là que j'étais à la maison, il faisait que dormir...alors ça, c'est un peu dommage, quoi ! Il faudrait qu'il donne un mois, un mois au moins.

E : Tu penses qu'un mois ça suffirait ?

e : Mais là, au moins, le petit, tu le vois. Parce que là 11 jours, 14 jours...après j'ai repris le travail et c'était...Je ne sais pas, tu le vois pas beaucoup, quoi...Comme il a une semaine, il mange, il dort, il pleure. Maintenant, c'est mieux, il reste éveillé, il sourit et tout...C'est mieux là maintenant.

E : T'avais choisi d'en bénéficier avant que l'enfant naisse ?

e : Ouais.

E : Combien de temps avant à peu près ?

e : Au début déjà, c'était prévu le premier novembre et puis...je ne me rappelle plus la date mais vu qu'elle a accouché le 18...le 18 octobre, c'était un lundi. Et 3 semaines avant, elle voyait que c'était dans pas trop longtemps. J'en ai parlé à mon patron et je lui ai dit que dès qu'elle accouchait, je les prenais. Si elle accouchait en début de semaine, je les prenais en fin de semaine. Autant, elle aurait accouché le jeudi, autant, j'aurais pris mon congé le jeudi, tu vois ? Mais, là, vu que c'était un lundi, ça m'aurait fait péter une semaine pour rien, tu vois ? Alors du coup voilà, le patron était d'accord et parfait.

E : D'accord, et avec Magali, vous en avez parlé avant de ce congé ?

e : Non, on n'en a pas parlé de ça...non.

E : Ok, maintenant, est-ce que tu pourrais me parler des activités que tu as faites pendant ce congé ?

e : Eh bais tout, je l'ai lavé, je le change...Je lui donne ses médicaments (*J'ai appris quand je suis arrivée chez eux et que l'on a discuté un petit moment avant de commencer l'entretien que Léo a eu des problèmes de santé à la naissance. Il avait souvent mal au ventre, du mal à digérer*), son biberon...je fais tout, je l'habille, comme si c'était Magali. Même maintenant c'est comme ça. Bon, elle en fait plus que moi mais par exemple ce matin, elle n'était pas là, je l'ai lavé, je l'ai habillé...j'ai tout fait...seul. Si je fais tout. Je l'endors.

E : Est-ce que tu te rappelles du premier jour de congé ?

e : Non, je ne m'en rappelle pas...attends. Le premier jour, c'est quand elle est sortie de l'hôpital. Le vendredi.

E : Comment ça s'est passé le premier jour ?

e : Euh, ça fait bizarre. Quand tu le ramènes à la maison déjà...Je sais pas, ça fait bizarre. Il n'y a pas de mots pour décrire. T'es trop bizarre, je sais pas, tu peux pas...

E : C'était le matin ?

e : Non, le soir. Parce qu'en fait c'est son père qui est allé la chercher à l'hôpital et moi je l'ai récupérée le soir, chez son père, à 5 heures et demie après le travail. Je ne peux pas te dire comment j'étais. C'est bizarre...(rires)...Le matin tu pars et le soir tu rentres avec un petit.

E : Et, c'est à ce moment que tu prends conscience que t'es père ?

e : Non, je ne sais pas quand c'est. Maintenant, je le vois, je le sais. Il te faut bien 2 ou 3 semaines pour réaliser parce que ça fait trop bizarre.

E : Alors le congé t'a aidé ?

e : Ouais. Bais ouais parce que t'as participé, t'as pu...tu t'es occupé de lui. Alors là, tu vois que t'es vraiment père, tu vois ? Mais, il devrait donner au moins 20 jours...un mois de congé de paternité. Ce serait mieux...pour moi, hein ?

E : Donc, est-ce que tu peux me parler des activités que tu as faites ? Tu m'as dit changer l'enfant...

e : Tout, tout, tout. Par exemple 9 heures. Il se réveille, je lui donne le biberon, c'est le bordel déjà ! Il le boit, une heure, une demi-heure pour le boire...puis, je lui fais faire le rot. Tu le mets sur ton épaule, tu lui fais faire le rot. Après, tu lui changes sa couche, il se rendort. Après...tu lui fais prendre la douche et voilà. Et après, il se rendort, un autre biberon, tac, tac, tac...Et voilà (*rires*). Et pendant qu'il dort tu le surveilles. Et encore nous, on le surveille pas trop, vu qu'il dort souvent...il dort 20 minutes et il se réveille. Alors on le surveille pas trop. De toutes les façons, Magali, elle le surveille beaucoup même maintenant, c'est comme ça. Tu vois, avec ses problèmes de ventre et tout. On le surveille un peu pour ça, mais la journée pas trop. T'as vu, il dort qu'une demi-heure et il se réveille...non, tout va bien.

E : Et donc, les activités que tu as réalisé le plus pendant le congé de paternité avec ton enfant, c'étaient quoi ?

e : Le changer (*rire*). La première fois, c'est dur quand même. Il y a pleins de merde de partout, c'est impressionnant quand même...(il me regarde en me faisant une grimace). Alors que maintenant, ça se fait automatiquement quand même. Mais, même lui, il aime bien être sur la table à linger, il rigole. Il sait que ça lui fait du bien. Alors, même lui, il est content, alors...moi, j'aime bien le faire. C'est bien.

E : Et il n'y avait pas d'autres activités comme ça ?

e : Je ne sais pas les biberons, mais c'est toujours pareil en fait quand c'est petit comme ça. Dans la journée, tu fais 20 fois le biberon, 20 fois tu le changes, tu ne l'habilles pas 20 fois par jour mais tu es toujours en train de le changer. Quand il finit son biberon, dans 20 minutes, tu changes la couche. C'est toujours pareil, toujours pareil, tu fais. Mais, c'est bien. Moi, j'aime bien changer la couche. Pourtant au début, je ne voulais pas, mais...

E : Mais, pourquoi tu ne voulais pas ?

e : Je ne sais pas, j'avais jamais vu la merde et tout mais je ne sais pas...quand tu sais que c'est ton fils. C'est ça en fait, si ce n'était pas mon petit, je ne le changerais pas. Tu vois comme ma mère, elle change la petite de Christelle (*sa cousine*), moi je ne pourrais pas. Ca, c'est le mien, ça pisse, je ne sais pas. C'est mon fils, tu vois ce que je veux dire ? Et, voilà. Si c'était le fils du voisin, je ne le changerais pas. Le biberon, c'est pareil. C'est mon petit, ce n'est pas pareil, je trouve. C'est mon petit, je le change et il est content, voilà, je le change.

E : Parce que tu te sens responsable...

e : Ouais voilà, c'est ça ! Ouais, parce que maintenant je sais que je suis vraiment le père et...

E : C'est en effectuant ces tâches que tu te rends compte que tu es le père ? Ce n'est pas le jour où il est né ?

e : Ouais...mais le jour où il naît, tu le vois. Elle accouche mais tu réalises pas, ça va trop vite. C'est long avant mais pendant...à la limite quand elle accouche, ça passe en 5 minutes. Hop, elle le l'a, il te l'embarque et il te le ramène une heure après le petit. Sinon, voilà.

E : Avant de prendre ce congé et même avant d'avoir l'enfant, comment tu voyais ton rôle de père comment tu l'imaginais ?

e : Je ne me voyais pas père. Non, je ne sais pas. C'est... Non, je ne sais pas, c'est. Non tu peux pas...tu peux pas savoir.

E : T'avais vraiment aucune idée de comment t'allais être ?

e : Je ne me voyais pas père. Là, c'est par hasard, style. Je ne sais pas.

E : Comment ça, c'était par hasard ? Tu ne le voulais pas ?

e : Si, si...Non mais en fait, l'histoire c'est qu'elle a eu une fausse couche. Après, elle voulait, on en a fait un autre...mais en fait c'est compliqué, je ne sais pas comment te dire. En fait, elle n'était pas bien d'en avoir perdu un qu'elle avait un kyste et tout. Elle était enceinte mais elle a avorté à cause du kyste. Du coup, qu'elle était pas bien et moi non plus, on en a fait un autre.

E : Mais le projet d'avoir un enfant était commun ou c'était plus Magali...

e : Plus elle. Moi je disais qu'on avait le temps, on a le temps, on a le temps...Et en fait, une fois, elle est tombée enceinte et...après quand il est là...une semaine avant l'accouchement, je ne sais pas. C'est bizarre. Tu vois, je ne peux pas te dire. Quand, c'est ton premier petit, c'est pas pareil, tu peux pas. Quand t'en as deux, après c'est pareil mais le premier, tu ne peux pas te dire. Je ne sais pas, je ne sais pas comment te dire. Tu ne peux pas savoir comment ça va se passer, quoi.

E : Tu n'imaginais pas quelque chose ?

e : Non, non...franchement, je me disais on verra quand il sera là. C'est comme le changer. J'avais peur de le changer moi, en fait. Je l'ai changé une fois et maintenant je le fais. Moi, c'était de le changer que j'avais peur en fait.

E : Pourquoi t'avais peur ?

e : Je ne sais pas mais même de l'avoir dans mes mains, je ne sais pas ...pour l'habiller et tout je galère pour l'habiller et tout. J'ai peur de lui faire mal en fait. Si, en fait, c'est ça, de lui faire mal. Je ne sais pas. Il était petit à la naissance, même pendant le congé. Avec les petits bras, lui changer la couche avec ses petites jambes et tout là. La première fois, c'était bizarre. Maintenant, c'est bon.

E : C'est Magali qui t'a montré la première fois ?

e : Non. C'est parce que je la regardais faire. Ce n'est pas dur... Mais elle ne m'a pas montré, elle ne m'a pas dit tu passes la jambe là, là. En la regardant et puis un jour je me suis retrouvé seul avec lui, je l'ai changé et voilà.

E : Et c'était pendant le congé de paternité ?

e : Ah ouais, ouais, ouais...

E : Et donc toutes les activités que tu as prise en charge pendant ce congé, c'est Magali qui t'a dit de les prendre en charge où ça venait de toi ?

e : Au début pour le changer, hop, elle avait un truc à faire...la première fois, j'ai été obligé de le faire, tu vois ? Parce qu'elle faisait quelque chose et fallait le changer. Et je vais te dire maintenant que si je ne sais pas quoi faire, hop, je vais aller le changer. Maintenant, c'est moi qui le fais tout seul mais la première fois, c'est elle qui m'a dit va le changer. La première fois, c'est elle mais après non. Après, je le fais tout seul. C'est logique, après tu vois ?

E : Pour toutes les activités, ça s'est passé comme ça ?

e : Non, non, non que pour le changer.

E : Et pour le laver par exemple ?

e : Pour le laver par contre là, j'ai regardé comment elle faisait. Là, c'est pas pareil. Tu dois le tenir par la tête et tout là...Elle regardait. Une fois, tiens, elle m'a dit lave-le. Elle me regardait à côté et voilà, je l'ai lavé. Et depuis maintenant, je le lave souvent.

E : Et pour lui donner le biberon, c'est pareil, elle t'a montré ?

e : Pour le biberon, non (*rires*). Non, on ne le fait pas de la même façon tous les deux alors... Elle le prend couché comme ça (*il me montre, elle l'allonge sur elle*) tu vois ? Et moi, je le prends comme ça (*il me montre, il le tient sur le bras comme s'il allait le bercer*).

E : Comment vous avez trouvé vos positions ?

e : Tout seul, je sais pas. Elle, elle fait d'une façon et moi, de l'autre. De toutes les façons, il aime bien les deux, alors on continue comme ça. C'est comme ça, je sais pas. Maintenant, tout va bien, je le lave, je le change, je fais tout.

E : Est-ce qu'il y a un truc que tu faisais pas pendant le congé ?

e : Euh, je ne sais pas...C'est Magali qui le lève souvent. Je ne sais pas...parce qu'elle le surveille quand il dort. Elle était toujours à côté, alors...C'est elle qui le prenait. Mais moi après, je le prenais.

E : Et c'est toi qui le prends ou c'est Magali qui te le donne ?

e : Ah, non, non, non, non, je le prends...ah, non, non, non. Je le prends moi, quand je veux je le prends.

E : Souvent, elle te dit de faire telle ou telle activité ou telle ou telle tâche ou c'est toi qui le fait ?

e : Non, c'est moi maintenant...

E : Mais pendant le congé de paternité ?

e : Non, c'est elle qui me demandait...par exemple, pour la couche, elle me l'a dit une fois, tu vois, parce que je ne savais pas comment ça marchait. Non mais après les 14 jours, c'est la première semaine qui était comme ça.

E : Donc, t'as vu une évolution ?

e : Ouais, voilà. Oui, oui, oui. Au bout des 14 jours, tu sais...tu sais tout faire quoi en fait. Ah, t'apprends vite. Parce que comme changer les couches, comme c'est 20 fois par jour. La première journée c'est bizarre. Mais, après, la deuxième semaine, ça allait bien. Mais, tu vois bien que ça a changé en 14 jours.

E : Et tu t'attendais à ça, tu t'attendais à ce que le congé te permette...

e : Non, justement moi le congé, le congé c'était un congé tu vois ? J'étais en vacances voilà. Mais, je te dis le petit...Tu vois, c'est...

E : Et du coup, tu as pu te reposer, prendre des vacances ?

e : Non, non, non, non... Depuis qu'il y a ait, je ne dors plus. Ah, c'est dur, je te le dis. Le week-end, il n'y a plus de grasse matinée. Tu te couches tard, à 8 heures, t'es debout. Quoi la nuit, c'est Magali qui se lève, ce n'est pas moi. Moi, je ne me lève jamais la nuit...parce que je me lève le matin à 5 heures et demie pour aller travailler, alors les nuits, c'est elle qui les fait, sauf le week-end. Sauf le week-end, il n'y a que le week-end où la matinée, c'est moi qui l'ai, tu vois ? Au moins, elle dort toute la matinée.

E : Donc, tu ne t'attendais pas à apprendre autant de choses durant le congé ?

e : Ah, oui, voilà. Moi, je croyais... Enfin je ne sais pas comment elle parlait Magali de sa nièce qui vient de naître et tout. Tu vois, elle s'en occupait déjà. Et moi, je n'avais jamais pris un enfant bébé, tu vois ? J'ai jamais vu comment ça marchait, comment il fallait changer les couches et tout. Maintenant ouais. Au bout de 14 jours, tu vois que t'es plus...que t'es plus pareil en fait qu'il y a 14 jours.

E : C'est quoi qui a changé alors ?

e : Je crois... Eh, bais que tu es devenu père, quoi... C'est là que tu te rends compte que t'es père, quoi. Tu vois la vie, tu vois qu'il faut travailler, tu vois ce que je veux dire ? Qu'il te faut des sous à la fin du mois.

E : Ton rôle de père a des répercussions sur ton travail ?

e : Avant, je disais, bon, je me fais virer... Bon, ce n'est pas grave, j'en retrouverai un autre. Maintenant, il me faut des sous, obligé à la fin du mois. Il te faut...ça change toute ta vie en fait... C'est vrai en plus, ça change toute ta vie, toute ta vie. Tu ne vis plus pareil.

E : Est-ce que tu imaginais que ça allait être aussi différent ?

e : Non, non. C'est bien quand même. C'est bien mais ça change toute ta vie, du jour au lendemain. Moi, je ne pensais pas autant, tu vois ? Parce qu'il y a vraiment tout qui change. On ne peut pas faire n'importe quoi. On ne fait plus rien quoi en fait. Tout pour lui.

E : Et pendant le congé, c'était ça ?

e : Ouais. En plus, il était tout petit alors c'était vraiment tout pour lui.

E : Du coup, tu pensais que ça allait être des vacances, alors tu n'as pas eu de temps pour toi ?

e : Ah, non, non. Mais maintenant, c'est comme ça (*rires*).

E : Tu ne voyais plus tes copains ?

e : Ah, non mais voilà, je n'allais plus les voir. Quoi, je les voyais mais eux, ils venaient, tu vois...mais j'allais plus style, mais je ne sais pas comment t'expliquer... Tu vois, j'ai un collègue, on ne fait que jouer à la playstation, j'allais plus chez lui, j'allais moins le voir (*il parle plus doucement, il ne faut pas oublier que son amie est juste dans la pièce à côté*). Maintenant, oui, parce qu'il est un peu plus grand maintenant...mais la semaine de paternité, non, c'est tout pour le petit. Pendant 14 jours, tu restes chez toi, tu t'en occupes. Tu vas chez le pédiatre pour la première fois et voilà. Ouais, je crois que la visite est tombée dans les 14 jours ou, juste après, une semaine après.

E : Et il y a toutes les sorties où tu l'emmènes voir la famille...

e : Oh, là ! C'est le bordel ça ! C'est une aventure quand il faut partir. Ah, ouais, il te faut tout préparer, tu crois que tu pars en camping-car (*rires*). C'est le bordel.

E : Mais qui c'est qui prépare la voiture ?

e : Là, c'est moi et Magali.

E : Toujours tout les deux ?

e : Ouais toujours tous les deux.

E : D'ailleurs, il n'y a pas des activités que toi tu fais plus et elle moins ?

e : On fait tout moitié, moitié, style. Autant, elle change la couche, puis c'est moi, puis, c'est elle. Le biberon, c'est pareil. Si je n'ai rien à faire, je peux lui donner le biberon. Si je fais quelque chose, c'est elle.

E : Et, elle te donne des conseils ?

e : Non.

E : Et toi, tu lui en donnes ?

e : Non.

E : Vous ne vous donnez pas de conseils ?

e : Non, je te dis, on a pris des habitudes, on a chacun nos habitudes. Chacun fait comme il veut et le petit il dit rien de plus, alors c'est que ça ne doit pas être trop mal.

E : Alors, vous ne regardez pas comment vous faites ?

e : Au début, peut-être que Magali me regardait peut-être... Il faut lui demander. Mais elle ne m'a jamais trop dit fais attention à ci, à ça. Peut-être qu'elle me surveillait la première fois pour voir si ça ne craignait pas pour le petit ou quoi. Maintenant, on fait chacun sa manière et tout va bien. Et voilà... Ouais, je te dis on a deux façons de donner le biberon déjà.

E : Du coup, tu ne regrettes pas d'avoir pris le congé ?

e : Ah, non, non...je te dis tu peux pas, tu peux pas dire ce que ça va être quand tu es père, quand c'est la première fois. Tu peux pas, ouais, je vais être père, ce que je vais faire ou quoi. C'est vraiment, tu peux pas savoir quoi vraiment. Je ne m'attendais pas à ça, franchement.

E : Et pour le congé, tu t'attendais à quoi ?

e : Moi, je ne m'attendais pas autant...à être fatigué. Ce n'est vraiment pas des vacances, tu vois ? Ce n'est même pas des congés. Vraiment, t'es trop fatigué, tu dors pas. Tu vois même, tu n'arrives pas à dormir parce que tu te dis je suis père. Tu vois, c'est bizarre et tout.

E : Tu te dis t'es père, qu'est-ce que ça représente d'être père ?

e : Et non, je ne sais pas comment te dire. Je ne sais pas quand tu le regardes tu te dis c'est mon fils. Quand tu le regardes. Tu te dis : c'est moi qui l'ai fait et tout. Tu vois ? Je ne sais pas comment t'expliquer. Quand il pleure, ouais, tu le prends et tu te dis : ouais c'est moi qui l'ai arrêté de faire pleurer. Tu vois ? Je ne sais pas moi. Je ne sais pas comment t'expliquer. Je suis père, voilà, comment le... Je ne sais pas comment te dire.

E : Ouais, mais pour en revenir aux congés, tu n'avais pas vraiment raison de le prendre ? A part, le fait que c'était des congés en plus ?

e : Ouais, voilà. Ouais, mais si j'avais voulu, j'aurais pu continuer à travailler et rentrer le soir mais c'était pour aider Magali au début parce qu'elle venait de rentrer et qu'elle était fatiguée et tout. En fait, à mon avis, c'est plus pour ça les 14 jours, à mon avis, je pense... Enfin, je ne sais pas comment ils sont les autres parents, mais moi, c'était plus pour l'aider parce qu'elle était fatiguée.

E : Mais, c'est elle qui t'avait demandé de le prendre ce congé ?

e : Non, non. C'était prévu que je le prenne quand même.

E : Mais, vous en aviez parlé avant de le prendre ?

e : Ah, oui, oui.

E : C'étaient quoi tes motivations ?

e : C'était pour l'aider...même pour moi, c'était pour m'habituer aussi. Parce que je le vois que le soir, je ne le vois pas beaucoup aussi non. Comme au début, il fait que dormir quand j'arrivais, il dormait tout le temps.

E : Et Magali, pourquoi elle était d'accord ; elle t'a donné ses raisons ?

e : Ah, bais non...parce qu'elle trouvait normal que je sois là quand elle rentre à la maison, tu vois.

E : Pourquoi, elle trouvait que c'était normal ?

e : Pour que je le vois beaucoup, pour que, je ne sais pas, il faut lui demander à elle. Je ne sais pas, elle était d'accord pour que je le vois, pour que je m'habitue à lui les premiers temps parce que ça fait bizarre, comme je te dis. Je ne peux pas te dire, je ne sais pas comment t'expliquer. C'est vraiment...comment t'expliquer. Je ne sais pas, il n'y a pas de mots. Je ne sais pas comment ils t'ont dit Patrice et tout (*c'est un cousin à lui qui a participé à mon enquête par questionnaire de l'année dernière qui comportait des questions sur le congé de paternité*), la première fois que... Il n'y a pas de mot pour dire que tu es père. T'es content...tu as toute ta vie qui change... Quand tu rentres chez toi, il y a le petit. C'est plus pareil, plus du tout pareil.

E : Mais le congé t'a aidé à prendre conscience de ton rôle de père ? Comment tu te sens ?

e : Style, si je suis bien ? Si je suis un bon père ?

E : Non, pas un bon père, non, c'est comment toi, tu définis ton rôle de père ?

e : Je réfléchis...

E : Parce qu'avant de bénéficier du congé...

e : Je te dis la première semaine, j'ai appris à faire tout ce qui fallait faire, tu vois ? Maintenant, maintenant, si tu vois mieux. Maintenant... Au début, quand il pleurait, je n'arrivais pas à le

calmer...parce que je ne le tenais pas bien ou je ne lui parlais pas...Maintenant, ça se fait tout seul, tu vois ? Mais, c'est à force...dans 6 mois, j'arriverai à l'endormir de suite...

E : Tu t'imaginais comme ça quand tu t'imaginais père ?

e : Ah, ouais, ouais. Si, si, je m'attendais à être comme ça... Juste avant l'accouchement, si, si, je me languissais de le voir.

E : Donc, le congé a répondu à tes attentes ? Il t'a permis de te voir père ?

e : Ouais...non, c'est trop court, trop court. C'est au fur et à mesure que ça avance, tu vois ? Que tu réalises que tu es père.

E : Ca veut dire quoi « réaliser » justement ?

e : Ca veut dire... Je sais pas, ta vie, elle est tellement changée... D'un seul coup que tu vois que c'est à cause de lui, enfin à cause de lui, que ça a tout changé. Et, c'est là que tu comprends que c'est pour lui que tout a changé. Mais, c'est bien, c'est pas...tu es content. Tu es content voilà. Mais, voilà, normalement, c'est le must d'avoir un enfant. C'est vraiment, comme je te dis, il n'y a pas de mots pour expliquer. C'est...je ne sais pas. Je ne sais pas comment te dire. C'est...c'est...c'est bien, que des trucs bien voilà.

E : Il n'y a pas du négatif ?

e : Si t'es fatigué. Ah, ouais, t'es mort (*rires*). Ah, ouais, tu ne dors pas, plus de grasse matinée. Ouais, c'est ça. Tu ne peux pas aller où tu veux quand tu veux. Tu vois, il faut prévoir les biberons à l'avance pour partir, charger la voiture.

E : Je vois que c'est difficile d'être parent ?

e : Eh, il faut penser à tout quand même. Comme quand tu pars, tu vas partir 3 heures, ah mais, il va y avoir le biberon, il faut prévoir le biberon. Tu te retrouves, tu fais les magasins à Auchan et tu te retrouves sur le banc avec le biberon, tu vois ? Alors, il faut penser aux biberons en partant et tout...

E : Etre père, c'est plus difficile que ce que tu pensais ?

e : Ouais...je ne me voyais pas, je ne me voyais pas... Si, je me voyais comme ça mais je ne pensais pas que c'était aussi dur quand même, comme ça. Quand ça pleure, comme là, il est malade, que tu le calmes et il continue à pleurer. Là, c'est dur, là. Franchement, des fois, il faut être fort quand même. Vraiment des fois, limite que tu lui mettrais une gifle...il y a des moments, tu l'entends pleurer, tu deviens fou, non franchement. Franchement, tu lui ferais mal pour qu'il arrête de pleurer, les nerfs, la fatigue et tout... C'est vraiment, c'est dangereux. C'est dangereux vraiment. Je comprends, des fois, des mères qu'on retrouve les petits morts et tout là. Si elles sont pas habituées à être un peu tendues...Vraiment, c'est difficile.

E : Et tu penses que le rôle de père est plus difficile que le rôle de mère ?

e : Non, non, non...

E : Tu crois pas ?

e : C'est sûr qu'elle s'en occupe plus que le père...non, c'est plus, c'est moins difficile d'être père. Ah, ouais, c'est sûr même...parce que elle se lève les nuits mais je pourrai aussi, mais j'y vais pas parce qu'il n'y a qu'elle qui arrive à le calmer et vite fait, tu vois ?

E : Et pourquoi ?

e : Je sais pas...c'est à dire qu'il sent que c'est la mère ou le père. Ils savent la différence. Et même à la naissance... Je devais couper le cordon ombilical mais vu qu'il était trop court, vraiment court, je n'ai pas pu et quand c'est vraiment court, ça veut dire que le petit est plus proche de la mère, qu'il est beaucoup plus proche de la mère.

E : Ca, je ne savais pas mais qui c'est qui vous l'a dit, c'est la sage-femme ?

e : Ouais, c'est celle qui l'a fait accoucher. Il était vraiment trop court. Elle ne pouvait même pas, même pas le poser sur le ventre, tu vois le cordon, il était trop court, il était juste comme ça (*il me montre avec ses mains approximativement la taille du cordon, environ 30 cm*). Et c'est pour ça qu'elle m'a dit la

femme que c'est pour ça que le petit il est plus proche...il sera toujours plus proche de la mère que du père. Il y a un nom, mais le nom je ne m'en rappelle plus.

E : Et toi...

e : A moi, ça ne m'a rien fait à moi. Parce que là maintenant, c'est devenu normal. Mais quand il est sur sa mère, il pleurera moins. Il s'arrête plus vite, tu vois ?

E : Et, tu crois que ce n'est pas plus dû au fait qu'elle le prenne tout le temps ?

e : Non...non, je te dis. Tout le monde nous dit que c'est, les infirmières après dans la semaine qu'elle est restée à l'hôpital, nous expliquaient ça que c'est...je ne sais pas comment, que, des fois, le cordon est trop court, que c'est...il y a un nom, que c'est...il est plus proche de la mère. Parce que lui, il était vraiment proche, je te dis, elle a coupé et...ses jambes étaient encore à l'intérieur et tout, vraiment court. Je te dis, ça veut dire ça. Mais même qu'elle le prenne ou pas parce qu'elle ne le prend pas plus que moi. Bon, c'est sûr que quand je travaille, elle est là toutes la journée mais les week-end, elle le prend autant moi que elle.

E : Et, pendant le congé de paternité, tu as aussi réaliser son rôle de mère ?

e : Elle, elle était déjà, elle était déjà un peu. Ca faisait longtemps qu'elle voulait être maman. Autant, la première année où on est sorti ensemble, elle voulait déjà un petit, pourtant à 15 ans. Mais, comme elle, comme je t'ai dit, comme elle a des nièces petites, elle vient d'avoir une petite sœur, il y a 5 mois, tu vois. Vraiment, elle est rentrée dans le rôle de mère de suite, tu vois. Elle, même avant d'accoucher, elle était déjà mère tu vois ? Elle, un an avant, elle achetait déjà les pyjamas et tout.

E : Donc, elle était mère avant que le petit naisse alors que toi c'est quand tu l'as ramené ici...

e : Ouais moi, c'est quand je l'ai vu.

E : Et à quoi tu voyais qu'elle était mère, elle ?

e : Je sais pas...déjà quand elle voyait un petit et tout. Elle n'était pas comme...je sais pas, il y avait son comportement qui changeait. Je te dis, elle achetait déjà des habits avant qu'il naisse, déjà, elle, elle se languissait...de, de...qu'il naisse. Elle, elle s'attendait pas à ce que ce soit aussi dur. Elle, elle croyait que le petit, il dormait tout le temps, sans pleurer et tout. Elle croit que c'est plus facile.

E : Et comment tu crois qu'elle concevait ton rôle de père ? Comment elle le voyait ?

e : Elle ne le voyait pas comme ça, à mon avis. Comme moi, j'étais...comme je travaille tout le temps, après j'allais chez mes collègues ou quoi de temps en temps... Et elle, elle croyait que j'allais continuer ma vie d'avant. En fait, j'ai changé, j'ai complètement changé, tu vois ?

E : Et elle est contente ?

e : Si, bais ouais. Elle, elle voulait que je sois comme ça. Ouais, elle me voulait comme ça mais elle pensait que je serais comme avant, comme sans petit. Ah, si, elle est contente.

E : Et ce congé, est-ce qu'il t'a donné envie de prendre d'autres congés pour t'occuper de ton enfant ?

e : D'autres congés...(il a l'air surpris par la question, il ne répond pas, il me regarde bizarrement comme s'il ne comprenait pas la question).

E : Ouais, tu sais comme par exemple le congé parental, que l'on peut prendre sur plusieurs années... Pour le premier enfant, c'est nouveau, c'est 6 mois...

e : Non, moi, je ne veux pas ça. Tu vois là, c'est bien parce que je le vois souvent mais les nuits c'est trop le bordel... Là, moi la nuit, si je ne dors pas comme elle, elle dort pas beaucoup, sans dormir, autant...je deviens fou. Là, franchement, je pourrais pas. Non, vraiment, elle est forte, ce qu'elle fait...parce que moi je pourrais pas. Toutes les nuits, là...parce que depuis la naissance, il a un problème de ventre, tu vois, il a toujours mal au ventre et il fait que pleurer la nuit. Il ne fait pas ses nuits entières, tu vois ? Il commence à les faire là. Mais, moi, j'aurais pas pu...non, je peux pas.

E : Pourquoi t'aurais pas pu ?

e : Non, parce que...parce que c'est trop, trop dur, je te dis. Il pleure tu deviens fou. Non, moi franchement, je n'aurais pas pu. Et, il y a beaucoup de pères qui peuvent pas je sais. Parce que moi, son

père qui vient d'avoir une petite, il m'a dit pareil...que sa femme, elle est forte...parce que lui...il, tu pètes un plomb. Quand il pleure et qu'il s'arrête pas...que tu lui donnes le biberon et qu'il pleure, qu'il pleure, la sucette, qu'il pleure. Il commence à te griffer de partout, à te faire mal. Non, franchement, moi, je pourrais pas.

E : Et du coup avec d'autres pères...vous en parlez entre vous ?

e : Ouais, son père, il dit pareil que moi.

E : Est-ce que ça t'aide à te voir en tant que père ?

e : Bais ouais parce que tu vois comment il fait...tu peux faire pareil. Tu regardes comment il fait lui, tu vois si c'est mieux pour toi ou pour ton petit...

E : Et c'est quel père que tu regardes ? C'est le père de Magali...

e : Ouais, c'est son père parce qu'il a un bébé, parce qu'il est petit...parce que après Patrice ou Nicolas, ils sont déjà grands (*ses cousins qui ont de jeunes enfants âgés de 1 à 2 ans*)...alors c'est pas pareil mais son père je le regarde faire.

E : Et par rapport à ton père ?

e : Non, je ne m'en rappelle pas moi comment il était...

E : Est-ce qu'il te donne des conseils ?

e : Non, non...mais même ma mère elle ne m'en donne pas. C'est mon petit je m'en occupe comme je veux. Elle voit que tout va bien, elle n'a rien à dire.

E : Donc, c'est surtout le père de Magali parce qu'il vient d'avoir un bébé...

e : Ouais, voilà. C'est parce qu'elle a 5 mois la petite, c'est tout.

E : Et t'as des copains toi qui viennent d'avoir un enfant ?

e : Euh...non des collègues à moi ? Non que des cousins.

E : Et avec eux, t'en parles pas...

e : Non, parce que je ne les ai pas vus depuis. Nicolas, il est parti...Non, je les vois juste comme ça. Non, on les a presque pas vus. Je les ai vus tant une heure, ils voient le petit, on boit un coup et puis voilà.

E : Et tu crois que tu ferais plus attention maintenant à ce qu'ils font qu'il y a 6 mois en arrière quand Magali était enceinte et que tu te voyais pas père...

e : Je ne sais... Je ne sais pas. Je verrai le jour. Mais, ce n'est pas pareil maintenant...ses petits, ils marchent, ils ont deux ans.

E : Tu crois que c'est si différent...

e : Ah, bais, ce n'est plus pareil. Comme là quand on va les voir, le mien il va être style à dormir, à faire attention qu'il pleure pas, qu'il fasse pas froid...que et tout. Tu vois ce que je veux dire...il faut faire attention à ce qu'un petit ne soit pas malade...parce que quand tu vas quelque part, il faut faire attention à pas avoir un petit malade...parce que si lui, il n'est pas malade, il va attraper...

E : Donc, en gros, le congé de paternité il a répondu à tes attentes ?

e : Ah ouais...ouais, ouais. Ah, si t'apprends, t'apprends beaucoup. T'apprends, c'est sûr t'es obligé.

E : Donc, tu disais que tu aurais peut-être voulu une plus longue période...

e : Ouais, ouais parce que je sais pas, t'apprendrais plus déjà.

E : Donc, ça a répondu...

e : Moi...moi avant d'être père, je me voyais déjà comme je suis...à peu près...

E : Ah, mais tout à l'heure tu me disais que tu savais pas...

e : Si...non, je me vois...je m'attendais à être comme ça, tu vois ?

E : C'est à dire ?

e : Eh bais...à m'en occuper autant, tu vois... Parce qu'au début tu te dis, je ne sais pas comment ça va être ou quoi mais je me voyais...je m'attendais à être comme ça, à m'en occuper.

E : Même si Magali était plus motivée pour avoir un enfant, tu voulais quand même t'investir ?

e : Ah, oui... mais moi au début je lui disais : on a le temps, on a le temps. On est jeune. Mais, là, je ne regrette pas...de l'avoir fait jeune tu vois ? Au moins plus tard, il n'y aura pas beaucoup d'écart, tu vois ce que je veux dire. Mais, là moi, je ne regrette pas, franchement. Même ceux qui les font plus tard, c'est... je sais pas. Je ne le regrette pas du tout.

E : Donc la prise de ce congé, ça ne t'a pas donné envie de prendre d'autres congés, mais est-ce que ça t'a donné envie de passer moins de temps à ton travail ?

e : Bais ouais...mais je ne pourrais pas faire ce que Magali fait...m'en occuper tout le temps non... Mais tous les pères c'est pareil, je vois même mes oncles...ou quoi c'est pareil. C'est trop la misère.

E : Du coup comme tu disais tout à l'heure sur ta profession, qu'il fallait que tu gagnes des sous, ça t'a donné envie de t'investir plus ?

e : Je suis obligé d'aller travailler plus. Comme je te disais que je commence souvent à 6 heures, c'est des heures supplémentaires...

E : Du coup après le congé...

e : Et ouais, j'ai plus travaillé. J'essaie de plus travailler, quoi... de me démerder pour avoir plus de sous. Donc, je travaille plus...Et ouais mais t'es obligé... Enfin, tu vas me dire que si je gagnais déjà 10000 balles je ne me ferais pas chier.

E : Donc du coup de bénéficier du congé, de devenir père, tu t'es rendu compte qu'il fallait que tu travailles plus ?

e : Ouais...que quand...du jour au lendemain, ça te change ta vie, déjà...ta vie elle a changé et quand ta vie change, il y a tout qui change...ton travail même moi maintenant. Le midi, on ne mange plus ensemble parce qu'il y a lui, il y a le petit. Alors où moi je mange avant ou elle après ou tu vois...elle avant. Y a tout qui change, vraiment y a toute ta vie qui change.

E : Tu fais quoi en fait comme boulot ?

e : Je travaille à la truc de menuiserie...

E : Donc tu es menuisier...

e : Ouais...souvent livreur.

E : Et ça te prend beaucoup de temps ?

e : Ouais et ouais parce que je commence... Je fais 8 heures par jour et même...plus. Des fois, je dois faire les 10 heures. Je commence à 6 heures du matin quand je vais livrer et...des fois je reviens à 5 ou 6 heures du soir...12 heures des fois ! Je pars à 6 heures du matin et je reviens à 6 heures du soir.

E : Mais avant de prendre le congé, tu faisais autant d'heures ?

e : Non... Non j'en faisais de temps en temps mais maintenant que j'ai le petit, j'essaie d'en faire le plus possible...je suis obligé...ça vaut cher un petit. Acheter tous les produits, le docteur une fois par mois. Ca vaut cher.

E : Donc du coup tu t'investis plus dans ta profession ?

e : Ah ouais. Ouais. Et pourtant avant je m'en foutais. Je me disais qu'on me vire, on me vire...mais maintenant je ne veux pas être viré. Donc, je fais plus attention à ce que je fais maintenant. Comme je te dis il y a tout qui change, vraiment avant si ça me saoule, je me dis je m'en vais, tu vois mon patron c'est un con, c'est comme tous les patrons, quoi. Avant il me faisait chier...maintenant que je suis que je suis devenu père, il me fait moins chier quoi...parce que même lui il a changé déjà. Il m'a augmenté et tout déjà... Déjà il m'a augmenté et il me fait moins chier, je ne sais pas pourquoi...c'est lui...je sais pas. Ouais, je sais pas.

E : Et tu crois que c'est lié à la naissance...

e : Ah, ouais, ouais, ouais. Avant, il m'aurait viré et depuis, je sais pas, il m'engueule plus...c'est depuis que j'ai Léo. Maintenant, c'est moi je trouve que c'est mieux. En plus, c'est pas, c'est pas...que je sois content d'y aller mais tu vois je...je préfère maintenant y aller travailler que avant.

E : Ca te plaît plus ? Enfin, je veux dire...ta relation au travail, c'est toujours la même...

e : Ouais, c'est toujours pareil... Avant, ça me faisait chier d'y aller...maintenant non, je suis toujours obligé, maintenant, j'ai envie d'y aller. Il faut que j'y aille. Non, mais aussi, on est que des jeunes, on s'entend bien, tu vois. Je ne vais pas...même avant. Avant, c'est que je n'étais pas assez payé mais là il m'a augmenté, je vais souvent livrer, tu vois, je suis tranquille. Quand, je vais livrer, je suis seul, je n'ai pas de patron avec moi. Maintenant, moi tout va bien.

E : Et Magali, comment elle voit ton activité professionnelle, est-ce qu'elle aurait voulu que tu travailles moins ?

e : Ouais.

E : Pourquoi ?

e : Parce que je ne suis pas assez souvent là. Pour être plus ici.

E : Elle te le dit ?

e : Ah, ouais.

E : Du coup, tu vois encore tes copains ? Moins souvent qu'avant ou tu as repris tes habitudes ?

e : Non, mais même là, normalement (on est samedi après-midi), j'aurais dû être chez mon collègue, avant... Mais là, j'y vais que le soir, tu vois, j'y vais pas longtemps, avant j'y passais l'après-midi. Là, j'y vais que le soir ou une heure ou... Avant, tous les soirs après le travail, j'y allais, quoi j'y allais souvent pas tout le temps. Là, j'y vais...maintenant, je suis ici. Déjà, je les vois presque plus mes collègues. Bon, j'en ai, j'en voit qu'un, j'ai qu'un collègue quoi, un bon collègue. Ouais, je ne le vois pas souvent.

E : Donc, t'as moins de loisirs, depuis que...

e : Ah, ouais.

E : Tu travailles plus, t'es plus à la maison...

e : Ah, ouais, ouais... Avant...heureusement, qu'on a déménagé parce que moi j'aimais pas rester dans mon appartement. Heureusement qu'on a déménagé, qu'il y a un jardin et tout. Je ne sais pas, l'appartement j'aimais pas, c'était trop petit. Heureusement qu'il y a le chien et que je peux m'amuser avec, tu vois, sortir un peu...parce que avant dans l'appartement, c'était trop petit, le petit il faisait que pleurer...on devient fou là. Et ouais, comme je te dis, il était trop petit l'appartement. Et...là-dedans, on serait devenu fou. Ah, ouais avec le chien à l'intérieur (c'est un gros chien) et tout là. Heureusement qu'on est venu parce qu'aussi non, je ne sais pas comment ça aurait fait.

E : Et Magali, elle a un emploi ?

e : Ouais...elle en avait deux avant d'être enceinte, avant d'accoucher, deux mi-temps. Et, elle en a arrêté un. Elle a gardé que fleuriste que l'après-midi...

E : Elle a repris son activité ?

e : Non, pas encore. Elle reprend mardi, je crois.

E : Toi, tu as augmenté tes heures et elle, par contre elle a diminué...

e : Eh, obligé quoi.

E : C'est un choix personnel...

e : Ah, ouais, ouais...mais même tout le monde me le dit, le pédiatre et tout...C'est mieux... qu'il voit souvent sa mère. Parce que...s'il va chez une nounou...au bout d'un an il l'appellera sa mère...

E : Non, mais je veux dire le fait que tu t'investisses plus et elle un peu moins...

e : Ah, non, mais moi, ça me fait rien...

E : Vous l'avez choisi, vous en avez discuté avant ?

e : Ah, ouais mais on était obligé, obligé...mais on en a parlé avant. Mais, là où elle était avant, c'était obligé... Même si je n'avais pas voulu, c'était obligé... Parce que là où elle était, elle commençait à 6 heures...du matin et elle finissait à 7 heures le soir. Ah, ouais mais ça...en continu. Comme elle a deux travail, elle en finissait un, elle prenait le car et elle allait à l'autre... Et d'abord, c'était obligé qu'elle arrête. Enfin, au moins un. Elle a arrêté le boulangerie pour rester aux fleurs. Et là aux fleurs, elle a un plus gros contrat qu'avant aussi. Elle a négocié son contrat et tout pour...tu vois ? Parce qu'avant c'était style 20 heures, là c'est 20...je ne sais pas combien d'heures, au moins 30 heures, autant tu vois ? Parce que là, le samedi toute la journée et le jeudi toute la journée, je crois ou...il y a une journée dans la semaine où c'est complet. Mais...elle fait moins d'heures qu'avant quand même...

E : Du coup, comment vous le vivez le fait qu'elle soit plus présente à la maison...

e : Ah, oui, c'est pas pour...c'est pour le petit. C'est le pédiatre qui nous a dit il faut que le petit, il voit...

E : Et toi, tu étais d'accord ?

e : Eh, ouais, c'est comme ça. Eh, oui... Lui il te dit ce qui est bien pour le petit. Quand il te parle le pédiatre il te dit ouais il faut faire ça. Il te dit ça va être dur pour vous, comme là, il m'a dit, il faut diminuer le biberon, il nous a dit ça va être dur pour vous mais vous êtes obligés parce qu'aussi non le petit il n'arrêtera pas de manger et il va devenir gros et tout.

E : Donc Magali elle est d'accord pour travailler moins ?

e : Ah, ouais, ouais, ouais.

E : Et avant que le pédiatre lui dise, elle l'avait envisagé ?

e : Ouais, ouais, c'était prévu depuis... Le pédiatre il nous l'a dit mais avant qu'il nous le dise c'était prévu qu'elle arrête déjà.

E : Donc, en fait, son rôle de mère, elle le voit plus à l'intérieur de chez elle ?

e : Ouais.

E : Et toi aussi, tu vois plutôt son rôle comme ça ?

e : Comment ? plus à la maison, ouais, ouais. Ouais si, c'est ça, plus là.

E : Le fait que Magali soit plus à la maison et toi au boulot, est-ce que ça marque la différence entre le rôle de père et de mère ?

e : Bais oui, ouais, ouais, ouais. Parce qu'il y a souvent...il y a souvent pour tout le monde, la femme qui, qui travaille pas et le père qui travaille. C'est souvent comme ça. Mais, moi, je trouve que c'est normal qu'elle travaille quand même un peu, tu vois ?

E : Pourquoi ?

e : Parce que au moins elle reste pas là, parce que des fois, elle devient folle, il y a des journées, là. Au moins elle sort un peu, tu vois, elle change un peu... Même elle, elle te le dit. Elle est contente d'aller travailler. Parce que là pendant, pendant un an elle n'a pas travaillé, là parce qu'elle a eu des problèmes et pendant les 3 mois que tu as avec l'accouchement, eh, bais, elle devenait folle des fois. Elle est contente d'aller travailler, elle te le dira. Elle est contente d'aller travailler. Pour changer de...ça change de...de journée, tu vois ? C'est pour décompresser, elle est contente d'aller travailler. En plus, elle aime son métier. Elle est contente d'aller travailler.

E : Elle aime ce qu'elle fait ?

e : Ah, ouais, fleuriste c'est. Elle, elle est contente d'aller travailler.

E : Donc, en fait, ton rôle de père il est aussi professionnel ?

e : Ah, ouais. Ouais, ouais mais je te dis, avant, je sais pas, avant...avant, je me voyais...le travail avec quand je ne pensais pas avoir d'enfant, alors je ne pensais pas y rester non plus là-bas à ce travail déjà. Et depuis que j'ai un enfant, je suis obligé de rester et j'ai envie de travailler plus pour avoir plus de sous, tu vois ? En fait, c'est l'argent, ce n'est pas que j'aime mon travail. Si j'avais un travail et que je gagnais 10000 francs par mois, je ne me ferais pas chier, tu vois ? C'est qu'il me faut des sous, il me faut des sous

et je me démerde avec et comme là avec la maison et le loyer. Ce n'est pas l'appartement. Il faut que je travaille plus pour qu'on s'en sorte.

E : En fait, tu compenses le fait qu'elle travaille moins ?

e : Ouais.

E : Vous en avez discuté de ça ?

e : Non, non, je te dis, ça s'est fait tout seul. Déjà, c'était obligé qu'elle arrête.

E : Toi, tu dis ça parce que tu pensais qu'elle allait le faire ou vous en avez discuté ?

e : Non, c'était prévu, elle me l'avait dit elle. On en avait parlé et on avait dit qu'elle arrêterait un travail. Et...elle avait choisi d'arrêter celui du matin. Et les sous qui manquent du matin...elle, elle a agrandi son contrat et moi je rattrape avec plus d'heures, tu vois ? Ca revient au même en fait. Le salaire à la fin du mois avec les deux, ça fait comme avant, voilà.

E : Pour revenir au congé, t'en n'avais pas discuté avec elle de le prendre avant de la prendre alors que vous aviez parlé du travail ?

e : Si le congé, c'était prévu depuis...la date était prévue au premier novembre mais un mois avant, elle a vu qu'elle ne tiendrait pas jusqu'au premier novembre. C'est là qu'on a commencé à parler des papiers pour mon patron et à parler de la date et tout.

E : Donc là, tu as fait les démarches mais est-ce que ça faisait longtemps que tu savais que tu allais le prendre, même avant qu'elle accouche ?

e : Ah, oui, oui. Oui, c'était prévu. Depuis... Enfin, moi, je l'avais dit à mon patron dès que je savais qu'elle était enceinte. C'était prévu depuis là que j'allais prendre mon congé là. Si de suite, dès qu'elle est tombée enceinte, c'était prévu.

E : C'est toi qui avais décidé de le prendre ?

e : Ah, ouais, ouais, ouais.

E : Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait pas de raison pour que tu n'en bénéficies pas ?

e : Ouais, c'est ça en fait. J'y avais droit. Parce que, moi, j'ai dit au début, ouais, ces congés se sera des congés. Ouais, avant Noël, j'aurais 3 semaines de congés mais je les voyais pas comme ça les congés...sur le coup quand j'ai pensé la première fois aux congés, je me suis dit ce sera des vacances mais en fait c'étaient pas des vacances. Je ne me voyais pas comme ça, je croyais pas que ça me plairait autant un enfant, je ne sais pas.

E : Et donc tu as dit à Magali : voilà, je prends mon congé ?

e : Non, c'est elle qui me l'a dit, tu prendras ton congé.

E : Pourquoi elle te l'a dit ?

e : Je ne sais pas. Pour que je sois plus là. Pour que je le vois à la naissance. Quand c'est petit...elle voulait que je le vois quand elle le lave, quand elle le change...Il fallait que je sois là, elle voulait que je sois là pour...pour m'habituer au petit, et voilà... Et puis moi j'ai dit, et puis d'abord j'y ai droit alors voilà, je vais les prendre. Mais je ne voyais pas que c'était aussi dur que ça, tu vois ? Que ça allait être, que c'est pas des vacances, quoi ? Non, après, ça se fait tout seul, maintenant, c'est de la rigolade. Ah, maintenant, maintenant c'est...c'est le premier mois qui est dur on va dire. En fait, le plus dur c'est...c'est les congés, et voilà parce qu'il y a ta vie qui change du jour au lendemain et voilà...

E : Tu crois que cette relation est aussi forte parce que c'est un petit garçon ou non ?

e : Non, je pense que c'est pas pareil...enfin je sais pas, c'est ce que je pense. Vu que c'est un garçon, je sais pas, c'est un garçon. Non, si c'est une fille et tout...non, déjà pour l'habiller, j'aurais pas aimé l'habiller. Déjà moi, je voulais un garçon et elle, une fille.

E : Pourquoi ?

e : Je sais pas. Elle voulait l'habiller...pour l'habiller et moi pour l'habiller, tu vois ? C'étaient les habits en fait. Je trouve que...tu sais les habits de marque, ça c'est beau pour les petits, tu vois ? Et elle, elle voulait des robes et tout et voilà. Et du coup, on a eu un garçon. Voilà.

E : Le fait que tu te sois investi dans le congé, c'était parce que c'était un petit garçon ?

e : Je pense. Je pense...vraiment je pense. Ca aurait été une fille, je sais pas. Je sais pas, je peux pas te dire parce que c'est un garçon. Mais je pense que c'est parce que c'est un garçon que j'ai plus, ouais...plus aimé. Déjà, je voulais un garçon, je l'ai toujours dit.

E : Tu crois que ça change les relations ?

e : Ouais...ouais je pense mais je peux pas te dire mais je crois.

E : Pourquoi ?

e : Pourquoi...parce que c'est un mec et...je sais pas. Mais pour plus tard aussi, pour plus tard quand on ira s'amuser au foot, tu vois, à la play, qu'une fille. Qu'une fille, qu'est-ce que j'aurais fait, j'aurais joué à la poupée ? Tu vois ? Je pourrai en profiter plus, moi, plus tard.

E : Tu ne t'en serais pas occuper autant parce que tu penses déjà à la relation plus tard ?

e : Je pense.

E : Tu essaies de créer une relation pour plus tard ?

e : Oui, comme je sais qu'on ira jouer au foot, qu'on pourra faire du vélo...

E : Alors, tu t'investis plus avec lui ?

e : Ouais, peut-être, je pense, je crois, hein...Parce que une fille, une fille, si à mon avis. A mon avis ouais, comme c'est un garçon je m'en occupe plus. Je pense mais il faut demander aux autres pères qui ont des filles...mais moi je sais, je sais que j'ai un collègue qui a une fille, et lui il est fou de moto et lui quand il a eu une fille il était dégoûté...au départ. Bon maintenant, c'est sa fille, c'est comme ça mais vraiment dégoûté.

E : Il s'en occupe moins que toi ?

e : Il s'en occupe mais à mon avis...il fait pas autant de choses que moi. Bon, elle a un an là. Mais à la naissance, je ne pense pas qu'il faisait autant de choses que moi. Mais vraiment dégoûté lui. Tu vois il voulait un garçon pour lui acheter sa moto, tu sais pour aller s'amuser, trucs de mecs quoi. Il était dégoûté lui, bon maintenant, elle a un an et demie, elle s'habille en jupe et tout. Elle est normale. Mais lui, il était dégoûté, maintenant il s'y est fait.

E : Du coup, je réfléchis que Magali voulait que tu prennes le congé et c'est elle qui a décidé à quel moment tu allais le prendre ?

e : Non, non on en a parlé ensemble. Non, elle, elle voulait quand le petit allait naître. C'est moi qui lui ai dit que ça sert à rien que je sois là, la semaine où...la semaine où elle est à l'hôpital parce qu'elle est à l'hôpital, je...ça ouvre à 11 heures les visites et à l'hôpital t'en profites pas quoi, tu peux pas...tu peux pas le laver le matin, à 11 heures, c'est déjà fait. Du coup, je sais pas, c'était logique.

E : Donc, c'est toi qui a imposé ton choix, quand même...

e : C'était prévu. J'avais dit quand elle sort de l'hôpital je prends mes congés. Mon patron, il était d'accord et voilà. Et le vendredi où elle est sortie, et voilà j'étais en congé pendant 14 jours.

E : Donc elle était d'accord pour que tu t'investisses plus et pour que tu travailles un peu moins...

e : Ouais, mais bon...

E : Dans ce cas-là, est-ce qu'elle aurait travaillé plus ?

e : Non.

E : Non ? Donc ce n'est pas possible ?

e : Non, c'était obligé que je travaille plus. Quoi, que je trouve plus d'argent quoi. Elle, c'était prévu qu'elle arrête un travail et qu'elle en garde qu'un. Mais, aussi elle était pas au courant que son patron allait lui grossir son contrat. Du coup, qu'elle a grossi son contrat et tout, tout va bien maintenant...quoi je te dirai ça le mois prochain quand elle aura sa paye (*rires*). Aussi non, non, non tout va.

E : Bon ok, est-ce qu'il y a quelque chose dont tu voudrais qu'on parle que l'on n'a pas encore abordé ?

e : Non, je ne pense pas.

E : Et donc, maintenant, si tu devais définir ton rôle de père, tu le définirais comment ?

e : Eh, bais...Eh, bais, maintenant c'est que du bonheur, style. C'est vraiment que, c'est vraiment que tout est bien maintenant. A part, ouais...maintenant, c'est...que du bonheur même si tu es fatigué, tu sais que c'est pour lui que tu es fatigué, ce n'est pas parce que, ce n'est pas parce que tu t'es fait chier là-bas, c'est que, c'est que c'est pour lui que tu es fatigué, tu vois ? Tu te dis quand même...tu es fatigué mais tu vois bien. Tu vois bien qu'il est content, quand tu le changes, il sourit tu vois ? Tu te dis ça va tu t'es pas fatigué pour rien, tu vois ? Voilà, je sais pas. Je sais pas quoi ajouter.

E : Et comment tu définirais le rôle de mère ?

e : Comment Magali, je la définirais ?

E : Ouais, c'est ça.

e : Je la définirais, euh...Non, vraiment elle, elle ne pensait pas que ça allait être aussi dur. Elle croyait, vu que sa nièce elle a deux mois de plus, tu vois, elle commençait à faire bien ses nuits, bon, ça dépend des petits, il y en a qui font déjà de suite bien les nuits, et elle, elle croyait que le sien, ça allait être pareil...Non, mais elle pensait pas aussi dur. Mais là, elle commence à...elle est contente de reprendre le travail parce qu'elle sait que ça va la libérer du petit, tu vois, elle va avoir du temps à elle et tout. Bon, elle n'est pas enfermée, là, toute la journée.

E : Est-ce que tu l'as senti, ça ?

e : Ah, bais, ouais. Après, elle était fatiguée...on fait que s'engueuler. Elle était nerveuse. Dès qu'on disait un truc mal, elle partait au quart de tour.

E : Et, toi, est-ce que tu l'as senti ? Au bout de 14 jours de congé de paternité, t'étais fatigué et tu te languissais de reprendre ?

e : Ah, ouais, quand même. Pourtant, pourtant, je n'aimais pas mon travail, bon je l'aime pas toujours...mais j'étais content un peu...d'être tranquille un peu, tu vois, pas entendre des pleurs et tout. Mais, à mon avis, c'est tout le monde. A mon avis, c'est tout...tout le monde (*rires*). Que même...Magali, pendant 3 mois tous les jours enfermée là, elle n'a pas de permis (*permis de conduire*), elle reste enfermée.

E : Et du coup, elle ne va pas prendre le congé parental, non plus ?

e : Non.

E : Vous ne l'avez pas envisagé ?

e : Non. En fait, on n'aurait pas habité là, le loyer, il raque, on aurait un petit loyer, il me semble qu'elle l'aurait pris. Mais là, tu sais en fait, c'est compliqué. Parce que en fait, bon ce n'est pas trop par rapport à ton truc (*l'entretien*) mais un peu quand même. Le loyer de la maison, on devait avoir les aides, tu vois ? Mais on ne savait pas que...vu que c'est le même nom de famille on pourrait pas (*ils payent un loyer à son père, loyer élevé pour la région, un T3 à 770 euros/mois*), tu vois, on n'a pas droit d'APL. Si on avait eu droit aux APL...tu sais autant on aurait payé 400 ou 500 euros de loyer, elle aurait arrêté complètement.

E : Ah, vous l'avez envisagé.

e : Eh,...le jour où ils nous ont dit qu'on n'avait pas le droit...

E : Pourquoi vous l'aviez envisagé ?

e : Comme...pour le petit c'est mieux qu'il voit tout le temps sa mère.

E : Et son père ?

e : ... (*Il a l'air étonné de la question, il ne répond pas*)

E : Non, mais c'est juste une question...

e : Si mais...

E : Et, toi, par contre tu n'as pas envisagé de prendre un autre congé ?

e : Non...je ne me vois pas toute la journée à le garder.

E : Tu te vois pas ?

e : Non.

E : Ce n'est pas ça ton rôle de père ?

e : Non, moi...je me vois... Non, moi comme je fais là, c'est bon, pour moi.

E : C'est à dire ?

e : Non mais je le vois...mais pas 24 heures sur 24...parce que tu deviens fou. Tu verras toi quand t'auras un petit, quand il est malade (*rites*). C'est un truc de fou, qu'il fait que pleurer pour rien là. Vraiment, tu le changes, il pleure toujours, tu lui donnes à manger, il, il bave, il le prend pas son biberon, tu lui donnes la sucette, il la jette...tu peux rien faire.

E : Tu crois que dans ces moment-là, Magali est plus capable que toi de gérer ça ?

e : Ouais, elle s'en sort elle. Ouais, comme je t'ai dit, elle, elle est devenue mère depuis longtemps, tu vois ? Avec ses nièces et tout...avant d'avoir Léo, elle est déjà mère, tu vois ?

E : Alors que toi, tu t'en es rendu compte après, pendant le congé ?

e : Oui

E : Tu l'expliques comment ça ?

e : Je sais pas, c'est quand tu le vois. Avant d'être père, tu te dis bon...t'as déjà vu des petits quoi, ça va être dur, comme ça, comme ça mais...tu te dis bon ça va, il est petit quoi, tu vois ? Mais après quand tu l'as vraiment tu te dis... C'est pas comment t'imaginais, style. Tu voyais pas que c'était...quand il pleure comme ça, tu deviens fou.

E : Tu penses donc qu'elle est plus forte que toi et c'est pour ça que vous avez envisagé un congé pour elle ?

e : Ouais... Mais moi...ce n'était pas, vraiment, prévu que je prenne ça...on n'en a pas vraiment parlé.

E : Vous n'en avez pas parlé ?

e : Ah, non, moi je travaille...C'était Magali, parce que tout le monde te dit c'est la mère qui...je sais pas c'est comme ça. C'est la mère qui s'en occupe toujours plus que le père, le pédiatre il te le dit aussi...c'est...c'est...un enfant c'est toujours plus près de sa...de la mère que du père. Comme toi aussi, tu es plus près de ta mère que de ton père, je ne sais pas, c'est tous les enfants qui sont comme ça. Je sais pas, c'est comme ça. Je ne vois pas beaucoup de famille où c'est le père qui garde le petit et où...

E : Et t'aurais aimé que ce soit comme ça ?

e : Que ce soit moi qui le garde...non, moi je suis bien comme je suis.

E : Donc le congé de paternité, tu l'as pris parce que c'était court ?

e : Eh, ouais, ouais, c'est court mais ce serait mieux que ce soit plus long. Parce que moi déjà quand j'ai dit que je prenais 14 jours, je prenais des congés, tu vois ? Mais, après les 14 jours, j'aurais aimé tant que ça dure deux semaines de plus, que ce soit un mois...que ce soit un mois, tu vois ? Au moins, tu réalises bien tout ce qui s'est passé, tu vois, tu t'habitues à lui, quand tu rentres le soir et tout. Moi, je les donnerais de un mois. Au moins, tu réalises bien...quand tu reprends le travail, tu réalises bien que tu as un enfant et tout.

E : Et tu crois que c'est mieux de le prendre quand la mère est encore en congé ?

e : Ah, bais ouais. Ah, bais ouais.

E : Pourquoi ?

e : Parce qu'au moins on est tous les deux, on s'en occupe tous les deux. Moi, comme c'est elle qui s'en occupe, tu vois, moi...c'est qu'elle me montrait tous ce qu'il fallait faire pour que je fasse bien et tout. Il fallait qu'elle soit là. Mais quand elle n'est pas là comme maintenant, au bout de 3 mois maintenant,

quand elle n'est pas là, je m'en occupe...tout va bien. Le petit, il pleure pas, comme si c'était sa mère. Bon, il sent, il doit savoir que c'est moi...le père, il me voit et tout mais...il est comme si c'était Magali qui le gardait, il pleure pas, il mange, je le lave, il est content. Au bout de 3 mois, tout est rentré...lui pareil. Je ne sais pas s'il préfère la mère ou le père...il y a que quand il pleure, je te dis, quand il pleure il doit sentir que c'est sa mère.

E : Il y a une différence ?

e : Bon, il doit le sentir, il doit le voir... Il doit le voir maintenant au bout de trois mois. Mais...il préfère sa mère.

E : Donc, pour toi le congé de paternité, ça a été plutôt un congé familial en fait ?

e : Ouais... Il y a un collègue à moi qui vient d'avoir un petit et lui, il l'a pas pris ça. Je ne lui ai pas demandé pourquoi, on s'est croisé à l'hôpital en plus. Magali, elle rentrait et lui il partait. Il me dit ouais...je lui dis tu vas être en congé, il me dit non et tout. Il voulait pas être en congé, je ne sais pas pourquoi. Ouais, mais c'est un truc familial c'est...déjà je trouve que c'est obligé de le prendre, hein...parce que mon collègue, le lendemain, il retravaille, il le voit pas son petit quoi. Pour moi, t'as droit à 2 semaines, alors autant les prendre...C'est ça que...que je dis la première fois. T'y as droit alors prends-les. Pourquoi, je ne les prendrais pas, j'y ai droit. Et du coup, voilà. Mais moi à mon avis, ils sont obligés de les prendre...pour s'habituer, je te dis...ça te change tout, c'est un truc, t'es obligé. Quoi, je pense, je ne sais pas. Mon collègue, il ne pense pas pareil que moi. Je ne sais pas ce qu'il est devenu maintenant... Je ne sais pas pourquoi, il les a pas pris...moi je dis c'est obligé. Au moins, tu t'habitues à le voir, ça change tout je te dis, tu peux pas. Il y a tout qui change je ne sais pas comment t'expliquer. Y a ta vie qui change entière. Tout le monde te le dit en plus, tout le monde te le dira. Ta vie elle change. Alors, voilà.

E : Bon, voilà, c'est fini. Merci beaucoup Laurent, si tu ne veux rien ajouter...

e : Non, je ne crois pas.

Bilan

Réaliser un entretien est un exercice beaucoup plus difficile que ce que je ne pensais. Il faut être sans arrêt attentif à ce que l'enquêté est en train de dire, dans ses moindres détails, pour pouvoir faire les relances adéquates au bon moment. En effet, je me suis rendue compte en retranscrivant, que je n'ai pas toujours fait les bonnes relances au bon moment. Certaines relances qui auraient été intéressantes n'ont pas été faites notamment concernant l'activité professionnelle de Laurent et concernant les activités personnelles qu'il a eu pendant le congé de paternité. De la même façon, je n'ai pas assez insisté sur la façon dont il a pris conscience du rôle de mère de sa conjointe, sur l'opinion qu'il avait de son activité professionnelle, sur les discussions qu'ils ont eu ou pu avoir sur le congé de paternité et sur leurs rôles de parents. J'aurais dû lui poser des questions sur la façon dont ils étaient venus à en discuter, sur la façon dont ces discussions se sont déroulées, à l'initiative de qui ces discussions étaient et la fréquence à laquelle celles-ci revenaient. Je vais insérer dans ma grille d'entretien tout une partie consacrée à ces questions portant sur les discussions. Je n'ai pas assez insisté également sur la façon dont sa conjointe voyait son rôle de père et son propre rôle de mère et sa propre activité professionnelle.

Je me suis également rendue compte que je ne le laissais pas assez parlé, je l'ai trop souvent coupé pour le relancer. J'aurais dû attendre qu'il s'arrête de parler pour le relancer ou pour lui poser une autre question.

J'ai eu des difficultés à garder un fil directeur tout au long de l'entretien. Laurent avait tendance à me parler de ce qu'il vivait actuellement et moi je voulais qu'il me donne des informations sur le congé de paternité. J'ai eu du mal à maîtriser l'entretien. C'est pour cela que certaines relances ont été ratées ou n'ont pas été faites.

Cela peut provenir du fait que je n'ai pas voulu lire la grille d'entretien que j'avais au préalable apprise (même si je l'avais quand même prise et mise sous mes yeux). J'ai essayé de lui poser les questions de la façon la plus naturelle possible pour que l'entretien ne paraisse pas trop artificiel, pour qu'il s'approche le plus possible d'une discussion. J'ai alors pris une certaine liberté par rapport à la grille d'entretien, liberté que je pensais nécessaire mais qui m'angoissait en même temps car j'avais peur d'oublier des questions. C'est peut-être pour cela que je n'ai pas été assez attentive aux réponses de Laurent. En effet, en même temps qu'il me répondait, je réfléchissais aux questions que j'avais posé et à celles que je devais poser en réfléchissant à la façon dont j'allais le faire.

Je vais également essayer de demander aux enquêtés hors magnétophone et en fin d'entretien le montant de leurs salaires mensuels ainsi que ceux de leurs conjointes ce que je vais essayer de demander ultérieurement à Laurent.

Deuxième grille d'entretien

Consignes : dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères, de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité. C'est pour cela que je ne mène aucun entretien avec les mères. Les questions vont donc porter sur la façon dont vous avez décidé d'en bénéficier, dont vous envisagiez cette période, dont cette période vous a satisfait et bien sûr sur ce que vous avez fait concrètement durant cette période. N'hésitez pas à me donner tous les détails car tout m'intéresse.

1. période du congé de paternité

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Votre conjointe était-elle toujours en congé ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ? Vous, elle, pourquoi ?

Combien de jours vous avez pris ? Pourquoi ?

La longueur de ces congés vous a-t-elle satisfait ?

2. les pratiques

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails ?

De façon plus générale, quelles activités principales avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, réparer votre voiture, jouer à des jeux sur consoles, sortie voir des amis sans l'enfant, faire du sport, vous reposer) ? Ces activités vous ont-elles pris plus ou moins de temps que les premières ?

La plupart du temps, étiez-vous seul avec l'enfant ? pour toutes ces activités ? Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que les autres ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités, ça concernait en particulier ?

Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisé ?

Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?

Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans le choix de vos activités ?
Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?
Après en avoir bénéficié, qu'est-ce que représente pour vous ce congé ?
Qu'est-ce qu'il représentait avant de le prendre ?
A-t-il répondu à vos attentes ?

3. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?
Quelles étaient vos motivations ?
A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?
En aviez-vous discuté avec votre conjointe ?
Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? pourquoi ?
Quelles étaient ses motivations/ses justifications ?
Pourquoi a-t-elle évoqué ces motivations, d'après vous ?
Ainsi, vos motivations à prendre ce congé étaient-elles liées à ses motivations ? Vous a-t-elle influencé dans votre décision ? Pourquoi ?
Ou pensez-vous que vous aviez plutôt choisi d'en bénéficier tout seul ? Pourquoi ?
Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami-père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

4. Rôle de père

Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?
Votre conception a-t-elle évolué depuis ? Pourquoi ?
Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ? Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?
Avez-vous le sentiment d'avoir inventé votre rôle de père ? A qui vous êtes-vous référé ?
Est-ce qu'il correspond à l'idée que vous vous faisiez de ce rôle ?
Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?
Est-ce les activités que vous avez faite et les activités que votre conjointe a faite durant cette période qui vous ont aidé à prendre conscience de ce rôle et de le mettre en pratique ?
De la même façon, avez-vous pris conscience du rôle de mère de votre conjointe à cette occasion ? Pourquoi ?
Et elle, à votre avis comment concevait-elle votre rôle de père avant, pendant et après ?
Sa conception a-t-elle évolué depuis, notamment au cours de la période de ce congé ? Pourquoi ?
Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?
Son rôle est-il plus difficile à jouer que le votre ? Pourquoi ?

5. Les discussions

Avez-vous discuté avec votre conjointe du congé de paternité avant de décider de bénéficier du congé de paternité ?
Si oui, quels étaient les sujets de discussion ?
Ces discussions étaient-elles fréquentes ?
Qui les abordait le plus souvent ? Vous, elle ? Pourquoi ?
Si non, pourquoi vous n'en avez pas discuté ?
Avez-vous discuté avec votre conjointe du congé de paternité avant d'en bénéficier ?
Si oui, quels étaient les sujets abordés ? Parliez-vous des activités que chacun d'entre vous allait réaliser ?
Parliez-vous comment chacun d'entre vous envisagez ce que l'autre allait faire et ce qu'il comptait faire lui-même ?
En discutiez-vous souvent ? Pourquoi ?
Qui les abordait le plus souvent ? Pourquoi ?
Si non, pourquoi n'en aviez-vous pas discuter ?
Discutiez-vous de ce que chacun comptait faire après ce congé (prendre d'autres congés, moins travailler, etc.) ?
Si oui, à quel moment se faisaient ces discussions ?
Qui en parlait le premier ?
Qui était le plus souvent à l'initiative de ces discussions ? Vous, elle ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ?

Est-ce que la prise de ce congé et ce que vous avez vécu a eu des conséquences sur votre investissement professionnel ?

Après cette période avez-vous repris votre activité professionnelle normalement ?

Votre opinion concernant votre activité s'est-elle modifiée ? De quelle façon ?

Que représente votre activité professionnelle ?

Etes-vous satisfait par votre activité professionnelle ? Qu'en pensez-vous ?

Est-ce que cette (non)satisfaction a joué dans la décision de prendre ce congé de paternité ?

Etiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?

Vous sentez-vous plus ou moins investi dans votre profession aujourd'hui ? Pourquoi ? Votre investissement a-t-il augmenté depuis que vous êtes père ?

Cette représentation est-elle liée à la représentation que vous avez du rôle de père ?

Quelle est l'opinion de votre conjointe concernant votre activité ?

Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?

Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Etes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?

Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

7. Activité professionnelle de la mère

Est-ce que votre conjointe a une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ?

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?

Compte-t-elle reprendre son activité normalement ? Ou l'a-t-elle déjà repris normalement ?

Se sent-elle investie dans son travail ?

Se sentait-elle investie dans son travail professionnel avant d'avoir l'enfant ?

A-t-elle modifié ses horaires de travail ou compte-t-elle le faire ? Pourquoi ?

Est-elle satisfaite de son activité ?

Qu'est-ce que ça représente pour elle ?

Est-ce que sa représentation de son activité est liée à sa conception du rôle de mère ? du rôle de père ?

Que pensez-vous de son activité professionnelle ?

Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant dans votre famille ?

Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ? Qu'en pense-t-elle ?

8. Décision d'avoir un enfant

Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?

Cela faisait longtemps que l'un de vous deux y pensiez ?

Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?

Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

9. Autres questions hors magnétophone

Quel est votre âge ?

Age de votre conjointe ?

Quel est votre niveau d'étude ?

Le niveau de votre conjointe ?

Pourriez-vous m'indiquer à peu près quel est votre salaire mensuel ?

Pourriez-vous m'indiquer le salaire mensuel de votre conjointe ?

Profession de vos parents ?

Profession de ceux de votre conjointe ?

Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ? Même chose pour conjointe ?

Contexte de l'entretien n°2 : Vincent

Vincent a 28 ans, il est séparé de son amie Isabelle, âgée de 24 ans. Au moment de l'enquête, cela faisait quatre mois qu'ils étaient séparés. Il a un fils, Clément, âgé de deux ans. Ils habitent tout deux dans le département du Vaucluse (84). Il travaille actuellement dans la restauration au service mais il a un projet avec un ami de créer, dès le mois de mars 2005, une entreprise de multiservices. Il a un baccalauréat technique et a arrêté un BTS en seconde année. Donc, il a un niveau bac + 1. Son ex-conjointe a le niveau du baccalauréat professionnel mais elle ne l'a pas eu. Il a un salaire d'environ 1400 euros par mois et son ex-amie est secrétaire, elle vient de reprendre une activité. Sa mère est mère au foyer et son père militaire. La mère d'Isabelle est également mère au foyer et son père, employé dans une entreprise de paysage industriel.

C'est une amie commune qui a contacté Vincent pour mon enquête. Il a été immédiatement d'accord pour y participer alors que deux copains à lui ont refusé. J'ai rencontré Vincent chez cette même amie. Je ne l'avais jamais rencontré auparavant. L'entretien a été réalisé dans l'une des chambres des deux enfants de notre amie commune et a duré un peu plus d'une heure et demie. Tout au long de l'entretien, Vincent semblait à l'aise. Il était très calme et prenait le temps de répondre à mes questions.

Bilan

Tout comme le premier entretien, j'avais le guide d'entretien devant mes yeux mais je ne m'en suis pas servi directement en lisant les questions. Je la connaissais beaucoup mieux que la première fois. Je pense que cet entretien s'est beaucoup mieux passé car Vincent était très calme et prenait son temps pour répondre ce qui a eu des conséquences sur mon comportement et sur la façon dont j'ai mené l'entretien. J'étais très calme et avait le temps de réfléchir à mes questions avant de les poser. L'entretien est beaucoup moins décousu que le premier car les questions s'enchaînent et ont une certaine continuité entre elles. Il me semble que les relances sont plus appropriées aux propos de Vincent même si certaines manquent encore. D'ailleurs, à la retranscription de l'entretien, je me suis rendue compte qu'il manquait des questions concernant notamment l'activité professionnelle de Vincent et de sa conjointe. D'autres questions vont être ajoutées et d'autres supprimées car certaines n'apportent pas d'éléments d'informations supplémentaires. Je ne les pose jamais lors des entretiens. Les questions concernant les discussions vont être supprimées en tant que thème mais réintégrées dans les autres parties de ma grille d'entretien. Je vais également changer l'ordre des questions. Je vais poser les questions concernant les raisons d'en bénéficier avant les questions concernant les pratiques car cet ordre me semble plus logique. D'ailleurs, cet ordre vient « naturellement » lors des entretiens. Les questions hors magnétophone vont également être modifiées.

Je vais de la même façon réduire la police des caractères des questions pour que le guide soit plus pratique à utiliser et parce que les enquêtés sont à chaque fois impressionnés par le nombre de feuilles de la grille. La taille de la police va passer de 12 à 10.

Troisième grille d'entretien

Consignes : dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères (je ne mène d'ailleurs aucun entretien avec les mères), de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité.

1. Période du congé

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Votre conjointe était-elle toujours en congé ?

Est-ce que c'était important pour vous que votre conjointe soit toujours en congé ? Pourquoi ?

Vous n'aviez pas envisagé d'en bénéficier après que votre conjointe ait repris son activité ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ?

Combien de jours vous avez pris ? Pourquoi ?

La longueur de ces congés vous a-t-elle satisfait ?

2. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?

A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?

En aviez-vous discuté avec votre conjointe avant de le prendre ?

Lequel de vous deux prenait le plus souvent l'initiative de la discussion ?

Pourquoi à votre avis ?

Ces discussions étaient-elles fréquentes ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans votre choix ?

Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? Pourquoi ?

Pourquoi a-t-elle évoqué ces raisons, d'après vous ?

Ainsi, vos motivations à prendre ce congé étaient-elles liées à ses motivations ?

Pensez-vous que vous aviez plutôt choisi d'en bénéficier seul ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami-père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

3. Pratiques

De façon plus générale, quelles activités avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails possibles ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, jouer à des jeux sur consoles, sortie voir des amis sans l'enfant, faire du sport, lire un bouquin, vous reposer) ?

Ces activités vous ont-elles pris plus ou moins de temps que les premières ?

La plupart du temps, étiez-vous seul avec l'enfant ? pour toutes ces activités ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités, ça concernait en particulier ?

Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que les autres ?

Pensez-vous que ces conseils vous ont aidé à mettre en pratique votre rôle de père ?

Y avait-il ou y a-t-il toujours d'autres personnes que votre conjointe qui vous donnent des conseils (par exemple votre mère, votre père, des amis pères) ?

Est-ce important pour vous ? Est-ce que ça vous aide à mettre en place votre rôle de père ?
Pensez-vous que ces conseils ont la même importance pour votre conjointe ? Pourquoi ?
Durant ce congé, qu'avez-vous le plus apprécié ?
Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?
Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?
Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans le choix de vos activités ?
Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?
Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisé ? Pourquoi ?
Après en avoir bénéficié, qu'est-ce que représente pour vous ce congé ?
Qu'est-ce qu'il représentait avant de le prendre ?
A-t-il répondu à vos attentes ?

4. Rôle de père

Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?
Votre conception a-t-elle évolué depuis ? Pourquoi ?
A quel moment prend-on conscience du fait que l'on va devenir père ?
Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ?
De quelles façons, vous a-t-il aidé ?
Est-ce le fait de mettre en pratique votre rôle de père en faisant concrètement des activités avec votre enfant ?
Y a-t-il une différence entre ce qu'on pense de ce qu'on va faire quand on va être père et ce que l'on fait lorsque l'on est devenu père ?
Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?
Est-ce qu'il correspond à l'idée que vous vous faisiez de ce rôle ?
Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?
Et elle, à votre avis comment concevait-elle votre rôle de père avant, pendant et après ?
Sa conception a-t-elle évolué depuis, notamment au cours de la période de ce congé ? Pourquoi ?
Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?
Son rôle est-il plus difficile à jouer que le votre ? Pourquoi ?

5. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?
Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité qui nécessite des responsabilités ?
Est-ce une activité que vous aimez ? Pourquoi ?
Etes-vous satisfait par votre activité professionnelle ? Qu'en pensez-vous ?
Trouvez-vous cette activité valorisante ? Pourquoi ?
Est-ce que la prise de ce congé et ce que vous avez vécu a eu des conséquences sur votre investissement professionnel ?
Discutiez-vous de ce que chacun comptait faire après ce congé (prendre d'autres congés, augmenter ses heures de travail ou les diminuer) ?
Ces discussions étaient-elles fréquentes ?
A quel moment étaient-elles abordées ?
Qui les abordait en premier ?
Après cette période avez-vous repris votre activité professionnelle normalement ?
Votre opinion concernant votre activité s'est-elle modifiée ? De quelle façon ?
Que représente votre activité professionnelle ?
Etiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?
Vous sentez-vous plus ou moins investi dans votre profession aujourd'hui ? Pourquoi ? Votre investissement a-t-il augmenté depuis que vous êtes père ?
Cette représentation est-elle liée à la représentation que vous avez du rôle de père ?
Quelle est l'opinion de votre conjointe concernant votre activité ?
Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?
Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Etes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?

Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle de la mère

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?

Avait-elle une activité professionnelle avant d'avoir l'enfant ?

Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité à responsabilité ?

Est-elle satisfaite de son activité ?

Qu'est-ce que ça représente pour elle ?

Se sent-elle investie dans son travail ?

Pensez-vous qu'elle se sent valorisée à travers sa profession ? Pourquoi ?

Compte-t-elle faire évoluer sa carrière ?

Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ? Pourquoi ? Se sentait-elle investie dans son travail professionnel avant d'avoir l'enfant ?

A-t-elle modifié ses horaires de travail ou compte-t-elle le faire ? Pourquoi ?

Que pensez-vous de son activité professionnelle ?

Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?

Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?

Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ?

Qu'en pense-t-elle ?

7. Décision d'avoir un enfant

Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?

Cela faisait longtemps que l'un de vous deux y pensiez ?

Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?

Songez-vous à avoir d'autres enfants ?

Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

8. Autres questions hors magnétophone

Quel est votre âge ?

Age de votre conjointe ?

Quel est votre niveau d'étude ?

Le niveau de votre conjointe ?

Quel est à peu près votre salaire mensuel ?

Celui de votre conjointe ?

Etes-vous mariés ?

Depuis combien de temps vous connaissez-vous ?

Depuis combien de temps vivez-vous ensemble ?

Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ?

Même chose pour conjointe ?

Contexte de l'entretien n°3 : Arnaud

Arnaud et Marie-Claire ont 33 ans et vivent ensemble à Paris depuis trois ans. Arnaud a bénéficié du congé de paternité deux mois après la naissance de son fils Brian, aujourd'hui âgé de 9 mois. Il a alors pris 5 jours. Il a fait une école d'ingénieur pendant 5 ans et travaille actuellement pour une grande entreprise de cosmétique connue, son amie a fait une école de commerce d'une durée de 5 ans, et est directrice marketing pour la même entreprise. Ils ont à peu près le même salaire, ils touchent chacun environ 4000 euros par mois. Ce n'est pas le premier enfant de Marie-Claire. Elle a également un fils âgé de 6 ans. Je ne le savais pas avant de réaliser l'entretien.

Arnaud a été contacté par e-mail par une amie de la faculté qui connaît de jeunes papas et qui m'avait proposé de les contacter de ma part. A la suite de cet e-mail, Arnaud m'a contacté (également par e-mail) pour que l'on puisse convenir ensemble d'un rendez-vous. On s'est rencontré au siège social de son entreprise. J'ai réalisé l'entretien dans un café car il partage son bureau avec un assistant. En allant au café, il m'apprend qu'il n'a pris que 5 jours de congés car ces journées sont décomptées du calcul pour sa prime de fin d'année et qu'en plus, ces journées sont mal rémunérées. Il m'explique que les indemnités sont plafonnées et que cela n'est pas du tout avantageux pour lui. L'entretien a duré 50 minutes. L'ambiance du café était assez bruyante, je pense que cela a un peu gêné le déroulement de l'entretien et cela d'autant plus que je savais que Arnaud était pressé et qu'il devait retourner travailler rapidement. Il était, cependant, très calme tout au long de l'entretien.

Contexte de l'entretien n°4 : Maxime

Maxime et Emilie ont tous deux 28 ans. Ils se connaissent depuis 8 ans et vivent ensemble depuis quatre ans dans la région parisienne, dans la banlieue nord-ouest de Paris. Ils ont déménagé à la naissance de Nina, leur fille âgée de 15 mois, pour avoir un appartement plus grand. Ils sont mariés depuis deux ans. Ils sont tous les deux ingénieurs. Ils sont diplômés de la même école et ont un niveau d'étude atteignant cinq années après le baccalauréat. Cela fait un peu plus d'un mois que Maxime a arrêté son activité professionnelle pour s'occuper de Nina et pour qu'Emilie reprenne également une activité. Elle est actuellement demandeuse d'emploi. Elle veut se lancer dans une activité commerciale.

J'ai contacté Maxime par e-mail. C'est une amie qui m'a donné son adresse. Il a été d'accord immédiatement pour participer à mon enquête. Je me suis rendue chez lui en fin d'après-midi. Il était seul dans un premier temps avec sa fille, puis sa conjointe est arrivée. L'entretien a duré plus d'une heure et demie. Il a été coupé à deux reprises. La première fois, Maxime voulait endormir Nina et la deuxième fois, Emilie est arrivée. L'entretien s'est d'abord déroulé dans sa cuisine puis, lorsque sa conjointe est arrivée, il s'est déroulé dans son bureau à l'écart. Maxime paraissait content de participer à mon enquête. Il était très à l'écoute de mes questions. Il n'arrêtait pas de sourire.

Bilan

Ces deux entretiens se sont déroulés de façon sereine. J'étais beaucoup plus à l'aise avec ma grille d'entretien et, de ce fait, avec les enquêtés. Connaissant de mieux en mieux mes questions et mon sujet, j'ai pu guider mes enquêtés dans leur propos tout en leur laissant une certaine part de liberté. Je me rends alors compte qu'effectuer des entretiens est un exercice qui s'apprend en l'appliquant. Ces deux entretiens ont été réalisés à l'aide de la troisième grille d'entretien qui va encore être modifiée.

En effet, ces hommes ont tous deux des conjointes qui ont allaité leur enfant. Leurs propos à l'égard de l'allaitement me semblent intéressants. Je vais rajouter dans la grille d'entretien des questions concernant l'allaitement notamment concernant la façon dont les couples décident que l'enfant sera allaité et sur quelle période. J'ai le sentiment que l'allaitement pourrait avoir des conséquences sur la façon dont le père s'investit auprès de l'enfant durant le congé de paternité et même après cette période. De la même

façon, je vais rajouter des questions sur les personnes auxquelles les pères se réfèrent pour apprendre leur nouveau rôle. En effet, il semblerait qu'il y ait une différence selon le sexe des personnes sollicitées. Je vais également rajouter des questions concernant la profession qu'exerce ou exerçait leurs parents ainsi que ceux de leurs conjointes.

Quatrième grille d'entretien

Consignes : Dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères (je ne mène d'ailleurs aucun entretien avec les mères), de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité.

1. Période du congé

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Vous n'aviez pas envisagé d'en bénéficier après que votre conjointe ait repris son activité ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ?

Combien de jours vous avez pris ? Pourquoi ?

La longueur de ces congés vous a-t-elle satisfait ?

2. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?

A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?

En aviez-vous discuté avec votre conjointe avant de le prendre ?

Aviez-vous discuté de la période à laquelle vous vouliez en bénéficier ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans votre choix ?

Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? Pourquoi ?

Vos motivations à prendre ce congé étaient-elles liées à ses motivations ?

Pensez-vous que vous aviez plutôt choisi d'en bénéficier seul ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami-père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

3. Pratiques et apprentissage du rôle paternel

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails possibles ?

De façon plus générale, quelles activités avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Est-ce que votre conjointe allaite ou a allaité votre enfant ?

Combien de temps l'a-t-elle allaité ?

C'était une décision personnel ou conjugale ?

Est-ce que ça a eu des répercussions sur les activités que vous avez pris en charge ? Pourquoi ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, jouer à des jeux sur consoles, sortie voir des amis sans l'enfant, faire du sport, lire un bouquin, vous reposer) ?

La plupart du temps, étiez-vous seul avec l'enfant ? pour toutes ces activités ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités, ça concernait en particulier ?

Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que les autres ?

Pensez-vous que ces conseils vous ont aidé à mettre en pratique votre rôle de père ?

Y avait-il ou y a-t-il toujours d'autres personnes que votre conjointe qui vous donnent des conseils (par exemple votre mère, votre père, des amis pères) ?

Dans ce cas, est-ce plutôt des femmes (votre mère, belle-mère, amies) ou des hommes (pères, beau-père, amis) ?

Est-ce important pour vous ? Est-ce que ça vous aide à mettre en place votre rôle de père ?

Pensez-vous que ces conseils ont la même importance pour votre conjointe ? Pourquoi ?

Était-ce important que votre conjointe soit également en congé à ce moment-là ? Pourquoi ?

Durant ce congé, qu'avez-vous le plus apprécié ?

Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?

Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans le choix de vos activités ?

Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?

Est-ce que ce congé vous a aidé à mettre en œuvre votre rôle de père ?

Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisé ? Pourquoi ?

Après en avoir bénéficié, qu'est-ce que représente pour vous ce congé ?

Qu'est-ce qu'il représentait avant de le prendre ?

A-t-il répondu à vos attentes ?

4. Rôle de père

A quel moment prend-on conscience du fait que l'on va devenir père ?

Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?

Votre conception a-t-elle évolué depuis ? Pourquoi ?

Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ?

De quelles façons, vous a-t-il aidé ?

Est-ce le fait de mettre en pratique votre rôle de père en faisant concrètement des activités avec votre enfant ?

Est-ce que le fait que votre conjointe soit aussi en congé vous a aidé à mettre en œuvre et en pratique votre rôle ?

Est-ce que vous pensez que vous avez aidé votre conjointe à mettre en œuvre son rôle de mère ?

Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?

Est-ce qu'il correspond à l'idée que vous vous faisiez de ce rôle ?

Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?

Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?

Son rôle est-il plus difficile à jouer que le votre ? Pourquoi ?

5. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?

Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité qui nécessite des responsabilités ?

Est-ce une activité que vous aimez ? Pourquoi ?

Etes-vous satisfait par votre activité professionnelle ? Qu'en pensez-vous ?

Trouvez-vous cette activité valorisante ? Pourquoi ?

Est-ce que la prise de ce congé et ce que vous avez vécu a eu des conséquences sur votre investissement professionnel ?

Avez-vous décider de vous investir plus dans votre profession ? ou est-ce le contraire ? Avez-vous réduit ou augmenté vos horaires de travail, avez-vous pris d'autres congés pour vous occuper de votre enfant depuis ?

Est-ce directement lié au congé de paternité ou est-ce que c'était déjà prévu ? Si c'était déjà prévu quand en avez-vous décidé ?

Discutiez-vous de ce que chacun comptait faire après ce congé (prendre d'autres congés, augmenter ses heures de travail ou les diminuer) ?

Ces discussions étaient-elles fréquentes ?

A quel moment étaient-elles abordées ?

Qui les abordait en premier ?

Votre opinion concernant votre activité s'est-elle modifiée ? De quelle façon ?
Que représente votre activité professionnelle ?
Etiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?
Cette satisfaction est-elle liée à la conception que vous avez du rôle de père ?
Est-ce que vous pensez que votre activité est valorisante ?
Est-ce que le fait d'être père est valorisant professionnellement ? Est-ce qu'on sent vis à vis des collègues ou hiérarchie un changement de statut ?
Quelle est l'opinion de votre conjointe concernant votre activité ?
Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?
Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Etes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?
Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle de la mère

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?
Avait-elle une activité professionnelle avant d'avoir l'enfant ?
Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité à responsabilité ?
Est-elle satisfaite de son activité ?
Qu'est-ce que ça représente pour elle ?
Est-ce que sa représentation de son activité est liée à sa conception du rôle de mère ? du rôle de père ?
Est-ce que son investissement professionnel a changé depuis l'arrivée de votre enfant ?
A-t-elle réduit ou augmenté ses horaires de travail, a-t-elle pris d'autres congés ? A-t-elle changé son activité en demandant par exemple une promotion, une augmentation de salaire ?
Pensez-vous qu'elle se sent valorisée à travers sa profession ? Pourquoi ?
Compte-t-elle faire évoluer sa carrière ?
Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ? Pourquoi ?
Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?
Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Qu'en pense-t-elle ?

7. Décision d'avoir un enfant

Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?
Cela faisait longtemps que l'un de vous deux y pensiez ?
Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?
Songez-vous à avoir d'autres enfants ?
Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

8. Autres questions hors magnétophone

Quel est votre âge ?
Age de votre conjointe ?
Quel est votre niveau d'étude ?
Le niveau de votre conjointe ?
Quel est à peu près votre salaire mensuel ?
Celui de votre conjointe ?
Etes-vous mariés ?
Depuis combien de temps vous connaissez-vous ?
Depuis combien de temps vivez-vous ensemble ?
Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ?
Même chose pour conjointe ?
Quelles étaient leurs activités professionnelles ?

Guillaume

Guillaume et Lucie se connaissent et vivent ensemble depuis quatre ans. Ils sont mariés et ont une petite fille Noémie âgée de 22 mois. Ils vivent en région parisienne. Guillaume est actuellement journaliste et a un salaire moyen de 2000 euros par mois. Il candidate, pour l'année prochaine, à un poste de maître de conférences. En effet, il est titulaire d'une thèse en info-com. Il a 29 ans. Son amie est titulaire d'un DESS en info-documentation. Elle est documentaliste pour une agence du ministère des finances et touche un salaire mensuel moyen de 3700 euros. Elle a 30 ans. Leurs parents respectifs n'ont jamais arrêté leur activité professionnelle pour les élever.

L'entretien s'est déroulé au domicile de Guillaume, dans sa cuisine. Noémie dormait et Lucie se reposait car elle était malade. Il a duré environ 100 minutes. Guillaume était très relaxé et avait l'air ravi de participer à mon étude. J'ai contacté Guillaume par e-mail de la même façon qu'a été contacté Yann. Je ne le connaissais pas au préalable. Par la suite, Guillaume a contacté plusieurs de ses amis pères. Deux entretiens ont, d'ailleurs, été réalisés grâce à son aide.

Ludovic

Ludovic et Aurélie habitent dans la banlieue sud ouest parisienne. Ils ont respectivement 32 et 33 ans et se connaissent depuis 10 ans. Ils se sont mariés il y a deux ans mais vivent ensemble depuis 5 ans. Ils ont un garçon âgé de 15 mois qui s'appelle César. Ludovic est architecte. Il travaille pour un cabinet indépendant. Il a fait l'école d'architecture (niveau BAC + 5) et a été embauché immédiatement après ses études par l'entreprise pour laquelle il travaille encore aujourd'hui. Il est en train de chercher à travailler dans un autre cabinet pour augmenter son salaire qu'il estime trop peu important. Il gagne environ 1800 euros par mois. Ses parents sont tous deux professeurs. Aurélie est directrice marketing et a fait une école de commerce (niveau BAC + 5). Son salaire est plus élevé, elle gagne environ 3000 euros mensuels. Son père est psychiatre et sa mère, femme au foyer.

Ludovic est le voisin de Guillaume. Ils m'ont tous deux contacté en même temps par e-mail grâce à l'intervention d'une amie commune. L'entretien s'est déroulé à son domicile et a duré une heure et demie. On s'est isolé dans la chambre de César car Aurélie, son fils ainsi que son neveu âgé de deux ans étaient également présents cette après-midi-là. Guillaume a tout de suite été à l'aise. Dès les premières questions, il essayait de raconter son histoire dans les moindres détails. Il semblait très déterminé à participer à mon enquête.

Patrice

Patrice et Claire sont mariés et se connaissent depuis 6 ans. Cela fait 4 ans qu'ils ont décidé de vivre ensemble en banlieue parisienne. Ils ont une petite fille de 13 mois qui s'appelle Laura. Patrice a 30 ans et a obtenu une maîtrise en info-com mais a décidé d'arrêter ses études car il a eu une proposition d'embauche. Il me dit à cette occasion qu'il ne regrette pas du tout d'avoir arrêté. Il travaille actuellement au sein d'une société de services en tant que consultant et directeur de mission. Mais il est en train de monter sa propre entreprise de conseils informatiques avec un ami à lui. Elle devrait voir le jour au printemps. Son salaire mensuel est d'environ 3500 euros. Sa mère s'est arrêtée pour l'élever lui et ses frères et sœurs. Elle était bibliothécaire et son père, chef d'entreprise. Son amie est professeur des écoles à mi-temps depuis septembre 2004. Elle a un niveau d'étude égal à BAC + 5 mais Patrice n'a pas su me dire de quelles études il s'agissait. Elle est âgée de 27 ans. D'après Patrice, elle gagnerait 2000 euros par mois mais je pense qu'une professeur des écoles en début de carrière et à mi-temps doit avoir un salaire un peu moins élevé. Son père est commercial et sa mère est au foyer.

C'est Guillaume qui a très gentiment contacté Patrice par e-mail pour lui présenter mon enquête. Patrice m'a par la suite envoyé un e-mail pour que l'on puisse prendre un rendez-vous. Ce rendez-vous a été confirmé par téléphone et c'est à ce moment-là qu'il m'a demandé s'il devait préparer quelque chose pour notre rencontre comme par exemple une dissertation. On s'est rencontré en début de soirée à côté de son lieu de travail et on a réalisé l'entretien dans un café très calme. Il n'y avait personne autour de nous. Il a duré une heure et quart. David avait l'air ravi de participer à cet entretien et prenait cela pour un jeu. Mais avant de commencer à enregistrer il me dit qu'il a été animateur et ensuite directeur de centre de loisirs et de vacances pendant un certain nombre d'années et qu'il participait maintenant à la formation de jeunes animateurs dans le cadre du BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur) et que cela pouvait biaiser l'entretien puisqu'il avait une connaissance approfondie des enfants âgés de 3 à 12 ans. Je lui ai dit que je pensais qu'il n'y aurait pas de conséquences négatives pour l'entretien.

Roland

Roland et Marie vivent ensemble depuis 7 ans à Paris. Ils vont se marier cet été. Ils ont un garçon âgé de 11 mois qui s'appelle Arthur. Roland a 32 ans et est titulaire d'une maîtrise. Il a fait ses études en IUP. Il travaille actuellement pour un grand groupe financier. Il tenait vraiment à ce que je ne divulgue pas le nom de ce grand groupe qu'il compte quitter rapidement. Il est responsable commercial. Il gagne environ 4000 euros par mois. Son amie a 30 ans et est consultante. Son niveau d'étude est égal à cinq années après le baccalauréat. Il n'a pas su me dire ce qu'était son diplôme. Elle est passée par le CNAM et gagne environ 2200 euros mensuels. Les parents de Roland sont aujourd'hui retraités. Son père était professeur d'université et sa mère était professeur de français. Elle s'est arrêtée sur une longue période pour élever ses enfants. C'est pour cela qu'il la considère mère au foyer. Avant d'être à la retraite, elle a repris une activité quelques années en tant qu'enquêtrice pour la DRE. Le père de Marie est chef comptable et sa mère est puéricultrice mais elle s'est arrêtée pour élever ses enfants et a repris son activité après.

L'entretien a duré environ une heure et quart et s'est déroulé sur le lieu de travail de Roland dans une salle de réunion où l'on était seuls. Roland est un ami de Guillaume qui a également participé à mon enquête et qui a contacté par la suite ses amis pères qui ont bénéficié du congé de paternité. Donc, Roland m'a contacté par e-mail et c'est comme ça que l'on a fixé un rendez-vous. Il était un peu stressé et il a failli annuler notre rencontre parce qu'il a eu un problème informatique qui l'a retardé dans son travail, dans la préparation d'une réunion très importante. Je lui ai proposé que l'on se rencontre à un autre moment mais il m'a dit que de toutes façons, c'est toujours comme ça et que ça servirait à rien de le reporter. Donc, on a continué. Une fois que l'entretien a commencé, il s'est détendu et semblait content de répondre à mes questions. C'est le seul entretien jusqu'à présent où l'enquêté ne s'est pas mis face à moi mais à côté.

Eric

Eric et Géraldine se connaissent et vivent ensemble depuis 9 ans dans le département du Vaucluse (84), dans un quartier défavorisé. Ils ne sont pas mariés. Ils ont une petite fille Manon qui a, au moment de l'enquête, trois mois et demie. Eric a 30 ans et est employé en tant que mécanicien pour une chaîne de garage connue depuis un peu plus d'un an. Son salaire mensuel est d'environ 1000 euros. Il est titulaire d'un BEP hôtellerie mais a fait plusieurs formations dont la dernière est une formation d'électricien automobile. Il a également fait plusieurs petits boulots. Ses parents sont décédés lorsqu'il était tout petit. Il a été élevé par son oncle qui était inspecteur à la poste et sa tante qui était mère au foyer. Son amie a 26 ans. Elle est secrétaire médicale et est titulaire d'un baccalauréat technique. Elle gagne en moyenne 1200 euros par mois. Son père est routier et sa mère travaille dans une crèche.

L'entretien a duré une heure et demie et s'est déroulé à son domicile. J'ai contacté Eric par téléphone de la part de sa voisine que je ne connais pas mais qui est la grand-mère d'un ami. Il a tout de suite été d'accord pour participer. Au début de l'entretien, Eric paraissait extrêmement mal à l'aise. J'ai pris un certain moment pour lui expliquer ma démarche et mon enquête pour essayer de le rassurer. Je pense que la magnétophone lui a posé problème. Il m'a demandé si c'était vraiment nécessaire. Au bout d'environ une demi-heure, j'ai senti que ça allait mieux, il s'était détendu. Pour réaliser l'entretien, on s'est isolé dans sa cuisine. Géraldine et Manon étaient également présentes et sont restées dans le salon. Lorsque je

suis arrivée et me suis présentée, c'est uniquement Géraldine qui m'a posé des questions sur mon enquête et mes études. Pour elle, le congé de paternité permet aux pères de tisser une relation avec leurs enfants ce qui est très important. De la même façon, lorsque je parlais, c'est également Géraldine qui m'a demandé si je pouvais leur faire parvenir mes résultats.

Jérôme

Jérôme et Martine habitent en région parisienne et vivent ensemble depuis 3 ans. Ils habitent dans un appartement spacieux. Ils se sont récemment mariés. Ils ont une petite fille âgée de 14 mois qui s'appelle Julia. Jérôme a 33 ans et a fait une école d'ingénieur (bac + 5). Il est ingénieur informaticien et a un poste d'encadrement. Son salaire net mensuel est d'environ 3500 euros. Son père est ingénieur à la retraite et sa mère est dessinatrice. Martine a 34 ans et a un BTS comptabilité et est comptable. Son salaire mensuel s'élève à 1500 euros. Ses deux parents sont professeurs.

Jérôme est le frère d'une amie à ma sœur. Je n'ai jamais communiqué avec Jérôme avant de le rencontrer (ni par téléphone, ni par E-mail) car notre rencontre a été organisée par l'intermédiaire de sa sœur. Elle m'a, d'ailleurs, accompagnée au domicile de son frère le jour du rendez-vous. L'entretien a duré une heure et demie et a été réalisé dans le salon pendant que sa fille et sa sœur étaient dans la chambre de Julia. Martine travaillait, elle est arrivée un peu plus tard et a rejoint sa belle-sœur et sa fille à l'écart. Jérôme a accepté l'entretien parce que j'étais étudiante en sociologie mais il aurait refusé si j'avais été en psychologie. Il est méfiant vis-à-vis de la psychologie clinique. Tout au long de l'entretien, Jérôme était détendu et semblait content et motivé à répondre à mes questions.

Bilan

Bien que la grille des questions soit restée la même au fil des entretiens, certaines questions qui n'y figuraient pas ont été systématiquement posées et d'autres qui y figuraient ne l'ont jamais été. Je les ai alors supprimées ou rajoutées au sein de la dernière grille de question. Les questions rajoutées sont des questions concernant l'allaitement et ses implications durant le congé et après. Il s'agit également de questions concernant le sexe de l'enfant, sur les implications qu'il a eu sur la façon dont mes enquêtés ont mis à profit le congé de paternité, les implications qu'il a actuellement et les implications qu'il pourra avoir plus tard, lorsque l'enfant sera plus grand. J'ai rajouté une question que je n'ai jamais posé à mes enquêtés, même si certains d'entre eux l'ont abordée, concernant la rémunération du congé de paternité et les conséquences dans leur décision de bénéficier de cette prestation. Les questions qui ont été supprimées concernent la représentation du congé de paternité par mes enquêtés, leur satisfaction par rapport à celui-ci et certaines questions concernant les motivations des pères à bénéficier du congé de paternité. J'ai également supprimé les questions concernant les discussions qui ont eu lieu au sein du couple lors de la prise de décision d'en bénéficier puisque cela n'a pas abouti, comme cela est mis en évidence par mes résultats, à de discussions laissant apparaître des négociations parentales. Enfin, d'autres concernent des questions posées hors magnétophone notamment concernant leur statut matrimonial.

Cinquième grille d'entretien

Consignes : Dans le cadre de mes études de sociologie, je m'intéresse aux pères qui ont choisi de bénéficier du congé de paternité. Le but n'est pas de mettre au jour les différences de comportements entre les pères et les mères (je ne mène d'ailleurs aucun entretien avec les mères), de savoir si vous en faites plus ou moins que votre conjointe mais de s'intéresser à la manière dont les hommes deviennent pères lorsqu'ils ont leur premier enfant et notamment lorsqu'ils ont choisi de bénéficier du congé de paternité.

1. Période du congé

Pour commencer, comment s'appelle votre enfant ?

Quel âge a-t-il maintenant ?

Quel âge avait-il quand vous avez pris ce congé ?

A quelle période était-ce ? juste après la naissance de l'enfant, quelques semaines après ?

Vous n'aviez pas envisagé d'en bénéficier après que votre conjointe ait repris son activité ?

Avez-vous choisi cette période ?

Ou a-t-elle été plus ou moins choisie par votre employeur, par votre conjointe, par vous deux ?

Pourquoi ?

Qui a fait les démarches administratives pour que vous puissiez en bénéficier ?

Combien de jours avez-vous pris ? Pourquoi ?

2. Raisons du choix

Pourquoi avez-vous décidé de bénéficier du congé de paternité ?

A quelle période aviez-vous décidé d'en bénéficier ? Pourquoi ?

En aviez-vous discuté avec votre conjointe avant de le prendre ?

Aviez-vous discuté avec votre conjointe de la période à laquelle vous vouliez en bénéficier ?

En aviez-vous discuté avec votre employeur ?

Votre conjointe vous a-t-elle influencé dans votre choix ?

Voulait-elle que vous en bénéficiiez ? Pourquoi ?

Qu'est ce qui a été le plus déterminant pour vous (vos raisons, les siennes, les deux, d'autres raisons : un ami père qui en avait bénéficié, des raisons liées à votre activité professionnelle) ? Pourquoi ?

Est-ce que la rémunération du congé de paternité aurait pu vous y faire renoncer ?

3. Pratiques et apprentissage du rôle paternel

Comment s'est passé le premier jour de congé ? Est-ce que vous pourriez me raconter son déroulement en me donnant le plus de détails possibles ?

De façon plus générale, quelles activités avez-vous réalisé durant ce congé (activités réalisées avec ou pour l'enfant, par exemple, aménager sa chambre, jouer avec lui, le laver) ?

Est-ce que votre conjointe allaite ou a allaité votre enfant ?

Combien de temps l'a-t-elle allaité ?

C'était une décision personnelle ou conjugale ?

Est-ce que ça a eu des répercussions sur les activités que vous avez pris en charge ? Pourquoi ?

Est-ce que votre conjointe continue actuellement à s'occuper de la nourriture de votre enfant ?

Avez-vous également effectué des activités plus personnelles ou professionnelles ? (exemple : travailler sur ordinateur, jouer à des jeux sur consoles, sortir voir des amis sans l'enfant, faire du sport, lire un bouquin, vous reposer) ?

Avez-vous été seul avec l'enfant pendant le congé de paternité ?

Si non, à partir de quelle période avez-vous été seul avec l'enfant ?

Qui de vous deux prenait le plus d'initiatives et quelles activités, ça concernait en particulier ?

Vous donniez-vous des conseils réciproquement ? Lequel des deux le faisait le plus souvent que l'autre ?

Pensez-vous que ces conseils vous ont aidé à mettre en pratique votre rôle de père ?

Y avait-il ou y a-t-il toujours d'autres personnes que votre conjointe qui vous donnent des conseils (par exemple votre mère, votre père, des amis pères) ?

Dans ce cas, est-ce plutôt des femmes (mère, belle-mère, amies, etc.) ou des hommes (père, beau-père, amis, etc.) ?

Pensez-vous que ces conseils ont la même importance que ceux de votre conjointe ? Pourquoi ?
Était-ce important que votre conjointe soit également en congé à ce moment-là ? Pourquoi ?
Durant ce congé, qu'avez-vous le plus apprécié ?
Pensiez-vous réaliser toutes ces activités ? Ou en réaliser plus ou moins ?
Y a-t-il eu une évolution tout au long de ce congé ?
Auriez-vous aimé faire d'autres activités ? Pourquoi ?
Est-ce que le sexe de l'enfant vous a incité à en bénéficier ?
Pensez-vous que le sexe de l'enfant a joué dans les activités que vous avez réalisées ? Pourquoi ?
Pensez-vous que le sexe de l'enfant a des conséquences sur la façon dont vous vous êtes occupé de l'enfant pendant le congé ? maintenant ? plus tard ?

4. Rôle de père

A quel moment prend-on conscience du fait que l'on va devenir père ?
Comment conceviez-vous votre rôle de père avant de prendre ce congé, durant cette période et après ?
Est-ce que ce congé vous a aidé à prendre conscience de votre rôle de père ? Pourquoi ?
Est-ce le fait de mettre en pratique votre rôle de père en faisant concrètement des activités avec votre enfant ?
Est-ce que le fait que votre conjointe soit aussi en congé vous a aidé à mettre en œuvre et en pratique votre rôle ?
Pouvez-vous m'expliquer qu'est-ce que votre rôle de père ?
Avez-vous le sentiment que c'est un rôle difficile, facile ? Pourquoi ?
De la même façon, avez-vous pris conscience du rôle de mère de votre conjointe à cette occasion ? Pourquoi ?
Et elle, à votre avis comment concevait-elle votre rôle de père avant, pendant et après ?
Sa conception a-t-elle évolué depuis, notamment au cours de la période de ce congé ? Pourquoi ?
Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste son rôle de mère ?
Son rôle est-il plus difficile que le votre ? Pourquoi ?

5. Activité professionnelle

Avez-vous une activité professionnelle ?
Si oui, quelle est cette activité ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité qui nécessite des responsabilités ?
Est-ce une activité que vous aimez ? Pourquoi ?
Êtes-vous satisfait par votre activité professionnelle ?
Trouvez-vous cette activité valorisante ? Pourquoi ?
A la suite de la naissance de votre enfant et du congé de paternité, avez-vous décidé de vous investir plus dans votre profession ? ou est-ce le contraire ? Avez-vous réduit ou augmenté vos horaires de travail, avez-vous pris d'autres congés pour vous occuper de votre enfant depuis ?
Est-ce directement lié au congé de paternité ou est-ce que c'était déjà prévu ? Si c'était déjà prévu quand l'avez-vous décidé ?
Étiez-vous satisfait par votre travail de la même façon avant d'avoir votre enfant ?
Cette satisfaction est-elle liée à la conception que vous avez du rôle de père ?
Est-ce que vous pensez que votre activité est valorisante ?
Est-ce que le fait d'être père est valorisant professionnellement ? Est-ce qu'on sent vis-à-vis des collègues ou de la hiérarchie un changement de statut ?
Si non, est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisagez-vous d'avoir une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ?
Comment le vivez-vous depuis que vous avez votre enfant ? Êtes-vous mal à l'aise envers votre conjointe, votre famille, vos amis ?
Que pense votre conjointe de cette situation ? Pense-t-elle que vous devriez en avoir une ? Pourquoi ?

6. Activité professionnelle de la conjointe

Votre conjointe est-elle toujours en congé maternité ou parental ?
Avait-elle une activité professionnelle avant d'avoir l'enfant ?
Si oui, quelle est l'activité professionnelle de votre conjointe ? En quoi consiste-t-elle ? Est-ce une activité à responsabilité ?

Est-elle satisfaite de son activité ?
Est-ce que sa représentation de son activité est liée à sa conception du rôle de mère ? du rôle de père ?
Est-ce que son investissement professionnel a changé depuis l'arrivée de votre enfant ?
A-t-elle réduit ou augmenté ses horaires de travail, a-t-elle pris d'autres congés ? A-t-elle changé son activité en demandant par exemple une promotion, une augmentation de salaire ?
Pensez-vous qu'elle se sente valorisée à travers sa profession ? Pourquoi ?
Compte-t-elle faire évoluer sa carrière ?
Est-ce lié à l'arrivée d'un enfant ? Pourquoi ? Se sentait-elle investie dans son travail professionnel avant d'avoir l'enfant ?
Si non, Est-ce un choix personnel ou familial ?
Envisage-t-elle d'avoir une activité professionnelle prochainement ? Pourquoi ?
Pensez-vous qu'il faut qu'elle ait une activité professionnelle ? Pourquoi ?
Qu'en pense-t-elle ?

7. Décision d'avoir un enfant

Quand et comment avez-vous décidé d'avoir un enfant ?
Cela faisait longtemps que l'un de vous deux y pensiez ?
Est-ce un projet plutôt du couple ou de l'un d'entre vous ?
Songez-vous à avoir d'autres enfants ?
Pour finir, voudriez-vous ajouter quelque chose de plus qui vous paraît important et que l'on n'a pas abordé ?

8. Autres questions hors magnétophone

Quel est votre âge ?
Age de votre conjointe ?
Quel est votre niveau d'étude ?
Le niveau de votre conjointe ?
Quel est à peu près votre salaire mensuel ?
Celui de votre conjointe ?
Depuis combien de temps vivez-vous ensemble ?
Est-ce que l'un de vos deux parents s'est arrêté de travailler pour vous élever ?
Même chose pour conjointe ?
Quelles étaient leurs activités professionnelles ?